

## ETAT D'AVANCEMENT ET REALISATIONS CONCRETES

PERIODE 2014-2017



**BILAN CARBONE**



## MOT DE L'ECHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT

L'année 2017 marque le dixième anniversaire de l'engagement de la Commune d'Uccle d'établir et de mettre en œuvre un Agenda 21 Local, c'est-à-dire un plan d'actions pour un développement plus durable de la commune. Plusieurs événements ont ponctué ces 10 années tels que la signature de la Charte d'Aalborg le 27 février 2008, la phase de participation citoyenne via des Forums et des Comités 21 de juin 2008 à mai 2009, l'adoption du Bilan Carbone en complément de l'Agenda 21, la validation du Plan d'action par le Conseil communal le 22 octobre 2009, la présentation de ce Plan à l'Association des Comités de Quartiers Ucclois en 2010, la réalisation de bilans en 2011, 2012, 2013 et 2014, le changement de coordinateur Agenda 21 en juin 2013 et l'adoption d'un Plan Nature validé par le Conseil communal du 25 février 2016. En parallèle, de nombreuses actions ont été mises en route et suivies.

Le présent bilan se veut plus complet et exhaustif que ceux des années précédentes. Bien qu'il soit toujours possible de faire mieux, les résultats sont plus qu'encourageants ! Au fil des ans, certaines actions ont été modifiées afin d'être en adéquation avec l'évolution du contexte local (projets n'étant plus d'actualité ou plus pertinents, choix politiques, impossibilités techniques de mise en œuvre). Ces outils, bien qu'ils soient transversaux, ont été essentiellement portés par mon Echevinat de l'Environnement durant ces années. Toutefois, de nombreux services communaux ont participé, plus ou moins activement, à la réalisation des actions décrites dans ces Plans. C'est également le cas de nombreuses associations, citoyens, collectifs de citoyens, ..., qui ont également, de leur propre initiative, participé à un développement plus durable de notre commune. Leurs réalisations méritent d'être reconnues et valorisées et sont également mis en avant dans ce bilan et, je tiens à le préciser, sans que d'aucune manière la Commune n'ai la volonté de s'approprier leurs initiatives et projets.

Ce document est divisé en 3 parties, correspondant aux 3 Plans stratégiques que sont l'Agenda 21, le Bilan carbone et le Plan Nature. Des sous-thématiques et une table des matières permettent d'en faciliter la lecture.

En espérant que ce bilan vous donne un aperçu de la prise en compte du développement durable à Uccle par l'Administration communale, les habitants, associations, travailleurs et usagers du territoire communal.

Marc Cools,

Échevin de l'Environnement

## TABLE DES MATIÈRES

<b>L'Agenda 21.....</b>	<b>3</b>
<b>Le Bilan Carbone.....</b>	<b>86</b>
<b>Le Plan Nature.....</b>	<b>121</b>

# L'AGENDA 21

L'Agenda 21 est un plan d'action multithématique élaboré de manière participative avec les citoyens et acteurs locaux en faveur d'un développement plus durable d'Uccle.



GOUVERNANCE



LOGEMENT



ENERGIE



NATURE



COOPERATION

## Etat d'avancement et réalisations concrètes Période 2014-2017

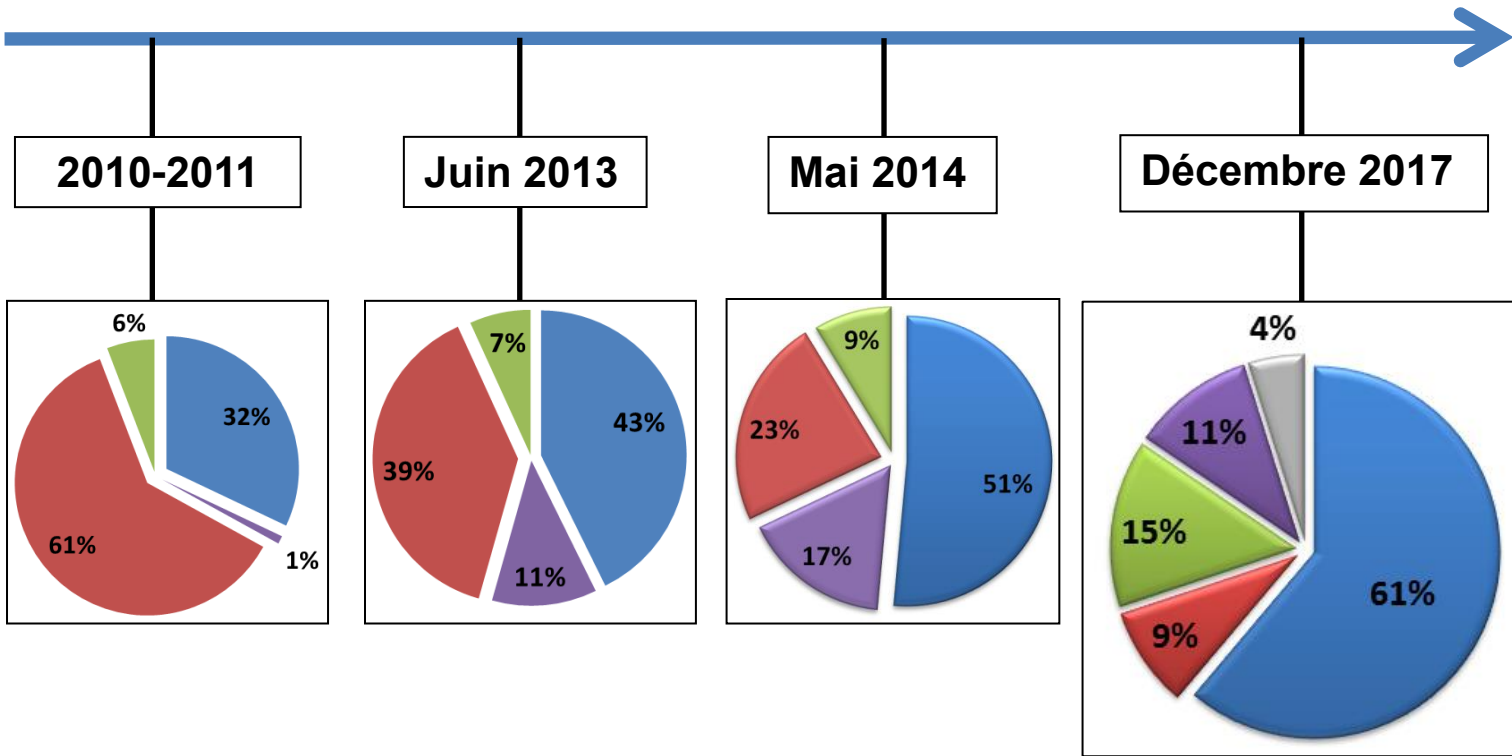
Bilan réalisé en décembre 2017

Une initiative de Marc COOLS, Echevin de l'Environnement  
Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins



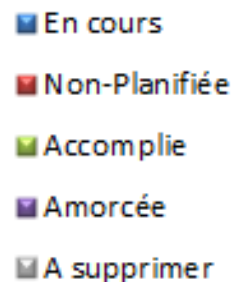
<b>ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL</b> .....	5
<b>DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »</b> .....	5
<b>RÉALISATIONS DE L'AGENDA 21</b> .....	6
BONNE GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE .....	6
LOGEMENT DURABLE POUR TOUS.....	24
RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ET DE L'EFFET DE SERRE.....	34
PROTECTION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE NATUREL .....	51
COOPÉRATION LOCALE ET INTERNATIONALE .....	74
<b>RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION</b> .....	81

## ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL



### Remarques

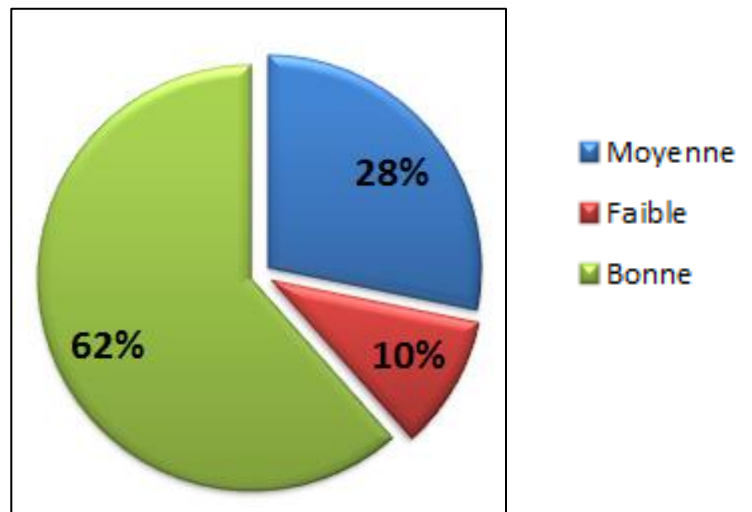
- La majorité des actions de l'Agenda 21 s'étalent sur de nombreuses années et très peu sont des actions ponctuelles (« one-shot »), ce qui explique le faible taux d'actions indiquées comme « accomplies ».
- Les 5 actions indiquées comme « à supprimer » le sont soit par choix politique, après étude de la question, soit parce qu'elles ne sont plus pertinentes ou d'actualité.



## DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »


### Remarques


La plupart des actions accomplies ou en cours nécessitent toujours un suivi ainsi que des moyens humains ou budgétaires pour perdurer. Le graphique ci-contre présente la « dynamique » de ces actions



# BONNE GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Enjeu A - Affirmer l'engagement de la commune dans le développement durable

	<b>Elaborer deux dépliants, à destination du grand public, sur A21L et Bilan Carbone.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Accomplie	Accomplie	Moyenne
<b>ACTION 1</b>	<b>Remarque :</b> Action légèrement modifiée			
	<b>Réalisations :</b> Un dépliant commun à l'A21L et au Bilan Carbone a été réalisé. Distribution ponctuelle lors d'événements ponctuels (inauguration de potager) ou récurrents (Dimanche sans voiture, Journée de l'eau, Cérémonie Uccle en fleur) organisés par le Service de l'Environnement. Peu de demandes de citoyens pour ce document.			

	<b>Accroître la lisibilité du journal communal.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	Amorcée	Faible
<b>ACTION 2</b>	<b>Réalisations :</b> - Page dédiée à l'alimentation durable et Bio (Angélique, tout beau, tout bio), augmentation du nombre d'articles sur les projets intégrant des aspects durables dans les pages communales (ex : potager collectif du Hompot en mai 2017, vélos partagés en free floting en décembre 2017, etc.) - Mise en valeur de projets citoyens durable : Compost Quartier durable de saint-Job, potager et grainothèque du Hompot, ... - Le journal Wolvendael est distribué par l'APAM, entreprise de travail adaptée			



**Un potager sur le toit...**

On grimpe et on envahit les toits pour une capitale toujours plus verte, un environnement durable et des légumes sains à la fraîcheur inégalable.

**Chez moi**



**Un potager sur le toit...**

**Chez moi**



**2013/2014 Classe la plus équitable**  
4ème année Ecole communale de Val Fleuri, Uccle


**Développement durable :**  
des actions concrètes


La mise en œuvre de l'agenda 21, le plan d'actions pour un développement plus durable d'Uccle continue ! Sur un total de 103 actions, 62 sont à ce jour accomplies ou en cours. En effet, la réalisation de la majorité des actions sont prévues sur 5 à 10 ans (parfois plus) et nécessiteront donc un certain temps avant d'être considérées comme accomplies. Voici quelques exemples, non exhaustifs de dernières réalisations.

- Réalisation d'un document illustrant pour la période 2009-2014 l'ensemble des réalisations liées à l'agenda 21 local menées par les services communaux mais également par des groupes de citoyens, des associations, ou différents organismes ucclois. Ce document est disponible sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be), rubrique Agenda 21.
- De la transversalité pour plus d'efficacité : le Collège a officialisé la Coordination Eau regroupant de nombreux services dont le but est de lutter contre les inondations, de favoriser le maillage liens et la biodiversité et de trouver des solutions aux rejets d'eau usés. Une carte des projets en cours dans la vallée du Geleetsbeek et des fiches d'information sont disponibles sur notre site Internet en page d'accueil.
- D'autres groupes de travail transversaux ont également vu le jour (Énergie dans les bâtiments communaux, Rénovation urbaine, ...)
- Des outils de sensibilisation pour les Ucclois : des fiches conseils pour réaliser des économies d'eau et d'énergie tout en protégeant l'environnement sont à votre disposition sur le site Internet.
- Une carte des ressources durables uccloises a été réalisée : n'hésitez pas à vous manifester pour y figurer, c'est gratuit !
- Un nouveau site potager va être aménagé : Il est situé chaussée de Neerstalle et destiné prioritairement aux habitants du quartier. Des bacs de l'ont seront bientôt plantés de légumes, fleurs et plantes aromatiques...
- La promotion du commerce équitable

Exemple : Dossier consacré à la culture potagère dans le Wolvendael de septembre 2017

Article sur le bilan de l'agenda 21 dans le Wolvendael de septembre 2014

	<b>Donner une place de choix aux pages "DD" sur le site internet de la Commune.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Bonne
		Accomplie	Accomplie	Bonne
<b>ACTION 3</b>	<b>Réalisations :</b> Ajout régulier d'informations sur les projets et de conseils aux citoyens dans les pages Environnement et Agenda 21 ; promotion d'activités citoyennes durables dans la rubrique Agenda.  Bonne visibilité des initiatives durables en page d'accueil (A21, Guichet Energie, Carte des ressources durables, primes environnementales).  Un lien vers la carte des ressources durables a été inséré sur les pages des services communaux concernés.  De nombreux services communaux intègrent des informations sur les pages du site communal qui leur sont dédiés qui participent au développement durable. Quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service Vert : information sur la pyrale du buis, appel à la participation pour l'entretien des carrés d'arbres, aide à l'identification de plantes, brochure de sensibilisation sur les arbres remarquables et listing de ceux-ci, informations sur les plantes invasives, liste des distributeurs de sachets pour déjection canines, des parcs et des aires de jeux, règlements, etc.;</li> <li>- Propreté publique : bulles à verre et Olibox, gestion des encombrants, poubelles organiques, vente de poubelles en dur, etc.</li> <li>- Action sociale : nombreux services à la population</li> <li>- Culture : liste des boîtes à libre. Urbanisme : règlements.</li> <li>- Voirie : brochures, conseils pour la lutte contre les inondations.</li> <li>- Mobilité : promotion de Cambio, Villo!, du train, etc.</li> </ul>			

	<b>Faciliter l'identification des actions A21L et inscrire l'ensemble des services communaux dans une dynamique DD.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Moyenne
		Amorcée	En cours	Moyenne
<b>ACTION 4</b>	<b>Réalisations :</b> Faible connaissance des actions de l'A21L par les services communaux mais amélioration de la connaissance générale de l'A21L et de la prise en compte des principes du développement durable dans les services et Echevinats. De nombreux services participent ainsi à la réalisation d'actions de l'Agenda 21 « sans le savoir ». La réalisation du présent bilan pour la période 2014-2017 (tout comme celui de 2009-2014) permet néanmoins, à travers des échanges et la demande d'information, de rappeler aux services et agents concernés les actions qui les concernent et d'être vigilant à ce que leur projet soient en cohérence avec la vision ucloise du développement durable. Citons également : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des articles dans le Journal Interne U-Com sur les avantages pour les agents communaux (par exemple sur la mobilité) et en lien avec le développement durable et l'Agenda 21 via la « Minute à Dédé » : 1<sup>er</sup> trimestre 2015 « des Nouvelles de l'Agenda 21 » ; Juin 2015 « stockage d'électricité et économies » ; Décembre 2016 « les produits d'entretien écologiques » ; Juillet 2017 « les sacs plastiques et leurs alternatives »</li> <li>- le développement d'outils intégrant le logo A21 (carte des ressources durables, Plan Nature, affiches lors d'événements,...)</li> </ul>			



### La minute à Dédé

Le ménage au naturel  
Conscientisation au développement durable dans le journal interne de l'administration



#### Motion relative à un engagement des communes en vue de la COP21

Conférence des parties sur les changements climatiques de Paris en novembre 2015

- Considérant que les risques engendrés par les changements climatiques concernent aussi notre Commune (inondations, ...)
  - Considérant que celle-ci peut apporter des solutions durables pour répondre à ce défi et cela en complément des engagements des Etats, des Régions, de la société civile et du secteur privé ;
  - Considérant l'agenda local 21 adopté par notre Conseil communal ;
  - Considérant les efforts déjà entrepris par notre Commune dans le cadre de cet Agenda pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
  - Considérant que ces efforts doivent être poursuivis ;
  - Considérant que les décideurs locaux et régionaux constituent des acteurs clés afin de mettre en œuvre des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et peuvent ainsi jouer un rôle essentiel en matière d'adaptation au changement climatique sur leur territoire ;
  - Considérant enfin que le prochain sommet international sur le climat à Paris en novembre 2015 (COP 21) s'avère déterminant en ce qu'il devra déboucher sur un accord ambitieux et contraignant pour la période post 2020.
- Le Conseil communal rappelle :  
- Que la lutte contre les changements climatiques représente un enjeu déterminant pour nos villes et communes et le bien-être présent et à venir de nos citoyens ;  
- Que cette lutte nécessite l'engagement de tous les niveaux de pouvoir et une étroite concertation entre eux et un soutien fort aux initiatives locales.  
Le Conseil communal invite le Collège des Bourgmestres et échevins :  
- A poursuivre et amplifier les politiques communales actuelles, notamment menées dans le cadre de l'agenda 21 local adopté en 2009 et de la Convention d'Asberg signée par notre Commune en 2007 et à tendre avec l'ensemble de nos partenaires à atteindre les objectifs actuellement proposés par le Conseil Européen de l'environnement de réduire d'au moins 40 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, d'augmenter la part



### A Uccle et nulle part ailleurs

Article sur des initiatives ucloises durables dans le journal interne de l'administration

**Une pompe solaire pour le Hompot, grâce au Lions Bruxelles Longchamp**  
Le Lions Club Bruxelles Longchamp, très intéressé par le projet, a remis une pompe solaire destinée à la réserve d'eau du jardin collectif bis du Hompot à Uccle. Le jardin du Hompot est implanté dans le quartier multi-culturel à la composition sociale contrastée du Homporch. Les habitants y ont mis en valeur un terrain en déshérence. Le travail a débuté par une expérience pilote de décontamination du sol. Aujourd'hui, des variétés anciennes et traditionnelles de légumes s'y développent. Les animateurs du Hompot ne manquent pas d'idées pour l'avenir et parlent notamment d'une grainothèque, laquelle pourrait bénéficier d'une aide future du Lions Club Bruxelles Longchamp. Par ailleurs, le 13 mai, les Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre chantaient à l'Eglise ND de la Consolation (Bourdon), au profit des oeuvres du Lions Club Bruxelles Longchamp.  
Info: www.lionslongchamp.org



Distribution de brochures sur l'Agenda 21 lors d'événements communaux



Photo : Sébastien Duhamel

Article Wolvendael janvier 2016 sur le réchauffement climatique

### Tous, nous pouvons agir contre le réchauffement climatique!

La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu essentiel. Notre Commune essaie d'y contribuer par des actions comme le placement sur ses bâtiments de panneaux photovoltaïques solaires, par une meilleure isolation de ses bâtiments, une conscientisation aux économies d'énergie dans les écoles communales par la campagne "l'Ecole, l'Energie et Moi"... Les travaux de la Conférence internationale de Paris sur le climat (la COP 21) se sont achevés sur un accord encourageant qui doit maintenant se traduire par des mesures concrètes. Les Etats, les Régions, les pouvoirs locaux, les entreprises sont des acteurs clés de la lutte contre le dérèglement climatique. Le succès

Article Wolvendael octobre 2015 – Motion relative à un engagement des communes en vue de la COP 21



GOUVERNANCE	Intégrer le développement durable dans l'organisation d'événements et d'activités.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
ACTION 5	<p><b>Remarque :</b> Action modifiée (initialement : Organiser un évènement phare récurrent relatif au développement durable), vu le nombre d'événements déjà présents sur Uccle, il a été décidé d'y intégrer le Développement Durable dans les événements existants plutôt que de créer un événement à part entière et de soutenir les événements durables citoyens.</p>			
	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques événements communaux intégrant des aspects durables (non exhaustifs) :</li> <li>• <b>Participation annuelle du Service de l'Environnement à la Journée sans Voiture :</b> valorisation des projets durables en cours (affiches, « book »), de différentes thématiques en lien avec le développement durable et de l'Agenda 21, du commerce équitable, invitation d'acteurs locaux (ASBL, commerçants, artisans), ateliers pédagogiques pour les enfants (construction de nichoirs et mangeoires pour oiseaux, hôtel à insectes, peintures naturelles, confection de tisanes, huiles, sels aromatiques naturels, ...).</li> <li>• <b>Evènements organisés par le Service de la Jeunesse :</b> location de gobelets réutilisables (En 2017 : Société Ecocup, 1.500 pour la « Chasse aux œufs », 3.000 pour « Jeunesse en Fête »), utilisation de papier FSC pour la communication. Le tri des déchets demeure problématique pour les événements en termes d'organisation et de gestion. L'achat d'œufs en chocolat Fairtrade n'a pu se concrétiser pour des raisons de coûts supplémentaires conséquents. Ateliers bricolage lors de la Chasse aux œufs.</li> <li>• <b>Evènements du Service Manifestations Publiques :</b> en règle générale, utilisation de vaisselle "normale" (fragile mais plus durable que la vaisselle jetable), tri des déchets pour les événements se déroulant au Doyenné - Maison des Arts, invitation d'acteurs locaux et présentant une démarche durable au marché annuel de Saint-Job et volonté d'accentuer cet aspect dans le futur (participation du Quartier Durable de Saint-Job en 2016 et 2017, de la Ruche Qui Dit Oui en 2016, de l'ACQU, ASBL Antiride, Cercle d'histoire et d'archéologie d'Uccle, Croix Rouge, SOS Kauwberg, Société Royale d'Apiculture de Bruxelles, de la Ferme d'Uccle).</li> <li>- Quelques événements et activités « citoyens » durables</li> <li>• <b>1ère édition de la Fête des possibles par le collectif Uccle en transition</b> le 23 septembre 2017: conférence sur la transition, stands et panneaux d'explications sur les autres projets de l'Usine, projection du film Transition 2.0, atelier de fabrication de pain au levain, foire aux initiatives (un village associatif pour découvrir les activités des porteurs de projets sur des thèmes tels que l'agriculture urbaine, la solidarité alimentaire, les pédagogies alternatives, la monnaie locale, l'art à finalité sociale...), Gratifieria (ou marché gratuit), découverte du compost de quartier et des Incroyables Comestibles, Repair Café).</li> <li>• Activités régulières de la Roseraie (du Repair Café mensuel, potager, compost, GASAP, etc.) ; activité de rencontres citoyennes du Quartier Saint-Job (Jardin collectif, compost de quartier, Incroyables comestibles, projection de film, etc.) ; portes ouvertes annuelles du rucher du quartier durable Rêvons Messidor ; portes ouvertes du site de compostage du parc de Wolvendael et participation à des événements (Semaines sans pesticides, Semaine Européenne de la Réduction des déchets) ; Activités de balades découvertes organisées par des comités de quartier (Les amis du Bois de Verrewinekel) ou des asbl (SOS Kauwberg) ; etc.</li> </ul>			



Journées sans voiture (2014, 2015, 2016, 2017) : artisan, ateliers nature, commerce équitable, ...



Porte ouvertes Rucher Messidor



Portes ouvertes compost du Parc de Wolvendael




Projection du Film « Autrement » (réal. : Anne Closset) au jardin collectif du Quartier durable de Saint Job (08.2017)

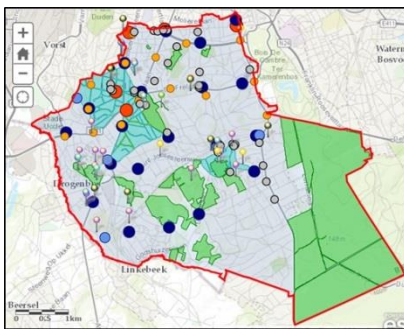


1ère édition de la Fête des Possibles par le Collectif Uccle en Transition



Repair café du 25 avril 2017 à la Roseraie

 <b>6</b> <b>ACTION</b>	<b>Cartographier les ressources durables de la Commune.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Bonne
<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Première version créée en 2014 : 450 ressources répertoriées, plus de 2.400 vues en 4 ans)</li> <li>- Mise à jour, enrichissement et modernisation en 2017 : plus de 1.000 ressources répertoriées dans 72 types de ressources et 15 grandes thématiques. Mise à jour régulière. Communication via le Site Internet communal, le Wolvendael en novembre 2017 (et Facebook. Accessible via un QR Code. Valorisée sur les réseaux sociaux par des (groupes de) citoyens, associations (ex : article dans la lettre aux habitants de l'ACQU de décembre 2017). Plus de 1000 consultations en 3 mois.</li> <li>• <b>Catégories :</b> Mobilité ; Propreté ; Gestion des déchets et recyclage ; Réparer ; Donner, échanger, emprunter, louer ; Services ; Défibrillateurs ; Commerces/économie locale ; Gestion durable ; Culture ; Nature ; Agriculture urbaine ; Alimentation ; Sports/Jeux ; Vie locale / Activités.</li> <li>• <b>Types de ressources (extrait):</b> voitures partagées; Collecto; Villo !; Parking et Box vélos ; vélocistes ; Canisites ; Bulles à verre ; Points Proxy Chimik ; Collecte et recyclage d'huile de friture ; Collecte de bouchons de liège et en plastique ; Collecte de petit matériel électronique, d'ampoules, de piles; Site de compostage ; Réparation de vêtement ; Cordonnerie ; Repair Café ; Réparation électro ; Bulles à vêtement ; Boîtes à livre ; Grainothèque ; Bibliothèque ; Matériel et produits communaux ; Aides aux personnes ; Objets trouvés ; Maitres composteurs ; Maitres maraichers ; Défibrillateurs ; Magasins de seconde main ; Commerces divers non-alimentaires ; Brocantes/marché annuel ; Entreprise éco-dynamique ; Bâtiment exemplaire ; Entreprise/ société à finalité sociale ; Bonnes pratiques dans les écoles ; Centres culturels ; Théâtres ; Espaces verts et parcs ; Réseau Nature ; Ruisseaux uclois ; Patrimoine hydraulique et sources ; Potagers ; Incroyables comestibles ; Commerces alimentaires ; Horeca ; Marchés ; paniers BIO ; Groupes d'achat – GASAP ; Rest-O-pack-; Piscine ; Aires de jeux ; Terrains de sports communaux ; Quartiers verts ; Quartiers durables ; Associations Environnementales ; Activités, animations, ateliers</li> </ul>				



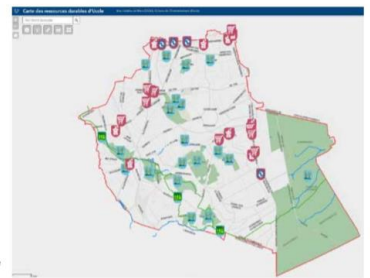
Version 2013




Version 2017

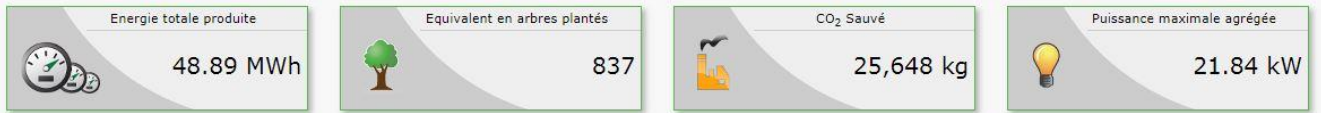
Retrouvez plus de 900 ressources durables présentes à Uccle!

Notre commune regroupe de ressources participant au développement durable mais beaucoup d'entre elles restent méconnues. La "carte des ressources durables", créée en 2013, a été conçue pour y remédier mais également pour valoriser ces ressources et favoriser ainsi l'adoption de comportements éco-responsables. Depuis lors, de nombreuses initiatives communales ou citoyennes ont vu le jour. Une mise à jour conséquente a été effectuée afin d'actualiser et de moderniser cet outil cartographique. Plus de 900 ressources y sont maintenant répertoriées! Cette carte est consultable sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be), rubrique Environnement, mais également disponible sur tablettes et smartphones via un lien internet ou un QR code. Cet outil est le vôtre et vous aussi pouvez participer à cette initiative. Vous avez découvert une nouvelle ressource ne figurant pas sur la carte? Vous avez identifié une erreur? N'hésitez pas à le signaler au Service de l'Environnement d'Uccle (dd@uccle.brussels ou 02/948.66.25). Vous pouvez également, dès à présent, partager cet outil sur les réseaux sociaux pour le faire connaître. Bonnes découvertes!



Article Wolvendael novembre 2017

 <b>7</b> <b>ACTION</b>	<b>Assurer le management durable du site communal "Danse/Beeckman".</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Bonne
<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des consommations énergétiques, de la production des panneaux solaires (installation d'un moniteur pour la communication vers les visiteurs) et optimisation des régulations de chauffage (engagement d'un agent communal supplémentaire au Service des Bâtiments communaux Maintenance);</li> <li>- Suivi de la gestion de différents types de déchets.</li> <li>- Le bâtiment Rue Beeckman est un bâtiment "exemplaire" (Bâtiment basse-énergie, isolation renforcée, ventilation contrôlée par un système double flux, récupération d'au moins 85% de la chaleur de l'air, vicié, diminution de 50% de la consommation, d'énergie due à l'éclairage, matériaux écologiques,...) mais des problèmes dans la conception ont été constatés (travaux en cours).</li> <li>- Exemple du suivi des panneaux solaires du bâtiment 25 rue Auguste Danse : Energie totale produite : 48,89 MWh, Equivalent d'arbres plantés : 837, quantité de CO2 économisée : 25 648kg, puissance maximale générée 21,84 kg</li> <li>- Bilan effectué pour les 7 installations de panneaux photovoltaïques depuis 2014 (512m<sup>2</sup> de panneaux pour une puissance totale de 80 kWc, 240.000€ d'investissement). En 2020 les installations seront complètement rentabilisées et auront généré 300.000€ de gains financiers en 2027.</li> </ul>				

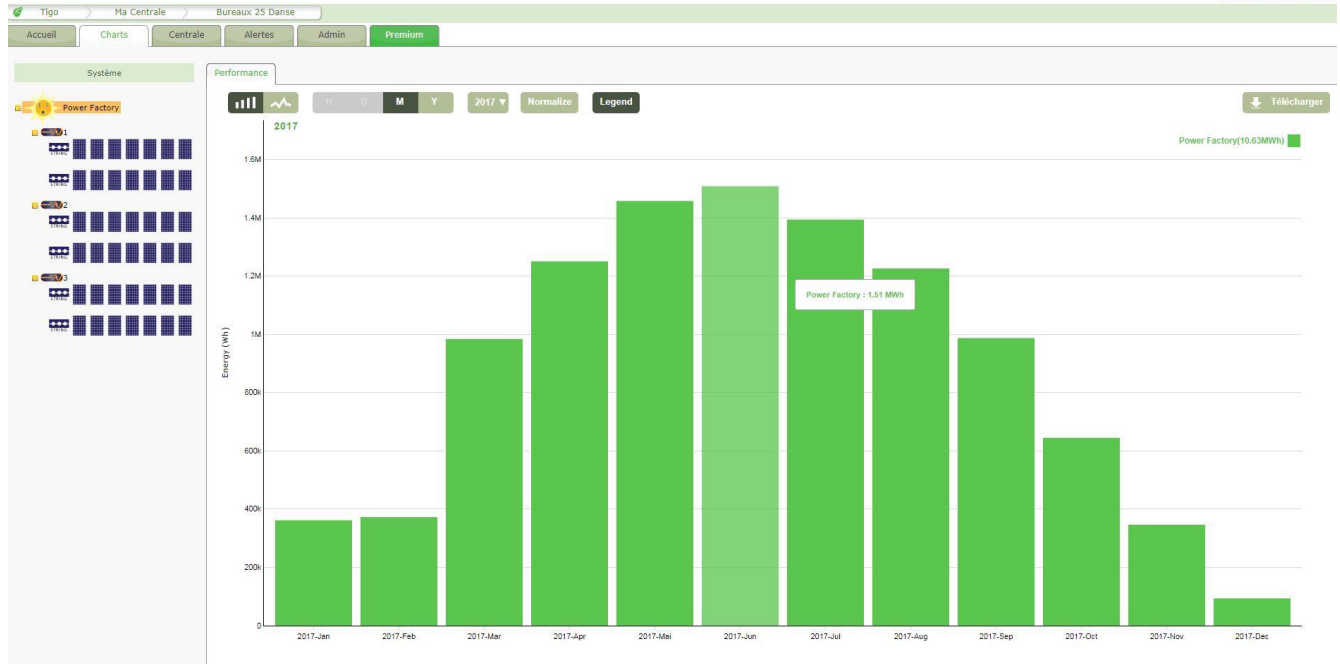


Tigo®

Bureaux 25 Danse

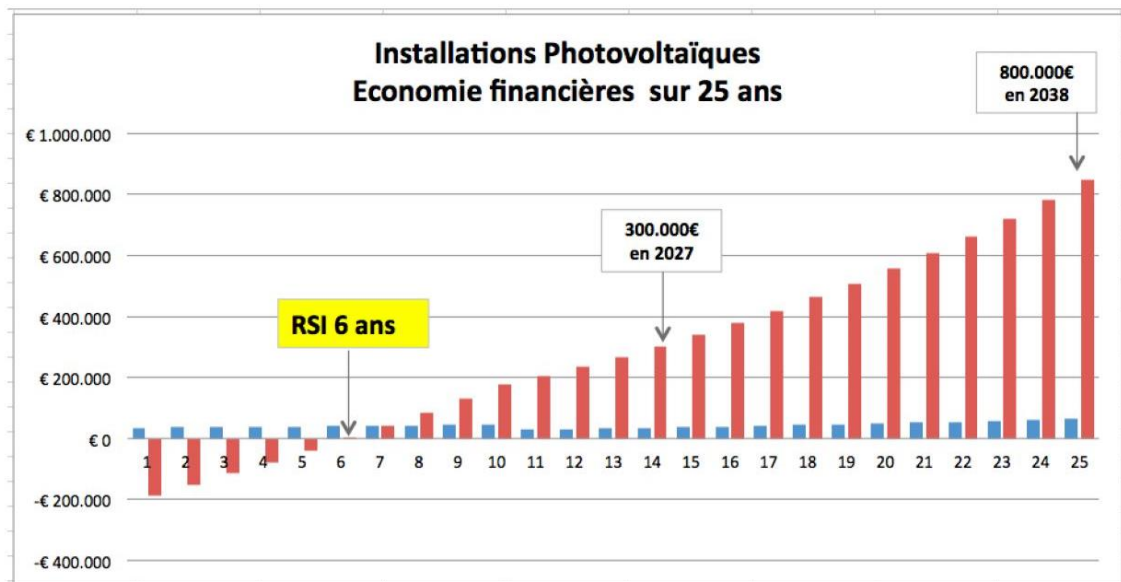
Français

Disponible  
Brevets: Qualitel, SmartHomeKit  
ID Projet: 32103 ID de systeme: 1





Support de suivi de production pour les panneaux photovoltaıques : Profil mensuel pour l'annėe 2017 installation au 25, rue Auguste Danse

## PRODUCTION ATTENDUE ET ÉCONOMIES FINANCIÈRES

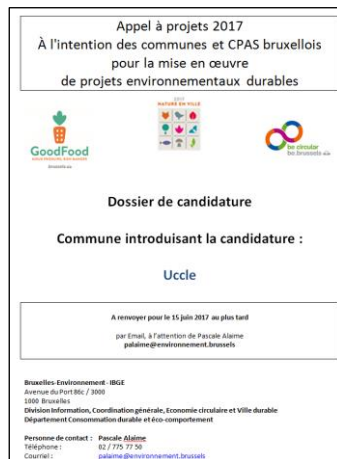


Bilan effectuė pour les 7 installations de panneaux photovoltaıques depuis 2014 (512m<sup>2</sup> de panneaux pour une puissance totale de 80 kWc, 240.000€ d'investissement). En 2020 les installations seront complėtement rentabilisėes et auront gėnėrė 300.000€ de gains financiers en 2027.

	<b>Étudier le concept de financement éthique et solidaire dans la gestion communale.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 Amorcée	
<b>ACTION</b>  <b>8</b>	<b>Réalisations :</b> - Action discutée au Conseil communal du 15.10.2015 : Le contexte actuel ne se prête guère à son application : peu d'argent à placer, gestion budgétaire par le service du receveur déjà complexe. La réalisation de projets communaux concrets est préférée à l'aspect plus "symbolique" de cette action.			

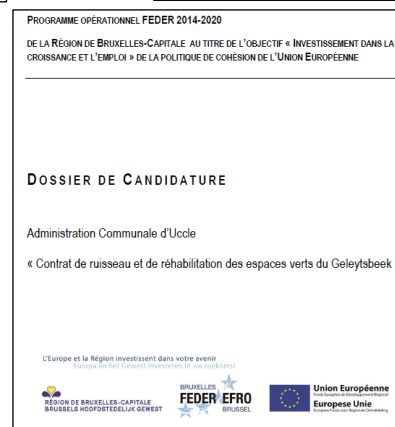
	<b>Accroître la recherche de subsides pour des projets communaux durables.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Amorcée	2014-2017 En cours	
<b>ACTION</b>  <b>9</b>	<b>Réalisations :</b> - De nombreux services s'abonnent au flux RRS de la banque de la base de données « subsides » de Brulocalis pour saisir des opportunités de subsides dans différentes thématiques.  <b>- Subsides « Environnement » :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réponse à l'appel à projet FEDER en 2014 par le service de l'Environnement en accord avec La Coordination Eau communale pour le projet "Contrat de ruisseau et de réhabilitation des espaces verts du Geleysbeek" avec 13 partenaires pour un montant de 9.968.189 € (projet non sélectionné).</li> <li>Uccle a été lauréate de l'appel à projet du Fonds de Solidarité Internationale 2015 de la Région de Bruxelles-Capitale géré par Hydrobru et Bruxelles Environnement pour le projet "Kintamb'eau" (pose de conduites et construction de 4 bornes-fontaines dans un quartier défavorisé de Kintambo) mené en partenariat avec la Commune de Kintambo, la société de distribution d'eau congolaise REGIDESO et une société locale de communication (montant de 88.041,5 € dont 70.032,59 de subsides).</li> <li>Réponse à l'appel à projet du Fonds Elisabeth et Amélie (Fondation Roi Baudoin) pour le placement de 6 bornes-fontaines supplémentaires dans le cadre du projet Kintamb'eau pour un montant 33.746,00€ dont 30.372 € de subsides (projet non sélectionné).</li> <li>Etude de faisabilité réalisée par le Service de l'Environnement pour l'introduction d'un projet européen Life pour le Kauwberg via la désignation de Natagora ASBL pour mener cette étude (en attente de la clarification de l'imbricatio juridique Région/propriétaires).</li> <li>Réponse annuelle depuis 2009 appels à projet de Bruxelles Environnement destinés aux Communes (avec à chaque fois 10% de participation communale) : Pour la période 2014-2017 : Etude sur le devenir de l'étang communal de pêche (2014 - 25.000 €), Plantations au complexe sportif du Zwartebek pour une gestion différenciée (2015 - 25.000€); Potager rue de Stalle (2016 - 15.000€); Réaménagement de l'étang communal de pêche, de la digue, du bief, et la végétalisation des berges (2017 : 100.000 € + 70.200 € via la thématique Eau et 25.000 € via la thématique Nature).</li> </ul> <b>- Subsides « Urbanisme / Travaux / Aménagement du territoire » :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Subside de 264.000€ pour la rénovation de la gare de Calevoet dans le cadre de la politique de la Ville (zone ZRU, Zone de Revitalisation Urbaine, sur la période 2017-2020) avec création de 3 logements (la majorité du coût sera supporté par la régie foncière communale)</li> <li>Subsides de Beliris : passerelle du Lycée français (accord pour 800.000 € - marché public à lancer) ; environ 300.000 € pour un passage PMR à la gare de Calevoet (ascenseurs);</li> <li>Réponse à l'appel à projet Be Exemplary pour le futur centre administratif d'Uccle (projet U) : obtention d'un subside de 400.000 € (7 lauréat sur 27 candidature en tout).</li> </ul> <b>- Subsides « Bâtiments communaux / Energie »</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sibelga : mise en place gratuite de panneaux photovoltaïques pour le Centre Opérationnel Stalle et le nouveau Centre Administratif (projet U);</li> <li>Nombreux subsides via le service des Bâtiments communaux : les terrains de sport du Parc de la Sauvagère, les 2 terrains de foot du centre sportif André Deridder, les 2 petits terrains de sport du Merlo chaussée de Neerstalle et du Melkriek, etc.</li> </ul> <b>- Subsides Logement :</b> Subside régional 2016 et 2017 pour l'observatoire du Logement (25.00 €). <b>- Subsides Sites classés/ Espaces verts :</b> Demandes de subsides du Service Vert auprès de la DMS pour des aménagements paysagers et en lien avec l'histoire du site, parallèlement à la demande de PU, lors de projets de réaménagements de sites classés (ex : portails d'entrée du Parc de Wolvendael, restauration du chemin du Crabbegat, entré côté Churchill du Parc Montjoie). <b>- Subsides « Mobilité » :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Subside régional pour le placement de 50 arceaux en 2017 et de Box Vélo</li> <li>Le Plan vélo et l'élaboration du PDE permettront d'avoir accès à d'autres subsides régionaux sur la mobilité</li> <li>Subside régional en 2017 permettant à la Commune de rembourser à 100% des abonnements Stib pour les agents communaux</li> <li>Subsides régionaux du Service Prévention via Brulocalis : subsides pour les pedibus, Pool cyclistes, rangs vélos (valables pour 3 ans). Total sur 2013-2014 à 2017-2018 : 71.038 € (y compris formation, projets dans les écoles, achats de vélos)</li> </ul> <b>- Note concernant les charges d'Urbanisme :</b> La Commune propose également des affectations pour différents types de projets pour des charges d'Urbanisme, notamment via la Coordination Eau : Mail Saint-Job (via le projet sur l'ancien "Champs de maïs"), chemisage de l'Ukkelbeek (via Saint-Elisabeth), Vallon du Gaesbeek (via le projet du lotissement Pâturin Eaglestone), les carrefours			

Gazelle/Engeland, le pertuis Andrimont. Une carte des charges d'urbanisme été réalisé en interne sur le SIG communal permettant d'identifier toutes les opportunités d'affectations de charges lorsqu'un projet urbanistique se présente.



**Un contrat du ruisseau et de réhabilitation des espaces verts du Geleitsbeek**

Le collège des Bourgmestre et Echevins a introduit un dossier de candidature pour l'appel à projets du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) 2014. Celui-ci, porte sur un « Contrat de ruisseau et de réhabilitation des espaces verts du Geleitsbeek ». Il bénéficie de l'appui de 13 partenaires institutionnels et associatifs enthousiastes. Ce contrat vise la remise à ciel ouvert et une déconnexion de l'égout des eaux claires de ce ruisseau. Il vise une gestion pérenne de cet élément essentiel du maillage bleu. Il ne résout pas tous les





Article wolvendael février 2017

Article sur le projet soumis à l'appel à projet FEDER Wolvendael octobre 2014

GOUVERNANCE	Introduire le DD dans la formation continue du personnel.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Faible
ACTION 10	<b>Réalisations :</b>			
	- Vaste projet dont l'idée est de créer des modules de formation thématiques adaptés aux métiers et missions des agents communaux. Un travail exhaustif a été réalisé afin élaborer les premiers modules, bien que ceux-ci doivent faire l'objet d'une mise à jour régulière. Certains modules, particulièrement techniques, devront être donnés ou complétés par des organismes extérieurs. Un large contenu a déjà été élaboré mais n'a pu encore être donné faute de temps.			
	- Le projet a été présenté au Comité de direction en mars 2016 afin d'avoir le soutien des directeurs, de la GRH et de la Secrétaire Communale.			
	- Une mini-formation a été donnée, avec participation sur base volontaire, à des agents de l'Urbanisme lors de l'élaboration du RCU Eau. Une formation complète, destinée à tous les agents et services concernés par la Thématique Eau est en cours de finalisation.			

## Enjeu B - Créer des outils d'aide à la décision durable de la commune

 GOUVERNANCE	<b>Mettre en place les indicateurs nécessaires à l'évaluation.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Moyenne
<b>ACTION 11</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <p>La mise en place d'indicateurs quantitatifs et leur suivi régulier par les services concernés par les nombreuses actions de l'A21 (et du Bilan carbone) demande un investissement particulièrement important. Ce suivi est difficile à systématiser à l'ensemble des actions ou pour certaines actions en particulier, faute de temps et/ou de moyens humains. Il nécessite la mise en place de procédures et d'outils qui sont mis en place selon les besoins des services et non uniquement dans l'optique d'évaluer les actions de l'Agenda 21L. Bien qu'ils soient parfois complémentaires, ce n'est pas toujours le cas et la multiplication d'outils de suivi est très chronophage. Ce constat a été partagé par la plupart des communes bruxelloises engagées dans un Agenda 21 lors d'une réunion à Brulocalis en novembre 2017 : peu de commune effectuent encore des évaluations sur base d'indicateurs et privilégient dès lors la valorisation de projets concrets. L'évaluation de l'A21L d'Uccle de 2014 a été réalisée de manière à fournir un document pédagogique illustrant majoritairement des réalisations concrètes plus parlantes pour le grand public. La présente évaluation se veut plus aboutie, technique, avec également des illustrations concrètes. Elle se base sur différents documents stratégiques de la Commune, des outils de suivi, des rencontres avec de nombreux agents communaux, ... mais également sur un jugement qualitatif.</p>			

 GOUVERNANCE	<b>Réaliser des bilans réguliers de l'A21.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION 12</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un premier bilan en 2013 et organisation d'une rencontre avec les citoyens à la Maison Communal pour une présentation du bilan, des échanges et une consultation de ceux-ci. Très peu de participants.</li> <li>- Réalisation en 2014 d'un bilan sous forme document pédagogique reprenant de manière illustrée les réalisations de 2009 à 2013 (Présentation en Commission de concertation et discussion lors du Conseil communal de 27.11.2014).</li> <li>- Réalisation du présent bilan en 2017</li> <li>- Ces bilans sont disponibles sur le site Internet communal, Rubrique Agenda 21, Etat d'avancement. Il n'est que peu pertinent de réaliser des bilans plus réguliers que tous les 3 ans, compte tenu de la nécessité d'une prise de recul par rapport aux actions menées, l'idée de valoriser les réalisations communales mais également des citoyens et acteurs locaux sans aucune volonté de vouloir se le réapproprier. En outre, ces bilans demandent un investissement en termes de temps particulièrement importants (103 actions de l'A21, 50 du bilan Carbone et 40 du Plan Nature, soit 198 actions). Voir également action n°11</li> </ul>			

Vous êtes ici : [Accueil](#) / [L'Administration](#) / [Agenda 21](#) / [État d'avancement](#)

## L'état d'avancement

1. [Etat d'avancement 2014](#)
2. [Etat d'avancement 2013](#)
3. [Etat d'avancement 2012](#)
4. [Etat d'avancement 2009-2011](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) / [L'Administration](#) / [Agenda 21](#) / [État d'avancement](#) / [Etat d'avancement 2014](#)

### Etat d'avancement 2014

Le changement dans la coordination de l'Agenda 21 en juin 2013 n'a pas empêché la poursuite et la mise en route d'actions.

Le Bilan annuel 2014 montre qu'actuellement, sur un total de 103 actions, 62 sont accomplies ou en cours. En effet, la réalisation de la majorité des actions sont prévues sur 5 à 10 ans (parfois plus) et nécessiteront un donc un certain temps avant d'être considérées comme accomplies.



Bilan Agenda 21 du 15 mai 2013 : peu de participants



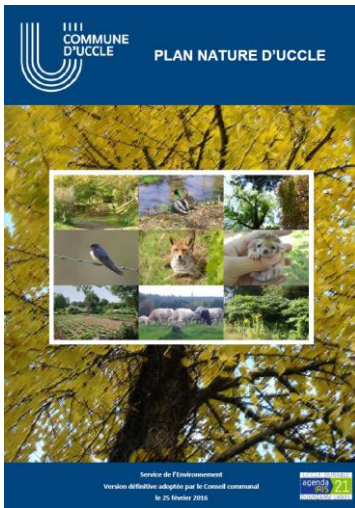
ACTION 13	GOUVERNANCE	Concevoir des outils urbanistiques indicatifs.	Etat d'avancement		Dynamique
			2009-2014	2014-2017	
			En cours	En cours	Bonne
<p><b>Remarque</b></p> <p>- L'objectif de cette action est d'avantage de proposer une centralisation de l'ensemble des outils existants que de développer ceux-ci (voir notamment les actions 14, 38, 67, 68, 70). Tous les règlements communaux sont centralisés sur une page du site Internet communal, accessible via la page d'accueil (Bandeau gris &gt; l'Administration &gt; les Règlements communaux).</p>					
<p><b>Réalisations :</b></p> <p>- Les règlements urbanistiques et les plans (PRAS, RRU, RCU Eau (nouveau : entrée en vigueur le 28 novembre 2016), PPAS, Règlement sur les affectations commerciales, Règlement relatif aux enseignes commerciales et à la valorisation des noyaux commerciaux, Schéma de développement Calevoet-Moensberg (nouveau : adoptée par le Conseil communal du 26-02-2015)) sont également rassemblés sur la page du service de l'Urbanisme.</p> <p>- Pour une meilleure visibilité, certains règlements transversaux, comme le RCU eau, sont consultables depuis les pages de plusieurs services communaux (Urbanisme, Environnement, Voirie)</p> <p>- L'élaboration de ces outils demande un temps et des moyens humains considérables. L'idée de les centraliser au sein d'un RCU « global » est présente mais nécessite des moyens humains supplémentaires.</p> <p>- Nombreuses informations disponibles sur le site communal d'Uccle concernant les autres règlements et plans règlementaires, centralisés sur la page du service de l'Urbanisme : au niveau régional : PRAS, RRU, PRDD ; au niveau communal : PPAS, Permis de Lotir, RCU (Parkings et zones de recul, Enseignes commerciales et revalorisation des noyaux commerciaux, Règlement communal d'urbanisme relatif à la gestion des eaux, Règlement sur les affectations commerciales)</p>					

### Où trouver l'information en matière d'urbanisme?

Intéressé(e) par les avis rendus par la Commission de Concertation? Par les ordres du jour de la Commission? Par les dates et l'objet des enquêtes publiques en matière d'urbanisme? Toutes ces informations sont disponibles sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be). Tout comme vous pouvez consulter sur le même site à la rubrique Urbanisme, les cartes et les prescriptions de tous les Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS) qui existent à Uccle. Ces Plans régissent l'aménagement et ce qui peut être construit ou non dans les quartiers où ils existent.

Article Wolvendael mai 2016 sur les informations urbanistiques

ACTION 14	GOUVERNANCE	Élaborer des recommandations visant à urbaniser et construire durablement.	Etat d'avancement		Dynamique
			2009-2014	2014-2017	
			En cours	En cours	Bonne
<p><b>Réalisations :</b></p> <p>- Elaboration d'un RCU relatif à la gestion des eaux ambitieux et innovant en région bruxelloise. Il comprend une partie eau claire (gestion des eaux pluviales) et une partie eaux usées (ancien règlement en matière de raccordement à l'égout). Ce règlement est accompagné de 2 guides pratiques, conçus de manière pédagogique pour illustrer et expliquer le RCU Eau.</p> <p>- Elaboration du Schéma de développement Calevoet-Moensberg qui a pour objectif une cohérence de vision pour les divers îlots en voie de développement ou de restructuration dans ces deux quartiers, ainsi qu'une qualité de vie accrue pour les riverains actuels et les futurs habitants des quartiers de Calevoet et du Moensberg. Il a une valeur indicative et orientera les décisions que le Collège des Bourgmestre et Echevins sera amené à prendre lors des différentes demandes de permis d'urbanisme à venir.</p> <p>- Elaboration d'un Plan Nature adopté par le Conseil communal le 25 février 2016 qui contient tout une série de recommandations et d'actions à mettre en place dont de nombreuses sont liées à renforcer la vision d'une urbanisation plus durable (dont notamment le projet d'un RCU Nature).</p> <p>- Elaboration du PPAS n°64 Groeselenberg approuvé le 01.10.2015 par Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du PPAS n°66 Château d'Or-Bourdon-Bigarreaux approuvé le 05.02.2015 par Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.</p> <p>- Nombreuses brochures disponibles sur les présentoirs du service de l'urbanisme liées aux constructions durables. Le Guichet de l'Énergie conseille et dirige les demandeurs en fonctions de leurs besoins.</p>					



# RÈGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME RELATIF À LA GESTION DES EAUX

Date de la délibération du Conseil communal : 25 février 2016  
 Approbation par le Gouvernement par expiration de délai : 29 octobre 2016  
 Publication au Moniteur belge: 14 novembre 2016  
 Entrée en vigueur : le 28 novembre 2016



## Un règlement communal d'urbanisme relatif à la gestion de l'eau

toute la durée de l'enquête. Il pourra être consulté au Service de l'Urbanisme du lundi au vendredi de 9 à 12h et le mardi de 17 à 20h. Il pourra aussi être consulté sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be)

Tout est une ressource naturelle précieuse et un bien commun qu'il est important de préserver. Mais l'eau peut aussi causer des dégâts conséquents comme ce fut par exemple le cas à Uccle ces dernières années lors des fortes pluies qui ont entraîné d'importantes inondations dans les fonds de vallées. La Commune mène de nombreuses actions pour limiter ces désagréments mais il est également important que tous les citoyens ucclois puissent se montrer solidaires. Une gestion réfléchie de l'eau est donc indispensable et la création d'un Règlement Communal d'Urbanisme relatif à la gestion des eaux, et notamment des eaux pluviales va en ce sens. Ce règlement promet



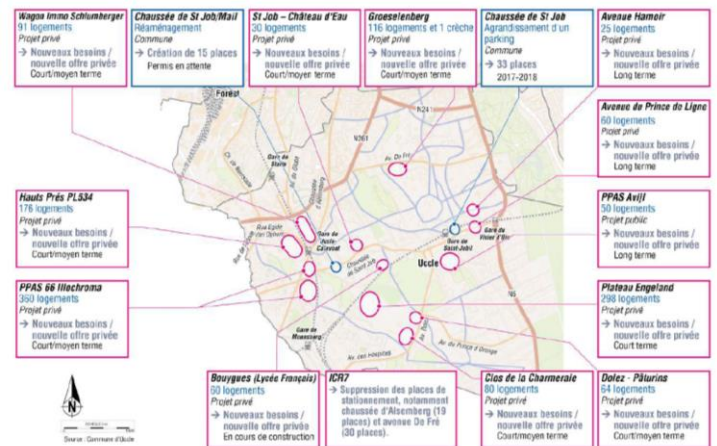
Chacun peut, à travers des aménagements simples et peu coûteux, comme par exemple la création de noues, contribuer à une gestion efficace des eaux pluviales.

Marc COOLS  
Premier Échevin



**Marc Cools**  
Échevin/Schepen  
Tel.: 02/348.68.87  
Urbanisme, Environnement, Logement, Nouvelles Urbanités, Projets de Communes, Régie Foncière, Gestion du Patrimoine, Travaux de Travaux Agraires, Immobilier, Sociétés Uccloises, Le bien-être animal.  
Stadsbouw, Milieu, Huisvesting, Stadsrenewing, Gemeente-afdelingruim, Groenruimte, Perceemissieschied, Toezicht op de voor Ukkels Social Woningbouw, Ouderenzorg.

Article Wolvendael septembre 2015 sur le RCU Eau



Carte des projets de logements publics et privés suivis par le Service de l'Urbanisme – Extrait du PACS juin 2016

GOUVERNANCE	Étendre le système actuel des primes communales durables.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	Bonne
ACTION 15	<b>Réalisations :</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Primes environnementales : Nombre de primes octroyées entre 2015 et novembre 2017 : Toitures végétales : 6; Infiltration des eaux pluviales : 1; Chauffe-Eau solaire : 6; Citerne de réutilisation : 7 ; Paroi végétale : 0. Montant total entre 2015 et 2017 : 8.564,87 €.</li> <li>- Nouvelle prime en octobre 2017 pour la stérilisation des chats : 50 € pour un chat mâle et à 75 € pour un chat femelle; max. 3 primes par an et par ménage domicilié à Uccle (plus d'info sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, Rubrique Biodiversité). 11 primes en moins d'un mois.</li> <li>- La Commune communique de manière régulière sur les primes environnementales via différents canaux (Wolvendael, site Internet, promotion via affiche et flyers lors du dimanche sans voiture, ...) et de nouveaux outils de promotion de la prime à l'infiltration ont été réalisés (flyers disponibles sur les présentoirs de différents services (Urbanisme, Environnement, Voirie S. Vert), présentation de la prime lors de réunions d'information du Service Voirie sur l'égouttage en vue de recyclé les puits perdus en puits d'infiltration).</li> <li>- En décembre 2014, Le Conseil communal avait marqué son accord pour le lancement d'une prime à l'achat des vélos à assistance électrique (VAE) neuf ou d'un kit d'adaptation mais vue son succès, le budget pour cette prime a vite été épuisé. Elle sera vraisemblablement renouvelée en 2018 (sous réserve de l'accord du Collège) (voir action P 2.2 du Bilan Carbone)</li> </ul>			



**Les primes environnementales communales**  
 Notre Commune propose cinq primes à l'encouragement pour des investissements respectueux de notre environnement. Il s'agit de la prime à l'installation d'un chauffe-eau solaire, de la prime à l'installation ou la rénovation d'une citerne d'eau de pluie, de la prime pour des toitures végétales, de la prime pour une paroi verticale à couverture végétale et de la prime pour l'infiltration des eaux de pluie. Ces primes peuvent être cumulées avec d'autres primes existantes notamment au niveau régional. Pour plus d'information, consultez le site [www.uccle.be](http://www.uccle.be) (rubrique Primes environnementales) ou téléphonez au 02/348.68.92.

Article Wolvendael décembre 2015 : 5 primes environnementales



Article Wolvendael Septembre 2014 : 5 primes environnementales



Article Wolvendael février 2015 : prime vélo électrique



Affiche de promotion des 5 primes environnementales



Triptyque de promotion de la prime à l'infiltration

**Du nouveau pour les chats domestiques**  
 Vous avez un chat? Il doit être identifié et enregistré. C'est désormais une obligation en Région de Bruxelles-Capitale: depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, votre chat doit être identifié et

Article Wolvendael décembre 2017 : prime à la stérilisation des chats

**Cinq primes qui peuvent vous intéresser**  
 Cumulables avec les primes régionales à la rénovation et à l'énergie, la Commune d'Uccle vous offre cinq primes:  
 - La prime "Infiltration des eaux de pluie";  
 - La prime "Toitures végétalisées";  
 - La prime "Parois végétalisées";  
 - La prime "Citerne de récupération des eaux de pluie";  
 - La prime "Chauffe-eau solaire".  
 Ces primes encouragent une gestion durable de l'eau. Pour tout savoir sur celles-ci, vous pouvez consulter le site internet de la Commune d'Uccle: <http://www.uccle.be/administration/environnement/energie/les-primes-communales>

Article Wolvendael octobre 2017 sur les 5 primes environnementales

GOUVERNANCE	Généraliser les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les cahiers des charges.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
ACTION 16	<b>Réalisations :</b>			
	- Marchés communaux retravaillés :			
	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>En 2015 :</b> Nettoyage des bâtiments et des vitres (produits écologiques et formation) et nettoyage des vitres (produits et procédés de nettoyage écologiques); Copieurs et papier pour les écoles (performance énergétique, papier recyclé, impression recto-verso, recyclabilité du matériel, réparation aisée); Mobilier écoles, crèches et gardiennats (Bois FSC/PEFC, limité du taux de formaldéhyde, peintures sans plomb, plastique recyclé, mobilier démontable); Mobilier Urbain (bollards et bacs en plastique recyclé).</li> <li><b>En 2016 :</b> Alimentation crèches, pré-gardiennats, ICPP, plaines de jeux (fruits, légumes, boucherie, épicerie : moyens de production durables (agriculture bio ou raisonnée), valorisation de l'impact social (commerce équitable), demande de label); Marchés boissons (critères liés à l'agriculture raisonnée, tous les jus sont Bio); Appareils électriques (efficacité énergétique); achat de bois (FSC/PEFC).</li> <li><b>En 2017:</b> Produits d'entretiens (label européen minimum pour produits vaisselle, lave-vaisselle, nettoyage de surfaces, détergents textiles, ... et valorisation des produits avec un label plus contraignant ; exigences sur les dosages); repas des écoles (% de produits Bio revus à la hausse et étendus à d'autres catégories, fruits exotiques issus du commerce équitable, tri des déchets, grands conditionnement).</li> <li><b>De manière générale :</b> les sociétés doivent montrer la mise en place d'une politique de gestion environnementale</li> <li>Critères sociaux et environnementaux (composition, conditionnement, ...) dans les marchés pour les vêtements de travail achetés et loués mais faible retour des fournisseurs.</li> </ul>			
	- Le travail conséquent sur le marché alimentation et les rencontre avec les directions des crèches et des cuisinières par le Service de l'Environnement a notamment permis aux crèches d'adhérer à la stratégie régional « Good Food » et d'obtenir des label de reconnaissance des effort consentis au niveau de l'alimentation durable (bio, locale et de saison) tout en limitant le gaspillage.			
- Un attention particulière doit être développée aux clauses indiquant la nécessité pour les soumissionnaires de procéder à des formations pour les « utilisateurs » des marchés et surtout de procéder à des contrôles (par exemple pour le marché produit d'entretien).				
- <b>Autres aspects et critères durables :</b> Fourniture de petit matériel et machines pour les plantations et nettoyage : ponctuellement, achat de tondeuses avec système mulching, de désherbeuses thermiques ; Mobilier de bureau : Clauses techniques : bois fsc... limitation formaldéhydes, peintures sans plomb ; Livraison de fleurs et plantes vertes pour manifestations communales 2018 – 2019 : Essai de lots bio ou fair trade mais pas d'offres reçues ; Fourniture de papier hygiénique, de papier essuie-main et de savon pour les mains et les dits appareils : papier écologique avec ecolabel européen ; Achats de pièces et entretien de véhicules : Consultation de garages situés à proximité ; Fourniture de peinture : naturelles ; Achat de 3 aspirateurs de déchets urbains : machines électriques				



# Mener une réflexion sur la manière de contrôler les infractions.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

## Réalisations :

- De nombreux services communaux ont un rôle à jouer dans le contrôle de différents types d'infractions et ce sur base de nombreux textes réglementaires ou législatifs. La grande diversité des infractions pouvant être constatées au niveau communal et l'hétérogénéité des thématiques ne permettent pas de donner un sens à une réflexion globale sur cette problématique. Cependant, de nombreux services collaborent soit ponctuellement, soit régulièrement selon leurs missions et les sujets traités. Toutefois, le contrôle implique la nécessité d'avoir des moyens humains ad hoc à disposition régulièrement, ce qui n'est pas toujours le cas.

- Parmi les collaborations interservices liées à l'environnement ou à l'urbanisme, citons (non exhaustif) :

- Services de l'Urbanisme, Juridique et de l'Environnement pour les infractions urbanistiques liées à la gestion de l'eau et du respect du RCU Eau ou du RRU;
- Service Environnement, Centrale des marchés et le service concerné par le marché en question pour l'insertion et le contrôle des clauses dans les cahiers des charges;
- Services Voirie, Juridique et Environnement pour la problématique du rejets d'eaux usées ;
- Service Environnement et Service Vert pour les abatages et le respect des périodes de nidification ;
- Services Logement, Rénovation Urbaine, Observatoire du Logement, Hygiène, Taxes pour la lutte contre les logements vides;
- Services Prévention (Gardiens de la Paix) et Propreté/Environnement/Mobilité/Education/action Sociale, etc., par exemple pour signaler des constats d'infractions aux services concernés qui peuvent prendre les mesures coercitives prévues

- Le Fonctionnaire sanctionnateur est également amené à collaborer avec différents services selon la thématique traitée dans le cadre par exemple d'infractions au Règlement Général de Police (ou lors de sa révision). En outre, les Gardiens de la Paix qui parcourent le territoire communal.

**ACTION**  
**17**

- Les dysfonctionnements ou "flous législatifs", notamment environnementaux, sont également signalés vers le niveau de pouvoir supérieur (ex : Courrier du Collège à la Ministre de l'Environnement en 2015 concernant la problématique du rejet d'eaux usées dans l'environnement en général et les délais de mise en conformité).

- Une réflexion a également été menée sur la manière de contrôler les infractions dans le cadre de l'élaboration du RCU eau pour la gestion des eaux pluviales, par exemple, le fait que l'imposition d'un diamètre d'ajutage et plus facile à contrôler qu'un débit de fuite ou que l'aménagement d'un dispositif de gestion à ciel ouvert et plus facile à vérifier qu'un bassin d'orage enterré (l'efficacité de son fonctionnement peut également être plus facilement contrôlée).

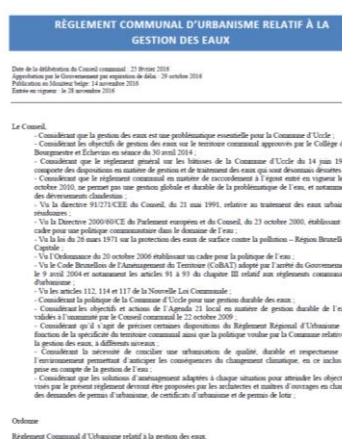
- Nombre de PV dressés : de manière générale, tous les services tentent dans la mesure du possible et selon la bonne volonté du contrevenant de l'aider à trouver une solution et/ou d'aller vers une régularisation avant d'avoir recours à la verbalisation.

- par le Service de l'Urbanisme : 20 en 2014, 38 en 2015, 36 en 2016, 22 au 06.12.2017; nombre d'infractions constatées avec mise en demeure mais non verbalisées : entre 100 et 150 / an.
- par le Service de l'Environnement : 9 en 2014, 11 en 2015, 25 en 2016, 8 au 06.12.2017; nombres d'infractions environnementales constatées (toutes thématiques confondues) : 178 en 2014, 160 en 2015, 251 en 2016, 168 au 06.12.2017.
- par le Service Voirie : 234 constats d'infractions en 2016 aux règles de stationnement du RGP.
- par le Service Vert : à noter que les permis d'abatage sont valables pour 2 ans, d'où un décalage d'autant d'année sur les contrôle de terrain. Les citoyens ayant reçu l'autorisation d'abatage doivent maintenant prévenir le Service Vert du moment où il se fait et au moment où se fait la replantation, permettant un meilleur suivi et contrôle. Les interdictions d'abatage pendant la période de nidification (du 1er avril au 15 août) sont précisées dans les PU et les dérogations signalées à Bruxelles Environnement. Environ 5 PV dressés par an.

- Flyer d'information disponible sur les présentoirs communaux concernant la lutte contre les infractions urbanistiques




Flyer d'information disponible sur les présentoirs communaux concernant la lutte contre les infractions urbanistiques



Ordonne  
Règlement Communal d'Urbanisme relatif à la gestion des eaux.

**Infractions urbanistiques: sanctions lourdes!**  
**Les infractions urbanistiques peuvent aujourd'hui faire l'objet d'amendes administratives allant de 250 euros à... 100.000 euros!** Elles peuvent aussi continuer à faire l'objet de poursuites pénales. Les amendes sont infligées par le fonctionnaire sanctionnateur qui est un fonctionnaire régional qui agit sur la base des constats d'infractions dressés par les agents communaux du Service de l'Urbanisme. Grâce à cette nouvelle législation, les infractions constatées sont aujourd'hui systématiquement sanctionnées. Une raison de plus de faire attention avant d'entamer certains travaux et de se renseigner auprès du Service de l'Urbanisme si ceux-ci sont soumis ou non à permis.

Article Wolvendael juin 2015 sur les infractions urbanistiques

	<b>Sensibiliser l'ensemble des fonctionnaires communaux aux démarches du DD.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Moyenne

**Réalisations :**

- Intégration de la "Minute à Dédé" dans le journal interne "U-com" de la Commune d'Uccle, créé en janvier 2015. 4 numéros ont été publiés, intégrant les articles traitant de l'Agenda 21 (janvier 2015), du stockage de l'électricité et des économies d'énergie (juin 2015), des produits d'entretien écologiques (décembre 2016) et des sacs plastiques (juillet 2017). Le journal contient également des informations pratiques sur les avantages offerts au personnel contribuant à diminuer leur empreinte écologique (intervention dans les frais de déplacements, prime vélo, Cambio, ...) et valorise certaines réalisations durables (crèches labellisées Good Food, Projet Open Free-Go). Les numéros sont disponibles également sur l'Intranet communal.
- Des panneaux traitant de thématiques environnementales ou liées au développement durable et issus d'ASBL (Natagora, Good Planet, ACQU) sont également régulièrement exposés au bâtiment situé 25 rue Auguste Danse et/ou à la Maison des Arts du Doyenné (Oiseaux et écologie, plantes sauvages, Développement durable, Eau (Good Planet ASBL), U-tube de Vivaqua, Mobilité).
- Le personnel a également la possibilité de demander des sacs réutilisables aux couleurs de la Commune.
- Enfin, des formations du personnel sont prévues dans le cadre de certains marchés publics (nettoyage, ...), mais doivent faire l'objet d'un suivi plus systématique (Voir également action n°10). Un vaste travail de conscientisation est également mené par le Service de l'Environnement auprès de la Centrale des Marchés pour l'introduction progressive de clauses durables dans les cahiers des charges (voir action n° 16).
- Des actions de sensibilisation sont également menées vers le personnel communal (balade à vélo pour une sensibilisation à l'usage du vélo en milieu urbain et la (re)découverte de certaines zones de la Commune).

**ACTION 18**

**La minute à Dédé**

**Le ménage au naturel**

Il faut bien l'avouer, faire le ménage n'est pas vraiment une partie de plaisir. Heureusement, les magasins regorgent de produits les plus séduisants les uns que les autres, aux senteurs plus diverses qu'un jardin botanique, adaptés à chaque pièce de la maison, à chaque type de tâches, à chaque surface, ... et qui sont censés nous faciliter la vie ! Au final, on se retrouve bien souvent avec des dizaines de produits différents qui s'accumulent dans nos placards (et dans le sac poubelle), ... et dont certains sont destinés au même usage.

Ces produits ont non seulement un impact plus que certain sur la santé de notre portefeuille mais en plus beaucoup d'entre eux sont nocifs à la fois pour l'utilisateur, son entourage et pour l'environnement. En effet, leur impact environnemental est considérable lors de leur fabrication et de leur fin de vie (déchets d'emballage, pollution de l'air et de l'eau, ...). À l'usage, ils sont souvent trop dosés et utilisés trop fréquemment ce qui peut affecter la santé, particulièrement chez les enfants et personnes sensibles : les acides des détartrants, l'ammoniac et la soude caustique des déboucheurs présentent des risques de brûlures et d'irritation, les parfums artificiels et conservateurs causent des allergies, certains solvants sont nocifs pour la fertilité, ... et tout ce tant par contact que par inhalation. Ça fait réfléchir non ? Surtout lorsque l'on sait que l'air dans les maisons peut ainsi être 2 à 100 fois plus pollué que l'air extérieur à cause de ces produits !



Saviez-vous par exemple que la Javel ne nettoie pas et ne détartré pas ? C'est un désinfectant puissant et blanchissant toxique qui donne une illusion de propreté. Sauf que désinfecter systématiquement la maison affaiblit les défenses immunitaires des habitants. De plus, elle dégage aussi des gaz irritants en présence d'urine, d'acide ou d'anticalcaire. Bref, un produit dont il faut se méfier...

Pas de panique, il y a moyen de faire plus simple tout en réalisant des économies et en protégeant l'environnement et son environnement ! Premier conseil : aérer 2 fois 15 minutes par jour pour chasser les microbes et les acariens (votre maison n'en sera pas complètement refroidie pour autant). Ensuite, un entretien régulier permet d'éviter de recourir à des produits agressifs et toxiques. Les produits labellisés que l'on trouve partout ont l'avantage de se biodégrader rapidement, ne contiennent pas de substances dangereuses, sont tout aussi efficaces et ne sont pas plus chers ! Une bonne lavette en microfibre et vous êtes équipé !



Avec quelques ingrédients simples, utilisés seuls ou combinés, vous pourrez tout nettoyer de la cave au grenier sans risque pour la santé ou l'environnement : savon de Marseille (dégraissant, détachant, ...), vinaigre d'alcool (anticalcaire, antiseptique, ...), bicarbonate de soude (désodorisant, nettoyant, assainissant, adoucisseur, ...), cristaux de soude (déboucheur, dégraissant, ...), huiles essentielles (antibactérien, antiseptique, ...). Dédé vous propose en bonus une recette d'un nettoyant multi-usages pour l'entretien général des sols, murs, vitres, ... à utiliser sans modération !

**Recette nettoyant multi-usages**

- Verser dans un vaporisateur spray 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude.
- Remplir le vaporisateur de 5 litres d'eau chaude et mélanger.
- Ajouter 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc.
- Ajouter 1 à 3 cuillères à soupe d'un mélange d'huiles essentielles (ex : citron, pin, tea tree).
- Compléter avec de l'eau. Bien secouer.



Balade à vélo du 26/09/2017


Article Minute à Dédé sur les produits d'entretien écologique dans le U-Com n° de décembre 2016




Exposition en 2017 du tunnelier (U-Tube) de Vivaqua (bassin d'orage de l'Ukkelbeek) à la Maison des Arts du Doyenné et au 25 rue Auguste Danse



2 Expositions en 2015 sur la végétation spontanée et les insectes (Natagora) au 25 rue Auguste Danse

	<b>Mettre en place des "Comités de suivi 21" Commune/citoyens.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Amorcée	2014-2017 Amorcée	
<b>ACTION 19</b>	<b>Réalisations :</b> Volonté de susciter l'émergence de projets citoyens concrets et "dans l'air du temps" (action n°22) plutôt qu'un suivi théorique des avancées de l'A21L. En effet, le nombre de participants à la dernière réunion présentant un bilan de l'Agenda 21 en 2013 et invitant les participants à "prioriser" les actions leurs semblant importantes a été très décevant. Ce constat a été partagé par la plupart des communes bruxelloises engagées dans un Agenda 21 lors d'une réunion à Brulocalis en novembre 2017. Il n'est cependant pas exclu que les Comité 21 soient à nouveau invités dans une phase ultérieure de remise à jour des actions de l'Agenda 21.			

	<b>Susciter le regroupement des desideratas des 19 communes dans les matières durables pour les soumettre à la Région et/ou au pouvoir fédéral.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION 20</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A la demande de la Commune d'Uccle, un groupe de travail composé de d'agents du département Eau de Bruxelles Environnement, de 2 agents de la Commune d'Uccle (Urbanisme et Environnement et de 2 agents de la Commune de Forest) a été mis en place pour réfléchir et rédiger un article cohérent, simplifiée (demande des 19 communes bruxelloises), mais ambitieux sur la gestion des eaux dans la cadre de la révision du RRU.</li> <li>- A la demande de la Commune d'Uccle, une nouvelle thématique Eau avec possibilité de subsides conséquents figure dans l'appel à projet annuel de Bruxelles Environnement à destination des Communes.</li> <li>- Nombreuses remises d'avis vers des échelles de pouvoir supérieures par les services communaux : Projet de Plan de Gestion de l'Eau de la Région de Bruxelles-Capitale 2016-2021 (2016), Plan Air Climat Energie régional en 2015, Révision du RRU sur l'article traitant de la gestion des eaux pluviales (2015 et 2017 avec Bruxelles Développement Urbain, Bruxelles Environnement et les Communes d'Uccle et de Forest), PRDD, etc.</li> <li>- Propositions et demandes ponctuelles soumises à Bruxelles Environnement par les Coordinateurs Agenda 21 des communes bruxelloises lors de réunions trimestrielles (ex : interdiction de sacs plastiques et moyens à disposition des communes).</li> <li>- Demande d'améliorer le cadre légal pour la problématique des rejets d'eaux usées dans l'environnement : courrier à la Ministre de l'Environnement en mai 2015.</li> <li>- Une réflexion a été lancée en novembre 2017 entre les communes pilotes (engagées dans un Agenda 21 Local entre 2007-2009), dont Uccle, et Brulocalis pour encourager les communes à mettre à jour leur Agenda 21 ou à élaborer un Agenda 21 2.0 "au gout du jour".</li> <li>- Un important « lobbying » et de nombreuses négociations sont menés auprès des organismes publics développant des projets sur le territoire d'Uccle (de nombreux exemples sont mentionnés dans les différentes actions) : Stib, infrabel, sibelga, Vivaqua, etc.</li> <li>- Uccle a également demandée à être consulté pour tous les projets de révision de textes législatifs prévus liés à la gestion des eaux et des ruisseaux (ordonnance relative à la gestion et à la protection des cours, ordonnance relative aux permis d'environnement).</li> </ul>			



Les Communes et CPAS engagées dans un Agenda 21

### Enquête publique sur le projet de règlement pour la gestion de l'eau

L'enquête publique sur le projet de règlement communal d'urbanisme sur la gestion de l'eau se déroulera du 28/09/2015 au 27/10/2015 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête, ce projet de règlement pourra être consulté au Service de l'Urbanisme (25 rue Auguste Danse) du lundi au vendredi de 9 à 12h et le mardi de 17 à 20h. Vous pouvez aussi en prendre connaissance sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be)

Article Wolvendael octobre 2015 sur la remise d'avis de la Commune pour le Plan de Gestion des Eaux

### Un avis sur le PRDD

Le Gouvernement bruxellois a élaboré un projet de Plan Régional de Développement Durable. L'objectif de ce plan est de préparer le futur de Bruxelles aux horizons 2025 et 2040 et de promouvoir un développement durable de Bruxelles qui allie aussi bien les dimensions sociales, économiques qu'environnementales. Le Conseil communal en sa séance du 23 février 2017 a adopté un avis qui aborde toutes les thématiques du PRDD pouvant intéresser les ucclois. Cet avis (voir [www.uccle.be](http://www.uccle.be) - rubrique urbanisme) insiste notamment pour que la densification de notre Commune soit maîtrisée et regrette le manque d'ambition du plan en ce qui concerne le renforcement des transports en commun. L'avis de la

Commune demande la création d'une halte SNCB au Lycée Français, que la place de l'entreprise soit mieux préservée à Bruxelles, qu'une attention particulière soit réservée à la revitalisation de nos centres commerciaux, que l'inventaire du patrimoine bâti remarquable soit enfin finalisé et plaide pour un maillage bleu et pour la séparation des eaux propres et des eaux usées chaque fois que c'est possible. Le Conseil communal s'est réjoui que l'idée de créer des tours "iconiques" à Uccle, présente dans l'avant-projet de PRDD et à laquelle la Commune s'était opposée, ait été abandonnée.

Article Wolvendael avril 2017 sur la remise d'avis sur le PRDD

## Enjeu D - Intégrer la démocratie participative dans la vie communale

GOUVERNANCE	Mener un travail proactif d'accroissement de la participation citoyenne.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
ACTION 21	<p><b>Réalisations :</b></p> <p><b>Quelques exemples (non exhaustifs):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres de participation citoyenne entre novembre et décembre 2017 organisées par le Collège;</li> <li>- Développement de l'application Fix My street;</li> <li>- Création d'une page Facebook communale en mars 2016 avec possibilité de laisser des commentaires et de réagir aux posts;</li> <li>- Possibilité aux citoyens, associations, commerçants, entreprises, ..., de demander l'insertion d'article dans le Wolvendael</li> <li>- Relais d'appels à projets, notamment vers les groupes de citoyens, quartiers durables, associations, écoles, etc.;</li> <li>- Création d'un Conseil consultatif des Jeunes et Conseil Consultatif Communal de la Personne Porteuse de Handicap;</li> <li>- subsides aux associations, mouvements de jeunes, etc.</li> <li>- Soutien de projets durables issus de citoyens/collectifs (Uccle en transition, Incroyables comestibles, Repair Café, Open free-go, Grainothèque, nettoyage d'espaces verts, ...)</li> <li>- Appels annuels à la participation auprès d'ASBL, commerçants, ..., proposant des activités ou produits en lien avec le développement durable pour la Journée sans voiture;</li> <li>- Organisation de séances d'information sur les grands projets d'aménagement (ex : au Bourdon en 2017 pour le mail Saint-Job);</li> <li>- Valorisation des projets durables sur la carte des ressources durables en vu d'inciter au développement de projets similaires;</li> <li>- Susciter les échanges sur les projets communaux en lien avec la gestion de l'eau lors des balades organisées pendant la Journée de l'eau; ...</li> <li>- Appel à la participation pour la gestion citoyenne de carré d'arbres ou bacs de plantations</li> <li>- Appel à la participation des citoyens ou associations pour « ouvrir leur portes et faire découvrir leurs bonnes pratiques » lors d'événements tels que la Semaine sans pesticides (quasi annuellement) ou Cultivons la ville – porte ouverte des potagers en 2016.</li> <li>- Promotion du co-jardinage (article Wolvendael) et envoi de courriers aux locataires de parcelles/bacs potager communaux et aux personnes inscrites sur la liste d'attente du Service des Propriétés communales.</li> <li>- Organisation en janvier 2018 d'un projet solidaire « les produits suspendus » pour offrir aux personnes dans le besoin des produits dans les commerces participants en proposant aux citoyens d'encaisser deux fois l'addition et de laisser un ou plusieurs produits sur place pour d'autres.</li> <li>- etc.</li> </ul> <p>Cette action est également liée à des opportunités ou contraintes « du moment ». Le coordinateur Agenda 21 est le point de contact pour les (groupes de) citoyens souhaitant développer des projets en lien avec l'Environnement ou le développement durable, qu'il informe, conseille ou redirige le cas échéant. De nombreux autres exemples sont donnés dans les autres actions de l'Agenda 21 et du Bilan Carbone.</p>			



Rencontres de participation citoyennes en novembre 2017



Création d'une page Facebook de la Commune d'Uccle

par le co-jardinage. Celui-ci part du constat que les demandes pour cultiver un potager en milieu urbain sont de plus en plus importantes... mais qu'il n'y a pas toujours d'espace disponible. Cependant, beaucoup de bruxellois ont, à l'arrière de leur maison, des jardins non-utilisés que ce soit par manque de temps, manque d'intérêt, ou manque de mobilité. L'idée est que ceux-ci pourraient être prêtés à des candidats jardiniers habitant à proximité et n'ayant pas leur propre jardin. Ceux-ci pourront alors l'exploiter et vous faire profiter des fruits de leur travail. Concrètement, il suffit par exemple de vous rendre sur [www.pretersonjardin.be](http://www.pretersonjardin.be) et de passer une annonce, soit comme propriétaire, soit comme jardinier. De nombreux ucclois y sont déjà inscrits! Pour vous lancer, un kit de co-jardinage pour démarrer un projet dans votre quartier est également disponible sur [www.cojardinage.be](http://www.cojardinage.be). Celui-ci aborde les différentes questions à se poser pour se lancer dans le co-jardinage.

### Laissez-vous tenter par le co-jardinage

Dans le cadre de son Agenda 21, la commune d'Uccle soutient les initiatives en faveur du développement durable et vous propose de découvrir et de vous laisser tenter



Conseil communal de la jeunesse d'octobre 2017

Article de promotion du co-jardinage dans le Wolvendael d'avril 2015



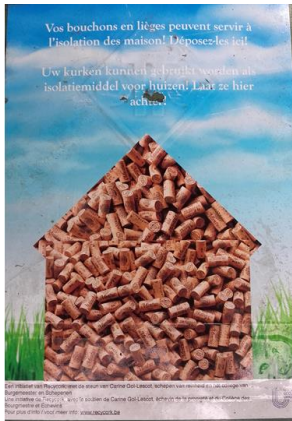
#### Fix My Uccle

Fix My Uccle a vu son premier incident le 6 mai. Depuis lors, plus de 250 incidents nous ont été signalés à travers la plate-forme Fix My Street. Parmi eux, près de 200 ont été (ou sont encore) gérés par la commune. Deux tiers ont déjà été clôturés. Du tiers restant, certains incidents sont en attente de chantiers prévus dans un avenir proche

Article wolvendael septembre 2014 : appel à la participation

GOUVERNANCE	Apporter une aide aux actions citoyennes durables.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
ACTION 22	<b>Réalisations :</b>			
	<b>Quelques exemples (non exhaustifs):</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les demandes, échanges et rencontres ont été particulièrement nombreuses ces 3 dernières années, témoignant de l'engouement des citoyens pour les problématiques liées au développement durable : Quartier durable de Saint-Job (promotion d'activités, projet incroyables comestibles et autorisations, Compost ...); Uccle en transition (Fête des possibles, relai d'activités, autorisations); Rotary Club (promotion de la collecte annuelle de matériel informatique et petit électro); Epicerie collaborative l'Epi; Grainothèque du Hompot « Semances ».</li> <li>- Fourniture par email, téléphones ou rencontres d'informations diverses sur les potagers, ruches, poules, mares, ...;</li> <li>- Initiatives diverses telles que : Collecte de bouchons en liège et en plastique au Parc de Wolvendael; Open Free-Go; Incroyables comestibles à l'école du Centre; Ruche qui dit oui (écoles Plein Air et des Eglantiers); transmission d'information à Coordination senne pour des balades au fil de l'eau ou à l'ACQU sur les potagers, etc.</li> <li>- Subside d'encouragement annuel aux associations (2017 : DAK pour l'épicerie solidaire, Quartier saint-Job pour les incroyables comestibles, L'Epi - Apéros et divers, Planète Vie pour le bien-être animal; 2016 : Redesign ton école pour projet d'éco-design à l'école active, Compost de Quartier Groeselenberg; 2015 : Coordination Senne pour les activités sur l'eau, Asbl Horses live pour lutter contre la maltraitance des chevaux et poneys).</li> </ul>			

- Possibilité de location de matériel communal. Fourniture gratuite de broyat par le service Vert sur demande..
- Nombreuses activités menées par les ASBL ucloises en lien avec l'environnement ou le développement durable, par exemple les activités de découverte de la nature ou de nettoyage (et lutte contre la renouée) de l'ASBL SOS Kauwberg



**La Ruche qui dit Oui aux Églantiers**  
 La Ruche qui dit Oui offre la possibilité d'acheter en ligne ([www.laruchequiditoui.be](http://www.laruchequiditoui.be)) de bons aliments produits en Belgique et issus d'une agriculture fermière de qualité. La vente se fait directement du producteur au consommateur. Jusqu'il y a peu il y avait une seule adresse où l'on pouvait prendre livraison de ces produits à Uccle. C'était le mardi de 18h30 à 22h à l'école Plein Air (65 Dieweg).  
 Devant le succès rencontré, la Ruche qui dit Oui a demandé à l'Échevin de l'Éducation Joëlle Maison et à l'Échevin de l'Environnement Marc Cools de pouvoir bénéficier d'un second point de distribution dans notre Commune. C'est fait, avec l'appui du Collège, depuis le 29 septembre dernier. Vous pouvez



Soutien pour le développement de deux « Ruches qui dit oui ! » (article Wolvendael de novembre 2016)

Soutien au Quartier durable Oxy-durable pour la collecte de bouchons de liège et en plastique



Mise à disposition gratuite du Sous-sol du Centre Krikenput pour un groupe de citoyen en vue de créer un projet de Grainothèque

Devenus inutiles ou inutilisables, recyclez-les et vous serez utiles à d'autres !



Le Rotary Bruxelles Altitude collecte vos anciens PC et petits électroménagers au profit du CF2D, une entreprise sociale de recyclage.

QUAND ? Le 21 octobre entre 10 et 17 heures  
 OU ? à Uccle, rue Groeselenberg, 99  
 à Forest, rue Saint Denis, 14



En savoir plus: [pi.kerckhof@gmail.com](mailto:pi.kerckhof@gmail.com)  
 Avec le soutien des communes d'Uccle et de Forest

**Collecte de matériel informatique et de petits électroménagers**

Une collecte de matériel informatique et de petits appareils électroménagers (imprimante, ordinateur, téléphone portable, petit matériel électrique...) est organisée par le club Rotary Bruxelles Altitude le samedi 21 octobre, de 10 à 17h, rue Groeselenberg 99. Un garage à l'intérieur du site sera à disposition pour déposer le matériel et un fléchage sera prévu. Plutôt que de jeter ce type de matériel, n'hésitez pas à le donner ce jour-là. Plus d'infos sur [www.uccle.be/actualites](http://www.uccle.be/actualites).

Promotion de l'activité de collecte de petit électro du Rotary Club sur le site Internet et dans le Wolvendael (octobre 2015, 2016 et 2017)



Soutien de l'initiative « Open-Free-Go »



Soutien de l'initiative du Quartier durable de Saint-Job

SOS Kauwberg-Uccle Natura vous invite à participer à une

**Action « renouées »**

Deuxième action d'arrachage de la renouée du Japon coordonnée par Amir (0496/12.40.29)

Dimanche 2 juillet 2017 à 9 h 45.

Rendez-vous face au cimetière d'Uccle Verrewinkel, av. de la Chênaie, 125 ensuite nous nous dirigerons vers différentes stations envahies.

Action de lutte contre la Renouée de SOS kauwberg



## Free Go, c'est bien parti!

Ce dimanche 23 avril lancement officiel du frigo solidaire installé depuis janvier dernier, avec l'accord de la Commune et l'aide de Natali Martin de l'échevinat des affaires sociales, dans le jardin de la Bibliothèque d'Uccle Centre.

Article Wolvendael mai 2018 sur l'Open Free-Go

### La Ruche qui dit Oui aux Eglantiers

La Ruche qui dit Oui offre la possibilité d'acheter en ligne ([www.laruchequiditoui.be](http://www.laruchequiditoui.be)) de bons aliments produits en Belgique et issus d'une agriculture fermière de qualité. La vente se fait directement du producteur au consommateur. Jusqu'il y a peu il y avait une seule adresse où l'on pouvait prendre livraison de ces produits à Uccle. C'était le mardi de 18h30 à 22h à l'école Plein Air (65 Dieweg).  
Devant le succès rencontré, la Ruche qui dit Oui a demandé à l'Échevin de l'Éducation Joëlle Maison et à l'Échevin de l'Environnement Marc Cools de pouvoir bénéficier d'un second point de distribution dans notre Commune. C'est fait, avec l'appui du Collège, depuis le 29 septembre dernier. Vous pouvez



Article Wolvendael novembre 2016 sur la Ruche qui Dit Oui

GOUVERNANCE	Réunir les entreprises autour du thème du "management durable".	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Non-planifiée	
ACTION 23	<b>Remarque :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises sont des acteurs difficiles à mobiliser. Leurs initiatives en faveur du développement durable sont souvent liées à des obligations légales (par ex. : plans de déplacement d'entreprises) ou à leur volonté d'acquiescer un système de management environnement (ISO, EMAS).</li> <li>- Les 6 entreprises ayant développées des actions en faveur de l'environnement et obtenu le label "Entreprise éco-dynamique" décerné par Bruxelles Environnement sont valorisées sur la carte des ressources durables.</li> <li>- Faut de moyens humains et de temps, le Service Economie et Commerces n'a pas les moyens de se focaliser sur les entreprises (le Service Economie Uccloise a d'ailleurs changé de nom pour devenir le Service Economie et Commerce), s'occupant donc des activités liées aux commerces (dont 7 associations de commerçants), à l'Horeca et aux 3 marchés (animations, sécurité, propreté, ...). Il fournit des informations et oriente les entreprises vers les guichets d'entreprises. La Commune soutient également le projet « Mini-Entreprises » de l'ASBL Les Jeunes Entreprises qui s'adresse aux jeunes issus du 3e degré de l'enseignement secondaire, a pour but de les responsabiliser en les initiant au fonctionnement de l'entreprise de manière pratique et concrète.</li> </ul>		

GOUVERNANCE	Organiser une table ronde des écoles autour du DD.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	En cours	Moyenne
ACTION 24	<b>Remarque :</b>	Vu le nombre d'écoles engagées dans des projets ou une démarche en faveur du développement durable, et compte tenu de la difficulté de réunir un nombre représentatif d'acteurs de l'éducation, il serait pertinent de modifier cette action afin de plutôt encourager les écoles à développer des projets autour du développement durable, les soutenir et les conseiller dans leurs démarches et valoriser les projets exemplaires		
	<b>Réalisations :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La carte des ressources durables recense et valorise 28 écoles ayant développé un projet ou adopté une démarche de développement durable.</li> <li>- En 2016, la Commune a octroyé un subsidie d'encourager à une ASBL ayant développé un projet d'éco-design autour de la réutilisation de matériaux à l'école active.</li> <li>- Les appels à projet de Bruxelles Environnement sont régulièrement relayés au service de l'Education par le Service de l'Environnement.</li> <li>- Le réseau "Bubble" (réseau des écoles bruxelloises en action pour l'environnement) développé par la Région propose des échanges, formations, rencontres, visites de projets d'école, grands événements, etc. (Il fait alors office de Table Ronde à un niveau régional). Les offres, services, outils pédagogiques développés par la Région sont déjà fort importants et les projets exemplaires sont valorisés sous forme de fiche accessible sur le site de Bruxelles Environnement.</li> <li>- La Commune a également soutenu les crèches engagées dans une démarche Good Food (voir action 53).</li> <li>- De nombreuses écoles développent une politique de promotion du vélo (voir action P 2.5 du Bilan Carbone).</li> </ul>		



# LOGEMENT DURABLE POUR TOUS

Enjeu E - Faire d'Uccle une commune exemplaire en matière d'éco-construction

LOGEMENT	Rénover progressivement les bâtiments communaux.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
ACTION 25	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis 2014, la Conseillère en gestion énergétique (ou Responsable Energie) est intégrée au service des Bâtiments communaux afin de mener des actions précises en vue de diminuer les consommations énergétiques des bâtiments. Lors de chaque étude de projet, une consultance est menée en amont afin d'optimiser les choix en terme d'enveloppe, de ventilation, de chauffage, d'éclairage, de gestion de l'eau, ... et d'internaliser la démarche d'efficacité énergétique dans le processus de conception. La modélisation 3 D via logiciel BIM (Building Information Modeling), les simulations thermodynamiques, la modélisation complémentaire par les bureaux d'études, ..., permettent d'améliorer les projets, de faire les bons choix au niveau des techniques spéciales et de limiter les incohérences dans les différents postes. Les thèmes suivants sont abordés : PEB, choix des techniques spéciales, enveloppe énergétique, choix des matériaux, relais auprès des bureaux d'étude en accompagnement énergétique et techniques spéciales, audits.</li> <li>- Pour 2015-2017, les projets "phares" étaient : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle extension passive de l'école de Calevoet,</li> <li>• Construction neuve basse énergie du Centre Opérationnel de Stalle,</li> <li>• Rénovation de l'école de Verrewinkel,</li> <li>• Centre administratif (Projet U),</li> <li>• Isolation des toitures de l'Ecole du centre (toutes les toitures seront isolées sur une période de 5 ans).</li> </ul> </li> </ul> <p>Tous les projets visent un standard min. basse énergie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement des certificats de performance énergétique de différents bâtiments appartenant à la Commune.</li> <li>- Pour les bâtiments dévolus au logement, le parc communal est globalement en bon état (les entités à rénover restent marginales). Exemples parmi les logements rénovés et projets en 2017 : Montagne de saint-job numéros 129 et 116 (rénovation et mise en conformité – Régie Foncière) ; (Avenue du Fort-Jaco n°22 (rénovation) et Moulin du Nekkersgat (roue à aubes)</li> </ul>			

## Reconstruction partielle de l'école des Eglantiers

La rentrée des classes à l'école des Eglantiers s'est passée pour la plus grande partie des élèves dans le nouveau bâtiment.

Il faisait très beau en ce premier jour d'école et les enfants ont été accueillis dans l'atrium baigné de lumière, dont l'escalier circulaire est la pièce maîtresse.

Les six classes primaire et les six classes maternelles avec leurs sanitaires adaptés étaient fin prêts pour accueillir les petits.

La conception de bâtiment et le suivi du chantier ont été réalisés par le service



Reconstruction de l'École des Eglantiers Article Wolvendael octobre 2014



## Nouveaux locaux du service de la Propreté Publique

Le Service de la Propreté Publique a intégré ses nouveaux locaux du 160 rue de Stalle. Ce projet réalisé par le service Architecture de la commune, s'inscrit dans une dynamique de mise en place d'une série de projets reflétant les nouvelles dispositions en matière de développement durable et de gestion de l'énergie. Il permettra de rationaliser le fonctionnement du service de la propreté communale en centralisant toutes les activités liées à cet échevinat sur un seul et même site. L'ensemble du projet comprend un bâtiment avant dans lequel sont regroupées les activités telles

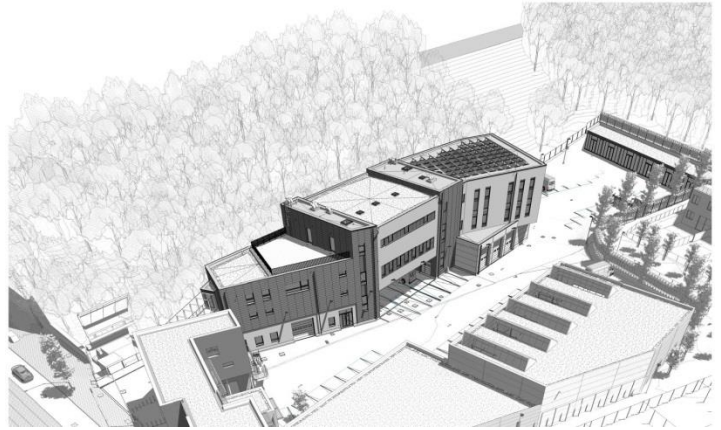
que l'accueil déchetterie, les bureaux, les vestiaires et la conciergerie. Le bâtiment arrière reprend les activités techniques (dépot, atelier, réfectoire, local nettoyage de camion...). La superficie totale des niveaux construits s'élève à 2350 m². Le chemin piétonnier, les 7 potagers et la zone de compostage ont été implantés entre le projet résidentiel (mitoyen au 160) et le projet de la propreté. À l'intérieur du site, un parking a été créé afin de recevoir l'entièreté du parc automobile du service concerné. Un effort particulier a été fait en terme de construction durable et de confort, tant au

niveau du choix des matériaux que de leur mise en œuvre. La gestion de l'eau de pluie par sa réutilisation dans les bâtiments via un réseau intégré permettant d'alimenter les sanitaires et le centre de nettoyage pour camions; les équipements d'éclairage à basse consommation, le niveau d'isolation maximal, les besoins en chauffage minimal, l'utilisation de panneaux photovoltaïques, le système de ventilation double flux avec récupération de chaleur à haut rendement, la mise en place de pare-soleils horizontaux en façade sud, en sont les exemples.

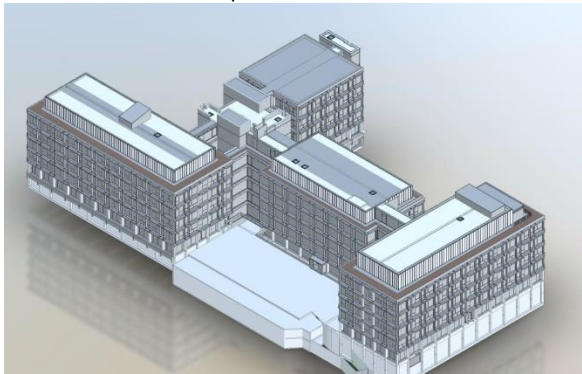
Article Wolvendael juin 2015 sur le nouveau bâtiment de la propreté publique et les dispositions prises en matière de développement durable et d'énergie



Nouvelle extension passive de l'école de Calevoet : modélisation 3D



Construction neuve basse énergie du Centre Opérationnel de Stalle : modélisation 3D



Centre administratif (Projet U) : modélisation 3D



Isolation des toitures de l'Ecole du centre (toutes les toitures seront isolées avec des matériaux respectueux de l'environnement sur une période de 5 ans).




04.12.2014 10:10

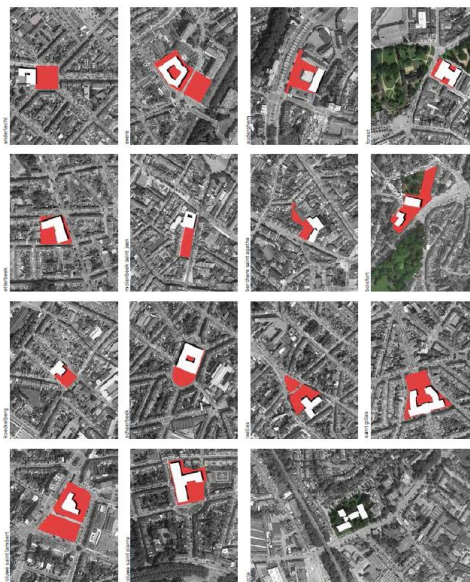


13.11.2017 10:50


Travaux dans les combles de l'école de Verrewinkel (avant à gauche – Après à droite)


 <b>LOGEMENT</b>	<b>Rechercher des financements pour les travaux de rénovation des bâtiments de la Commune.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	
<b>ACTION 26</b>	<b>Réalisations :</b> - Des subsides et des primes permettent aux institutions publiques de passer plus vite à l'action: Quelques exemples non exhaustifs pour 2015-2017 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Ecole du Merlo : 600.000 € avaient déjà été obtenu par la Région dans le cadre des économies d'énergie et 1,8 millions supplémentaires ont été obtenus via la Communauté Française (pour un budget total de 3 millions d'euros);</li> <li>Nouvelle extension passive de l'école de Calevoet : subside de la COCOF et subsides URE (500.000€) + charges d'urbanisme (2.000.000 €) ont permis de réaliser de manière presque entièrement subventionnée le projet d'un budget total d'environ 3 millions d'euros;</li> <li>Construction neuve basse énergie du Centre Opérationnel de Stalle : 204.200 € de charges d'urbanisme et 600.000 € de subsides régionaux pour les économies d'énergie;</li> <li>Rénovation de l'école de Verrewinkel : isolation de l'ensemble des toitures, nouvelle installation de chauffage, châssis, etc. via des primes régionales poste par poste;</li> <li>Réponse à l'appel à projet Be Exemplary en cours pour le futur centre administratif d'Uccle (projet U) : obtention d'un subside de 400.000 € (7 lauréat sur 27 candidature en tout)</li> </ul>			


PROJET U  
dossier be.exemplary




Dossier Be Exemplary introduit pour le Projet U

 <b>LOGEMENT</b>	<b>Construire les logements communaux selon les principes de la basse énergie.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	
<b>ACTION 27</b>	<b>Remarques :</b> Depuis 2015, la norme pour les nouvelles constructions est le passif en Région bruxelloise.			
	<b>Réalisations :</b> - Pas de constructions de logement entre 2014 et 2017. - Les 50 logements prévus au Plateau Avijl (constitué de 25 logements sociaux et 25 logements moyens) seront passifs - Pour les logements de la gare de Calevoet, il sera impossible de répondre aux exigences passives car il s'agit d'un bâtiment où la majorité de l'enveloppe ne pourra être changée, sauf la toiture			

	<b>Informer sur les "logements exemplaires".</b>	Etat d'avancement		Dynamique			
		2009-2014	2014-2017				
		En cours	En cours	Bonne			
<b>ACTION</b> <b>28</b>	<b>Réalisations :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation des aspects de développement durable dans le concours "Prix d'Architecture contemporaine" organisé tous les deux ans par l'Echevinat de l'urbanisme (matériaux durables, essences locales, performance énergétique, toiture verte, aménagements favorables au développement de la biodiversité, isolation, recours à la cogénération, etc.). Les brochures sont disponibles au secrétariat de l'Echevinat de l'Urbanisme et sur le site Internet communal, rubrique Urbanisme.</li> <li>- En 2017, 16 bâtiments uclois sont labellisés "Bâtiments exemplaires" par Bruxelles Environnement. Ils sont valorisés sur la Carte des ressources durables d'Uccle (qui permet également d'accéder aux fiches descriptives de ces projets).</li> <li>- La Commune a également participé à l'appel à projet "Be exemplary" pour le "projet U" (nouveau centre administratif) et a été lauréate. Cet appel à projet pourrait néanmoins être plus valorisé via les canaux de communication communaux. Des liens vers les aides existantes pour les constructions exemplaires (primes, prêts bancaires avantageux, avantages fiscaux,...) sont disponibles via les pages du Guichet de l'Energie et de la Rénovation Urbaine.</li> </ul>					

	<b>Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.</b>	Etat d'avancement		Dynamique			
		2009-2014	2014-2017				
		En cours	En cours	Moyenne			
<b>ACTION</b> <b>29</b>	<b>Réalisations :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Guichet de l'énergie fournit des informations sur les primes communales et régionales (notamment celles à la rénovation avant travaux), sur les aides régionales à la rénovation et sur les prêts verts. Il oriente les citoyens pour leurs démarches administratives et pour obtenir de la documentation spécifique, notamment vers l'ASBL Homegrade (fusion du Centre Urbain et de la Maison de l'Energie) spécialisée dans l'accompagnement des citoyens pour ces matières.</li> <li>- Présence d'un architecte PEB au service de l'Urbanisme qui conseille les citoyens au niveau de la performance énergétique de leurs projets.</li> <li>- Promotion du Guide Bâtiment durable sur la page du Guichet de l'énergie et dans la rubrique énergie du Service de l'Environnement.</li> <li>- Elaboration d'un RCU sur la gestion des eaux pluviales et usées et de guides pratiques et pédagogiques destinés aux demandeurs de permis d'urbanisme. Les services de l'Environnement, de l'Urbanisme et de la Voirie répondent également à toutes demandes techniques sur cette matière et conseillent les citoyens.</li> <li>- Promotion de l'éco-construction via des brochures lors d'événements (Journée sans voiture).</li> <li>- Les logements exemplaires sont valorisés sur la carte des ressources durables.</li> <li>- Les compétences de la Commune restent néanmoins globalement limités au regard des compétences spécifiques sur ce sujet d'autres organismes privés ou publics et du budget limité du Guichet énergie.</li> </ul>					

	<b>Susciter l'implantation d'une Entité Locale développée par le Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE).</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Non-planifiée	
<b>ACTION</b> <b>30</b>	<b>Remarque :</b> Le FRCE est un dispositif par lequel des « entités locales » peuvent proposer aux habitants des prêts limités et de courte durée (5 ans maximum) à un taux réduit pour le financement de travaux économiseurs d'énergie. Une attention particulière est accordée aux personnes les plus démunies. Depuis le 1er juillet 2015, Bruxelles Environnement a en charge la compétence du Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE) mais l'organisation de la gestion pratique de ce Fonds et des crédits en cours est encore en discussion au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale. Action à développer en temps voulu par la Cellule énergie du CPAS ?			

LOGEMENT	Communiquer sur le prêt vert social (0%) et le crédit social accompagné.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Moyenne
<b>ACTION 31</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Guichet de l'énergie fournit des informations sur les prêts verts bruxellois et oriente les citoyens pour leurs démarches administratives (Crédit à la consommation via Crédal, crédit hypothécaire via le Fonds du Logement). L'ASBL Homegrade (fusion du Centre Urbain et de la Maison de l'Energie) spécialisée dans l'accompagnement des citoyens pour ces matières.</li> <li>- Des liens vers les prêts à taux réduits ont été ajoutés sur la page du site Internet communal dédié aux primées environnementales. Des brochures d'informations sont disponibles au Guichet de l'Energie et sont proposées lors d'événements comme la Journée sans Voiture.</li> </ul>			

**Le prêt vert bruxellois**

Le prêt vert bruxellois consiste en un prêt à faible taux (de 0 à 2%) pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique dans votre habitation. Il est le fruit d'une collaboration entre la Maison de l'Energie, Bruxelles Environnement, la coopérative financière Crédal et le Fonds du Logement. Le prêt vert est proposé aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs (sous conditions) et aux locataires (en accord avec le propriétaire). Deux formules de crédit existent: un crédit à la consommation ou un crédit hypothécaire. Vous trouverez toutes les informations complètes sur le site web du prêt vert bruxellois: [www.credal.be/prevertbruxellois](http://www.credal.be/prevertbruxellois)

Article Wolvendael février 2017 sur le prêt vert

**5. Prêts à taux réduits :**

- Prêt vert social

[Crédal](#)

- Crédit vert


[L'administration fiscale fédérale](#)

Lien vers les informations sur le prêt vert sur le site Internet communal, rubrique Guichet de l'énergie


LOGEMENT	Augmenter la performance énergétique des logements gérés par l'AIU.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	A supprimer	
<b>ACTION 32</b>	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'A.I.S.U ne gère pas des logements; elle les loue auprès de propriétaires et les sous-loue auprès du public-cible. En tant que locataire, l'A.I.S.U ne participe que d'une manière résiduelle aux rénovations qui améliorent la P.E.B des bâtiments. Dans le cadre des rapports contractuels existants entre l'A.I.S.U et les propriétaires, ce sont ces derniers qui restent en charge de ce type de dépenses. En effet, la plupart des A.I.S peuvent apporter un soutien et conseiller dans la réalisation et la supervision de projet de rénovation dits "légers" (rafraîchissement, petits travaux de remise en état, peintures, nettoyages, petits travaux de plomberie ou d'électricité) mais l'A.I.S.U ne dispose pas de l'expérience pour des travaux plus importants (rénovations complètes d'immeubles et de logements).</li> <li>- L'A.I.S.U informe toujours les propriétaires des différentes possibilités de primes à leurs dispositions, notamment au niveau régional. Il est estimé que 1,5% des logements loués par l'AIU ont fait l'objet de travaux de rénovation améliorant leur P.E.B.</li> <li>- Les moyens de développement de cette action étant très limité, il serait dès lors plus pertinent de conscientiser les propriétaires aux avantages d'une amélioration de la PEB de leur logement (tel que l'action n°29 le prévoit).</li> </ul>			


LOGEMENT	Encourager les audits énergétiques dans les logements des personnes à bas revenus.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	En cours	Bonne
<b>ACTION 33</b>	<p><b>Remarque :</b> Action mise en place par la Cellule Energie du CPAS créée dans le cadre du Fonds Vande Lanotte (loi du 4 septembre 2002 visant à confier aux CPAS la mission de guidance et d'aide sociale budgétaire dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies).</p> <p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Cellule Energie du CPAS propose des Mini-Audits énergétiques pour les personnes à bas revenus. A noter qu'elle offre également d'autres services et des accompagnements en matière d'énergie tels que l'aide au choix d'un fournisseur, l'ouverture/fermeture d'un compteur, des conseils sur comment réduire le montant d'une facture (sensibilisation, audit, primes, ateliers), une aide à l'analyse de la facture d'énergie, le développement d'un plan de paiement avec le fournisseur, l'aide à l'ouverture du droit au tarif social spécifique, l'aide à l'octroi du statut de client protégé, l'aide au maintien de la fourniture d'énergie, l'examen du droit à la prime de Mazout. Elle traite également les demandes d'intervention en matière de dettes d'eau et d'énergie ainsi que d'autres dettes au départ d'une dette d'énergie</li> <li>- Concernant les audits :</li> </ul>			

- Nombre d'audits : 2014 : 154 ; 2015 : 127 ; 2016 : 204 ; 2017 : > à 2016 (chiffres non communiqués).
- Les audits, réalisés par un éco-ouvrier sont d'une part une aide pour les conseillers d'énergie (données objectives) et donnent d'autre part l'occasion de montrer aux clients une utilisation rationnelle de l'énergie. Sur base d'un rapport les observations sont transmises au conseiller énergie, qui fait des propositions dans son rapport CSSS.
- Lors des audits, l'ouvrier :
  - teste les appareils électroménagers présents, pour par exemple promouvoir le choix d'appareils moins énergivores.
  - pose des panneaux - réflecteurs derrière les radiateurs
  - pose des pommeaux de douche économiseur
  - pose d'ampoules économiques
  - explique le fonctionnement des vannes, minuterie ...
  - Pendant une année, un suivi de la consommation en matière d'énergie d'un logement est réalisé afin d'observer son évolution.
  - Des wattmètres permettant de mesurer la consommation des appareils électriques sont prêtés gratuitement.

	<b>Susciter un échange d'expérience entre la Commune, la SUL, COBRALO et le CPAS sur l'URE et les énergies renouvelables.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-Planifiée	Non-planifiée	
<b>ACTION</b> <b>34</b>	<b>Remarque :</b> Action non-planifiée			


### Enjeu F - Ancrer toutes les populations dans la commune

	<b>Permettre la mise en œuvre d'une coordination logement.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Faible
<b>ACTION</b> <b>35</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de groupes de travail transversaux pour certains projets : analyse de réaménagement de la Place de Saint-Job (en suspens), analyse de projets en vue de la revitalisation de certains quartiers, analyse d'un contrat d'axe le long de la chaussée d'Alseberg entre le Carrefour Coghen et le carrefour Globe (en suspens). Toutefois, la transversalité mise en place, notamment par le Service Rénovation Urbaine, n'a pas tenue sur la durée, compte tenu du temps nécessaire à consacrer à l'analyse et à la conciliation des différentes thématiques gérées par les nombreux services/départements concernés. Les petits projets de rénovation urbaine se sont heurtent souvent des procédures trop lourdes et des délais trop courts pour voir le jour. A noter cependant une coordination mise en place pour les projets de logements du plateau Avijl et de la gare de Calevoet. Deux demandes de délimitation ont également été introduites pour la délimitation de Contrat de Quartier.</li> <li>- Un important travail de cartographie sur le SIG communal est en cours afin d'identifier des zones où une réflexion transversale peut être menée dans le cadre d'une politique de rénovation urbaine. Sont également cartographiés : les propriétés communales et publiques ; la nature des bâtis / non-Bâtis" ; la période du bâti.</li> <li>- Notons également la mise en place d'une Coordination « Bâtiments communaux » entre 2013 et 2014 pour différents projets liés aux bâtiments communaux. Cette coordination existe toujours de manière informelle entre la partie « Architecture » et « maintenance ».</li> </ul>			

	<b>Doubler d'ici 2020 le nombre de logements gérés par l'AI SU.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 Accomplie	
<b>ACTION 36</b>	<b>Réalisations :</b> L'Agence Immobilière Sociale Uccloise (AISU) gère actuellement 165 logements. L'objectif de 150 logements à gérer d'ici 2018 est donc atteint est dépassé.			

**L'Agence Immobilière Sociale d'Uccle**  
 L'Agence Immobilière Sociale d'Uccle (AISU) gère aujourd'hui plus de 160 logements (contre une centaine il y a trois ans). Il s'agit de biens immobiliers de propriétaires privés qu'elle prend en location et qu'elle sous-loue à un public disposant de revenus limités. Elle fonctionne donc comme l'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire, tout en accompagnant ce dernier. Les subsides qui lui sont octroyés par la Région et par la Commune lui permettent de sous-louer les biens moins chers qu'elle ne les loue et de jouer ainsi un rôle social des plus utiles. C'est une formule intéressante

Article Wolvendael décembre 2015 sur les logements de l'AI SU

	<b>Mener une politique active de lutte contre les logements vides.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION 37</b>	<b>Réalisations :</b> - Action menée par l'Observatoire du Logement (intégré au service de la Rénovation Urbaine depuis 2012), chargé : d'observer l'évolution du logement à Uccle, d'inventorier en particulier les logements vides et abandonnés dans une base de données régulièrement mise à jour, de prendre toute mesure utile pour diminuer ceux-ci, de réaffecter en logement les étages au-dessus des commerces. - Cet observatoire bénéficie de l'appui financier de la Région (25.000 €. de subsides annuels et depuis 2 ans a été lauréat de l'appel à candidature) et travaille en étroite collaboration avec le service des Finances et avec ceux de la Population, de l'Urbanisme et de l'Action sociale. Un dialogue patient et constructif avec les propriétaires a permis de sortir de l'abandon plusieurs immeubles de logement privés fortement dégradés. Le parti a été pris d'un accompagnement des propriétaires (diverses solutions existent pour eux comme par exemple l'AI SU (Agence Immobilière Sociale d'Uccle) qui prend en gestion des logements privés). Le prospecteur de ce service parcourt sans relâche le territoire communal à la recherche des logements abandonnés, inoccupés, vides ou dégradés. Tout logement vide ou abandonné signalé peut être renseigné. Il recense aussi les surfaces commerciales dont les étages vides pourraient être mis sur le marché de la location. Ces informations sont alors traitées par le Service de la Rénovation Urbaine en vue d'établir des actions ciblées ou plus larges de rénovation de quartier. Un outil cartographique a été développé sur le SIG communal pour l'Observatoire du Logement. - Pour 2016, 986 dossiers ont été répertoriés. L'observatoire du Logement a recensé en 2016 : 28 logements inoccupés au-dessus des commerces, 11 logements inoccupés (maisons, immeubles, appartements), 72 logements vides, 14 logements supposés vides.			



#### Un observatoire du logement

Observer l'évolution du logement à Uccle, inventorier en particulier les logements vides et abandonnés, prendre toute mesure utile pour diminuer ceux-ci, réaffecter en logement les étages au-dessus des commerces, tels sont les objectifs de l'observatoire ucclois du logement. Cet observatoire bénéficie de l'appui financier de la Région et travaille en étroite collaboration avec le service des Finances et avec ceux de la Population, de l'Urbanisme et de l'Action sociale.

Tout logement vide ou abandonné dont vous auriez connaissance peut être renseigné via l'e-mail [log-06@uccle.be](mailto:log-06@uccle.be).

Article sur l'Observatoire du logement Wolvendael novembre 2014

## Reconversion d'immeubles de bureaux en logement



Le stock important d'immeubles de bureaux vides à Bruxelles conduit à devoir reconverter certains d'entre eux en logement. C'est aussi le cas à Uccle. Un permis a ainsi été accordé il y a quelques mois pour un changement d'affectation d'un immeuble de bureau en logement situé 63 rue de Stalle. Plus récemment la Commission de Concertation et le Collège ont émis un avis favorable sur la démolition d'un immeuble de bureau au 145 rue Gatti de Gamond et la construction à sa place d'un immeuble comprenant 35 appartements et 51 emplacements de parking. La démolition a été acceptée parce que la reconversion du bâtiment, dans sa configuration actuelle, se prête peu à une affectation en logement. Un ensemble de conditions ont toutefois été émises pour une meilleure intégration du nouveau bâtiment dans son environnement notamment au niveau de son implantation (recul latéral...), de son gabarit et de la protection de certains arbres de la parcelle.

Article Wolvendael janvier 2015 sur la reconversion d'immeubles de bureaux en logements

### Observer et agir

Notre commune est dotée d'un **Observatoire du Logement**. Celui-ci est intégré au sein du Service de la Rénovation Urbaine. Le prospecteur de ce service parcourt sans relâche le territoire communal à la recherche des logements abandonnés ou inoccupés. Il effectue également la récolte d'informations sur les bâtiments dégradés. Ces informations sont alors traitées par le Service de la Rénovation Urbaine en vue d'établir des actions ciblées ou plus larges de rénovation de quartier. Grâce à ce travail de fond de l'Observatoire du Logement et à la base de données qui a été constituée, le Service de la Rénovation Urbaine en collaboration avec d'autres services communaux (Action Sociale, Taxes...), et par un dialogue patient et constructif avec les propriétaires, a pu sortir de l'abandon plusieurs immeubles de logement privés fortement dégradés.



Article Wolvendael novembre 2015 sur l'observatoire du logement et cartographie des immeubles

LOGEMENT	Prévoir dans les grands projets urbanistiques un % de logements conventionnés.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	Moyenne
ACTION 38	<b>Réalisations :</b>	En cours	En cours	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cela a été le cas pour le projet d'urbanisation du plateau Engeland (voir bilan de l'Agenda 21 de 2013).</li> <li>- Le projet d'urbanisation du Plateau Avijl prévoit la construction de 50 logements 25 seront des logements sociaux et 25 des logements moyens. Les «Promenades d'Uccle» prévoient 238 appartements et 60 maisons dans un lotissement aux abords du plateau Engeland avec 40 appartements conventionnés (avec gestion exemplaire des eaux pluviales et charges d'urbanismes pour le réaménagement les deux carrefours d'accès au site via la rue Engeland</li> <li>- Dans le cadre de la politique des charges d'urbanisme (ordonnance de décembre 2013) qui impose à tout constructeur d'immeubles de logements d'une superficie de plus de 1.000 m<sup>2</sup> la création de logements encadrés et/ou conventionnés (cette option le dispense de payer des charges en numéraire) ou pour la réalisation d'un équipement de service public ou d'intérêt collectif: crèche, école, parc, ... Cependant, l'affectation de charges à du logement conventionné est moins avantageux financièrement que les charges en numéraire. Dans le cadre de cette politique, la Commune d'Uccle négocie avec les promoteurs mais n'incite pas systématiquement à la production de logements conventionnés et privilégie les charges en nature pour des aménagements publics, pour lesquels il n'y a pas de budget. Ainsi des charges d'urbanisme ont pu être affectées à de projets développant notamment une composante importante en matière de gestion des eaux et de lutte contre les inondations : Le Jardins de Pluie ("champs de maïs"), le Vallon du Gaebeek (Lotissement Pâturin), les Carrefours Gazelle et Engeland, l'Ukkelbeek (Saint Elisabeth), Conduite Andrimont (Lotissement Combelli).</li> </ul>			



Projet au Plateau Engeland : 40 logements conventionnés



LOGEMENT	Créer des logements diversifiés et modulables.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	En cours	Moyenne
ACTION 39	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Service de l'Urbanisme invite systématiquement les personnes désirant développer des projets urbanistiques visant à accueillir certains publics spécifiques (par exemple pour des seniors- séniories) ou pour les projets de transformation d'une maison en plusieurs logements à anticiper les possibilités de reconversion des logements (et ainsi éviter des gros travaux). Toutefois, le contrôle reste difficile aux niveaux des promoteurs.</li> <li>- La Commune encourage également les projets intergénérationnels de construction, extension ou transformation de type « habitat kangourou » (qui consiste à scinder une maison unifamiliale en deux logements, autonomes mais groupés, pour y accueillir aux étages, un jeune ménage ou une famille et au rez-de-chaussée, un couple ou une personne âgée). 14 projets de ce type sont recensés à Uccle par le Service de l'Urbanisme (dont 13 Permis d'urbanisme entre 2014 et 2017)</li> <li>- La création de logements spécifiques fait partie d'une obligation en ce qui concerne les PMR dans les grands ensembles</li> </ul>			

LOGEMENT	Créer des espaces communs dans les immeubles publics de logement.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Moyenne
ACTION 40	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les espaces communs sont de plus en plus demandés dans les projets urbanistiques à partir d'une vingtaine de logements (exemple récent à la Plaine du Bourdon, sous gestion des propriétés communale).</li> <li>- Un espace de ce type est également prévu dans le projet Avijl (il est inscrit comme une possibilité au PPAS)</li> <li>- Ce type d'espaces communs pose néanmoins souvent des problèmes de gestion (appropriation, vandalisme, ...). Idéalement, ce serait au sein même des communautés que doit émerger l'envie de créer et gérer un tel espace.</li> </ul>			

LOGEMENT	Veiller à l'existence d'équipements de proximité.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
ACTION 41	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Service de l'Urbanisme veille à ce que des clauses sont insérées à ce sujet dans les PPAS, les permis de lotir et les permis d'urbanisme des futurs grands projets de lotissement. Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) impose un local vélo dans tout immeuble de logement. Les services communaux veillent à vérifier la présence de ce local et ses dimensions, aussi dans le cas de permis d'environnement.</li> <li>- Le Service de l'Urbanisme veille également à la présence de crèches, pharmacie, postes, centres médicaux, ... lors de grands projets urbanistiques. Le Schéma de développement Calevoet-Moensberg reprend également une série d'exemples incorporant des équipements de proximité, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Complexe de logement rue Egide Van Ophem avec présence d'une crèche, maison de repos de 150 lits et 896m<sup>2</sup> de commerce au rez-de-chaussée ;</li> <li>• le projet de la Plaine du Bourdon, achevé en 2014, comporte un ensemble de 3 bâtiments et 248 m<sup>2</sup> de bureaux, 354 m<sup>2</sup> pour des activités productives, une maison de repos et de soins de 150 pensionnaires, une crèche de 20 enfants d'une superficie de 202m<sup>2</sup>.</li> <li>• Projet « Les Hauts-Prés » (construit) et en voie d'extension avec 145 logements, 6 maisons unifamiliales, 656 m<sup>2</sup> de commerces et 3425 m<sup>2</sup> de bureaux, 196 emplacements de parking.</li> <li>• D'autres projets en cours intègre des équipements de proximité : Gare du Moensberg avec la halte RER ; Projet SLRB Moensberg avec aire de jardin collectif comportant une plaine de jeux pour enfants ; La rue du Wagon avec la (future) gare RER de Calevoet ; Projet « Clos de Calevoet » avec une maison de repos (194 chambres), 3 surfaces commerciales en Rdc (1148m<sup>2</sup>), surfaces de productions de biens immatériels, HORECA</li> </ul> </li> <li>- Ecoles et crèches : extension de l'école de Calevoet, création de nouvelles classes à la Sint Vincentiuschool Ukkel via la vente de bâtiment rue Beeckman (dans le cadre du déménagement des services communaux)</li> <li>- Notons également : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation des aires de jeux : Jardin du Chat en 2017, Homborch en 2014-2015, remplacements ponctuels d'infrastructures défectueuses. Le Service Vert vérifie de manière permanente l'état des 10 plaines de jeux et une vérification annuelle est effectuée par un organisme agréé.</li> <li>• De nombreux équipements sont valorisés sur la carte des ressources durables : infrastructures sportives, aires de jeux, parking vélos et Box vélo, boîtes à livre, distributeurs de sacs à déjection canines, etc.</li> </ul> </li> </ul>			

Le projet Plaine du Bourdon, Immobilière Saint-Job

Le projet, achevé en 2014, comporte un ensemble de 3 bâtiments, sur une superficie de 15.514m<sup>2</sup> :

- 248 m<sup>2</sup> de bureaux
- 354 m<sup>2</sup> pour des activités productives,
- une maison de repos et de soins de 150 pensionnaires
- une crèche de 20 enfants d'une superficie de 202m<sup>2</sup>,
- 72 logements
- 116 emplacements de parking en sous-sol et 7 extérieurs.




Schéma de développement Calevoet-Moensberg : exemples de 2 projets récents


LOGEMENT	Mener une réflexion sur l'encouragement des commerces de proximité.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	En cours	Moyenne
ACTION 42	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence de commerce de proximité est encouragée et suggéré lors de grands projets urbanistiques. Par exemple : plateau Engeland : 4 petites surfaces commerciales qui donnent sur la place centrale.</li> <li>- Une réflexion est également menée lors de la reconstruction de surfaces commerciales, par exemple : dans le cadre de la reconstruction du magasin de bricolage Gamma rue de Stalle, volonté de maintien d'un magasin proposant ce genre de produit du fait d'un nombre réduit de magasin de ce type à Uccle.</li> <li>- Ce type de commerce peut déjà bénéficier de l'aide régionale au travers d'Atrium fondé spécifiquement pour la stimulation commerciale de proximité.</li> <li>- Nouvel Echevin de l'Economie et Commerce depuis le 26 octobre 2017 ayant une volonté de renforcer, soutenir et encourager les commerces de proximité en les valorisant via différents canaux de communication, dont les réseaux sociaux.</li> <li>- La Carte des ressources durables valorise les commerces durables et artisans.</li> </ul>			

# RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ET DE L'EFFET DE SERRE

## Enjeu G - Réduire de 30 % les émissions de CO2 d'ici 2020

	Mettre en œuvre les actions du Bilan Carbone.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Moyenne
<b>ACTION 43</b>	<b>Réalisations :</b> - Voir les actions du Bilan Carbone.			

## Enjeu H - Susciter les réflexes de consommation durable

	Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION 44</b>	<b>Réalisations :</b> - Le service de l'Environnement fournit des renseignements sur demande, sous forme de conseils par téléphone, email, lors de prises de rendez-vous ou lors d'événements sur une multitude de thématiques : projets en lien avec le développement durable, comment s'engager dans une démarche de quartier durable, conseils pour répondre aux appels à projets de Bruxelles Environnement destinés aux citoyens ou associations, culture potagère (fiche spécifique selon les légumes, conseils pour cultiver, calendrier des cultures, etc.), jardinage, faune sauvage (dont le renard), bruits, sols, compostage, promenade nature, gestion des eaux pluviales ou usées, économies d'eau ou d'énergie, primes environnementales communales ou régionales, primes énergie, comparaisons de fournisseur d'énergie, odeurs, achats durables, consommation responsable (dont alimentation locale, bio et de saison et lutte contre le gaspillage alimentaire), règlements communaux et gestion des eaux pluviales et usées, renvoi vers le service de médiation sociale lors de conflits de voisinage, etc. - Le cas échéant, le Service de l'Environnement revoie également les citoyens vers des ASBL ou personnes ressources spécialisées (compostage : Worms ASBL, maîtres-composteurs ; potagers : Le Début des haricots, les potagers Urbains, les maîtres-maraichers ; etc.), mais également vers des groupes de citoyens ayant développés des projets en lien avec le développement durable (Quartiers durables, Uccle en transition, Grainothèque du Homborch ou de la bibliothèque Néerlandophone, Open Free-Go, Incroyables comestibles, etc.) - De nombreuses brochures sont également à disposition au service de l'Environnement et lors d'événements (stands d'information) - De très nombreuses informations sont disponibles sur les pages du site Internet communal du service de l'Environnement et de l'Agenda 21. - D'autres services fournissent également des informations utiles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Vert : information sur la pyrale du buis, appel à la participation pour l'entretien des carrés d'arbres, aide à l'identification de plantes, brochure de sensibilisation sur les arbres remarquables et listing de ceux-ci, informations sur les plantes invasives, liste des distributeurs de sachets pour déjection canines, des parcs et des aires de jeux, règlements, etc.;</li> <li>• Propreté publique : liste des bulles à verre et Oliobox, gestion des encombrants, poubelles organiques, vente de poubelles en dur, etc.</li> <li>• Action sociale : nombreux services.</li> <li>• Culture : liste des boîtes à libre.</li> <li>• Urbanisme : règlements.</li> <li>• Voirie : brochures, conseils pour la lutte contre les inondations.</li> <li>• Mobilité : promotion de Cambio, Villo!, du train, zones de basses émissions....</li> <li>• Santé, Familles, Education, etc.</li> </ul> - Des conseils sont également donnés à travers des articles dans le Wolvendael : par exemple récemment en décembre 2017 sur les			

conséquences du réchauffement climatique et sur des gestes simples à appliquer pour une consommation responsable, en octobre 2017 et 2016 sur une collecte de matériel électro et informatique, en septembre 2017 sur l'interdiction de sacs plastiques et la mise à disposition de sacs réutilisables aux couleurs de la commune, en mars 2017 sur la démarche citoyenne « Open Free-go », en septembre 2014 sur les économies d'énergie et les primes communales, etc.

- Des conseils sont également fournis à travers l'organisation de conférences sur la faune sauvage urbaine et le renard, la projection du film Demain (800 spectateurs), des ateliers de bricolage dans les bibliothèques,...

- Concours Culture-Education 'je mange donc je suis' mai 2015 : création artistiques sur le thème de l'alimentation par les élèves de plusieurs écoles communales, projection du film Love Meat Tender et débat.

- Voir également actions n°21 et 22



### Sac réutilisable

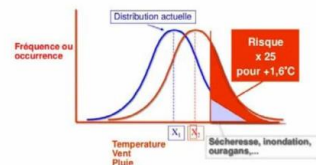
Apparu dans les années 60, le sac plastique a été distribué à tout-va durant des années, sans penser qu'il mettrait jusqu'à 400 ans pour se décomposer dans la nature! Un arrêté vient d'être pris pour interdire progressivement partout en région bruxelloise entre le 01/09/2017 et le 01/09/2018 la distribution des sacs à usage unique. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, les commerçants ne peuvent plus acquérir de nouveaux sacs jetables

Article Wolvendael septembre 2017 sur les sacs réutilisables

## Des gestes simples pour limiter le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique, cela nous concerne tous. Une augmentation moyenne de 1,6 °C de la température terrestre multiplie par 25 les risques d'inondations, de tempêtes violentes, d'ouragans, de sécheresses... Et pas seulement à l'autre bout du monde, mais aussi chez nous.

### Un problème de risques



Article Wolvendael décembre 2017 sur les conséquences du changement climatique et sur des gestes simples à adopter

### Réduire ses déchets en compostant

Beaucoup de nos déchets peuvent être compostés (déchets de légumes et de fruits, de jardin,...). C'est près de 30% du volume de nos poubelles qui peut ainsi être supprimé ! Des maîtres composteurs peuvent vous donner des conseils pour créer un compost chez vous. Si vous n'avez pas de place ou pas envie de composter chez vous, vous pouvez aussi apporter vos déchets aux différents composts de quartier qui existent dans notre commune : dans le Parc du Wolvendael, au carré Tillens, à la Roserate, à l'école communale du Centre ainsi que derrière l'école communale de Saint-Job près du Chemin Avijl. Ce dernier compost de quartier fêtera le 16 novembre prochain son premier anniversaire.



Article Wolvendael novembre 2014 sur la promotion des sites de compostage Uclois

Article wolvendael janvier 2015 sur des gestes économisateurs d'énergie

### Une heure pour la planète

Le samedi 28 mars 2015, entre 20h30 et 21h30, l'opération EARTH HOUR verra une multitude de logements et bâtiments officiels ou non se plonger dans le noir. C'est à l'initiative du World Wide Fund for Nature (WWF) et du Sydney Morning Herald, un grand quotidien australien, que cette opération a lieu tous les derniers samedi du mois de mars depuis 2008. En ce début de printemps, nous vous demandons de participer et de couper les lumières ainsi que de débrancher les appareils électriques non essentiels, pour une durée d'une heure afin de promouvoir l'économie d'électricité et, par conséquent, la réduction de gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique.

Article Wolvendael mars 2015 sur l'action Earth Hour



## Je suis ce que je mange

Cette année, notre traditionnel concours Culture-Education avait pour thème: "Je mange, donc je suis". Interrogation sur notre façon de nous alimenter et ses conséquences sur notre santé, sur les pratiques de l'élevage intensif, sur l'épuisement des ressources naturelles, sur le statut de l'animal, ou encore sur les problèmes de nutrition dans les pays en voie de développement.



Article Wolvendael mai 2015 sur le concours Culture-Education 'je mange donc je suis'

## Un usage raisonné du GSM



L'usage du GSM est aujourd'hui généralisé et souvent fort utile. Je suis néanmoins régulièrement interpellé par des habitants qui s'inquiètent des nuisances pour la santé que pourraient engendrer les antennes des stations

preuve communément admise par la communauté scientifique n'a encore été apportée d'une nuisance de celles-ci. Dans le respect du principe de précaution, la Région bruxelloise a adopté pour les antennes GSM une des

son oreille est vivement déconseillé. On ne peut que recommander de limiter l'usage du GSM à des communications courtes ou encore de recourir à des appareils "moins légers" où l'émission ne se trouve pas à proximité de la tête.

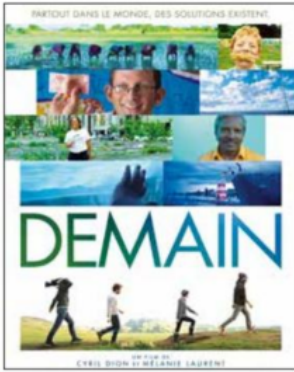
Article juin 2005 sur l'usage du GSM

## Un site de compostage collectif dans le quartier de Saint-Job

Ce dimanche 24 avril 2016 a eu lieu l'inauguration du site de compostage de quartier de Saint-Job. Il était en fonctionnement depuis la fin 2013 mais profite d'un équipement complet depuis le printemps 2015. Il ne lui manquait plus que le baptême!



Article Wolvendael de juin 2016 sur le site de compostage de saint-Job



**DEMAIN? C'est déjà aujourd'hui! Et les jeunes le savent...**

Dans le cadre de la Semaine européenne de la Démocratie locale, qui a lieu en octobre prochain, nous envisageons de poursuivre la conscientisation des jeunes à la citoyenneté et à la démocratie, comme nous le faisons depuis plus de deux ans. Il nous revient que les jeunes ont envie que "ça bouge au sein de leur commune". Un des facteurs déclenchants de ce désir de changer les choses est le documentaire "Demain" de Cyril Dion et Mélanie Laurent, qui a dépassé le million de spectateurs et qui est projeté dans plus de 30 pays! En collaboration avec l'Échevin de la Jeunesse Boris Dillieux, nous avons décidé de projeter ce documentaire le **lundi 10 octobre prochain** en soirée au Centre Culturel d'Uccle. L'amphithéâtre compte plus de 800

places et nous souhaitons vivement que les jeunes puissent visionner le documentaire et ensuite s'exprimer lors d'un débat mené par un animateur professionnel. L'objectif est de recueillir toutes les actions qu'ils estiment nécessaires et/ou qu'ils envisagent de réaliser pour un futur meilleur. Cette projection sera proposée à un maximum de jeunes, via les écoles secondaires, supérieures et universitaires, les mouvements de jeunesse et les maisons de jeunes. C'est là une rare opportunité qui est donnée aux jeunes de prendre la parole et de prendre conscience des enjeux sociétaux. Si vous souhaitez déjà vous inscrire, vous pouvez contacter la gestionnaire du projet, Natali Martin (nmartin@ucclle.brussels), qui vous fournira toutes les informations pratiques et si vous le souhaitez, des affiches et des flyers.

**Une rentrée des classes écologique et économique**

Il est possible de constituer un cartable respectueux de l'environnement ainsi que de la santé de l'enfant sans nécessairement dépenser plus! Quelques conseils?  
 - Réutiliser le matériel en bon état de l'année passée.  
 - Privilégier le robuste et résistant (surtout pour le cartable).  
 - Préférer le rechargeable (stylos, porte-mines...) que le jetable pour réaliser des économies à long terme!  
 - Préférer les produits "écologiques" en matériaux recyclés ou de composition simple qui souvent ne sont pas plus chers. Certains produits "classiques" contiennent des vernis, teintures, solvants que l'enfant respire ou mâchouille. De nombreux produits comme le papier, les fardes, classeurs, blocs de cours, crayons de couleurs, post-it, agendas, sont labellisés PEFC, FSC garantissant que les fibres du bois et papier proviennent de forêts gérées durablement.  
 - Comparer: certains produits écologiques ne sont pas

Article Wolvendael juin (et juillet) 2016 sur la projection du film Demain

Article wolvendael septembre 2016 sur la rentrée des classes écologique



Uccle aussi fait frigo ouvert - et solidaire

La précarité gagne du terrain un peu partout, y compris dans des communes réputées assez riches. D'autre part, le graphique alimentaire reste un vrai problème de société. Des citoyens ont décidé de résoudre cette double problématique en récoltant les invendus des magasins et en les redistribuant dans un frigo en libre-service.

**Le frigo ouvert** est un service de libre-service où les personnes en difficulté peuvent venir récupérer des produits alimentaires invendus des magasins. L'objectif est de lutter contre le gaspillage alimentaire et de permettre à des personnes en difficulté d'accéder à une alimentation saine et équilibrée.

**Comment ça marche?** Les magasins partenaires déposent leurs invendus dans un frigo ouvert. Les personnes en difficulté peuvent venir récupérer les produits gratuitement. Le frigo ouvert est ouvert tous les jours de 10h à 18h.

**Le frigo est-il ouvert à tous?** Oui, le frigo ouvert est ouvert à tous les jours de 10h à 18h. Les personnes en difficulté peuvent venir récupérer les produits gratuitement.

**Comment participer?** Les magasins partenaires peuvent contacter le collectif Open Free Go Uccle pour plus d'informations.

**OPEN FREE GO: un projet citoyen ucclois qui n'attend que vous!**

Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Échevins d'Uccle, une toute nouvelle démarche citoyenne voit le jour à Uccle: l'Open Free Go, un frigo ouvert aux personnes en difficulté, que ce soit temporairement ou durablement.



À l'instar de Frigo Solidaire de Waterloo, qui fonctionne magnifiquement bien grâce à une équipe de 25 bénévoles, un appel à bénévoles ucclois est lancé pour aider à trouver des magasins pour y récupérer les invendus, pour remplir quotidiennement le frigo et le nettoyer. Info et contact: 0478/94.27.42 - Page Facebook: Open Free Go Uccle.

et fleuriront donc encore durant de nombreuses années.

**La pyrale du buis (la chenille du buis) - Avis aux jardiniers et aux amateurs de jardinage**

Une chenille, la pyrale, s'attaque au buis dès les premiers beaux jours et Uccle n'est pas épargnée! Il faut intervenir rapidement pour limiter sa prolifération qui met en péril les arbustes de Buxus. Cette chenille venue d'Asie dévore ces arbustes depuis 2008 en France. Réfugiées dans un cocon pendant l'hiver, les chenilles sortent quand la température augmente et se nourrissent des feuilles de buis. Elles se transforment ensuite en papillons qui pondent sur l'arbuste. Du printemps à la fin de l'été, trois générations de chenilles se succèdent. Les dégâts se remarquent souvent après les vacances d'été. Pourtant, il faut agir dès les mois de mars ou avril. Les premiers symptômes

sont visibles à la base des arbustes: les feuilles sont décapées. Il ne reste que des filaments blancs. Il faut tailler les parties infestées et enlever les chenilles très vite. Les déchets doivent être brûlés.



Pour enrayer la propagation, on peut aussi utiliser un produit biologique à base de Bacillus thuringiensis. Ce traitement agit seulement sur les jeunes chenilles. Il faut l'appliquer uniformément par pulvérisation sur l'arbuste par temps calme et sec. Autre inconvénient: le produit détruit les chenilles de toutes les espèces de papillons présentes sur le buis.

Article Wolvendael février 2017 sur l'Open Free-Go

Article Wolvendael juin 2018 sur la pyrale du buis et des conseils de lutte biologique

**Faire la Fête des Possibles**

Un monde réinventé face aux défis de notre temps, c'est l'objectif que présente, le samedi 23 septembre, le collectif Uccle en Transition. En partenariat avec la Bibliothèque du Centre, l'École du Centre et L'Usine, il proposera tout au long de la journée une foule d'animations pour faire la fête et s'informer auprès des acteurs de la transition à l'œuvre dans la commune.

**À la Bibliothèque du Centre, rue du Doyenné, 64**

De 10 à 17h: Foire aux initiatives - un village associatif pour découvrir les activités des porteurs de projets présents sur le territoire sur des thèmes tels que l'agriculture urbaine, la solidarité alimentaire, les pédagogies alternatives, la monnaie locale, l'art à finalité sociale. De 10 h à 14 h: Gratifieria (ou marché gratuit) - un espace où offrir les objets dont on s'est lassé et repartir avec d'autres sans bourse délier (inscription requise pour les donateurs auprès de la bibliothèque). A 17 h: Projection du film "En Transition 2.0", qui illustre les initiatives de transition lancées à travers le monde. Tout au long de la journée, contes et musique!

**À L'Usine, rue du Doyenné, 40**


A 11 et 17h30: Séance d'initiation à la méditation - Pleine conscience, par l'asbl Emergences. A 15h30: Conférence - témoignages - débat: "transitions professionnelles et écologique - la croisée des chemins", portant sur la thématique des reconversions professionnelles devenues courantes, et de la tendance des personnes concernées à opter pour des initiatives "porteuses de sens". Participation "consciente" (libre). Drink de clôture des échanges à base des produits de l'EPI (programme indicatif susceptible d'éventuelles modifications).

**À l'École du Centre, rue du Doyenné, 60**

De 14 à 16h: Repair Café - rencontres ouvertes pour effectuer, avec l'aide de bénévoles bricoleurs, toutes les réparations possibles et imaginables



Article Wolvendael septembre 2017 sur la promotion de la 1<sup>ère</sup> édition de la Fête des Possibles


	<b>Mener, avec l'aide du CPAS, une réflexion sur la consommation des personnes précarisées en vue d'une campagne de sensibilisation.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Amorcée	
<b>ACTION 45</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CPAS d'Uccle est lauréat de l'appel à projet 2017 pour la mise en place d'un Agenda 21. Cette action sera vraisemblablement reprise dans leur plan d'action et mise en œuvre dans ce cadre compte tenu du public visé.</li> <li>- La Cellule Energie du CPAS mène déjà plusieurs types d'actions dans le cadre des mini-audits énergétique en vue de conscientiser les personnes précarisées aux consommations et économies d'énergie (voir action n°33). Citons également : le Fonds social chauffage ; Centre de distribution alimentaire gratuite (CDAG) ; la boutique des 4 Saisons (la Boutique des 4 Saisons vend des vêtements de seconde main à prix modique)</li> <li>- Projet Open Free-Go mis en place par un collectif de bénévoles avec le soutien de la Commune/</li> <li>- la Coordination Sociale et le Groupe culture du CPAS organise des activités sur différentes thématiques, comme par exemple des ateliers sur la cuisine durable avec le Centre de Distribution Alimentaire. Etude la possibilité de développer des ateliers de formation « Cultivons en Ville » (plantes aromatiques, potager dans ma cuisine), via une collaboration entre le Groupe Culture du CPAS et le Service de l'Environnement, de Bruxelles Environnement (non concrétisés pour des raisons de délais)</li> <li>- De nombreuses initiatives visant à aider les personnes sont valorisées sur la carte des ressources durables : Open Free Go, le Centre de Distribution Gratuite (CDAG) du CPAS d'Uccle, vestiaire Boetendael et vestiaire Saint-Job, aide alimentaire, Boutique des 4 Saisons, Epicerie solidaire de la DAK, Service Repas à domicile, etc.</li> </ul>			



Centre de distribution alimentaire du CPAS




Dossier de candidature pour la mise en place d'un agenda 21 au CPAS

	<b>Organiser des soirées débats pour sensibiliser à la surconsommation et faire connaître l'énergie grise.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	A supprimer	
<b>ACTION 46</b>	<b>Réalisations et remarque :</b> <p>Des soirées débats sur cette thématique ont été organisées en 2012 par le Service de l'Environnement : 2 soirées "ateliers" à la Maison communale où des intervenants (sociétés, citoyens, ...) présentaient leurs bonnes pratiques. Ces 2 soirées n'ont touché qu'un public déjà sensibilisé. 2 autres soirées décentralisées ont également été organisées dans les salles du centre du 3ème âge de Vanderkindere et du Homborch et n'ont touché aucun citoyen habitant le quartier. Enfin, des soirées "osez comparer" ont également été organisées avec la Cellule Energie du CPAS et un spécialiste du SPF Economie pour permettre au public de comparer leur facture d'électricité et de gaz et, le cas échéant, changer de fournisseur : le nombre de participants était plus que décevant (une soirée n'a d'ailleurs attiré personne!).</p> <p>Ce genre d'activité ne semble pas adapté aux objectifs visés et ne sera vraisemblablement pas reconduite. Elle serait sans doute pertinente si elle était développée par le CPAS d'Uccle</p>			

### Gaz - Electricité : osez comparer !

Faisant suite à l'énorme succès de la campagne d'information de 2012, le SPF Economie organise du 17 au 28 novembre 2014 une nouvelle campagne « Gaz - Electricité : osez comparer » à laquelle la commune d'Uccle s'est associée. L'objectif de cette campagne est d'offrir aux citoyens dans leur propre commune, l'aide nécessaire pour apprendre à comparer les offres des fournisseurs de gaz et d'électricité sur la base du comparateur de tarifs développé par le régulateur de leur région et leur permettre ainsi d'alléger leur facture d'électricité et de gaz.

Article de promotion de la campagne Gaz électricité Osez comparer Wolvendael novembre 2014


	<b>Susciter auprès des commerçants une réflexion sur le gaspillage dans les commerces.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Moyenne
<b>ACTION 47</b>	<b>Réalisations:</b> - Projet du marché du Bourdon visant à terme le "zéro déchets" et une alimentation bio, locale et de saison mais la difficulté de fidéliser les marchands a entraîné l'arrêt de ce marché, devenu un apéro (1 dossier a d'ailleurs été introduit chez Bruxelles Environnement en 2017 mais n'a pu finalement se concrétiser suite à l'échec du marché). - Campagnes liée aux sacs réutilisables suite à leur interdiction en date du Depuis le 1er septembre 2017 (avec tolérance pour l'écoulement des stocks jusqu'au 1er décembre 2017): <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de l'Environnement : réalisation de 3.000 sacs réutilisables aux couleurs de la commune, disponibles à la Maison communale, au secrétariat de l'Urbanisme/Environnement et au Service de l'Environnement. Des sacs ont également été distribués sur les 3 marchés Ucclois via le Service Economie et Commerce (par exemple lors de l'inauguration du piétonnier rue Xavier de Bue).</li> <li>• Des sacs de Bruxelles Environnement ont également été distribués à l'occasion de la campagne régionale "T'as ton sac" en novembre 2017 sur le marché de la Place Homère Goossens, dans certains commerces. Des boîtes de sacs ont été déposées dans des locaux des associations de commerçants (le retour des commerçants fut très positif!). Ils sont également disponibles à la Maison communale.</li> </ul> - Le label Ucclois et la catégorie développement durable valorise les commerçants ayant une démarche durable. Une réflexion est en cours pour la création de nouvelles catégories dans le label ucclois notamment une catégorie anti-gaspi. - La carte des ressources durables valorise les commerces durables (coutures, cordonniers, ...), les magasins de seconde main et les restaurants/Horeca participants à l'action régionale Rest-o-pack (doggy bag, lutte contre le gaspillage alimentaire). - 2 projets liés aux invendus alimentaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Open Free-go : les bénévoles récupèrent notamment des invendus alimentaires auprès de commerçants et les proposent à des personnes défavorisées. Les gardiens de la Paix ont sensibilisé les commerçants aux invendus alimentaires ainsi que les habitants du quartier et ont assuré la promotion du projet. L'open free go sera déplacé Gare de Calevoet dans un local fermé (difficulté de gestion) et sera ouvert 2h/j, toujours gérés par des bénévoles.</li> <li>• L'épicerie solidaire de l'ASBL DAK (Domus Art Kunst) basée sur le principe de récupération alimentaire. Les invendus viennent de différents supermarchés (actuellement BioPlanet &amp; Sequoia)</li> </ul> - Le Service Prévention récupère également des croquettes pour chiens « invendues » pour les chiens des Sans Domiciles Fixe.			



Nouveaux sacs réutilisables de la Commune d'Uccle



L'épicerie solidaire de la Domus Art Kunst

	<b>Réfléchir à l'application des 5R dans la gestion de l'administration.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Moyenne
<b>ACTION 48</b>	<b>Remarque :</b> Les « 5R » pour recycle, refuser, réduire, réutiliser, réformer			
	<b>Réalisations:</b> <b>Quelques exemples non exhaustifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>BOS :</b> Mise en place depuis mai 2015 de BOS pour les rapports au Collège (Back Office Secrétariat) est une plateforme web sécurisée qui a pour but la dématérialisation des processus de délibérations des administrations. Utilisation de cette plateforme pour les rapports au Conseil communal en 2017. Cette initiative a permis de réduire considérablement les consommations de papier (les chiffres obtenus par le CIRB pour la Commune de Saint-Gilles font été de 130.000 feuille économisées / an).</li> <li>- <b>Voir action n° 16 sur les cahiers des charges retravaillés afin de rendre les marchés communaux plus durable. Exemple de la révision en 2015 du marché pour les Copieurs et papier pour les écoles</b> avec des clauses sur : la <b>performance énergétique (au minimum la norme ENERGY STAR)</b>, matériel électrique A+ voire A+++ (ex : les machine à café sont A+ et disposent d'une fonction veille) ; papier écologique utilisable <b>en recto-verso</b>, à la fois par des copieurs (toner sec), des imprimantes (lasers et autres), et des télécopieurs ; privilégier l'impression en noir et blanc à partir de cartouches d'encre noire dédiées ; appareils d'une capacité maximale de plus de 40 pages par minute pour du papier format A4 et 20 pages par minute pour du papier format A3 doivent être équipés d'un système automatique débrayable d'impression recto-verso (unité de duplexage) ; les appareils devront permettre l'utilisation de papier recyclé entièrement composé de papier après consommation ; le matériel de bureau sera aisément recyclable. Les composants seront facilement séparables, soit à l'aide d'outils soit à l'aide d'une technologie de recyclage ; le soumissionnaire doit garantir la disponibilité de pièces de rechange pendant au moins cinq ans à compter de l'arrêt de la production. Amélioration des critères concernant le recyclage et la réduction des emballages dans beaucoup de cahiers de charges. Location de photocopieuses d'occasion Energy Star.</li> <li>- Les bibliothèques communales proposent de plus en plus d'ateliers sur les thèmes de la récupération (ex : ateliers de bricolage à partir de matériaux de récupération par la bibliothèque le Phare en décembre 2017).</li> <li>- Réflexion sur le thème des encombrants dans le cadre du futur déménagement dans le Nouveau Centre Administratif (projet U). Etude des besoins de stockage et confection d'une liste par le Service de l'Environnement sur les acteurs « valoristes » ou pouvant être potentiellement intéressés par la récupération d'encombrants.</li> <li>- Le Service des Nouvelles technologies fait appel à l'ASBL la Poudrière (ressourcerie) pour le matériel informatique dont le Commune souhaite se séparer.</li> <li>- Volonté de continuer à rationaliser les imprimantes, et réflexion notamment dans le cadre du futur déménagement (projet U)</li> <li>- Mise à disposition de sacs réutilisables au couleur de la Commune (et ceux de Bruxelles Environnement dans le cadre de la campagne « t'as ton sac ») pour les agents communaux</li> </ul>			



Utilisation de la plateforme BOS par les agents communaux

**Bibliothèque-Médiathèque le Phare**  
 Chaussée de Waterloo 935 -  
 1180 Uccle - Tél.: 02/374.04.43  
 lephare@uccle.brussels

Exemple d'Ateliers récup'

Les mardis 5 et 19 décembre de 17 à 19h:  
 Atelier récup'  
 Atelier de bricolage à partir de matériaux de récupération. Animé par Teresa Davila. Pour tous, dès 12 ans. À chaque date son type de récup': 5/12: créations "papiers journaux", 19/12: créations "bouteilles en plastique". Infos et inscriptions: 02/374.04.43 ou lephare@uccle.brussels.

### Action 3 R pour réduire ses déchets, les crèches communales participent !

À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets qui se déroulera cette année du 22 au 30 novembre, les crèches communales sont invitées à renforcer leur Action 3R.

**Réduire**  
 les déchets au quotidien, éviter le gaspillage alimentaire, boire de l'eau du robinet.

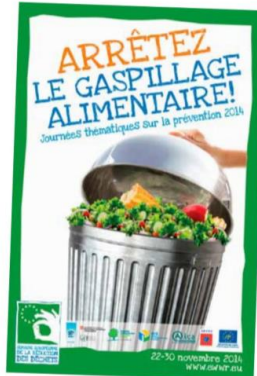
**Réutiliser**  
 les emballages pour les bricolages (boîtes à œufs, bouchons, cartons. Utiliser des gants de toilette plutôt que des lingettes. Une boîte à tartine est offerte aux enfants qui quittent la crèche, c'est mieux que du film fraîcheur. Accommoder les restes alimentaires.

**Recycler**  
 les matériaux pour le bricolage. Trier ses déchets. Utiliser des piles rechargeables. Inviter les parents à déposer dans les Collect-1N des Petits Riens les vêtements devenus trop petits ou les jouets inutilisés de leurs enfants.

**Vous aussi, passer à l'action, faites un geste pour la planète !**  
 Donnez/vendez au lieu de jeter. Utilisez des mouchoirs en tissus plutôt qu'en papier. Favorisez la réparation avant d'acheter du neuf. Limitez les emballages. Empruntez, prêtez ou louez les objets que vous n'utilisez pas souvent. Limitez les impressions papier et réutilisez le verso des documents imprimés recto. Privilégiez la tasse ou le verre à la place d'un gobelet jetable. Ecrasez vos bouteilles et vos cannettes, elles prendront moins de place. Triez vos déchets, faites du compost, pratiquez le paillage dans votre jardin...


**Participez à l'Act d'accommoder les restes - et envoyez à la crèche du Homborch (avenue Homborchwoïd, 28 ou crèches-déducte.be) votre meilleure recette. Elles feront l'objet d'un recueil qui vous sera envoyé.**


**Et n'oubliez pas que le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas.**



Article sur les 3 R et la participation des crèches communales à la semaine européenne de la réduction des déchets (Wolvendael novembre 2014)



	<b>Généraliser l'utilisation de vaisselle durable au sein de la Commune.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Moyenne
<b>ACTION 49</b>	<b>Remarque :</b> Action modifiée (voir ci-dessous)			
	<b>Réalisations:</b> - Le service des Manifestations publiques préfère utiliser de la vaisselle "normale" (fragile mais plus durable que la vaisselle jetable). - L'autre service grand « consommateur » est le service Jeunesse qui loue des gobelets réutilisables pour ses événements. Après enquête (2014), le système de location de gobelets demeure le plus avantageux d'un point de vue économique et environnemental... bien que le coût élevé de location pourrait à terme conduire à un triste retour aux gobelets jetables. Pour 2017, les gobelets réutilisables ont été loués chez la Société Ecocup : 1.500 pour la « Chasse aux œufs », 3.000 pour « Jeunesse en Fête » - Utilisation de vaisselle "normale" pour les activités du Service de l'Environnement (Uccle en fleur, réception ou séances d'information, ...)			


	<b>Créer un guichet Energie.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Accomplie	Accomplie	Bonne
<b>ACTION 50</b>	<b>Réalisations:</b> Guidance et suivi des demandes de primes communales et régionales, conseils donnés au Guichet de l'énergie entre 2015 et novembre 2017 : 241 visites, 104 emails, 105 appels téléphoniques. Une légère baisse des demandes est constatée en 2017. 3 dossiers ont été analysés et faits l'objet de conseils à domicile. Le Guichet de l'énergie est valorisé via différents canaux de communication (articles réguliers dans le Wolvendael, Site Internet et notamment en page d'accueil) et lors d'événements du Service de l'Environnement (affiches, flyers, primes, économies d'énergie, ...).			


### Le Guichet Énergie


Le Guichet Énergie d'Uccle est ouvert à tous au 27 rue Auguste Danse du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 16h (guichetenergie@uccle.be - 02/348.65.31). Il assure une information au public concernant:

- Les gestes à accomplir pour économiser l'énergie et l'eau;
- Les aides offertes par la Commune d'Uccle, par la Région de Bruxelles-Capitale et par le Gouvernement fédéral;
- Le processus de changement de fournisseur d'énergie.

Article Wolvendael mars 2016 sur le guichet de l'énergie

	<b>Poursuivre et étendre à d'autres écoles le projet pédagogique: "l'énergie, l'école et moi".</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Faible
<b>ACTION 51</b>	<b>Remarque :</b> Projet repris par la Responsable Energie de la Commune au sein du service des Bâtiments Communaux Maintenance. Toutefois, vu les enjeux et les priorités actuelles en terme de gestion et d'économie d'énergie à réaliser dans les différents bâtiments communaux, l'investissement nécessaire en terme de temps et de moyens humains disponibles et le faible impact au regard des objectifs poursuivis par la Commune en termes de diminution des consommations d'énergie, ce projet a été mis en stand-by. A noter que de nombreuses écoles développent des projets pour conscientiser les élèves aux économies d'énergie et lutter contre le gaspillage d'énergie (voir cartes des ressources durables, bonnes pratiques dans les écoles).			

	<b>Sensibiliser les commerces à éviter les consommations énergétiques inutiles.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	Amorcée	
<b>ACTION 52</b>	<b>Réalisations :</b> - Règlement Communal d'Urbanisme (2012) relatif aux enseignes commerciales et à la revalorisation des noyaux commerciaux en vue d'améliorer la qualité thermique et acoustique des constructions, et favoriser les économies d'énergie et la récupération des énergies. Le contrôle de ce règlement doit être renforcé. - Une collaboration entre le service de l'Economie Uccloise et l'UCM (Union des classes moyennes) invitant les commerçants à contacter un de leur agents pour visiter leur commerce et étudier les possibilités d'économie des consommations d'électricité et de chauffage... mais peu de répondant. L'action n'a pas été renouvelée. - A noter les investissements effectués par certaines écoles dans le domaine de l'énergie comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecole Plein Air : rénovation énergétique globale : photovoltaïque mais aussi éclairage LED, vannes thermostatiques intelligentes, ventilation double flux, pompes à chaleur, isolation toit, monitoring...</li> <li>• Ecole des Servites de Marie : mise en transition grâce à l'installation de 124 panneaux photovoltaïques (couplés à une solution innovante de monitoring pédagogique).</li> </ul>			

	<b>Poursuivre, augmenter et diffuser l'effort consenti dans les cantines communales.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Bonne
<b>ACTION 53</b>	<b>Réalisations :</b> - Un important travail de recherche, de réflexion et d'analyse est effectué par le Service de l'Environnement lors du renouvellement des marchés alimentations dans les écoles mais également dans les crèches, pré-gardiennats, pour l'ICPP et les plaines de jeux. Les cahiers des charges sont systématiquement analysés afin de renforcer les critères de durabilité. Toutefois, un équilibre doit être trouvé afin que le caractère contraignant ne « refroidisse » pas les soumissionnaires. A noter que les petites entités ne sont pas capables de répondre à de tels marchés notamment à cause de la contrainte liée aux nombreux lieux de distribution (seuls des grandes sociétés de Type Sodexo ou TCO répondent généralement). Un suivi est également opéré quant aux résultats obtenus. - <b>Ecoles (cahier des charges de 2017) :</b> de manière générale, l'alimentation durable est bien prise en compte, avec au niveau du BIO : Produits laitiers 40% ; Viande 20% ; Légumes 30% (pleine terre 80%) ; PDT 30% ; Fruits 80% (pomme poire 95%) (exotique 100% commerce équitable) ; Légumineuses 80% et sans OGM ; Chocolat 60% ; Pain 30% ; Huiles et graisses 35% (60% pour prépas froides) (huile palme interdite) ; Epices 30% ; Œufs 60% (+100% plein air) ; Poissons 100% MSC. A noter également des clauses concernant le tri des déchets et les conditionnements et emballages (grands et reconditionnables). A noter une difficulté pour la marché des fruits et légumes du à des problèmes de livraisons dans de nombreux lieux. - <b>Crèches, Pré-gardiennat, ICPP, Parascolaire, Plaines de jeux (cahier des charges de 2016) :</b> une vaste initiative a été menée pour améliorer la prise en compte de l'alimentation durable dans ce cahier des charges en 2016. Des rencontres ont été organisées avec les directrices des crèches et les cuisinières afin d'évaluer leurs attentes et de cerner les problèmes rencontrer. Une rencontre avec le fournisseur a également été organisée. Cette démarche a été accentuée par la volonté de la Commune d'adhérer à la démarche « Good Food » de Bruxelles Environnement, lancé en 2016. Les fruits, légumes, la boucherie et l'épicerie doivent être produits de manière durable (une agriculture raisonnée ou une agriculture biologique et/ou une agriculture favorisant le bien-être des animaux et/ou la minimisation de l'impact environnemental et/ou la valorisation de l'impact social (par exemple issue du commerce équitable). - <b>Valorisation des démarches</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de la stratégie régionale Good Food, et des actions menés sur les cahiers des charges, les crèches du Homborch et du Chat ont été labellisés en mars 2017 et pour une durée de 3 ans, respectivement par 3 et 2 fourchettes, symbolisant le degré d'efforts consentis et les réalisations mises en place (alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.).</li> <li>• La Crèche du Chat a installée avec le soutien de la Commune d'Uccle une compostière, présentée par deux maîtres-composteurs ucclois lors de la Fête d'automne en novembre 2017. Différents produits locaux, bio et de saisons ont été préparés. L'objectif est bien d'obtenir également la 3<sup>ème</sup> fourchette Good Food.</li> <li>• Les écoles ayant développé des projets et bonnes pratiques en lien avec le développement durable sont reprise sur la carte de développement durable (28 écoles recensées).</li> </ul>			



Crèche du Homborch labellisée Good Food

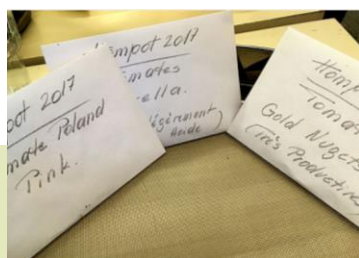
La crèche du Chat en marche vers sa troisième fourchette Good Food



C'est sous un soleil estival que l'équipe de puéricultrices de la crèche du Chat a convié les parents à une Fête d'automne. A cette occasion, Jane, la cuisinière avait préparé, dans le strict respect des conditions Good Food, des fruits et légumes de saison que chacun, petits et grands, a pu déguster sous diverses formes: volants de poitrine aux châtaignes et dips de légumes accompagnés de saucisses aux couleurs variées telles que le rouge (lectures et fromage de chèvre), le vert (courgettes) ou le beige (houmous à base de pois chiches). Le tout arrosé d'eau, de jus de fruits et de vin bio. La présence parmi les invités de deux autres composteurs a permis de répondre aux questions des parents des enfants de la crèche qui ne devraient plus avoir d'excuses pour faire mincir leur poubelle chez eux ou composer leurs déchets comme le fait la crèche depuis déjà plusieurs mois. Les parents ont pu repartir avec le calendrier des fruits et légumes locaux, de saison et hors serre, édité par Bruxelles environnement ([http://document.environment.brussels/ope\\_ces/etf/Calendrier\\_FR\\_de\\_Pari\\_FR.PDF](http://document.environment.brussels/ope_ces/etf/Calendrier_FR_de_Pari_FR.PDF)). Nous espérons donc bien que la troisième fourchette du label Good Food leur sera remise d'ici peu.

Article sur les bonnes pratiques alimentaires de la crèche du Chat dans le Wolvendael de novembre 2017

	<b>Faire connaître les nouvelles formes d'économie.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Bonne
<b>ACTION 54</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des réunions du collectif "Uccle en Transition" et dont les réflexions et projets visent à valoriser et développer des formes d'économies alternatives (bourses d'échanges, monnaie locale, Fablab, ...).</li> <li>- Soutien du Collectif Uccle en Transition pour l'organisation de la 1ère édition de la Fête des possibles en septembre 2017. Ce collectif mène également une réflexion sur la création d'une monnaie locale.</li> <li>- Soutien des actions menées par l'épicerie collaborative l'Epi et par les Quartiers durables.</li> <li>- Promotion via la carte des ressources durables : du Repair Café de la Roseraie, des GASAP et lieu de dépôt de paniers bio, des artisans ou commerces proposant de services de réparation, des restaurants proposant des doggy-bag, des ateliers créatifs ou culturels, des initiatives en faveur de l'agriculture urbaine, magasins fair-trade et de seconde main, points de collecte, etc.</li> <li>- Invitation d'ASBL lors de la Journée sans Voiture proposant des ateliers « Nature » à partir de matériaux réutilisés.</li> <li>- Promotion et soutien de la Grainothèque de la Bibliothèque Néerlandophone et de la Grainothèque « Semance » du Homborch.</li> <li>- Evénement festif autour de la semence citoyenne 18 mars 2018, Place du Chat Botté à Uccle organisé par les citoyens du collectif de la grainothèque Semance : bourse aux semences, semis, plantes et outils de jardinage de récupération, basée sur le troc et rythmée par des exposés, des célébrations gastronomiques et des activités récréatives.</li> </ul>			



Grainothèque Semance du Hompot (collectif d'habitants)



Uccle en transition (collectif d'habitants) – réflexion sur la création d'une monnaie locale

	<b>Systématiser l'invitation de producteurs, d'artisans et de "valoristes" locaux lors des manifestations publiques.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Moyenne
<b>ACTION 55</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des artisans ou producteurs locaux sont régulièrement invités lors de l'événement Journée sans voiture organisé par le Service de l'Environnement (2017 : chocolat équitable par la société Chocolat Guérin-Boutron, atelier de fabrication d'hôtel à insectes et mangeoires pour oiseaux pour adultes et enfants par l'ASBL « Aromatisez-vous » (également présent en 2016 et 2015); 2016 : Des ateliers de fabrication de tisanes, sels aromatiques, vinaigres et huiles pour les adultes et un atelier mandala de plantes pour les enfants et un atelier de peinture végétale, organisés par 2 particuliers).</li> <li>Certains commerçants ouvrent également spécialement leurs portes (Edgar&amp;co. proposant des produits issus de la réflexion et de la production locales et durables, Greenz Biobar - HORECA). Certains bénévoles participent également ponctuellement en proposant des</li> </ul>			


jeux de société en bois, vêtements équitables (ASBL Tigre des bambous), ou des produits issus du commerce équitable (Entreprise coopérative, citoyenne et solidaire Ethiquable) etc. A noter que les maîtres maraîchers/composteurs participent à l'évènement régional "Bruxelles Champêtre" qui, de par ses moyens conséquents et la quantité de public qu'il draine, leur offre une plus grande visibilité.

- Le marché Bio de la Place Homère Goossens, se tenant le dimanche, propose des produits BIO et artisanaux (celui de la place Saint-Job, le lundi, en propose également).

- Le service des Manifestations Publique invite également des artisans ou acteurs locaux lors du Marché annuel de Saint Job ( exemples participation du Quartier Durable de Saint-Job en 2016 et 2017, de la Ruche Qui Dit Oui en 2016, de l'ACQU, ASBL Antiride, Cercle d'histoire et d'archéologie d'Uccle, Croix Rouge, SOS Kauwberg, Société Royale d'Apiculture de Bruxelles, d'artisans locaux, de la Ferme d'Uccle) et souhaite accentuer la présence d'acteurs en lien avec l'écologie et le développement durable dans les prochaines années. La carte des ressources durables récence une bonne liste d'acteurs potentiels.



Atelier de fabrication de nichoirs (ASBL Aromatisez-vous) et de mandala avec des herbes naturelles (journée sans voiture 2016)


	<b>Encourager l'appel à des entreprises d'économie sociale dans les marchés publics communaux.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Bonne
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION 56</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligation légale de créer un lot spécifique réservé aux Entreprises d'économies sociales si on veut faire appel à ce type d'entreprise</li> <li>- Le service de l'Environnement a, lors des deux projets d'aménagement des potagers de Stalle et Neerstalle, consulté des entreprises d'économie sociale : L'APAM et les Jeunes jardiniers, entreprises de travail adaptées, ont respectivement été désignées.</li> <li>- Le service vert consulte également des entreprises d'économie sociale pour les travaux d'entretien de petits espaces verts.</li> <li>- Le journal Wolvendael est distribué par l'APAM</li> <li>- L'entreprise désignée pour le nettoyage des bâtiments communaux (25 et 3 rue Auguste Danse et rue Beeckman) est une entreprise « atelier protégé » (Village n°1)</li> <li>- Le service de l'Urbanisme a testé le recours à une entreprise de travail adapté pour l'archivage numérique en 2016.</li> </ul>			





Désignation de l'APAM pour l'aménagement du site potager de Neerstalle en 2014




Désignation des jeunes jardiniers pour les travaux d'aménagement du site potager de Stalle en 2016


	<b>Veiller à intégrer la Commune dans le projet de ressourcerie régionale à Forest.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	A supprimer	
<b>ACTION 57</b>	<b>Remarque :</b>			
	<p>- Le projet de ressourcerie régionale de Forest n'est plus à l'ordre du jour. La seule ressourcerie officielle en région bruxelloise se situe à Anderlecht (ASBL la Poudrière). La mise en place d'un tel projet demande des partenaires adéquats, des moyens humains et budgétaires conséquents, ainsi que du temps pour être mise en place (cf. projet Ecopole de la Ville de Bruxelles - Subside du Fonds FEDER ; projet de recyclerie sociale à Saint Gilles par l'ASBL Groupe One – Subside Économie sociale pour les ASBL en 2016).</p> <p>- La Commune passe occasionnellement par la ressourcerie La Poudrière pour du matériel informatique dont elle souhaite se défaire.</p> <p>- La promotion des magasins de seconde main se fait via sur la carte des ressources durables d'Uccle (6 recensés). Promotion également sur cet outil du Repair Café, des brocantes et des services de réparation d'électro, de cordonnerie, de couture, ...</p>			

	<b>Initier une réflexion sur la mise en place d'une formation de valoriste.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Non-planifiée	
<b>ACTION 58</b>	<b>Remarque :</b>			
	<p>- Action liée à la mise en place d'une ressourcerie (action n°57), qui n'est pas à l'ordre du jour actuellement. Ce genre de formation est généralement initié par des structures spécialisées dans la mise en place de Formation Bruxelles Formation, Actiris et le Forem, en collaboration avec des entités locale de type "Mission Locale", non présente sur Uccle. Cette action est donc difficile à mettre en œuvre par la Commune d'Uccle (cf. formation de valoriste mise en place par la Mission locale de Forest ou la formation de valoriste en déconstruction sur chantier mise en place par la Mission Locale de Saint-Josse en collaboration avec Bruxelles Formation).</p> <p>- RESSOURCES (fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation, la valorisation et le recyclage des ressources selon une dynamique d'économie circulaire) mène également un projet visant à développer un parcours de formation « valoriste » et harmoniser les référentiels sur les deux régions, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. Une phase d'enquête a été réalisée en 2014 au sein des entreprises publiques, privées mais aussi auprès des membres de la fédération qui dispensent déjà ce type de formation. Si c'est opportun, et si cela se justifie, l'objectif serait de faire reconnaître officiellement ce parcours de formations par les autorités compétentes. Le projet est suivi de près par Bruxelles Formation, Actiris et le Forem. Le projet de développement de formations valoriste est réalisé dans le cadre de l'Alliance Emploi Environnement, en partenariat avec la Mission Locale d'Anderlecht pour Bruxelles-Capitale</p>			

	<b>Susciter une opération pilote de location de matériel et par un groupe d'habitants.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Non-planifiée	
<b>ACTION 59</b>	<b>Remarque :</b>			
	<p>- Possibilité de location (gratuite ou payante selon les cas) de matériel communal pour des fêtes locales, spectacles, activités culturelles ou sportives...</p> <p>- Voir également l'action T 5.3 du Bilan Carbone.</p>			

## Enjeu I - Encourager les déplacements doux

 <b>ACTION 60</b>	<b>Créer un comité d'accompagnement du PCM.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Faible
		Accomplie	Accomplie	Faible
	<p><b>Remarques :</b> Action en stand-by</p>			
	<p><b>Réalisations :</b></p> <p>- Un schéma d'audit en 3 phases a été réalisé en 2013 par le bureau d'étude In Advance proposant notamment 11 actions/priorités à mettre en place, dans l'objectif de participer à la réalisation d'un nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM), le dernier datant de 2006. Suite à l'annonce de la Région de la création d'un nouveau Plan Régional de Mobilité (PRM) baptisé « Good Move » conformément à l'Ordonnance du 26 juillet 2013, qui remplacera les orientations définies dans le Plan Iris 2 approuvé en 2010, la Commune a mis l'élaboration de son PCM en stand-by afin de s'assurer qu'il soit en adéquation avec le nouveau PRM et qu'il traduise au niveau local, les politiques régionales en matière de mobilité. En effet, donnera un cadre au PCM et la Région cofinancera chaque PCM et participera aussi, en collaboration avec la commune, à leur élaboration. A la fin du processus, chaque PCM sera approuvé par le Gouvernement bruxellois. 3 ans se sont écoulés avant que la Région ne débute en novembre 2016 la consultation de nombreux acteurs pour le PRM. L'approbation du nouveau PRM, prévue pour 2018, donnera le signal pour l'élaboration du nouveau PCM d'Uccle. Le Comité d'accompagnement du PCM sera relancé à ce moment.</p> <p>- Notons la création de groupes de travail transversal pour l'élaboration du Plan d'Action Vélo suite à l'audit Bypad, du Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS) – qui s'inscrit dans la continuité des orientations du Plan Communal de Mobilité - et en interne entre la mobilité, la voirie et éventuellement d'autres services. Ces outils stratégiques sont particulièrement précieux dans le cadre de l'élaboration du futur PCM.</p>			

 <b>ACTION 61</b>	<b>Veiller à la cohérence de la mise en œuvre du PCM et des résultats du Bilan Carbone.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Moyenne
		En cours	En cours	Moyenne
	<p><b>Remarques :</b> Action en stand-by (voir action n°60)</p>			
	<p><b>Réalisations :</b></p> <p><b>1. Plan d'Action Vélo Communal</b></p> <p>Un Audit Bypad (Bicycle Policy Audit, méthode internationale, Audit réalisé suite à un appel à candidature de la région pour lequel Uccle a été sélectionné en 2016) et adoption du "Plan d'Action vélo communal" par le Conseil communal du 28 septembre 2017. L'idée est de veiller également à la cohérence entre le Plan vélo et les actions "vélos" du Bilan Carbone. Malheureusement le Plan Vélo ne fait pas référence ni au Bilan Carbone, ni à l'Agenda 21. Cependant, la mise en place d'une dynamique de travail transversale, avec notamment la participation du service de l'Environnement, permet au final d'établir des parallélismes cohérents entre ces outils. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Action P 2.1 : Report de 25% des trajets domicile-travail en voiture vers des trajets en transport en commun et à vélo (pour le personnel communal)</b> → Champ d'action C : encourager la pratique du vélo : vélos de services, incitants, formations, Brevet cycliste dans les écoles, carte des itinéraires pour les écoles, participation à la Bike Experiences, ...</li> <li>• <b>Action P 2.2 : Transfert de 50% des déplacements des visiteurs vers des déplacements en transport en commun et en mode doux et vers l'utilisation de l'E-service</b> → Champs d'action A : rouler à vélo en créant des aménagements favorables à son utilisation : zones 30, SUL, ICC, panneaux B22 et B23, augmenter le partage de l'espace public, rendre cyclables les rues en pavés, grands axes et sentiers, → Champs d'action B : le vélo à l'arrêt : augmenter le nombre de parking vélo, notamment près des bâtiments communaux et aux points d'arrêts des transports en commun → Champs d'action C : encourager la pratique du vélo : promotion du vélo et de l'intermodalité vers le grand public, découverte de la commune à vélo pour les nouveaux habitants, cartographier les équipements en faveur du vélo → Champs d'action D : point de contact vélo, améliorer le dialogue avec les cyclistes, communiquer sur les formations vélo, rendre les voiries régionales cyclables</li> <li>• <b>Action P 2.5 : Transfert de 20% des déplacements effectués en voiture par les élèves des écoles communales vers des déplacements en mode doux (marche et vélo)</b></li> <li>• <b>Action T 1.6 : Réduction des trajets scolaires en voiture</b> En complément des champs liés à l'action P2.2 et plus spécifiquement pour les écoles : → Champs d'action B : le vélo à l'arrêt : augmenter le nombre de parking vélo, notamment près des écoles → Champ d'action C : inciter les écoles à participer au brevet cycliste, cartographier les itinéraires pour écoliers, mise en</li> </ul>			

œuvre d'un parcours habilité pour les enfants de maternelle par la police

- **Action T 1.1 : Amélioration de la sécurité et de la fluidité des piétons et vélos à Uccle**

→ Champs d'action A : rouler à vélo en ajoutant des ZAC (zones avancées pour cyclistes) aux carrefours à feux, aménager des SUL et les cartographier, développer les ICR et ICC et les entretenir, aménager des effets barrières en rétrécissant les rues locales et des carrefours trop larges

→ Champs d'action C : encourager la pratique du vélo : cartographier les équipements en faveur du vélo (SUL, ...), communiquer sur les réalisations

→ Champs D : mesurer la pratique du vélo, créer un point de contact vélo, améliorer le dialogue avec les cyclistes, coordonner les actions avec les partenaires stratégiques, prise en compte du vélo dans les projets d'aménagement, suivre des formations liées au vélo et communiquer sur celles-ci...

## 2. Plan d'Action Communal de Stationnement

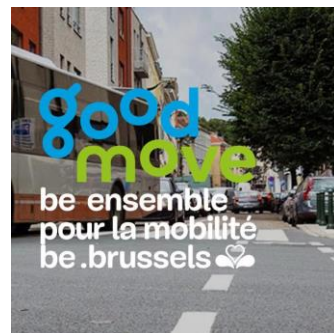
Le PACS établit un diagnostic, fixe des objectifs et propose des emplacements pour l'implantation de futurs parkings vélo courte durée (arceaux), parkings longue durée (couverts), Box vélo, Kiss & Ride, stations de voitures partagés et de vélo partagés, Taxis, emplacements PMR, parking de transit, ..., en accord avec les actions P 2.2, P 2.5, T 1.6 et T 1.1 du Bilan Carbone décrites du loin ainsi que les actions n°62 et 63 de l'Agenda 21.



Commune d'Uccle  
Région de Bruxelles - Capitale

### ■ Plan d'Action Communal du Stationnement (PACS) de la Commune d'Uccle

Juin 2016



	<b>Poursuivre la politique de placement des parkings à vélos.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Bonne
	<b>Réalisations :</b> <b>- Box Vélos :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2017, Uccle a emboîté le pas avec l'installation prévue de 8 parkings vélos sécurisés gérés par l'ASBL cyclo (cycloparking) (1 parking sécurisé multi-modal est déjà présent à Stalle). Les 3 premiers ont été installés le 7 décembre 2017 (Rue Groeselenberg n°57, Avenue Coghen n°173, Rue Verhulst n°66) et les 5 autres en 2017 (Rue Alphonse Asselberg n°1, Avenue du Vossegat en face du n°15, Rue Vanderkindere en face du n°306, Avenue Maréchal Joffre n°132- coin Van Goidtsnoven, Roberts-Jones n° 46).</li> <li>• 6 box vélos supplémentaires seront installés en 2018. Ces Box vélo sont repris sur la carte des ressources durables.</li> <li>• Une collaboration a été mise en place en 2017 entre le service Mobilité et le Service de Prévention pour le placement d'autocollants de conscientisation à une bonne utilisation de ces parking et de l'attachement des vélos (et vérifier leur état).</li> </ul> <b>- Arceaux vélo :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• développement d'une vision plus stratégique pour le placement de parking vélo de type arceau suite à l'approbation du PACS (Plan d'Action Communal de Stationnement) approuvé par le Conseil communal du 23 juin 2016 et du « Plan d'Action Vélo » approuvé par le Conseil communal du 28 septembre 2017 : avant, les arceaux étaient placés sur demande ou ponctuellement mais les plans stratégiques précités ont permis de développer une vision plus globale avec des objectifs fixés, des emplacements ciblés et un budget dévolu exclusivement à cette action.</li> <li>• Ces plans prévoient un rythme de 120 arceaux à placer par an de 2017 à 2020 et de quadrupler l'offre pour atteindre min. 1260 places à 210 endroits, afin de répondre à la norme imposée de 1 arceau (soit 2 emplacements vélo) par 20 places de stationnement. Ce rythme reste cependant « fort ambitieux » et un objectif minimum de 50 arceaux par an est retenu dans un premier temps.</li> </ul>			

**ACTION  
62**

- La Carte des ressources durables d’Uccle a identifié 107 arceaux vélos (communaux ou régionaux) en 2017 (les chiffres avancés dans le PACS et la Plan vélo n’ont pu être vérifiés sur le terrain). Une offre couverte mais non-sécurisée est présente aux gares de Calevoet (100 places) et St-Job (12 places).
- Voir Actions n° P 2.1 et P 2.2 pour les parkings vélos dans le nouveau Centre administratif (Projet U)

- **Villo !** : La carte des ressources durables de 2017 recense 20 stations villo !... mais PACS relève que leur usage est faible : en moyenne 18,5 mouvements par semaine par station (prise et dépose confondus), comparé à une moyenne régionale de 55.

- Le PACS et le Plan vélo proposent des sites pour l’implantation de futurs parkings vélo de type arceaux (avec les pôles et secteurs à équiper en priorité) ou couverts et de Box vélos et prend en compte les projets d’équipement des 5 gares à Uccle au niveau du nombre de places couverte et de box vélos. C’est également le cas pour les stations Villo !, particulièrement à Fort-Jaco (pôle commercial) et la Gare de Moensberg (intermodalité). Ce Plan d’Action vélo est un gage pour avoir accès aux subsides régionaux.



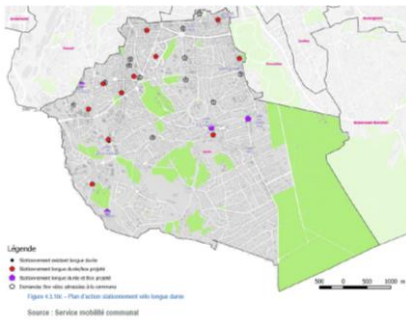
107 arceaux vélos recensés sur la carte des ressources durables



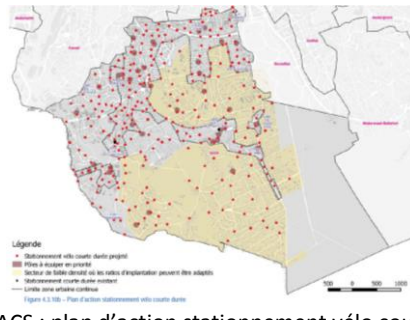
Box vélo Avenue Coghen installé en décembre 2017



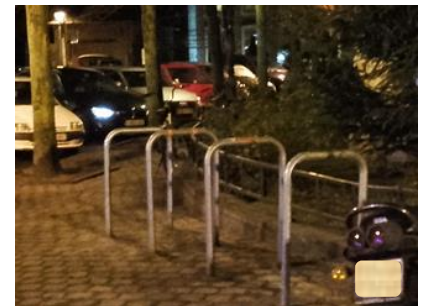
Box vélo Rue Verhult installé en décembre 2017




PACS : plan d’action stationnement vélo longue durée (couvert/Box)



PACS : plan d’action stationnement vélo courte durée (arceaux)



Doublement du nombre d’arceaux aux 2 parkings vélo du Parvis Saint-Pierre (Déc. 2017)

	<b>Favoriser la cohabitation des différents modes de déplacements.</b>	<b>Etat d’avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Moyenne
<b>ACTION 63</b>	<p><b>Remarque :</b> Voir également les actions n° 62 et 65 de l’Agenda 21 et les actions n° P 2 .2, T 1.1, T 1.2, T 1.3, T 1.7 du Bilan carbone qui participent également, dans leur domaine respectif, à la cohabitation des différents modes de déplacements.</p>			
	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Plan d’Action Vélo approuvé par le Conseil communal du 28 septembre 2017 illustre la volonté communal de renforcer le développement de ce moyen de déplacement doux et de promouvoir l’utilisation du vélo, tout en tenant compte des spécificités du territoire ucclois et des autres modes de déplacement. Plusieurs propositions d’aménagement et de bonnes pratiques y sont reprises (voir Champs A : rouler à vélo) : zones 30, SUL, largeur des carrefours, marquage au sol pour les tournants, rétrécissement de la voirie, espaces partagés en zones résidentielles, balisage, rendre cyclable les rues en pavés, etc. Ce Plan d’Action vélo est un gage pour avoir accès aux subsides régionaux.</li> <li>- Le PACS (Plan d’Action Communal de Stationnement) approuvé par le Conseil communal du 23 juin 2016 propose également des mesures en faveur de la cohabitation des différents modes de déplacement en incorporant une réflexion sur les différents usagers. Il établit un diagnostic, fixe des objectifs et propose des emplacements pour de nouveaux aménagements : identification de 193 places PMR et des zones à pourvoir (Gares, Fort, Jaco, Bascule, ...), confirmation de la rentabilité des stations Cambio (19 véhicules, avec un objectif de 37 places pour 2020), proposition de nouvelles stations Taxi à la gare de Calevoet, identification de 8 stations Kiss &amp; Ride (6</li> </ul>			



près d'écoles (Val Fleuri, institut Montjoie, collège Saint-Pierre, lycée français, école des Eglantiers, école de Verrewinkel) et 1 devant la clinique Cavell et 1 au square des Héros et proposition d'implantation aux gares de Saint-Job et de Calevoet, idem pour les 2 roues motorisés (1 station existantes, 70 à 109 projetées), diagnostic sur le parking de transit de Stalle, impact des projets d'ICR, etc. Il prône également la mixité fonctionnelle, le développement des déplacements à vélo et proposition d'alternatives à la voiture, la nécessité d'une communication renforcée.

- Le PAVE (Plan d'Accessibilité de Voirie et d'Espaces) : voir action n°65

- Parmi les aménagements favorisant la cohabitation réalisés par le service de la Voirie (non exhaustifs) : aménagements de carrefours ; rénovation des abris bus (en cours) ; mise en zone 30 de 2 zones en 2017 (zone Calevoet entre Stalle et Château d'or) et d'une rue supplémentaire dans la zone de l'avenue de Fré ; installation de nouveaux arceaux à vélo et de Box vélo ; installation de chicane et bollards ; réducteurs de vitesse ; emplacements PMR ; installation de plusieurs panneaux B22 et B23 ont été installés sur certains carrefours à feux (ex : avenue De Fré à hauteur des Cliniques de l'Europe); revêtements de voirie, réfection de trottoirs (avec accès PMR), création d'une passerelle au Lycée Français. 1076 problèmes de voirie ont été signalés en 2016 via l'application Fix My Street.

- Plusieurs projets transversaux de la Coordination Eau d'aménagement de l'espace public prévoient des mesures en faveur de la cohabitation des différents modes de déplacements.

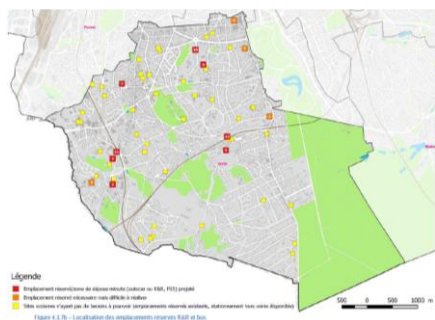
- Voitures électriques : l'installation de bornes pour voitures électriques à l'étude au sein de la Région de Bruxelles-Capitale afin de les implanter sur les 19 communes en même temps (prévu pour 2018 avec 5 bornes (à confirmer) sur Uccle). Possibilité de les localiser sur le site : <http://opendatastore.brussels/fr/dataset/charging-stations>

- L'étroite collaboration entre les services mobilité et voirie (travaux) permet de tenir compte de l'ensemble des usagers et de leur déplacements lors de travaux de réaménagement de l'espace public. Un groupe de travail officiel devrait voir le jour prochainement, qui permettra de mettre tous ces plans stratégiques (par ailleurs précieux dans le cadre de l'élaboration du futur PCM) « en musique »

- Ces outils stratégiques incluent également le développement de la communication, notamment via le site Internet communal dont les pages « Mobilité » doivent être mises à jour et régulièrement alimentées. Ces plans sont disponibles sur le site communal, qui reprend également une série d'information concernant les Low Emission Zone (LEZ), les pics de pollution, les stations Cambio et Villo !, la promotion du train, les zones 30, les ICR, ...

- L'ICR 6 est aménagé et les ICR 7, 8, B et C devraient l'être prochainement. Les demandes de permis d'urbanisme sont passées en commission de concertation le 27 novembre 2014 et restent en attente de délivrance de PU de la part de la Région.

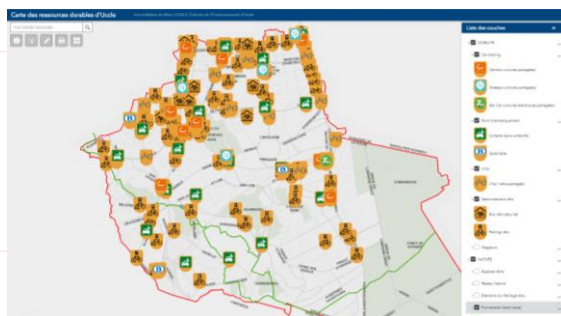
- Reprise sur la carte des ressources durables de différents modes de transports favorisant l'inter-modalité (parkings vélos, stations Villo! et Cambio, gare, Collecto, etc.).



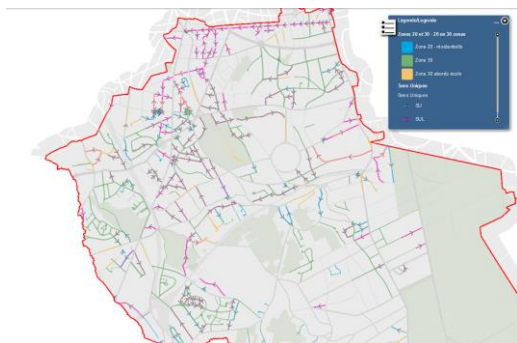
PACS : emplacement Kiss & Ride et Bus projetés/à réaliser



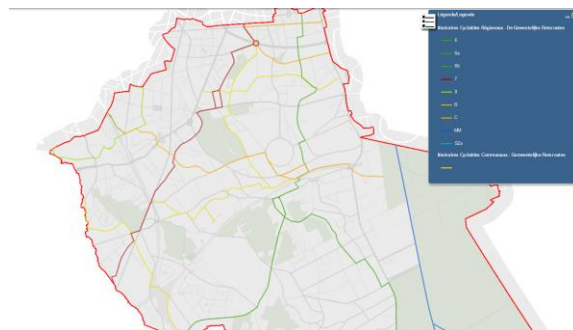
L'application FixMyStreet offre la possibilité de notifier à la Commune les problèmes dans les rues



La carte des ressources durables : ressources favorisant l'intermodalité




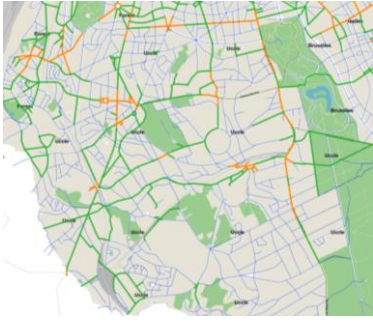
Cartographie sur le SIG communal des zones 30 et SUL



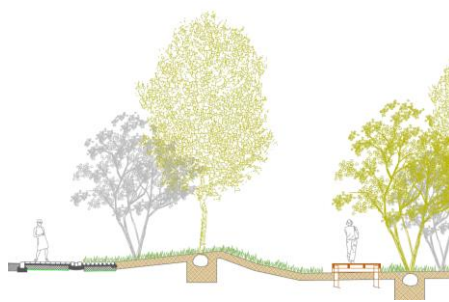
Cartographie sur le SIG communal des ICR et ICC

	<b>Relayer l'information sur la campagne "A vélo Mesdames".</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	Amorcée	
<b>ACTION 64</b>	<p><b>Remarques :</b> Action modifiée : la campagne "A vélo Mesdames" de l'ASBL Pro Vélo n'existe plus. Pro Vélo propose cependant d'autres formations : Via Vélo (cycles de formations en ville pour des associations bruxelloises) ; stages enfants ; formation « équilibre » pour les enfants / adultes sans expérience préalable ; EnVOL (pour diminuer les appréhensions des parents dont les enfants se déplacent à vélo) ; Formations mécaniques ; Formation vélo à assistance électrique ; Cours pour débutant(e) adulte...</p>			
	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Plan vélo (Champs C : encourager la pratique du vélo) fait mention de formations (voir ci-dessus) et d'événements ou d'initiatives à mettre en place en lien avec l'usage du vélo en milieu urbain mais ces actions doivent encore être implémentées (par exemple : Bike Expérience, prêts temporaires de vélos électriques, découverte de la Commune à vélo pour les nouveaux habitants, balades à vélo thématiques.</li> <li>- La commune a déposé sa candidature le 13 mars 2017 au projet « Bike Project » de mise en selle des travailleurs organisé par Pro Vélo et ses partenaires (et compte ainsi inciter les entreprises et organisations ucloises à faire de même. Ce dossier n'a cependant pas été retenu car il nécessite un Plan d'Entreprise approuvé, actuellement en cours d'élaboration et prévu pour 2018.</li> <li>- Organisation en 26 septembre 2017 d'une balade à vélo de 8 km pour les agents communaux (plus de 50 participants) afin de les sensibiliser à l'usage du vélo sur Uccle et de favoriser le Team-building</li> </ul>			

	<b>Encourager les déplacements piétons.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION 65</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un plans d'accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE) avec Bruxelles Mobilité : Audit par le bureau d'études Ascaudit de 250 km de trottoirs sur Uccle (Rapport de 3000 pages, validé par le Collège en décembre 2017). Il permet de déterminer, avec l'aide de la commune et d'habitants, le réseau structurant piéton communal et permettra de définir des priorités d'interventions. Il dresse un état des lieux de l'accessibilité des trottoirs et des espaces publics (largeur du cheminement, le dévers, les obstacles, le revêtement, les traversées piétonnes, l'éclairage, les arrêts des transports publics, les PMR.), établit des recommandations, priorise celles-ci et propose des solutions d'amélioration dont le coût est estimé. Ce réseau piéton est consultable sur le site de <a href="http://Mobigis">Mobigis</a>.</li> <li>- Plusieurs projets transversaux de la Coordination Eau d'aménagement de l'espace public prévoient des mesures en faveur des piétons (Caillebotis du Jardins de pluie de Saint-Job, Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos, etc.)</li> <li>- Service Voirie : programme de réfection de trottoirs avec prise en compte de l'accessibilité PMR. Remise d'avis sur les projets en voirie régionales (chaussée d'Alseberg, ...), projets de la STIB, etc.</li> <li>- Promotion (site Internet, sur plusieurs pages de services communaux ; lors d'événements) et ventes sur demande de différentes brochures de promenades : Uccle à Pied (service des travaux), les itinéraires uclois de promenade-découverte (n°1 : Au fil du sentier de Grande randonnée GR 12 ; n°2 : À la recherche d'un patrimoine (mé)connu (réédition de la brochure prévue en 2018) ; n°3 : À la découverte de grands enjeux de notre environnement), Uccle à la carte (gratuit), Carte piéton « tap tap » (désormais épuisée) qui proposait un minutage.</li> <li>- Balade piétonne au fil de l'eau lors de la Journée de l'eau avec présentations des projets hydrologiques communaux : environ 100 participants en 2016 et 2017, le long du Geleytsbeek en 2016 et de l'Ukkelbeek en 2017 (en 2018 ce sera le long du Verrewinkelbeek). Soutien des activités de balade au fil de l'eau de l'ASBL Coordination Senne et participation à l'élaboration de leur brochure de promenade le long du Geleytsbeek.</li> <li>- Rappel régulier dans le Wolvendael sur l'obligation d'entretien des trottoirs (feuilles, neige, ...). Projet pilote de placement de silos pour les feuilles mortes (Voir OS 3.6). Lutte contre les rejets d'eau usées (ou d'effluents) en Voirie (collaboration S. Voirie et Environnement). Contrôle de la réglementation pour un accès de 1,5 de large au niveau des trottoirs (lorsque cela est possible)</li> <li>- La carte des ressources durables reprend l'itinéraire de la promenade verte et permet de mesure des distances et de créer des itinéraires. Elle est accessible sur tablettes et smartphones.</li> <li>- Création d'un site Internet par le Comité de quartier « Bois de Verrewinkel » concernant la mobilité dans le sud d'Uccle</li> </ul>			



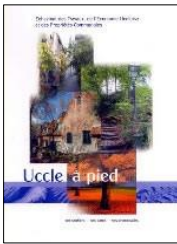
réseau piéton sur le site de [Mobigis](#)



Aménagement en faveur de la mobilité douce dans le projet du Jardin de Pluie de Saint-Job



balade piétonne le long du Geleytsbeek lors de la Journée de l'Eau 2016



Vente de brochure de d'itinéraires-découverte et Uccle à pied lors de la Journée sans voiture et distribution/vente de cartes et brochures sur la mobilité active lors de la Journée sans voiture

**Déneigez vos trottoirs!**


En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux. Pour prévenir les risques de chute et assurer la sécurité des passants, nous vous rappelons les obligations en matière d'entretien des trottoirs: "Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés ou rendus non glissants sur les deux tiers de leur largeur avec un minimum de 1,50 m. La neige


doit être déposée en tas au bord du trottoir et ne peut être jetée sur la chaussée. Les avaloirs d'égouts et les caniveaux doivent rester libres". Nous vous remercions pour votre indispensable collaboration.

Article dans le Wolvendael de décembre 2017

# PROTECTION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE NATUREL

Enjeu J - Confirmer l'engagement de la commune dans la protection et l'amélioration du patrimoine vert et bleu

	<b>Signer la "Déclaration des maires et élus locaux sur l'eau".</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 A supprimer	
<b>ACTION 66</b>	<b>Remarque :</b> La signature de cette déclaration implique la rédaction d'un plan d'actions sur cette thématique. Or la Commune d'Uccle dispose déjà d'outils de ce type à travers son A21, son Plan Nature et les actions mise en place par la Coordination Eau. Uccle est l'une des communes les plus actives dans le domaine de l'eau en Région bruxelloise et la signature de cette charte n'apporterait rien de plus en termes de planification de projets. Action à supprimer par choix politique.			

	<b>Etudier l'élaboration d'un schéma directeur "Nature".</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 Accomplie	
<b>ACTION 67</b>	<b>Réalisations :</b> Le Plan Nature d'Uccle a été validé au Conseil communal du 25 février 2016. Il a été présenté en commission de concertation aux Conseillers communaux. Le plan comporte 6 axes et 40 objectifs spécifiques. Il est valorisé via différents canaux de communication et sur les réseaux sociaux. Excellent accueil des citoyens et associations uccloises sur cet outil stratégique.			

## Uccle se dote d'un Plan Nature



Le Conseil Communal a approuvé le 25 février dernier le Plan Nature d'Uccle. C'est un très gros travail réalisé par le Service de l'Environnement. Il a été précédé et repose sur une vaste collecte d'informations sur la faune, la flore, l'hydrologie...

Uccle est réputée pour être une commune verte. Ses nombreux espaces verts, tant privés que publics, ses intérieurs d'îlots contribuent à la qualité de vie de ses habitants. Ce patrimoine vert doit être géré. Tout comme le patrimoine bleu que constitue la présence de l'eau dans notre commune au travers notamment de différents étangs, de nos ruisseaux et de leurs affluents. **La nature a sa place en ville et nous devons être attentifs à renforcer celle-ci et à protéger la biodiversité.**

Le Plan Nature d'Uccle dresse un certain nombre de constats sans fustiger le moindre acteur. Il a pour objectif d'être un guide des actions à entreprendre pour améliorer la protection de notre patrimoine naturel. Il propose à cette fin une quarantaine d'actions réalistes et réalisables selon les cas à court, moyen ou long terme.

### Quelques exemples des actions proposées:

- Poursuivre l'élaboration d'un plan de gestion pour chaque espace vert communal selon sa spécificité et comprenant les travaux de réaménagement à projeter et une labellisation des bonnes pratiques;
- Augmenter l'accessibilité aux activités maraichères sur terrains publics et

privés et veiller à leur caractère durable;


- Créer un outil d'aide à la décision concernant le choix des essences à favoriser en voirie et celles à proscrire;
- Gérer durablement nos différents ruisseaux, mettre en valeur leurs qualités paysagères et leur permettre d'assurer un rôle d'exutoire des eaux claires;
- Réaliser un projet paysager démonstratif, exemplaire et innovant autour du futur siège de l'Administration communale, rue de Stalle;
- Implanter des "crapaudus" pour faciliter la migration des batraciens;
- Mettre en place un événement communal annuel de parrainage d'arbres à planter en Forêt de Soignes pour les familles avec nouveau-nés;
- Elaborer une liste de recommandations destinées aux architectes communaux pour l'instruction des permis dans et autour des zones Natura 2000 et renforcer le contrôle lié à l'application de cette réglementation.

"Le monde est un bel endroit qui vaut la peine que l'on se batte pour lui" écrivait Ernest Hemingway dans un de ses livres. En mettant en œuvre le Plan Nature, nous contribuerons, chacun d'entre nous dans la mesure de nos moyens, à préserver et améliorer encore la qualité de notre commune.

Le Plan Nature peut être consulté sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be) à la rubrique Environnement/biodiversité.

Marc Cools  
Premier Échevin

Article Wolvendael avril 2016 sur le Plan Nature

	<b>Renforcer les clauses de conservation et de valorisation de la nature dans les projets d'urbanisme et d'architecture.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION</b>  <b>68</b>	<b>Réalisations :</b>			
	- La règle générale voulue par la Commune est : "1 arbres abattu = 1 arbre replanté".			
	- Une amélioration notable de la prise en compte du maillage écologique est constatée, notamment via le développement de l'outil SIG : cela permet notamment d'orienter les choix des essences plantées de manière à ce qu'elles soient en adéquation avec l'écosystème concerné.			
	- Les essences choisies sont indigènes (le service Vert se base notamment sur la listes des espèces recommandées par Bruxelles Environnement et sur l'Atlas de la Flore luxembourgeoise). Il en est de même pour les essences imposées lors de Permis d'Urbanisme			
	- De manière générale, la Commune privilégie le travail avec « l'existant » pour éviter les coupes d'arbres inutiles.			
	- Les remarques et impositions liées à la présence d'une zone N2000 sont apparentes dans les PU (recommandations particulières).			
	- Le Service Vert est maintenant systématiquement consulté lors de projets liés à des bâtiments communaux pour les abords (exemple récent : Complexe sportifs André Derudder, Projet U) ou pour les toitures vertes. En 2017, le Service Vert a remis un avis sur 52 dossiers de demande de PU.			
	- Le Service Vert participe également à la Coordination Eau et aux projets d'aménagement associant les maillages bleus et verts (notamment dans la mesure où ces espaces réaménagés seront par la suite gérés par ce service).			
	- Amorçe d'une Charte Qualité Nature pour les demandeurs de PU.			


### Prix d'Architecture Contemporaine

La Commune d'Uccle organise tous les deux ans un concours afin d'encourager et de promouvoir des projets novateurs sur son territoire qui allient esthétique,

fonctionnalité, développement durable et une bonne intégration dans le tissu urbain. Ce concours vise à couronner des projets réalisés au cours des trois dernières années et ainsi mieux faire connaître l'architecture contemporaine. Deux catégories sont ouvertes aux auteurs de projet qui souhaitent participer: la catégorie construction neuve et la catégorie rénovation. Les candidatures doivent être rentrées pour le 26 août 2016 au plus tard. Renseignements et formulaire d'inscription: Secrétariat de l'Échevin de l'Urbanisme (02/348.65.60



Article Wolvendael juin 2016 sur le Prix d'architecture contemporain et la prise en compte des critères du développement durable

	<b>Accompagner de manière durable le développement futur de la zone Nord du chemin de fer Moensberg.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Amorcée	2014-2017 En cours	
<b>ACTION</b>  <b>69</b>	<b>Réalisations :</b>			
	- Elaboration du Schéma de développement Calevoet-Moensberg, adoptée par le Conseil communal du 26.02.2015, qui a pour objectif une cohérence de vision pour les divers îlots en voie de développement ou de restructuration dans ces deux quartiers, ainsi qu'une qualité de vie accrue pour les riverains actuels et les futurs habitants des quartiers de Calevoet et du Moensberg. Il a une valeur indicative et orientera les décisions que le Collège des Bourgmestre et Echevins sera amené à prendre lors des différentes demandes de permis d'urbanisme à venir. Ce document est disponible sur le site Internet communal.			
	- Une vaste réflexion sur l'étang communal de pêche, les espaces verts, et la future gestion des eaux de ruissèlement du quartier de Moensberg a également été menée par la Coordination Eau communale. En outre, la Commune a bénéficié de 3 subsides (pour un total de 195.200€ avec un apport de 225.399,4 € sur fonds propres pour un projet d'un montant total de total de 420.599,40 €) de Bruxelles Environnement dans le cadre de l'appel à projet 2017 destiné aux Communes pour la mise en œuvre de projets environnementaux. Ces subsides permettront le réaménagement du site de l'étang communal de pêche, de la digue et du bief et son intégration fonctionnelle dans les maillages bleu, pluie et vert à l'échelle d'un quartier. Il vise également à améliorer sa fonction socio-récréative avec une ouverture du site au public. Une attention particulière a été accordée à la gestion des eaux de ruissèlement à l'échelle du quartier Moensberg (voiries, projets immobiliers, gare RER) et à la possibilité de les récupérer et de les gérer via des dispositifs paysagers (nouvelles rivières urbaines, milieux humides, talus, mares, l'étang en lui-même) afin d'anticiper les conséquences de la future densification et imperméabilisation du quartier. Une étude préalable (diagnostic multithématique et participatif ; 2 scénarios d'affectation) a été réalisée également dans le cadre d'un subside de Bruxelles Environnement obtenu en 2014. Des charges d'urbanisme, d'un montant d'environ 220.000 €, s'appliqueront à ce projet urbanistique et la Commune souhaite les affecter en nature pour réaliser une partie du projet sur le site de l'étang de pêche et/ou éventuellement, aux alentours dans le cadre du projet global. A noter que lors de la vente du terrain, la Commune a scindé celui-ci en application des recommandations de l'étude, pour conserver une bande de terre longeant le talus de chemin de fer dans l'optique de réaliser le projet de gestion des eaux pluviales.			
	- Motion votée à l'unanimité par le Conseil communal du 26 octobre 2017 pour la mise en œuvre d'une voie verte cyclo-piétonne le long des voies de chemin de fer n°26 et 124 permettant de relier Moensberg au site Delta en passant par le Bois de la Cambre.			
	- Voir également l'Objectif spécifique 2.11 du Plan nature.			




**Un schéma de développement pour les quartiers de Calevoet et du Moensberg**


Le projet de schéma de développement des quartiers de Calevoet et du Moensberg a été revu pour y incorporer

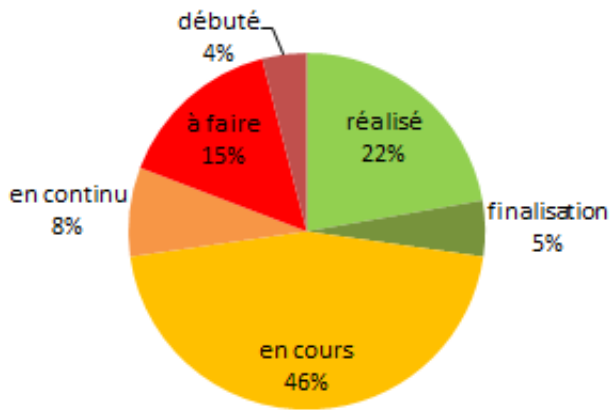
Article Wolvendael février 2015 sur le Schéma de développement des quartiers Calevoet et Moensberg



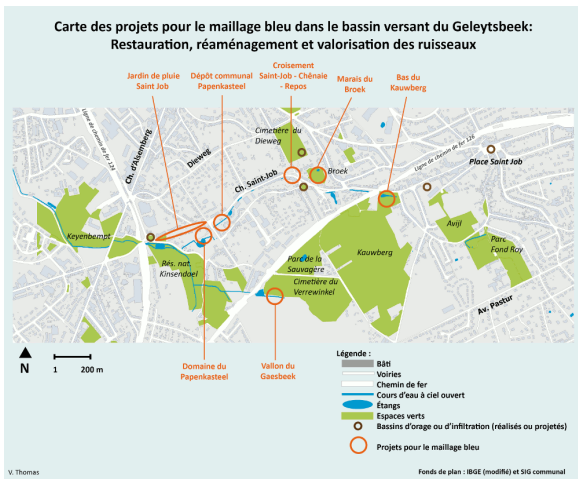
Etude sur l'avenir de l'étang communal de pêche

	<b>Proposer une charte "Qualité nature" aux demandeurs de permis d'urbanisme et de lotir.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 Amorcée	
<b>ACTION 70</b>	<b>Réalisations :</b> - Projet repris dans le Plan Nature et amplifié par l'idée de réaliser à terme un RCU Nature (OS 6.3). - Un premier projet de Charte Nature a été rédigé mais doit encore être amélioré et complété.			

	<b>Elaborer un cadre pour la coordination de l'ensemble des entités ayant un lien avec le patrimoine vert et bleu.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Accomplie	2014-2017 Accomplie	
<b>ACTION 71</b>	<b>Remarque :</b> Action légèrement modifiée. Plutôt que de multiplier les coordinations transversales, le service Vert participe à la Coordination Eau			
	<b>Réalisations :</b> - La Coordination Eau communale a été officialisée en avril 2014 par le Collège. 10 réunions / an, 4 services (Environnement, Vert, Voirie, Urbanisme) et 1 directeur régulier. Plusieurs groupes de travail ont été créés et une multitude de projets et problématiques de plus ou moins grande ampleur y sont abordés (une centaine lors du premier bilan). Un premier bilan a été présenté au Collège en mars 2016. Les objectifs de la Coordination Eau sont disponibles sur le site Internet Communal, S. Environnement, rubrique Eau. Sont notamment abordés en réunion : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les projets de plus ou moins grande ampleur par bassins versants (que les zones soient sous gestion communale ou régionale)</li> <li>• Les appels à projets et possibilités d'affectation de charges d'urbanisme</li> <li>• Les aspects réglementaires</li> <li>• Les infractions environnementales et la problématique des eaux usées</li> <li>• La communication et la conscientisation</li> <li>• L'aide et l'appui technique à fournir à d'autres services communaux pour une bonne gestion des eaux</li> <li>• La remise d'avis</li> <li>• La réalisation de partenariats et de conventions avec d'autres niveaux de pouvoir</li> <li>• La gestion budgétaire</li> </ul> - Les aspects liés au développement d'espaces vert en lien avec le maillage bleu sont intégrés dans le cadre des différents projets. Des réunions transversales liées plus spécifiquement au maillage vert sont organisées "par projet" (ex : Plan de gestion, plantes invasives, projet de plantations au Zwartebeek, etc.). - Mise à jour des fiches-info décrivant les grands projets en cours dans la vallée du Geleytsbeek (en cours)			



Bilan des réalisations de la Coordination eau présenté au Collège du 17 mars 2016



Carte des projets communaux dans le bassin versant du Geleytsbeek

**Objectifs de la coordination eau**

Introduction: une Coordination Eau

**Objectifs territoriaux de gestion des eaux**

**Principes généraux**

- Lutter contre les inondations
- Améliorer le maillage bleu, les paysages et la biodiversité
- Réaliser les objectifs et les actions de l'Agenda 21 local n°13, 14, 71, 82, 84, 85 et 86

**Objectifs**

**Concernant les eaux de surface**

- Raccorder le maillage bleu Uclois à la Senne dont il constitue un affluent
- Travailler à l'échelle des 3 bassins versants avec 3 ruisseaux, y compris hors limites régionales et communales
- Restaurer le Réseau hydrographique (Ri, égouts, sources, marais, étangs...)
- Réinventer le réseau hydrographique lorsque la restauration n'est pas possible
- Séparer les eaux usées des eaux claires et limiter au maximum les surverses des eaux usées vers les claires
- Temporiser les eaux claires, qu'elles soient séparées ou non des eaux usées
- Créer un support à la biodiversité, à capacité d'autoépuration et d'évapotranspiration stable et durable
- Améliorer le paysage et proposer des activités autour des eaux de surface

Extraits des objectifs de la Coordination eau disponible sur le site Internet communal

Services Environnement et Travaux de la Commune d'Uccle

Info-Fiches : Projets pour le Maillage Bleu

**AMENAGEMENT d'un JARDIN de PLUIE**  
**Chaussée de Saint Job**

*Intégrer harmonieusement l'eau dans l'espace public pour contribuer à la réduction des inondations et favoriser la biodiversité*

**Comp de pensée à :**

- ✓ La lutte contre les inondations
- ✓ L'intégration paysagère de l'eau dans l'espace public
- ✓ La biodiversité
- ✓ La mobilité douce

**Lien avec les sections 84 et 85 de l'Agenda 21 local :**

« Aménager de manière spécifique les espaces publics des zones aménageables »


« Porter les axes progrès des réseaux d'égouttage »

**Localisation :**  
L'aménagement d'un Jardin de Pluie se réalisera au sein d'une bande de terrain site chaussées de Saint-Job (côté impair), entre les carrefours avec la rue Engelard et avec la rue Papenkasteel. Anciennement destinée à la création d'un large boulevard, cette bande de terre, principalement détenue par la Commune, s'étale sur 330 m de longueur et 21 m de largeur et forme ainsi une superficie de 6500 m<sup>2</sup>.

**Environnement :**  
La zone d'aménagement occupe une position clé, au croisement des trames vertes et bleues de la Commune. En effet, la zone borde les sites Natura 2000\* du Kinsendaal et du Papenkasteel et est intégrée dans la vallée du Geleytsbeek, célèbre ruisseau uclois affluent de la Senne. Le présent projet fait d'ailleurs partie intégrante des projets pour le maillage bleu au sein du bassin versant du Geleytsbeek (cf. Carte et info-fiches). Notons aussi que la promenade verte régionale conçue par Bruxelles Environnement traverse la partie ouest du projet.

Extrait d'une info-fiche sur le projet du Jardin de pluie de Saint-Job

## Enjeu K - Renforcer le maillage vert pour réduire l'incidence de l'urbanisation

	<b>Gérer progressivement les espaces verts communaux de manière écologiques.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	Bonne
<b>ACTION</b>  <b>72</b>	<p><b>Remarque :</b> la Commune d'Uccle n'utilise plus de produits phytosanitaires (pesticides) depuis 2012-2013</p> <p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors de chaque projet d'aménagement "d'espaces verts" auquel le service de l'Environnement participe, une demande de labélisation "Réseau Nature" (récompensant les efforts consentis par la Commune en termes de gestion écologique et d'aménagement favorable à la biodiversité) est introduite auprès de l'ASBL Natagora. 4 sites communaux sont labélisés : Cimetières du Dieweg et de Verrewinkel, potagers de Neerstalle et de Stalle.</li> <li>- La carte des ressources durables valorise les sites labellisés « Réseau Nature » : en comptant les terrains "privés", 20 sites labélisés sont recensés</li> <li>- Plans de gestion :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans de gestion écologique des Cimetières du Dieweg et de Verrewinkel sont suivis de manière régulière. Leur mise en œuvre est exemplaire.</li> <li>• Réalisation d'un plan de gestion écologique pour le Plateau Avijl (2016-2017) mais non mis en œuvre par choix politique du Collège. Ces documents comprennent : la demande de Permis d'Urbanisme pour les travaux d'aménagement, des plans de coupe, le cahier des charges pour les travaux d'aménagement, les cahiers d'entretien propres à chaque écosystème et la signalisation.</li> <li>• Un Plan de gestion écologique pour le parc Montjoie est prévu mais n'a pas encore été rédigé faute de temps.</li> <li>• Communication : Voir nombreux exemples d'articles ci-dessous.</li> </ul> </li> <li>- la présence de 2 architectes paysagistes au Service vert a conduit à une amélioration globale de la prise en compte de la gestion différenciée et des aménagements favorables à la biodiversité. De manière générale, le Service Vert essaye de favoriser le compromis "favorable à la biodiversité/ espèces indigènes/ entretien limité/maximum d'effet visuel". Par exemple, les annuelles plantées en été contiennent toujours un certain pourcentage de plantes mellifères, présence de graminées, ... Une attention particulière est apportée à la diversité des espèces, le choix de plantes sauvages, etc. Les essences sont diversifiées lors de plantations de haie (ex : Griottes, Zwartebeek) et sont choisies en fonction des recommandations de Natagora. Le Service Vert gère : 12 jardins de quartier, 52 terre-pleins, 34 jardins communaux, 2 piétonniers, 20 ronds-points, et les abords des parcs et parking</li> <li>- Elaboration d'un document d'identification des espèces plantées par le Service vert dans les bacs à fleur et les parterres communaux « Quelle est cette plante ? », mis à jour en 2017 et disponible sur le site Internet communal.</li> <li>- Le Service Vert a investi dans de nouveaux outils d'entretien : desherbeur à eau chaude en 2014, 2 brûleurs thermiques, 1 desherbeur à eau chaude adapté au carrés d'arbres. Des brosses sont utilisées pour nettoyer entre les pavés.</li> <li>- Réaménagement du jardin du Chat : Pavé à joint gazon permettant l'infiltration de l'eau, palette arbustive semi persistante, bandes de prairies fleuries</li> <li>- Projet « Zwartebeek » subsidié par Bruxelles Environnement en 2015 (15.000 €) visant à réaménager une dizaine de zones par de l'engazonnement et des plantations favorables à la biodiversité (haies diversifiées, couvre-sol) afin de diminuer la charge de travail des gestionnaire du site au niveau de son entretien.</li> <li>- Sites potagers communaux: depuis 2013, les locataires de parcelles ou de bacs potagers reçoivent un kit du service de l'Environnement afin de les conscientiser à la culture biologique. Les locataires signent également une Charte de bonne gestion. Plusieurs fiches-info liés à la culture biologique sont disponibles sur le Site Internet communal.</li> </ul>			

### Jardins secrets à Bruxelles (2/8): Fleurs et couronnes au cimetière du Dieweg - 19/07/2014 13:56:17

Uccle -

Certains parcs et jardins bruxellois restent méconnus. À l'abri des chemins touristiques et des pique-niques tapageurs, ils sont pourtant des parenthèses de verdure bienvenues dans la ville. On s'y balade cet été. Ce samedi: quiétude ultime au cimetière du Dieweg.



Article sur la gestion écologique du cimetière du Dieweg - l'Avenir juillet 2014

### LE POINT DE VUE...

### DE LA BOTANISTE

LA FLORE DES CIMETIÈRES...  
LE CIMETIÈRE DU DIEWEG À UCCLE (BRUXELLES)<sup>(1)</sup>

Article sur la gestion écologique du cimetière du Dieweg – Jardins et Loisirs





**Les cimetières de Verrewinkel et du Dieweg labellisés "Réseau Nature"!**

Uccle a été la première commune bruxelloise à avoir mis en œuvre des plans de gestion écologique pour ses cimetières du Dieweg (en 2011) et de Verrewinkel (en 2009). Ces espaces de respectivement 3,24 et 10,44 hectares constituent des éléments centraux dans le maillage vert du sud de Bruxelles. Une importante diversité d'espèces animales et végétales, dont certaines très rares, y ont trouvé refuges d'où l'intérêt de les préserver par une gestion durable et réfléchie. Dans le cadre de l'Agenda 21, de nombreuses actions ont

Article Wolvendael décembre 2014 sur la labélisation « Réseau Nature » des cimetières du Dieweg et de Verrewinkel

**Le Dieweg, avec fleurs et couronnes mais sans pesticides!**

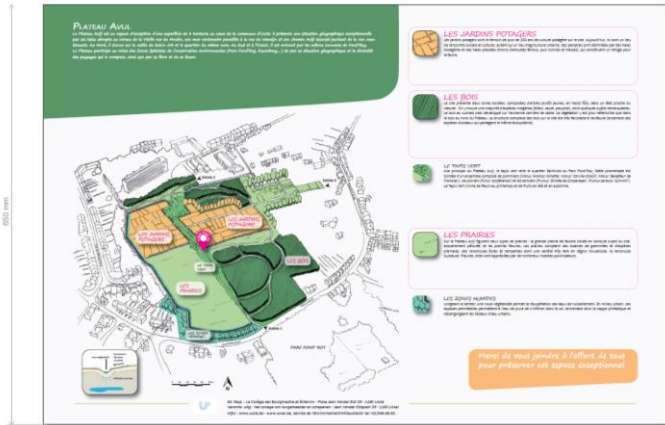


**Le cimetière Dieweg à Uccle : un autre exemple réussi de gestion adaptée**



Article sur la gestion différenciée du Cimetière du Dieweg dans les newsletters « ma ville notre planète » mars 2016 et « le moniteur du développement durable (2016)

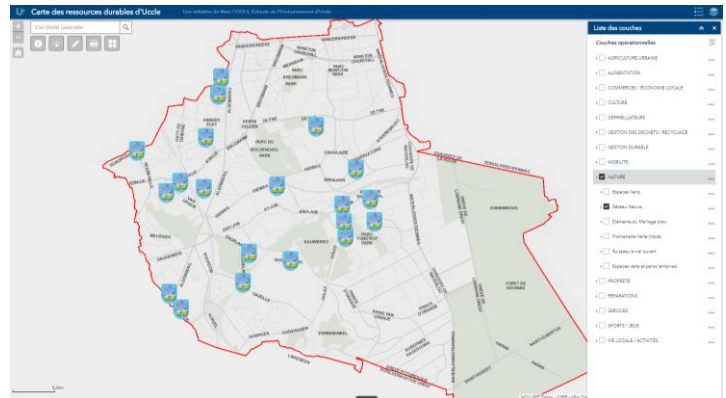
**DETAILS DES PANNEAUX RELAIS INFORMATION : PANNEAU CENTRAL N°4**



Signalétique pour le Plateau Avijl dans le cadre de la mise en place d'un plan de gestion (non mis en œuvre)



Outil d'identification des plantes proposé par le service Vert sur le site Internet communal



20 Jardins et espaces verts labellisés « Réseau Nature » à Uccle – carte des ressources durables 2017

**Le Jardin du Chat bientôt "re-lifté"**



Plusieurs améliorations seront réalisées au Jardin du Chat durant l'année 2017.

Article Wolvendael février 2017 sur le réaménagement du jardin du Chat



Réaménagement du site sportif de Zwartebeek : plantations pour une gestion écologique

**Restauration du cimetière du Dieweg**

Fruit d'une étroite collaboration entre le service de l'Environnement et le service de l'Etat Civil et en partenariat avec « Les Amis du Cimetière du Dieweg », un plan de gestion de ce cimetière a été élaboré. En application de celui-ci, le Collège a désigné un bureau spécialisé pour réaliser une étude patrimoniale de conservation, d'utilisation et d'entretien de patrimoine funéraire et botanique du cimetière. Des contacts ont été pris avec la Direction régionale des Monuments



Article Wolvendael novembre 2014 sur le plan de gestion du Cimetière du Dieweg

**En route pour le zéro pesticide!**

Suite à la décision du Collège des Bourgmestre et Échevins de faire d'Uccle, une "commune zéro pesticide", un subsidé de Bruxelles Environnement a été obtenu afin de réaménager une dizaine de zones du complexe omnisport Zwartebeek encore pulvérisées par des produits phytosanitaires, faute de solutions alternatives. L'objectif est de permettre la mise en œuvre d'une gestion écologique, différenciée et durable. Ces aménagements consistent en l'apport de plantes de couvre-sol, de massifs arbustifs et de gazon, composés d'espèces indigènes favorables à la biodiversité et demandant peu d'entretien. Une noue d'infiltration recueillant une partie des eaux de toiture du hall sera également aménagée permettant d'éviter les inondations du terrain de football attenant. Par ce projet s'inscrivant dans les objectifs de l'Agenda 21 et mené en collaboration avec le Service Vert et le Service des Sports, Uccle souhaite illustrer concrètement ce qu'il est possible de faire en terme de gestion écologique sur des sites sportifs.



Article Wolvendael janvier 2016 sur le projet de plantations au Zwartebeek pour une gestion différenciée

**La zéro phytos pas toujours facile à mettre en œuvre...**



C'est pourquoi Uccle n'utilise plus aucun produit phytosanitaire pour traiter les surfaces minéralisées et les dolomies dans les parcs, squares, places et espaces verts. Le printemps a été particulièrement difficile et les plantes adventices continuent de croître. Tout

désherbage n'occupait qu'une petite partie des heures de travail des ouvriers du Service Espaces Verts, mais à présent, ils sont occupés tous les jours par ce problème et d'autres tâches doivent être mises en attente. Nous devons apprendre à vivre avec une


Depuis 2013, une ordonnance Régionale nous interdit l'utilisation d'herbicides et de pesticides.

comme nombre d'autres communes, Uccle est confrontée à ce problème. Vu l'étendue de notre commune, il n'est pas possible au Service Vert d'être partout en même temps. Le service travaille donc suivant un planning et suivant une liste de priorités. Auparavant, l'aspect

autre approche de la propreté publique et les Ucclois doivent également s'y habituer. Il est donc demandé à chaque citoyen d'avoir une certaine tolérance envers les plantes qui poussent spontanément sur ces surfaces.


Enfin, il est rappelé à chaque Ucclois l'obligation d'entretien des trottoirs et accotements des immeubles habités ou non, celle-ci comprend notamment :  
 • le ramassage des feuilles mortes se trouvant sur le trottoir;  
 • l'arrachage des mauvaises herbes et plantes;  
 • le fait d'entretenir les carrés de terre se trouvant au pied des arbres se trouvant sur le trottoir;  
 • le fait d'entretenir les bandes herbeuses se trouvant dans les trottoirs.

article Wolvendael sur le Zéro Phyto wolvendael octobre 2016

	<b>Choisir des plantes locales, vivaces et peu gourmandes en eau pour le décor floral communal.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
				En cours
<b>ACTION 73</b>	<b>Réalisations :</b>			
	- Les plantes choisies pour le décor florale sont indigènes, dans la mesure du possible peu gourmande en eau et vivace (lavandes, graminées, ...). Le choix d'espèces exotiques est exceptionnel et motivé par décision politique.			
	- En moyenne, mise en culture de 1.000 plantes pour les décorations florales des parterres, pelouses, bacs à fleurs par an.			
	En 2017 : <ul style="list-style-type: none"> <li>par le personnel communal : 500 bacs ont été plantés (2 fois sur la saison) arrosés et entretenus; 100 vasques et 20 colonnes fleuries ont été placées, arrosées;</li> <li>par une forme privée : 22 colonnes fleuries, 74 suspensions, 36 jardinières</li> </ul>			
- Investissement dans des vasques suspendues à double paroi limitant les pertes lors d'arrosage, limitant le réchauffement de la terre et donc l'évaporation de l'eau, et disposant d'une réserve d'eau. Ce système a permis de passer de 1 arrosage par jour à 1 arrosage par semaine (sauf en été) et donc d'augmenter la présence de vasques fleuries dans les quartiers commerçants forts fréquentés. De même, les colonnes florales sont également à double paroi.				
- Utilisation de « billes » dans les substrats (granulés qui gonflent et libèrent l'eau progressivement)				



vasques suspendues et colonne florales à double paroi limitant les pertes lors d'arrosage

 <b>ACTION 74</b>	<b>Valoriser les critères écologiques dans le concours "Uccle en fleurs".</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	Bonne
<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la catégorie Biodiversité du concours annuel, le jury accorde une attention particulière à différents critères tels que: la gestion écologique du site, la présence de plantes indigènes, mellifères, sauvages, vivaces et favorisant la pollinisation, la présence d'aménagements favorables à la biodiversité (ex : mare, nichoirs, hôtels à insectes, tas de bois mort, ...), diversité des plantations.</li> <li>- Promotion de la catégorie biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• distribution d'un guide écologique sur les plantes, panneaux et brochures sur la pollinisation et les plantes mellifères et les fleurs sauvages (avec graines) (Agence de développement de l'économie et de l'environnement de la Province du Haumaut).</li> <li>• Réalisation d'un triptyque en 2017 avec des conseils pour favoriser la biodiversité</li> </ul> </li> <li>- Notons également lors de la réception de remise de prix : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les lots : livre sur la biodiversité, plantes vivaces ou locales ou fruitier qui en général sont favorable à la biodiversité, hôtel à insectes, boules de graines pour les oiseaux.</li> <li>• jus et vin Bio/fairtrade.</li> </ul> </li> </ul>				




Concours Uccle en fleur 2017 : triptyque avec des conseils pour favoriser la biodiversité




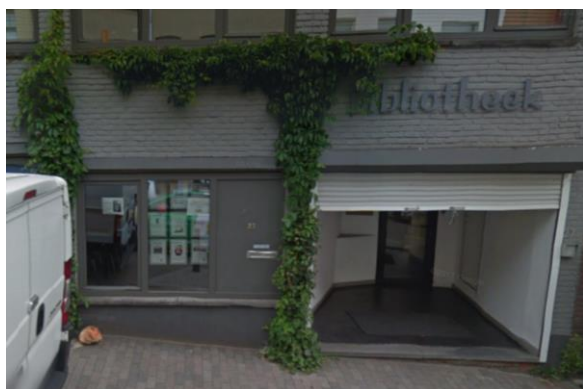
Uccle en fleur 2017 : exemple dans la catégorie Biodiversité



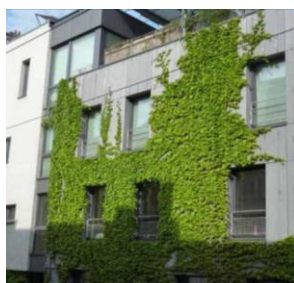
Uccle en fleur 2017 : exemple dans la catégorie Biodiversité

 <b>ACTION 75</b>	<b>Editer un dépliant sur la qualité artistique des jardins écologiques et proposer des promenades.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 Non-planifiée	
<p><b>Remarque :</b> Action non prioritaire</p> <p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jardins privés ou d'ASBL (16) et espaces publics (4) labélisés "Réseau Nature" sont repris sur la carte des ressources durables, sur laquelle il est possible de dessiner des cheminements, mesurer les distances et imprimer les parcours choisis.</li> <li>- Les citoyens ayant obtenu ce label pour leur jardin sont invités chaque année à ouvrir leur porte lors de la Semaine sans pesticides.</li> <li>- Piste à étudier : éditer un dépliant avec les lauréats d'Uccle en fleur ?</li> </ul>				

	<b>Favoriser des emplacements pour les plantations de façade.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 Amorcée	
<b>ACTION 76</b>	<b>Réalisations :</b>			
	<p>- Lors de demandes de Permis d'Urbanisme, les demandes pour les plantations de façades sont examinées au cas par cas en fonction de leur localisation géographique et la longueur des façades, etc., et accordées à condition de verdiriser la façade. Les emplacements accordés ne sont actuellement pas comptabilisés.</p>			
	<p>- Le Service Vert et la Voirie ont collaboré pour permettre à la bibliothèque de réaliser des plantations de façades en retirant des dalles du trottoir, à leur demande. Environ 5 demandes / an arrivent au Service Vert. Ce genre de demandes est généralement accordé dans la mesure où elles sont en accord avec le règlement de voirie (Règlement sur la construction, reconstruction et la réparation des trottoirs, article 26 : Aménagement d'une zone de plantation) et si les plantations sont entretenues.</p> <p>- Le Règlement sur la construction, reconstruction et la réparation des trottoirs (article 26 : Aménagement d'une zone de plantation) disponible sur le site Internet communal prévoit une autorisation, moyennant accord du Collège, réserver une zone pour plantations grimpantes (max. 30 cm de largeur sur 60 cm en parallèle du pied de la façade, plantation non épineuse, passage minimum de 1,5 m).</p>			




Façade verte de la bibliothèque Néerlandophone



#### Façades vertes

Les façades vertes sont encore peu nombreuses à Bruxelles et à Uccle. Une des toutes premières réalisations à Uccle est celle de l'immeuble construit chaussée d'Alseberg près du Globe par Green Immo. Une partie de la façade de Bioplanet rue Van Ophem est également verte ainsi qu'une façade intérieure des Cliniques de l'Europe avenue De Fré. Espérons que d'autres réalisations de façades vertes verront le jour. Elles embellissent et verdirisent notre paysage urbain et contribuent à une gestion durable de l'eau. Elles sont fort présentes dans certaines villes à l'étranger. Notre Commune encourage qu'il en soit de même chez nous.

Promotion des façades verte dans le Wolvendael d'octobre 2017 avec l'exemple du magasin Bio Planet

	<b>Initier à la culture vivrière partout où c'est possible: terrasses, balcons, murs, ...</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION 77</b>	<b>Réalisations :</b>			
	<p>- <b>Incroyables comestibles et arbres fruitiers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien des initiatives citoyennes de type "Incroyables comestibles" (Ecole du centre, bibliothèque du Centre, Quartier de Saint-Job)</li> <li>• Volonté du Service Vert d'aller vers des plantations du type « Incroyables comestibles » pas les parcs communaux adaptés (ex : plantations de 7 arbres fruitiers au jardin du Chat lors de son réaménagement de 2017 (pommiers « Belle Fleur simple » et « Radoux » 18/20, poirier « Beuré Hardy ») et dans les bacs à fleur également en 2017 (fraisiers et tomates). Plusieurs vergers sont également aménagés dans les écoles, ainsi que sur le Plateau Avijl. A noter que de nombreuses essences fruitières sont également plantées en alignement de voirie, cependant ce sont plutôt des cultivars sélectionnés pour leur intérêt floral et non pour leur fructification. Présence de châtaigniers et noyers dans de nombreux parcs communaux, notamment au Parc de Wolvendael.</li> <li>• Cartographie SIG des bacs à fleur gérés par le Service Vert, le Service Voirie, ou des riverains.</li> </ul>			
	<p>- <b>Potagers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien des projets citoyens de potagers ou de jardins collectifs (conseils, réglementation, ...).</li> <li>• 2 nouveaux sites potagers ont été aménagés à l'initiative de l'Echevinat de l'Environnement : le site en bacs de Neerstalle (2014-2015) et le site potager de Stalle (2016-2017). Création d'une spirale aromatique sur le site potager de Neerstalle par un citoyen et géré par les locataires de bacs potager.</li> <li>• Une trentaine de zones potagères sont recensées à d'Uccle ainsi que le Projet Cycle Farm de production et vente alimentaire.</li> </ul> <p>- <b>Grainothèque/ bourses aux graines:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien des projets de grainothèque de la bibliothèque néerlandophone et de celle du Hompot (« Semance »), lancée en 2016, avec mise à disposition gratuite d'un local au centre senior du Kriekenput.</li> <li>• Organisation de bourses aux graines à la Roseraie</li> </ul>			

**- Communication/conscientisation :**

- Conscientisation des locataires de bacs ou parcelles communales à la culture Bio via la distribution d'un kit de bienvenue et la signature d'une charte pour une gestion durable des bacs et parcelles potagères
- Nombreuses fiches information sur la culture potagère disponible sur le Site Internet communal, Service de l'Environnement, rubrique Être humain et développement durable
- Valorisation des potagers, Incroyables comestibles, grainothèques sur la carte des ressources durables.
- Participation à la Semaine potagers ouverts – Cultivons la ville de Bruxelles Environnement en 2015 (6 activités sur Uccle à la Ferme d'Uccle, à la Roseraie, au Keyenbempt, à l'école du Centre et chez un maître composteur et maître-maraîcher) et 2016 (ouverture du site potager communal de Neerstalle et 11 activités organisées sur Uccle) avec distribution de kit de graines
- Organisation d'ateliers régulier par les Bibliothèques liés au jardinage (ex : atelier jardin écologique avec Natagora ASBL organisé par la Bibliothèque Le Phare en octobre 2017)

**- Règlement** sur la procédure à suivre en vue d'obtenir le marquage d'une ou plusieurs zones d'évitement et l'éventuel placement de bacs à plantes sur la voie publique communale. Disponible sur le site Internet communal : possibilité aux citoyens de demander le placement de bacs sont pour des plantations (max 1,5m) à compter du niveau du sol) qu'ils entretiennent

**Conseils et fiches-info pour la culture potagère**

Retrouver le **calendrier de légumes et fruits de saison** et le **calendrier des cultures et semis** ci-dessous.

- Calendrier de légumes et fruits de saison (PDF)
- Calendrier des cultures et semis (PDF)

Retrouver de nombreux **conseils** dans les fiches-info et brochures de Bruxelles Environnement en lien avec la culture potagère ci-dessous.

- Les échalotes, l'ail et les oignons (PDF)
- Les carottes (PDF)
- Les courges (PDF)
- Les fraiseurs (PDF)
- Les arbres fruitiers (PDF)
- Les haricots (PDF)
- Les pommes de terre (PDF)
- Les poireaux (PDF)
- Les radis (PDF)
- Les salades (PDF)
- Les tomates (PDF)
- Potager en bac (PDF)
- Aménager son premier potager en pleine terre (PDF)
- La rotation des cultures (PDF)
- Analyse et amendement de sol (PDF)
- Traitement des infestations parasitaires et des maladies (PDF)

fiches-info sur la culture potagère sur

[www.uccle.be](http://www.uccle.be)



**CHARTRE DES POTAGERS DE STALLE**

Entre : La Commune d'Uccle représentée par le Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle, ci-après dénommée « la commune ».

Et : Madame/Monsieur ..... à .....  
demeurant ..... à .....

Ci-après dénommée « l'occupant »

Il a été convenu ce qui suit :

Pour : Le projet dénommé : « Potagers de Stalle »

Objectifs du projet :

- permet favoriser le développement de la culture vivrière en milieu urbain ;
- sensibiliser à l'alimentation saine, locale, de saison et bio ;
- sensibiliser à la nature en ville ;
- améliorer la biodiversité en zone urbaine ;
- favoriser les rencontres et les échanges autour du jardinage et de la culture biologique ;
- participer à la réalisation de l'Agenda 21 local de la Commune d'Uccle.

Extrait de la charte de potager de Stalle



Contenu du kit de conscientisation à la culture respectueuse de l'environnement



Site potager de Neerstalle



Site potager de Stalle



Semaine Cultivons la Ville 2016 : porte ouverte du potager de Neerstalle





Spirale Aromatique de Neerstalle



Grainothèque de la bibliothèque néerlandophone

# SEMANCE

grainothèque

Grainothèque du Hompot



Incroyables comestibles de l'école du Centre



Incroyables comestibles du Quartier durable de Saint-Job



**Un vignoble au Kauwberg**  
 Pas besoin de visiter le sud de la France pour découvrir des vignobles ! Planté sur un terrain propriété de la Commune au Kauwberg, un vignoble vient de fêter ses cinq ans d'existence en ce lieu. Il est géré par l'asbl CEP v.d.q.a qui fait la promotion d'une viticulture bio de qualité. Il est riche de nombreuses variétés de raisins blancs ou rouges, de table ou pour le vin, ayant tous une bonne résistance aux maladies et adaptées à nos conditions climatiques. Ce vignoble est caractérisé par un mode de culture de la vigne favorable à la biodiversité : culture bio, fauchage tardif, nombreux nichoirs, présence d'une mare naturelle... Un rucher et des arbres fruitiers bordent l'ensemble.

Article Wolvendael novembre 2014 : vignoble au Kauwberg



## Un verger sur mon balcon?

On parle souvent de créer un potager sur les balcons et balcons, mais savez-vous que les arbres fruitiers aussi n'ont pas leur place sur un balcon ou un toit ?

**Quels légumes ?**  
 Les légumes à racines courtes sont les plus adaptés à la culture en pot. Les légumes à racines longues sont plus difficiles à cultiver en pot.

**Quels fruits ?**  
 Les fruits à baies sont les plus adaptés à la culture en pot. Les fruits à noyau sont plus difficiles à cultiver en pot.

Article Wolvendael mai 2015 « un verger sur mon balcon » - Conseils divers

## Cultivons la ville: une semaine de potagers ouverts!

De nombreux (ses) Ucclois(es) cultivent déjà leur potager mais beaucoup n'osent pas se lancer dans ce type d'initiatives par manque de connaissance et de savoir-faire. C'est pourquoi la Commune d'Uccle par l'intermédiaire de l'Échevinat de l'Environnement, soutient l'initiative "Cultivons la Ville" organisée par Bruxelles Environnement. Durant cette "Semaine Potagers Ouverts" qui

Article Wolvendael avril 2016 : participation à l'action Cultivons la Ville

## Un potager sur le toit...

On grimpe et on envahit les toits pour une capitale toujours plus verte, un environnement durable et des légumes sains à la fraîcheur inégalable.

New York, Paris, Montréal, Shanghai, toutes les métropoles s'y sont mises. Bruxelles aussi. En janvier 2015, le projet Potager Toit (www.potager-toit.be), un potager expérimental sur le toit de la Bibliothèque Royale de Belgique, était soutenu par la région Bruxelles-Capitale et l'Asbl L'Associatioon en sticht IANB. Le Débat des Horticulteurs (www.horticulteurs.org), une association qui a participé à la naissance des jardins collectifs, leur a fait don des Abatons à Anderlecht, c'est une ferme qui prend possession des toits et notamment ceux en de jardins productifs. Autre exemple, cela fait longtemps qu'environ Ariane à Wolvendael (Saint Lambert) Camille dispose d'un espace vert sur les toits, mais aujourd'hui c'est une ferme Pot & Love (www.potandlove.com) qui y a installé avec la possibilité d'y louer une parcelle de toit. Il y a en à 200 à louer avec plus de 10 plantes différentes! Le "community farm" (concept de parcelles avec une technique inspirée de la permaculture. Leur slogan? Nous plantons, nous entretenons, nous récoltons. Pour moins de 50 euros par semaine! Un concept qui pourrait étonner. Le potentiel de la capitale est en effet pas impressionnant. 100% des Bruxelles ont accès à des jardins, cours, terrasses, balcons et toitures, autant d'espaces exploitables pour quelques cultures comestibles.

**Mais pourquoi un potager sur le toit?**  
 "Parce que cet espace inutilisé peut être transformé en milliers de 'superhero', productifs et participatifs", nous apprend le "Guide pour créer un jardin alimentaire" sur le toit publié par



Dossier dans le wolvendael de septembre 2017 sur a culture potagère



### Eco

Vous disposez de 500m2 de jardin dont vous ne savez que faire? Cycle Farm, la ferme urbaine de Bruxelles sud pratique du maraîchage intensif sur des petites surfaces. Le principe est simple, si vous êtes intéressé, David Errera et Nicolas Vlamincq vérifient la nature du sol, l'ensoleillement et l'accessibilité de votre parcelle. En échange d'une partie de la récolte, de l'entretien ou d'un loyer pour une durée minimum de 3 ans, ils cultivent des légumes sur votre terrain en suivant les principes de la permaculture. Cette dernière ne nécessite pas de gros outillages (les deux associés se déplacent donc un maximum à vélo), respecte la biodiversité, est totalement bio et produit des aliments riches en goût!

Cycle Farm a été sélectionné par Innoviris (Institut bruxellois pour la recherche scientifique) afin de mener une recherche avec l'ULB et le Credal pour augmenter l'autonomie alimentaire à Bruxelles. Page Facebook Cycle Farm, la ferme urbaine de Bruxelles sud. [www.cyclefarm.be](http://www.cyclefarm.be) Gsm. David Errera

### Hompot


Un groupe d'habitants du Homborch a créé, avec l'appui de la commune et de Bruxelles Environnement, un magnifique potager sur un terrain propriété de la



Photo: Robert D.


Société Uccloise du Logement (SUL) au Square des Merises. Ces habitants ont défriché et dépollué ce terrain. Le résultat de leur culture est magnifique. Ce qui l'est tout autant, c'est la convivialité qui s'est créée dans ce quartier autour de ce projet.

Article Wolvendael novembre 2015 Sur le potager Hompot


	<b>Mener une action de réhabilitation des jardinets de façade.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION 78</b>	<b>Réalisations :</b>			
	- Les jardinets en façade sont étudiés lors des demandes de Permis d'Urbanisme pour les zones de recul et imposés systématiquement lorsque cela est possible et en particulier pour les petites maisons. L'objectif étant également de revenir à des situations plus anciennes (moins imperméabilisées) - Les jardinets en façades sont encouragés via la Catégorie « Façades avec Jardinets » dans le concours Uccle en Fleurs.			





Uccle en fleur 2017 : catégorie « façade avec jardinets »

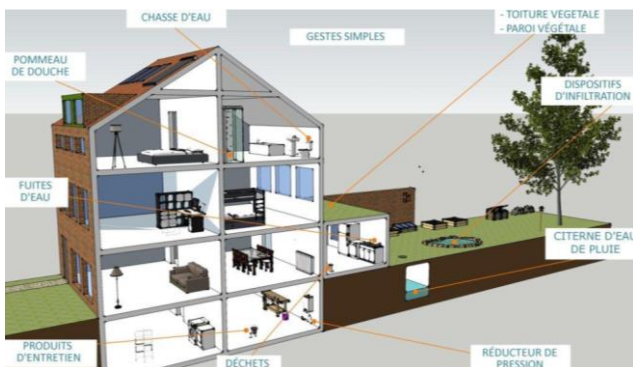
	<b>Etudier la possibilité d'agrandir le parc Doyen Cogels et le confirmer comme par public.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 Non-planifiée	
<b>ACTION 79</b>	<b>Réalisations :</b> cette action n'est pas à l'ordre du jour par choix politique			
	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A noter :           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture et mise en valeur du parc de son étang à l'occasion de l'exposition de Vivaqua sur le bassin d'orage U-Tube (en 2017).</li> <li>• L'étang du parc sera curé début 2018.</li> </ul> </li> </ul>			

## Enjeu L - Améliorer la gestion de l'eau

 <b>ACTION 80</b>	<b>Généraliser l'arrosage des plantations communales avec l'eau de pluie.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Non-planifiée	
	<p><b>Réalisations :</b> Ce projet sera réalisé lors de la planification du projet de réaménagement du Service Vert (qui inclura également une gestion des eaux pluviales par des aménagements de surface). Celui-ci n'est pas à l'ordre du jour actuellement compte tenu des projets prioritaires que sont le Nouveau Centre Administratif (projet U) et le Centre Opérationnel Stalle.</p>			
	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A noter : Citernes de récupération de eaux pluviales dans la serre du Service Vert pour arrosage des plantations à l'eau de pluie et des plantes du service vert (capacité totale : +/- 30 m<sup>3</sup>)</li> <li>- Voir également l'objectif spécifique du Plan Nature 2.7.</li> </ul>			

 <b>ACTION 81</b>	<b>Concrétiser le projet de lavage à sec des véhicules de l'administration.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Accomplie	Accomplie	Bonne
	<p><b>Remarque :</b> Nettoyage des véhicules communaux avec des produits écologiques (sans eau) par une entreprise d'économie sociale (FOES) de 2009 à début 2014. Toutefois, les résultats n'étaient pas satisfaisants : coûts élevés du marché pour une efficacité limitée (boues difficiles à retirer). L'action a été abandonnée, puis modifiée : Nettoyer les véhicules communaux via un système de réutilisation de l'eau pluviale</p>			
	<p><b>Réalisations :</b></p> <p>Les véhicules communaux sont nettoyés au Car-Wash du bâtiment abritant la Propreté Publique, inauguré en novembre 2015, qui dispose d'une citerne de récupération d'eau pluviale (33L/m<sup>2</sup>, en accord avec le RCU eau). Le trop-plein est rejeté dans le bassin d'orage. Un système de basculement via une pompe est prévu par temps sec persistant pour alimenter la citerne par de l'eau de ville si nécessaire.</p>			

 <b>ACTION 82</b>	<b>Relayer auprès des uclois les outils disponibles en matière de sensibilisation aux économies d'eau</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	Accomplie	Moyenne
	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un outil interactif sur les économies d'eau et la gestion de l'eau sur la parcelle disponible sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, rubrique Eau ou via le Guichet de l'énergie. Des fiches d'informations détaillent : des gestes simples; les toitures végétales; les parois végétales; les dispositifs d'infiltration; les citernes d'eau de pluie; les réducteur de pression; les déchets; les produits d'entretien; les fuites d'eau; les pommeaux de douche, les chasses d'eau.</li> <li>- Cet outil pourrait cependant être plus largement diffusé.</li> <li>- Pour plus d'informations techniques, il est possible de consulter le Guide Bâtiment Durable de Bruxelles Environnement dont le lien est repris sur le site Internet communal (Guichet de l'énergie et rubrique énergie du Service de l'Environnement).</li> </ul>			





Outil : Économie et gestion de l'eau sur la parcelle



Exemple d'une info-fiche sur les économies d'eau



	<b>Créer une réflexion autour de l'utilisation d'eau dans les centres sportifs.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 En cours	Moyenne
<b>ACTION 83</b>	<b>Réalisations :</b>			
	<p>- Dans le cadre de son RCU Eau, la Commune impose la mise en place d'une citerne de récupération des eaux pluviales pour usage domestique (WC, arrosage extérieur) pour des projets faisant l'objet d'une demande de permis d'urbanisme de nouvelles constructions, de reconstruction totale, pour les extensions et reconstructions partielles d'un bâtiment (obligatoire au-delà d'un certain seuil). Le RCU impose également, lorsque cela est possible, une gestion des eaux pluviales sur la parcelle au moyen de dispositifs de gestion infiltrant et apportant une plus-value paysagère, de manière à limiter les rejets d'eaux claires à l'égout. La Commune s'applique ce RCU sur base volontaire dans la limite des possibilités techniques et des coûts s'y afférant. Cela a notamment été le cas au Centre sportif André Deridder pour les deux terrains de foot (voir action n°84). La construction de nouveau vestiaire dans ce centre impliquera la mise en place d'une citerne de récupération des eaux pluviales (en cours d'étude)</p> <p>- Une réflexion a également été menée pour le complexe sportif du Zwartebeek, mais la présence d'une nappe affleurante empêche la mise en place de tel dispositif (une autre solution liée au placement d'une conduite récoltant les eaux de ruissellement dans la rue de Zwartebeek est à l'étude). Une réflexion similaire a été menée pour les terrains de basket du parc de la Sauvagère.</p>			

	<b>Aménager de manière spécifique les espaces publics des zones inondables.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	Bonne
<b>ACTION 84</b>	<b>Réalisations :</b>			
	<p>- Action suivie et coordonnée par la Coopération Eau interservices. Liste de quelques projets phares, réalisés, en cours ou prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Complexe Sportif André Deridder terrain de foot n° 2 à l'arrière (réalisé) :</b> récupération des eaux des drains du terrain de foot dans une noue qui alimente la zone inondable de stockage (bassin à ciel ouvert) créé à l'aide d'une digue barrant le lit du ruisseau du Groelsbeek, et équipée d'un trop-plein et d'un ajutage pour la vidange à débit régulé de l'eau. Un noyau imperméable permet de laisser un plan d'eau pérenne alimenté par les sources du ruisseau. Ses berges réalisées en matériaux naturels et en pente douce pour favoriser la biodiversité (flore et batraciens).</li> <li>• <b>Complexe Sportif André Deridder terrain de foot n° 2 à l'avant (réalisé) :</b> récupération des eaux des drains du terrain de foot dans deux noues en série.</li> <li>• <b>Jardin de pluie chaussée de Saint-Job (travaux en cours depuis octobre 2017) :</b> Aménagement d'un jardin de pluie sur les terrains communaux le long de la chaussée de Saint-Job, côté impair avec zone(s) inondable(s) démonstrative(s) (6500 m<sup>2</sup>). Cheminement vélos et piétons, zones « prairies » inondables (noues d'infiltration) avec trop-plein vers le Geleytsbeek rue Engeland, récupération des eaux claires y compris celles des toitures des riverains, jeux d'eau pédagogiques, etc.</li> <li>• <b>Carrefour Saint-Job/Chêne/Repos (entreprise désignée, Permis d'urbanisme) :</b> création d'un réseau de noues en face des habitations (flanc nord de la chaussée à l'est et flanc sud à l'ouest) pour lutter contre les inondations, dont le trop-plein est relié au ruisseau ; remise à jour du Geleytsbeek ; au sud : espace inondable avec une zone humide et une zone de jeux d'eau pédagogiques ; au nord : jardin de pluie inondable (total projet : 8560 m<sup>2</sup>) ; zone de temporisation dans la partie aval du projet.</li> <li>• <b>Vallon du Gaesbeek (entreprise désignée pour la partie aval (la partie amont fait l'objet d'une imposition dans le PU du Lotisseur Eaglestone - projet TREE), Permis d'urbanisme communal en cours de rédaction) :</b> aménagement de l'amont du vallon de manière à permettre la récupération séparative, la temporisation et la gestion paysagère du trop-plein des eaux du futur lotissement sur l'avenue Dolez, en même temps que les eaux de cette section de l'avenue qui ne dispose pas d'un égout ; de la partie centrale du vallon de manière à garantir un écoulement des eaux vers l'aval, tout en l'adaptant aux futures arrivées d'eau de pluie en provenance du PPAS 67 (Institut Pasteur), de la partie en contre-bas du cimetière de Verrewinkel pour une temporisation supplémentaire, de la partie aval avec création d'un plan d'eau et d'une digue munie d'un moine afin de pouvoir gérer le niveau d'eau du plan d'eau selon les besoins ;</li> <li>• <b>Kauwberg (entrepreneur désigné, Permis d'Urbanisme délivré, projet en attente de la fin de travaux (Vivaqua) proches) :</b> bassin d'orage naturel sur le tracé historique du ruisseau Geleytsbeek, différentes zones de rétention et remise à ciel ouvert de l'écoulement du cours d'eau, récupération des eaux de voirie au travers de zones de phyto-épuration</li> <li>• <b>Andrimont (en cours) :</b> rétablissement de l'écoulement via le pertuis avec alimentation de la zone de temporisation dans le parc Fond'Roy</li> </ul>			

- **Bassin d'infiltration Cimetière du Dieweg**
- **Etang communal de pêche (avant-projet)** : rôle de temporisation des eaux de ruissellement en amont de la zone en cours d'urbanisation
- **Projet U (Permis d'Urbanisme déposé)** : gestion des eaux pluviales sur la parcelle, en accord avec le RCU Eau, par des dispositifs de gestion paysagers (noues...)
- **Réaménagement hydraulique et paysager de l'Avenue Paul Stroobant (Permis en cours de procédure)**: Réaménagement des espaces en voirie avec créations de noues paysagères destinées à infiltrer les eaux de ruissellement de voirie et de toitures des habitations proches, créations de volumes de rétention et rejet des eaux pluviales en trop plein vers le ruisseau de l'Ukkelbeek

- **Autres projets publics ou privés avec une dimension de gestion des eaux pluviales** : Terrain de basket parc de la Sauvagère, projet de construction de la SLRB Homborch, deux carrefours Engeland/Gazelle, Avenue Stroobant, projet de construction rue F. Vervloet, Marais du Broeck, suivi des projets de bassin d'orage d'autres pouvoirs publics/intercommunales (bassin d'orage Séquoia, Tunnelier de Vivaqua sous la Rue de Stalle et l'Avenue De Fré – 1km creusé le 5 décembre 2017)

- A noter que le RCU Eau impose, pour certains types de projets nécessitant un permis d'urbanisme, une gestion des eaux pluviales sur la parcelle, dans l'optique de « solidarité de bassin versant » afin d'éviter l'inondation des parcelles en aval, via des dispositifs préférentiellement à ciel ouvert (noue, jardin de pluie, bassin, tranchées, etc.)

- La Commune s'est dotée d'une page sur son site Internet dédiée aux inondations (Que faire en cas d'inondation?) et est mentionné dans la brochure de Bruxelles Environnement « faire face aux inondations, les bons gestes avant, pendant et après »

- Les grands projets mentionnés sont valorisés sur le site Internet communal et lors des Journées de l'eau.

- Les zones à risque sont reprises sur la carte des Aléas et risques d'inondations de Bruxelles Environnement (et dans le guide pratique sur la gestion des eaux claires). Des descriptions sur les techniques de gestion alternatives des eaux pluviales sont incluses dans ce même guide pratique et dans le guide bâtiment durable de Bruxelles Environnement.

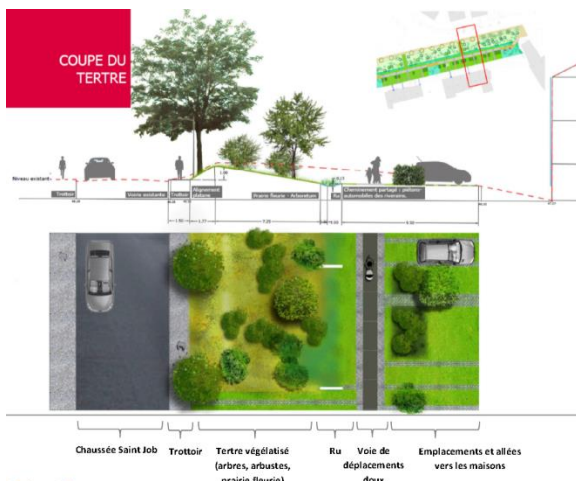
- La Coordination Eau identifie chaque année, à l'occasion de la préparation du budget et des modifications budgétaires, les projets communaux susceptibles d'intégrer une composante hydrologiques (en particulier pour les projets en fonds de vallée). Un marché stock a été créé pour recourir, le cas échéant, au service d'un bureau d'étude spécialisé en hydrologie.



Projet « Griottes » - Terrain n°2 à l'arrière



Projet « Griottes » - Terrain n°1 à l'avant



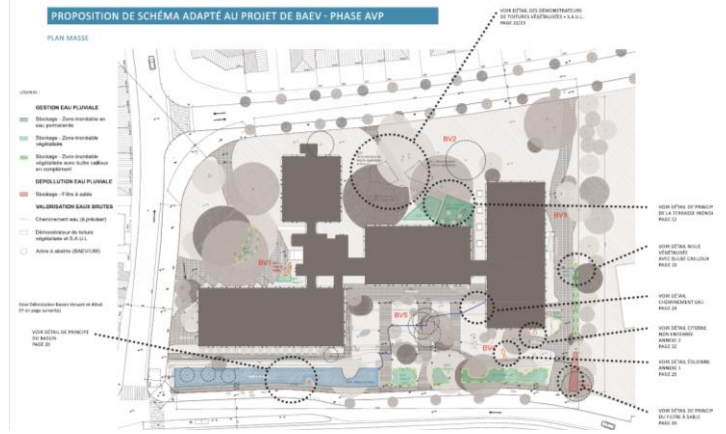
Projet de Jardin de Pluie chaussée de Saint Job



Jardin de Pluie chaussée de Saint Job : travaux de nivellement (Phase 1) – octobre 2017



Projet Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos



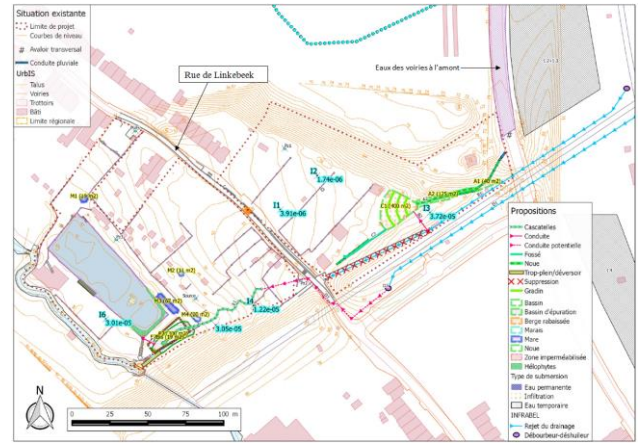
Projet U : gestion des eaux pluviales sur les abords



Tunnelier de Vivaqua (bassin d'orage sous la rue de Stalle et l'Avenue de Fré)



bassin d'orage du Parking Sequoia chaussée de Saint-Job



Projet de gestion des eaux de ruissellement de la zone en cours d'urbanisation jusqu'à l'étang communal de pêche



## Sortir les eaux propres du réseau d'égouttage.

### Etat d'avancement

2009-2014

2014-2017

### Dynamique

En cours

En cours

Bonne

### Réalisations :

- De nombreux projets étudiés ou en cours de la Coordination Eau ont pour objectif de séparer les eaux claires des eaux usées, de récupérer un maximum d'eaux claires via le placement de conduite séparative ou d'aménagements paysagers, et d'identifier les rejets d'eaux usées dans le maillage bleu pour leur raccordement à l'égout.

Liste de quelques projets, réalisés, en cours, prévus ou à l'étude :

- **Projets dans la vallée du Geleytsbeek** visant à reconstitué la continuité du ruisseau afin qu'il ne se rejette plus à l'égout (6 points de rejets), notamment : Etude et exploration pour une reconnexion entre la Vieille rue du Moulin et le carrefour Saint-Job-Av. Dolez, conduite séparative avenue de la Chênaie, identification des rejets d'eaux usées et recherches de solutions techniques et financières, conduite séparative entre le carrefour et l'arrêt de bus Hellevelt (projet Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos), raccordement après le rejet à l'égout rue Papenkasteel (projet « Papenkasteel » (en cours), étude des possibilités de reconnexion du Geleytsbeek au Verrewinkelbeek, ...
- **Projets dans la vallée de l'Ukkelbeek** : Etude et explorations pour la reconnexion de l'Ukkelbeek dans sa partie aval au collecteur du Zwartebeek ; bypass prévus pour les projets du Centre opérationnel de Stalle et du « Projet U » pour une connexion des eaux claires à l'Ukkelbeek dès que son parcours sera clairement identifié ; Convention entre la Commune et Bruxelles Environnement relative au Chantier de rénovation de la conduite du cours d'eau Ukkelbeek réalisé par Vivaqua dans le cadre du chantier de construction du bassin d'orage (tunnelier) incluant : le chemisage de la conduite, les explorations pour identifier les arrivées d'eaux claires (sources au niveau du Collège Saint-Pierre, de la Cure du Doyenné, du trop-plein de l'étang du Parc de Wolvendael, moulin blanc, parc Raspail, etc.) en vue de les dévier vers la conduite de l'Ukkelbeek et inversement des arrivées d'eaux usées liées à de mauvais branchements qui devraient être raccordés aux égouts, la création de surverses en cas de pluies exceptionnelles entre les deux ouvrages, la création de chambres de visites (par exemple pour la connexion de la conduite d'eau claire du Crabbegat), la répartition de la gestion entre la partie à l'amont du square des Héros, à charge communale et la partie aval à charge régionale ; etc. ; réseau séparatif PPAS 64 vers l'Ukkelbeek
- **Projets dans la vallée du Verrewinkelbeek** : identification des conduites en amont de la zone à ciel ouvert du ruisseau (des sources) (entre la forêt de soigne et le carrefour entre la rue de Percke et la Drève Pittoresque), pose complète d'un réseau d'égouttage dans le bassin versant formé par la limite territoriale SUD de la commune d'Uccle et les avenues Prince d'Orange et des Hospices et raccordement des habitations particulières, connexion de ce réseau à la station d'épuration Bruxelles Sud.

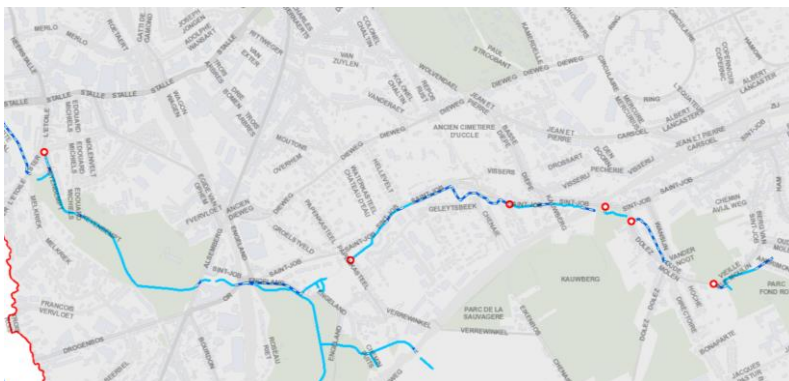
- **Travaux d'égouttage** : liste des voiries où ont été posés des égouts neufs entre 2014 et novembre 2017

- **Voiries réalisées** : Avenue de la Petite Espinette ; Avenue des Aubépines (+ déversoir d'orage) ; Avenue Blücher ; Avenue des Sorbiers ; Avenue d'Hougoumont ; Avenue du Gui ; Avenue Dolez (tronçon entre Engeland et Chantemerle)
- **Voiries au programme** : Drève Pittoresque ; Bois de Verrewinkel (Prolongation égout Muses) ; Avenue Dolez (entre Chantemerle et Percke + entre Prince d'Orange et Engeland) ; Avenue Buysdelle ; Avenue Chantemerle ; Avenue des Hospices

De nombreux travaux de rénovation des collecteurs existants ont également eu lieu

- Le RCU Eau impose pour les certains projets soumis à permis d'urbanisme un ordre de priorité pour les rejets des eaux pluviales à l'exutoire de la parcelle : vers un dispositif de gestion public, privé ou communautaire situé à proximité de la parcelle ; dans le maillage bleu ; dans le réseau séparatif d'eaux pluviales ; en dernier recours, le rejet à l'égout, avec accord du gestionnaire du réseau d'égouttage. La Commune s'applique cette mesure sur base volontaire et dans la mesure du possible (par exemple, via la création de bypass)

ACTION  
85



Cartographie sur SIG communal du Geleytsbeek et des points de rejets à l'égout



Explorations dans l'Ukkelbeek et identification des arrivées d'eaux claires



Projet de conduite séparative pour la reconnexion du Geleytsbeek dans la cadre du projet du Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos



travaux d'égouttage de l'avenue Dolez



travaux d'égouttage de l'avenue Dolez


érables abattus en début de chantier. De nombreuses plantations basses viendront également agrémenter le site.

**Travaux d'assainissement dans la Vallée du Verrewinkelbeek**

Alors que les travaux sont terminés dans plusieurs voiries (Chemin des Pins, Avenue de la Sapinière, Avenue de la Pinède, Rue de Percke, Avenue de la Petite Espinette, Avenue des Aubépines), d'autres voiries sont encore en travaux (Avenue Blücher: du 27/04/2015 au 31/10 2015 - Avenue des Sorbiers jusque fin juin 2015 - Avenue d'Hougoumont: du 04/05 au 15/11/2015). Après quoi, les dernières voiries à réaliser (Drève Pittoresque, Avenue du Gui, Bois de Verrewinkel (Prolongation de l'égout de l'Avenue des Muses), Avenue Dolez, Avenue Buysdelle, Avenue Chantemerle, Avenue des Hospices) mettront un terme à la campagne de pose de collecteurs dans la vallée du Verrewinkelbeek.

Les collecteurs déjà réalisés ne sont actuellement pas utilisables. En effet, ce point dépend de la mise en service effective du collecteur "Verrewinkelbeek" (qui permettra l'amenée des eaux usées du quartier à la station d'épuration de la SBGE située à Anderlecht). Un courrier officiel sera adressé en temps voulu à chaque riverain (le cas échéant, tant au propriétaire qu'au locataire) pour l'informer de cette mise en service et donc de l'autorisation de connecter les installations privées au raccordement à l'égout posé en domaine public jusqu'à la limite de propriété. Ces opérations terminées, la vallée sera enfin équipée d'un système d'assainissement digne de ce nom et répondra aux normes européennes en la matière.

Article Wolvendael Juin 2015 sur les travaux d'égouttage dans la vallée du Verrewinkelbeek

	<b>Imposer la dépollution des rejets d'eaux usées dans la nature.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	Bonne
<b>ACTION 86</b>	<b>Réalisations :</b>			
	- Identification des rejets d'eaux usées ou polluées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en place d'une collaboration entre les services de l'Environnement et de la Voirie (partage d'un dossier commun sur les rejets d'eaux usées identifiés (une quarantaine de dossiers depuis 2013), recherche de solutions techniques, conseils aux habitants et entreprises, verbalisation le cas échéant).</li> <li>• Les explorations menées par une société spécialisée dans le cadre des différents projets de la Coordination Eau ont permis d'identifier de nombreux rejets d'eaux usées dans les parties voutées Geleytsbeek et sont progressivement raccordés à l'égout.</li> <li>• Création d'un marché de suivi de la qualité des eaux par la VUB (2016) sur 7 points stratégiques du Geleytsbeek pour un établir un diagnostic de la qualité des eaux et pour suivre l'évolution de cette qualité après les travaux réalisés dans le cadre des grands projets d'aménagement dans cette vallée.</li> <li>• Recours au Laboratoire intercommunal Brulabo pour des analyses ponctuelles de la qualité des eaux lors de suspicion d'une contamination par des eaux usées et cartographie des zones où des prélèvements sont effectués</li> <li>• Suivi de la qualité des eaux des étangs dont les trop-pleins se rejettent dans le maillage bleu, recherches de solutions et</li> </ul>			

verbalisation le cas échéant.

- Gestion des demandes de dérogation de raccordement à l'égout et de la conformité des installations.

- Pour les rejets en voirie ou dans l'environnement, un flou législatif a été identifié et signalé à la Ministre de l'Environnement. Des mesures sont prévues dans le Plan de Gestion de l'eau 2016-2021. Recherches de solutions techniques au cas par cas selon les délais avant la mise en place d'un égout. Obligation d'installation de microstations individuelles ou de lagunage le cas échéant. Intégration du règlement communal en matière de raccordement à l'égout (2010) au RCU Eau permettant de résoudre la problématique des sanctions et délais via le CoBAT.

- Conscientisation à la réutilisation des anciens puits perdus en puits d'infiltration des eaux pluviales (après curage et nettoyage) après le raccordement à l'égout ; création d'une prime communale à l'infiltration des eaux pluviales.

- Suivi des travaux d'égouttage par le service de la Voirie. Un document de planification (malheureusement évolutif) et reprenant le statut des rues ucloises a été reçu de Vivaqua et constitue une aide à la décision pour la recherche de solutions de transition dans la gestion des eaux usées.

- Raccordement du dépôt communal à l'égout (en cours, finalisé pour le premier semestre 2018) :

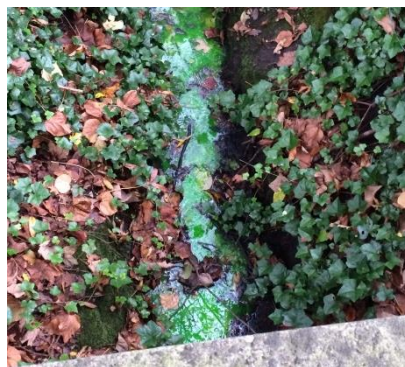
- Le Service de l'Environnement assure le suivi des dossiers nécessitant un permis d'Environnement (renouvellement, nouvelle installation, régularisation) pour la dispersion des effluents par infiltration, l'installation de Micro-station ou dispositif de traitement intensif existant (PECl.2 si > 20 E.H.), renvoi les demandeurs vers le service de l'Urbanisme pour l'installation de dispositif de type lagunage (PU si > 20m<sup>2</sup>), etc.



Recherches de solutions au cas par cas pour les rejets en voiries, dans l'environnement ou dans le maillage bleu



Marché d'analyse et de suivi de la qualité des eaux avec la VUB



Test à la fluorescéine pour identifier les rejets d'eaux usées



Identification de rejets d'eaux usées lors d'exploration dans les pertuis par une société spécialisée

	<b>Réaliser un dépliant sur le lien entre la pollution des eaux de captage en Forêt de Soignes et l'utilisation de pesticides et engrais.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 <b>En cours</b>	2014-2017 <b>Accomplie</b>	<b>Moyenne</b>
<b>ACTION 87</b>	<b>Réalisations :</b> - Le Service Environnement a saisi l'opportunité de collaborer avec l'ASBL Natagora qui, dans le cadre de l'Ordonnance « pesticides » de 2013, a été mandatée par Bruxelles Environnement pour élaborer un tel outil baptisé « Agissons ensemble contre les dangers des pesticides! ». La ville de Bruxelles et la commune d'Ixelles ont également été associée (une partie des zones de captage se trouvant également sur leur territoire), ainsi que l'intercommunale Vivaqua, chargée entre autre de fournir l'eau de distribution publique. L'objectif est bien de faire prendre conscience des dangers des pesticides, sur la santé, la faune, la flore et l'eau et de montrer qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation de pesticides. Ce dépliant reprend les impacts sur la santé et l'environnement des pesticides, les obligations légales, les actions de surveillance de Vivaqua sur les zones de captage, des bonnes pratiques de gestio, ; des alternatives aux pesticides.. - Ce dépliant est disponible sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, rubrique biodiversité et a fait l'objet d'un article dans le Wolvendael d'avril 2015. Pour des raisons budgétaires, Bruxelles Environnement n'a pas souhaité imprimer des versions papier de cet outil. La communication à son sujet pourrait cependant être renforcée.			

### Agissons contre les dangers des pesticides

Une grande partie des zones de captage d'eau potable à Bruxelles se trouve sur notre commune. C'est pourquoi il est important de préserver cette ressource naturelle en n'utilisant pas de pesticides. Lasbl Natagora, Bruxelles-Environnement, la ville de Bruxelles et les communes d'Ixelles et d'Uccle ainsi que l'Intercommunale Vivaqua se sont associés pour lancer une campagne de sensibilisation. L'objectif est de faire prendre conscience du danger d'utiliser des pesticides pour la santé, la faune, la flore et l'eau et montrer qu'il existe des alternatives efficaces à leur utilisation. Un dépliant ainsi que de nombreux conseils sont disponibles sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be) (service environnement, rubrique biodiversité).

Article Wolvendael d'avril 2015

**AGISSONS ensemble contre les dangers des pesticides !**

Le dépliant illustre le cycle de l'eau potable et les impacts des pesticides. Il mentionne des thèmes comme la Nature, l'Environnement Sain, la Santé, et la Qualité de l'Eau. Une légende indique les zones de captage (eau de surface, eau de pluie, forêts boisées, zones humides, zones protégées Natura 2000) et les sites Natura 2000 à Uccle.

**PROGRAMME REGIONAL DE RÉDUCTION DE PESTICIDES**  
 L'Ordonnance de 2013 est accompagnée d'un programme d'actions quinquennal (2013-2017). Celui-ci vise entre autres les objectifs suivants :

- la formation et certification des utilisateurs professionnels et vendeurs de produits phytopharmaceutiques (le phytoconseil) ;
- la mise en place de conditions strictes de manipulation et de stockage ;
- la protection renforcée des groupes vulnérables et des zones à risque ;
- la promotion des alternatives à l'usage des pesticides ;
- l'information et la sensibilisation du grand public, et le soutien aux différents acteurs.

Ce programme sera évalué pour mesurer l'efficacité des actions prises et permettre l'établissement de bilan.

**DES PLANS DE GESTION ECOLOGIQUES POUR LES CIMETIERES (UCCLE)**  
 La Commune d'Uccle met en œuvre depuis 2009 des plans de gestion, notamment pour les cimetières du Deweg et de Verrewinkel, éléments centraux du patrimoine vert, labellisés « Réseau Nature » en 2014. De nombreuses actions ont été réalisées : suppression de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, entretiens des parcelles en rotation, fauchage tardif, plantation de « couvre-sol », arrachage régulier des invasives, gestion de l'eau de pluie... sans oublier la formation du personnel. Ainsi, la commune a pour objectif de préserver la biodiversité par une gestion durable et, surtout, sensibiliser les habitants.


L'Échevin et le Service Environnement  
[www.uccle.be](http://www.uccle.be)

**NATURA 2000 (BRUXELLES ENVIRONNEMENT)**  
 Vritable alpinisme doré de la politique européenne en faveur de la nature, le réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité des milieux naturels ou semi-naturels (en partie créés à la suite des activités humaines, comme les zones de pâturage) de grande valeur en raison de la faune et de la flore exceptionnelles qu'ils contiennent et qu'il convient de protéger. En Région de Bruxelles-Capitale, trois sites ont été repris dans ce réseau, à savoir :


- la Forêt de Soignes avec ses îsoles, les domaines boisés avoisinants et la vallée de la Woluwe ;
- les zones boisées et ouvertes au sud de la Région bruxelloise ;
- les zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise.

Ensemble, ils totalisent une superficie de 2 334 ha, soit environ 14 % du territoire bruxellois !

Extrait du contenu du dépliant


	<b>Encourager l'assainissement des sols pollués des sites industriels et des stations-services.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 <b>Non-planifiée</b>	2014-2017 <b>A supprimer</b>	
<b>ACTION 88</b>	<b>Remarque :</b> L'assainissement est une obligation légale. Les stations-services sont épaulées par le fonds BOFAS. Les possibilités d'actions communales sont inexistantes. Action à supprimer.			


## Enjeu M - Préserver un lien homme-nature

 NATURE	<b>Encourager un projet pédagogique de type "mon école adopte un espace vert".</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Amorcée	
<b>ACTION</b> <b>89</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commune a mis à disposition de l'école de Saint-Job deux parcelles potagères au Plateau Avijl et une parcelle pour l'école Notre-Dame du Wolvenberg - Notre-Dame (voir carte des ressources durables – bonnes pratiques dans les écoles).</li> <li>- Mise à disposition gratuite d'une parcelle avec 3 bacs potagers Rue de Stalle pour l'Ecole Active pour développement un projet de conscientisation à l'alimentation durable et insérer une dimension intergénérationnel en impliquant le Home voisin</li> </ul> <p>Notons également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Service de l'Environnement a ouvert les portes du potager de Neerstalle à 2 écoles (Ecole Fondamentale libre Saint-Paul et Regina Pacis et l'école du Tremplin (Forest)) du quartier pour une visite du potager dans le cadre d'une activité de conscientisation et d'éveil à l'alimentation durable</li> <li>- des actions de sensibilisation sur l'environnement sont prévues en 2018 dans les écoles communales avec l'association "Planète Vie".</li> <li>- Demandes ponctuelles de crèches : par exemple en 2017 la crèche du Chat, dans le cadre de la labélisation Good Food, pour l'aménagement d'un compost et pour des plantes aromatiques, l'école des Eglantiers pour la commande d'arbres fruitiers, etc.</li> <li>- Multiplications des échanges entre le service Vert et (stagiaires notamment).</li> <li>- De nombreuses écoles développent des projets de potagers en bacs ou en pleine Terre.</li> </ul>			



Visite école le 23.10.2015

 NATURE	<b>Créer une nouvelle activité du parascolaire autour d'un potager.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Non-planifiée	
<b>ACTION</b> <b>90</b>	<p><b>Remarque :</b> La création d'une activité autour d'un potager avec le Service Parascolaire n'a pas encore été amorcée.</p>			

 NATURE	<b>Former des personnes relais spécialisées en jardinage et/ou culture biologique</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Moyenne
<b>ACTION</b> <b>91</b>	<p><b>Remarque :</b> Action modifiée : La mise en place d'une formation à l'échelle communale n'est plus vraiment pertinente dans la mesure où Bruxelles Environnement propose des formations abouties pour devenir "Maître-maraicher" (et également "maître-composteur"). Il est dès lors plus pertinent de « Valoriser les formations de maîtres-maraichers et maitres composteurs proposées par Bruxelles Environnement ».</p> <p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des formations maître-maraichers et maître-composteur par la Commune via le site Internet communal (Agenda) et par email, aux personne reprises dans la base de données du service de l'Environnement. La communication pourrait cependant être renforcée.</li> <li>- Uccle compte néanmoins 12 maîtres-maraichers et 31 maîtres-composteurs, valorisés sur la carte des ressources durables. Le cas échéant, le Service de l'Environnement redirige les citoyens intéressés par des conseils spécifiques « à domicile » vers les maitres-maraichers ou composteurs ucclois.</li> </ul>			






**Planter.. sans se planter**

Vous cherchez plantes et conseils de plantation? Même si vous n'avez pas la main verte, vous les trouverez à l'Institut Communal Professionnel des Polders, qui vous ouvre ses portes le samedi 9 mai 2015 de 10h00 à 18h00. Dans cet institut uclois d'enseignement spécialisé, vous trouverez une grande quantité de plantes (vivaces, annuelles, condimentaires, tomates et autres légumes). Vous pourrez bénéficier des conseils des professeurs et des élèves de la section horticulture. Lors de votre visite, vous pourrez également être informé de différents projets (ruche, poulailler, compostage, réaménagement de la bordure de la rue de Stalle prolongée) et aussi goûter différentes préparations salées et sucrées proposées par les sections hôtellerie et service aux personnes. **ICPP, rue des Polders, 51-53, 1180 Bruxelles - www.icpp.be - 02/334.38.83**

Article Wolvendael avril 2015 : conseils et plantes à l'ICPP

	<b>Associer les riverains à l'aménagement et à la gestion des petits espaces verts communaux.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 Amorcée	
<b>ACTION 92</b>	<b>Remarque :</b> Action amorcée pour les carrés d'arbres et les bacs de plantation			
	<b>Réalisations :</b>			
	- Appel à la participation sur le site Internet communal (pages du service vert) pour l'entretien des carrés d'arbres. Cependant, aucune liste n'est actuellement tenue à jour entraînant des risques de d'entretien par les ouvriers communaux par inadvertance. Une cartographie SIG des carrés d'arbres (prévue prochainement) permettrait d'améliorer cette gestion (voir Objectifs spécifiques 3.6 et 1.3 du Plan Nature) ; une cartographie des bacs (identifiant le gestionnaire) est en cours. - Les citoyens peuvent introduire une demande auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins pour le placement de bacs de plantations par le service de la Voirie qu'ils souhaiteraient planter ou cultiver (Incroyables comestibles) dans l'espace public (voir action n°77). Ils peuvent également contacter le service vert pour gérer un bac déjà installé (permettant d'alléger la charge d'entretien du Service Vert et de responsabiliser les citoyens au respect du mobilier urbain). - Catégorie « Carré d'arbres » dans le concours Uccle en Fleur			

**Promotion des espaces publics et des espaces verts publics a.s.b.l.**

Téléphone : 02/348.65.47.

**Activités :**

Gestion et réalisation des espaces verts qui lui ont été confiés par les autorités communales et élaboration des dossiers administratifs qui en découlent.

**Entretenez vos carrés d'arbres**



Un gros effort est fait par la Commune et l'asbl "Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics" pour entretenir les carrés d'arbres.

Nombre d'entre eux sont nettoyés par des A.L.E. engagés à cette fin.

Il y a toutefois plus de 13.000 arbres d'alignement à Uccle. La commune ne peut entretenir régulièrement tous les pieds de ces arbres.

C'est pourquoi, nous faisons appel aux riverains pour qu'ils entretiennent (et pourquoi pas fleurissent ?) les carrés d'arbres devant chez eux. Chacun peut ainsi contribuer à embellir notre Commune.



Concours Uccle en fleur 2016, catégorie Carrés d'arbres, Rue Molenvelt

Site Internet Communal : appel à la participation pour l'entretien des carrés d'arbres



Gestion des carrés d'arbres par les riverains – Rue Alphonse Asselbergs



Bac de plantation communal géré par un citoyen chaussée de Saint-Job pour un projet « Incroyables comestibles »

# COOPÉRATION LOCALE ET INTERNATIONALE

## Enjeu N - Ouvrir la commune à la coopération locale et internationale

COOPERATION	Assurer la cohérence des actions de solidarité Nord/Sud.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
ACTION 93	<b>Réalisations :</b>			
	<p>- Cette action a pour but d'assurer de réels échanges entre les entités partenaires et de favoriser la prise d'autonomie de l'entité "du Sud" dans le cadre des projets de coopération menés. Cet aspect est assuré par les nombreux échanges avec la Commune partenaire de Kintambo dans le cadre des différents projets : emails, téléphone, réseaux sociaux... mais également des visites des agents uclois à Kintambo, la Commune partenaire (1 visite de 2 agents / an / projet; soit par exemple 2 visites en 2016 et en 2017) pour assurer un bon suivi des projets et garantir leur pérennisation. La venue en Belgique du Bourgmestre de Kintambo est également l'occasion de faire le point lors de réunions et de consolider les liens avec le Collège d'Uccle.</p> <p>- L'expérience accumulée, notamment au niveau de l'appréhension du fonctionnement local en République Démocratique du Congo, par les agents impliqués dans le cadre des projets « état civil » menés à Kintambo depuis 2009 (chapeautés par Brulocalis) a constitué un atout non négligeable pour l'élaboration et le suivi du projet Kintamb'eau mené par les Services Environnement et Voirie. (voir action n°94).</p>			



Réunion de travail à Uccle – projet Kintamb'eau juillet 2017



Réunion de travail à Uccle – projet Kintamb'eau avril 2016



Réunion de travail à Uccle – projet Kintamb'eau aout 2015



Réunion de travail à Kintambo – projet Kintamb'eau juin 2017



Réunion de travail à Kintambo – projet Kintamb'eau juin 2016

COOPERATION	Faire connaître les événements spécifiques à la coopération locale et internationale.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Faible
ACTION 94	<b>Remarque :</b> Cette action a pour objectif de communiquer sur les projets de solidarité internationale soutenus par la Commune et projetés ainsi que sur le commerce équitable via différents canaux et d'identifier des partenaires potentiels.			
	<p><b>Réalisations :</b></p> <p><b>- Projets communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Peu de chose sont connues du grand public sur les actions de Solidarité Nord-Sud et de coopération internationale menées par la Commune d'Uccle à Kintambo (Kinshasa, République Démocratique du Congo) dans le cadre du programme subventionné de la Coopération Internationale Communale, instrument de la Coopération belge au développement et piloté à en région bruxelloise par Brulocalis (anciennement AVCB - Association de la Ville et des Communes de Bruxelles), bien que ce partenariat est officiel depuis 2009 (Conseil communal de décembre 2009). Un nouveau projet d'alimentation de la maison communale de Kintambo en électricité via la pose de panneaux photovoltaïques est en cours. Hormis un article dans le Wolvendael de mai 2013 présentant le partenariat et les actions menés, aucune autre communication n'a eu lieu à ce sujet.</li> </ul>			

- En janvier 2016, la Commune d'Uccle a été lauréate de l'appel à projet "Fonds de Solidarité International" de la Région de Bruxelles Capitale, géré par Hydrobru et Bruxelles Environnement pour développer un projet d'adduction d'eau potable et de placement de bornes-fontaines dans un quartier défavorisé de notre commune partenaire (projet "Kintamb'eau"). Ici aussi, peu d'informations sont disponibles pour le grand public. Le Service de l'Environnement a toutefois présenté le projet "Kintamb'eau" lors des éditions du dimanche sans voiture de 2016 et 2017 à travers des affiches et un folder de présentation de l'état d'avancement du projet. 3 articles ont faits référence à ce projet dans le Wolvendael de mars 2016, novembre 2016 et septembre 2017.
- Aucune page dédiée à la Solidarité Internationale ne se trouve sur le site communal. Toutefois, un changement de compétence scabinales a eu lieu en 2017 avec une volonté de poursuivre les actions de coopération avec Kintambo et comptant sur les ressources citoyennes et soutenir les initiatives uccloises en matière de solidarité internationale. La communication sur les projets de solidarité et coopération menés par la Commune doit être renforcée.

**- Commerce équitable :**

- De nombreuses actions en faveur de la promotion du commerce équitable ont été menées par le Service de l'Environnement et présentées dans le bilan de l'Agenda 21 de 2009 à 2013. Pour des raisons de priorités à accorder à d'autres thématiques, peu d'actions ont été réalisées entre 2014 et 2017. Citons toutefois la présence d'acteurs locaux en lien avec le commerce équitable à la Journée sans voiture 2015 (ASBL Tigre des Bambous) et 2014 (l'Entreprise coopérative, citoyenne et solidaire « Ethiquable » avec la promotion de produits fairtrade ; Edgar et co.) et la rédaction d'un article de promotion de la Semaine du commerce équitable en octobre 2014.

**- Commerce équitable :**

- La carte des ressources durables valorise les commerces proposant des produits issus du commerce équitable.
- Dans le cadre des projets de coopération menés à Kintambo, plusieurs partenaires potentiels ont été repérés (autre communes bruxelloises très actives dans la coopération (notamment dans le domaine de l'eau), Associations et ONG belges et congolaises, personnes ressources en République démocratique du Congo, etc.

**Tribune du groupe MR**

**L'accès à l'eau potable, un acquis à Uccle... mais un défi à Kintambo**

Un Conseil communal de mai, il était question d'eau potable à Uccle mais aussi à Kintambo (une des Communes les plus démunies de Kinshasa). Le rapport d'activités 2015 d'HYDROBRU a été présenté par le Conseiller communal et Administrateur de l'intercommunale, Jacques Martroye de Joly. Par ailleurs, Marion Van Olféken, Conseillère communale a interrogé le Collège sur la mise en œuvre du projet ucclois de desserte en eau potable dans la Commune de Kintambo. HYDROBRU fournit l'eau potable, collecte les eaux usées sur le territoire régional bruxellois et lutte contre les inondations au niveau communal (plusieurs bassins de dragage à Uccle). En outre, depuis 2014, HYDROBRU et la Région de Bruxelles-Capitale participent au financement d'un Fonds de Solidarité Internationale (FSI). Ainsi, suite à un appel à projets, le projet "Kintamb'eau" de la Commune d'Uccle a été sélectionné par le FSI et bénéficie d'un

subside de 70.000 € (soit 80 % de son coût total). En réponse à la question de Mme Van Olféken, le Collège a démontré le côté exemplaire de ce projet par son approche participative et environnementale dont bénéficient 15.000 habitants. L'échevin Marc Cools a souligné l'excellente collaboration avec les institutions locales, garantes de la durabilité du projet, ainsi que la forte implication des habitants du quartier, en particulier des femmes, dans sa gestion et sa mise en œuvre. Grâce à ce projet, l'accès à l'eau potable, un acquis à Uccle, mais un défi à Kintambo, aura un impact considérable sur la santé et les conditions de vie de milliers de familles kinoises.

Un Conseil communal de juin, Diane Culer a interrogé le Collège sur le réaménagement du croisement Saint-Job/Chenaie/Repos. Il lui a été répondu que ce chantier s'inscrit dans le projet de

revalorisation du ruisseau Geleysbeek et de la lutte contre les inondations. Il intègre la dimension paysagère et la préservation de la biodiversité. L'échevin compétent a précisé que le réaménagement de ce carrefour répondrait aux besoins de mobilité des différents usagers et de stationnement des riverains (neuf places de parking supplémentaires). Nous ne pouvions terminer cet article sans nous réjouir des excellents comptes de la Commune pour l'année 2016 (bon important de plus de 7.000.000 €).

**Le groupe MR au Conseil communal:**  
Didier Regniers, Marianne Gustot, Jacques Martroye de Joly, Jean-Luc Vanover (Open VLD), Sophie François, Jérôme Toussaint, Nathalie de T'Serclaes, Kathleen Delvoye, Diane Culer, Marion Van Olféken, Michel Brugmans, Stefan Corvellec (Open VLD), Patrick Zygus et Cecile Charles-Duplat.

Article Wolvendael septembre 2017

**Kintamb'eau**

Le Conseil Communal a approuvé unanimement le projet de coopération de notre Commune dans le domaine de l'eau avec la Commune de Kintambo qui est une des Communes qui forment Kinshasa.



Ce projet de 88.000 € environ est financé à 80% par le Fonds de Solidarité Internationale de la Région bruxelloise et l'intercommunale Hydrobru et à 20% par notre Commune. Son objectif est d'améliorer la desserte en eau potable dans le quartier le plus pauvre de Kintambo, le quartier Labodi-Laka. Aujourd'hui un tiers des 15.000 habitants de ce quartier n'ont pas d'accès à l'eau potable et les deux autres tiers bénéficient d'une distribution d'eau limitée à 3 à 4 heures par jour (et généralement la nuit). Le projet, fruit d'une collaboration étroite entre les Échevins de l'Environnement et des Travaux, va améliorer l'accès à l'eau potable pour les habitants déjà raccordés, et va permettre à ceux qui ne le sont pas d'avoir accès à l'eau grâce au placement de bornes-fontaines. Il va améliorer les conditions sanitaires, sociales et épidémiologiques dans ce quartier.

Article Wolvendael novembre 2016

**Uccle contribue au développement à Kintambo**



Connaissez-vous Kintambo ? Il s'agit de la plus ancienne commune de Kinshasa. Du lieu où Stanley décida de s'établir au bord du fleuve Congo juste en amont des rapides qui conduisent le fleuve vers l'Atlantique, c'est donc bien à Kintambo que prit naissance Léopoldville au temps de la colonie.

Ensemble en tant que plus grande commune de Kinshasa pour servir ses 150.000 habitants, à partir plus que Uccle, dans une ville qui se reconstruit.

Après une Mission de la Coopération juridique (MJC) de mai 2014, les deux communes ont signé un accord de coopération.

Cette alliance sera poursuivie notamment par une coopération en matière de développement. Elle sera mise en œuvre à travers des projets de coopération tels que l'accès à l'eau potable et la mise en œuvre de projets de développement communautaire.



Kintambo compte une hospitalité et une amabilité. L'hospitalité est un trait de caractère qui se manifeste par un accueil chaleureux et une attention particulière pour les visiteurs. C'est pourquoi, pour que ce partenariat puisse fructifier, il faut que la population locale soit impliquée. Pour aller plus loin, nous avons organisé une mission de coopération en matière de développement communautaire. Cette mission a permis de mieux connaître les besoins et les attentes de la population locale. C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en œuvre des projets de coopération tels que l'accès à l'eau potable et la mise en œuvre de projets de développement communautaire.

Article Wolvendael mai 2013




Kintambo-eau Notre Commune a répondu à l'appel lancé par l'intercommunale Hydrobru et a été sélectionnée par celle-ci pour un projet de coopération au développement lié au secteur de l'eau. Le projet de notre Commune vise à améliorer la distribution de l'eau dans un quartier des plus pauvres de Kintambo (une des communes qui constituent Kinshasa). Dans ce quartier de 15.000 habitants, un tiers de la population n'a aucun accès à l'eau potable et les deux autres tiers n'ont un accès que quelques heures par jour. En collaboration avec la Région des eaux congolaises, plusieurs centaines de

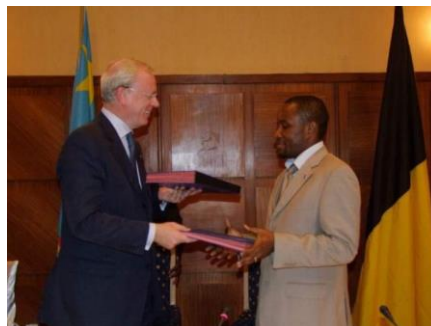
Article Wolvendael mars 2016




Affiche sur le projet Kintamb'eau présenté à la Journée sans Voiture 2016 et 2017

## Enjeu O - Unir les uclois autour d'un projet de jumelage international

 COOPERATION	<b>Identifier une entité du Sud avec laquelle un jumelage pourrait être conclu.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
<b>ACTION</b> <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">95</span>	<b>Réalisations :</b> - Protocole de collaboration (faisant office de jumelage) signé en novembre 2009 (validée par le Conseil Communal de décembre 2009 ; l'accord de partenariat a été entériné en mai 2010.) avec Kintambo, commune du nord-ouest de la ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo.			



Signature du protocole d'accord du jumelage entre Uccle et Kintambo à Kinshasa en 2009

 COOPERATION	<b>Initier un partage d'expériences entre administrations et structures similaires des deux entités jumelles.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
<b>ACTION</b> <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">96</span>	<b>Réalisations :</b> - Programme de Coopération International Communal (CIC) en 2009-2013, reconduit en 2014-2016 et en 2016-2018, 100% subsidié : Rénovation de la Maison communale de Kintambo, du mobilier, de l'électricité, de l'air conditionné ; informatisation, fourniture de matériel de bureau; extension des bureaux pour agrandir l'Etat civil et la population au rez-de-chaussée; création de bureaux de quartier; amélioration de la transparence: affichage des prix et des mariages; campagne de sensibilisation pour l'enregistrement; mise en place d'un registre des naissances, des mariages et des décès; recensement de la population; archivage numérique et papier; réalisation d'une enquête de satisfaction. Nouveau projet d'alimentation de la maison communale en électricité via le placement de panneaux solaires (en cours). - Fonds de solidarité Internationale (Région de Bruxelles Capitale, gestion Hydrobru et Bruxelles Environnement) : obtention d'un subside de 70.032,59€ (+20% d'apport sur fonds propre de la Commune) en 2015 pour le projet "Kintamb'eau" constituant un le placement de canalisations et la construction de 4 bornes fontaines en vue d'améliorer la desserte en eau du quartier défavorisé de Lubudi-Luka à Kintambo et de conscientiser les habitants à la bonne utilisation des bornes-fontaines et aux problématiques liées à l'hygiène. - Participation à l'appel à projet Fonds Elisabeth et Amélie de la Fondation Roi Baudoin en mars 2017 pour obtenir un subside de 30.372 € en vue de placer les 6 bornes-fontaines initialement prévues dans le projet "Kintamb'eau" (non lauréat) - Voir également actions n°93 et 94			



Projet CIC 2010-2015 : La transparence: affichage des prix et des mariages, informatisation et archivage numérique, registres de mariages



projet CIC 2016-2017 : Placement de panneaux solaires à la Maison communale de Kintambo



Projet Kintamb'eau : placement de canalisations



Projet Kintamb'eau : placement des canalisations et de création des chambres de vannes



Inauguration de la 1<sup>ère</sup> borne-fontaine en juin 2016



La première borne-fontaine est opérationnelle et les 1ers fontainiers formés




Etude des emplacements pour les 3 bornes-fontaines suivantes




**Kintamb'eau**  
Notre Commune a répondu à l'appel lancé par l'Intercommunale Hydrobru et a été sélectionnée par celle-ci pour un projet de coopération au développement lié au secteur de l'eau. Le projet de notre Commune vise à améliorer la distribution de l'eau dans un quartier des plus pauvres de Kintambo (une des communes qui constituent Kinshasa). Dans ce quartier de 15.000 habitants, un tiers de la population n'a aucun accès à l'eau potable et les deux autres tiers n'ont un accès que quelques heures par jour. En collaboration avec la Régie des eaux congolaises, plusieurs centaines de

Article Wolvendael mars 2016 sur le projet Kintamb'eau

 COOPERATION	<b>Etablir une charte de solidarité mutuelle entre les deux entités jumelles de coopération.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 <span style="background-color: red; color: white;">Non-planifiée</span>	2014-2017 <span style="background-color: green; color: white;">Accomplie</span>	
<b>ACTION 97</b>	<b>Remarque :</b> Action légèrement modifiée			
	<b>Réalisations :</b> -Le protocole de collaboration signé en 2009 entre Uccle et Kintambo peut faire office de Charte. - L'expérience montre qu'il est plus pertinent de fonctionner par "Convention de Collaboration" par projet. Ce fut le cas par exemple dans le cadre d'un partenariat entre Uccle, Kintambo avec une ONG Locale dans le cadre d'une enquête de satisfaction. Une "Convention Partenaire" a également été signée dans le cadre du projet "Kintamb'eau" entre Uccle, Kintambo et les 2 partenaires locaux (une société de communication et la REGIDESO entreprise chargé de la distribution d'eau potable en République Démocratique du Congo)			

## Enjeu P - Favoriser le développement du commerce équitable

 COOPERATION	<b>Adopter une résolution en faveur du commerce équitable.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Accomplie	Accomplie	Bonne
<b>ACTION 98</b>	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette action correspond au critère n°1 de la Campagne Commune du Commerce équitable</li> </ul> <p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoptée par le Conseil communal de décembre 2010. Elle comprend : l'achat de produits équitables (café, thé, jus de fruits tropicaux, sucre de canne et d'autres produits selon leur origine géographique)</li> <li>- Inscription dans la Campagne Commune du Commerce équitable réalisée;</li> <li>- La communication et la sensibilisation en interne de l'administration et vers les citoyens est à renforcer.</li> </ul>			





Inscription d'Uccle dans la Campagne Commune du Commerce équitable

**Objet 4C - 1 : Résolution en faveur du commerce équitable.**

Le Conseil communal, Considérant que le Conseil communal a voté son plan d'action Agenda 21 local le 26 octobre 2009; Considérant que le deuxième objectif du thème "Coopération" est d'initier la campagne "Commune du Commerce Equitable" (CDCE) et d'en obtenir le titre; Considérant : - qu'il s'agit d'une campagne internationale qui a démarré avec grand succès au Royaume-Uni sous le nom de "Fairtrade Towns in Europe" soutenue par l'Union européenne; - que 230 communes belges participent à cette campagne et que 87 ont obtenu le titre à ce jour; - que l'objectif de la campagne est de sensibiliser au commerce équitable et d'encourager la consommation de produits équitables à l'échelon communal; - que la participation à la campagne donne à la Commune une visibilité privilégiée, notamment sur le site de Max Havelaar (qui n'est pas une marque de produits, mais un label); - que la campagne comporte 6 critères, la Commune, une fois les 6 critères remplis reçoit le titre honorifique de "Commune du commerce équitable" par Max Havelaar; - que la commune d'Uccle remplit déjà plusieurs critères; Vu la définition du commerce équitable proposée par le FINE (qui regroupe les trois grandes organisations internationales du commerce équitable : Fairtrade Labelling Organisation (FLO), World Fair Trade Organisation (WFTO) et European Fairtrade Association (EFTA)) : "Le commerce équitable est une relation commerciale, basée sur le dialogue, la transparence et le respect, à la recherche d'une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue à un développement durable en offrant de meilleures


Extrait de la résolution adoptée par le Conseil communal de décembre 2010 en faveur du Commerce équitable


 COOPERATION	<b>Faire un premier pas vers la labellisation CDCE en créant un Comité de Pilotage diversifié.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	Amorcée	
<b>ACTION 99</b>	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des acteurs locaux et citoyens susceptibles de faire partie d'un comité de pilotage avaient été identifiés il y a plusieurs années. La dynamique doit être relancée. Pour des raisons de priorités à accorder à d'autres thématiques, cette action ne s'est pas poursuivie sur la période 2014-2017. Un stagiaire sera chargé de travailler sur la campagne Commune du Commerce équitable dès février 2018</li> <li>- Cette action correspond au critère n°5 de la campagne Commune du Commerce Equitable</li> </ul>			

 COOPERATION	<b>Inclure le commerce équitable dans les achats de la Commune.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION 100</b>	<p><b>Remarque :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un stagiaire sera chargé de travailler sur la campagne Commune du Commerce équitable dès février 2018</li> <li>- Cette action correspond au critère n°1 de la Campagne Commune du Commerce équitable</li> </ul> <p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans les cahiers des charges retravaillés : Pour les repas des écoles, les fruits exotiques doivent à 100% provenir du commerce équitable; Pour l'alimentation des crèches, des pré-gardiennats, de l'ICPP et des plaines de jeux : la provenance des fruits et légumes, de la boucherie et des produits d'épicerie doit démontrer des moyens de productions durables (agriculture Bio ou raisonnée ou issu du commerce équitable).</li> <li>- En interne de l'administration, les produits Fairtrade : café, capsule de crème pour café, thé et sucre (Marque Puro également Bio), gobelets recyclables; jus de pomme et jus d'orange via 2 marchés.</li> </ul>			



Produits Fairtrade à l'Administration communale

 COOPERATION	<b>Susciter le commerce équitable comme enjeu pédagogique dans les écoles.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Faible
<b>ACTION 101</b>	<b>Remarque :</b> - Un stagiaire sera chargé de travaillé sur la campagne Commune du Commerce équitable dès février 2018 - Cette action correspond au critère n°3 de la campagne Commune du Commerce Equitable  <b>Réalisations :</b> Pour des raisons de priorités à accorder à d'autres thématiques, peu d'initiatives ont été prises durant la période 2014-2017 pour recenser les initiatives en faveur du commerce équitable dans les écoles (L'institut Saint-Vincent de Paul organise chaque année des petits déjeuners Fairtrade (Oxfam))			

 COOPERATION	<b>Communiquer largement et régulièrement sur la campagne CDCE.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Faible
<b>ACTION 102</b>	<b>Remarque :</b> - Un stagiaire sera chargé de travaillé sur la campagne Commune du Commerce équitable dès février 2018 - Cette action correspond au critère n°4 de la campagne Commune du Commerce Equitable  <b>Réalisations :</b> Pour des raisons de priorités à accorder à d'autres thématiques, un nombre d'initiatives limitées ont été prises sur la période 2014-2017 pour communiquer la campagne Commune du Commerce Equitable. Notons toutefois : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la semaine du Commerce équitable dans le Wolvendael d'octobre 2014 et sur le site Internet communal</li> <li>• Etude de la possibilité d'organiser un petit déjeuner Oxfam à l'administration communal en 2018</li> <li>• Valorisation des commerces proposant des produits équitables sur la carte des ressources durables et lors d'évènement tels que la Journée sans Voiture</li> </ul>			

#### La semaine du commerce équitable

La Semaine du commerce équitable se déroulera du 1 au 11 octobre cette année 2014. Le commerce équitable vise à garantir un travail et un revenu décent aux petits producteurs. Cette semaine est l'occasion de sensibiliser les Uclois à un mode de consommation plus durable. La gamme des produits labellisés « fairtrade » et de plus en plus vaste et de nombreux commerces proposent aujourd'hui des produits du commerce équitable. La Commune d'Uccle, dans le cadre de son Agenda 21, soutien évidemment les acteurs du commerce équitable uclois : ces derniers sont repris sur la carte des ressources durables, disponible sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be), dans la catégorie économie et commerces. N'hésitez pas à les découvrir !



Vous êtes ici : [Accueil](#) / [L'Administration](#) / [Agenda 21](#) / [Événements](#) / [La semaine du commerce équitable 2014](#)

### La semaine du commerce équitable 2014

Le commerce équitable vise à garantir un travail et un revenu décent aux petits producteurs.

Cette année, la 13<sup>ème</sup> édition de la Semaine du commerce équitable se déroulera du 1 au 11 octobre en Belgique.

La Commune d'Uccle, dans le cadre de son Agenda 21, soutien évidemment les acteurs du commerce équitable uclois : ces derniers sont repris sur la [carte des ressources durables](#), dans la catégorie économie et commerces. N'hésitez pas à les découvrir !

Comment pouvons-nous contribuer au commerce équitable ?

- En tant que consommateur : Pendant vos achats, optez pour les produits équitables en choisissant le label Max Havelaar. Les supermarchés comme Carrefour, Delhaize et Colruyt mettront leur gamme Fairtrade en avant. N'hésitez pas à chercher des alternatives à vos marques habituelles, car des marques comme Ethiquable, Rombouts, Belvas et bien d'autres, vous offrent des produits qui ont souvent un rapport qualité-prix tout à fait comparable à d'autres marques traditionnelles.
- En tant que parents : vos enfants (s'ils ont entre 6 et 12ans) auront la chance, au sein de leur école, de pouvoir participer à un grand concours durant l'année scolaire 2014-2015. Ils pourront faire gagner leur classe la plus équitable de Belgique, avec un superbe évènement à la clé! [Aidez-les à participer!](#)
- En tant qu'employé : Incitez votre entreprise à remporter le Havelaar, une très belle reconnaissance pour les entreprises qui décident de consommer des produits équitables [sur le lieu de travail](#).




Invitation de l'ASBL Ethiquable lors du Dimanche Sans voiture 2014

Promotion de la semaine du Commerce équitable dans le Wolvendael d'octobre 2014

Site Internet communal



 COOPERATION	<b>Inciter les fonctionnaires communaux à poursuivre et étendre leur action de "panier bio".</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION</b> <b>103</b>	<b>Remarque :</b> Cette action correspond au critère n°6 de la campagne Commune du Commerce Equitable			
	<b>Réalisations :</b> 2 groupes existaient lors du dernier bilan de 2013, un seul subsiste actuellement. Composé d'une dizaine d'agents qui commandent de manière régulière (paniers de la Ferme du Montaval) au bâtiment du 25 Rue Auguste Danse depuis 8 ans. Communication à renforcer.			

## RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION

### ACTIONS ACCOMPLIES

1	Élaborer deux dépliants, à destination du grand public, sur A21L et Bilan Carbone.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
3	Donner une place de choix aux pages "DD" sur le site internet de la Commune.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
6	Cartographier les ressources durables de la Commune.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
15	Étendre le système actuel des primes communales durables.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
36	Doubler d'ici 2020 le nombre de logements gérés par l'AIJU.	Logement durable pour tous
50	Créer un guichet Energie.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
60	Créer un comité d'accompagnement du PCM.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
67	Etudier l'élaboration d'un schéma directeur "Nature".	Protection et amélioration du patrimoine naturel
71	Elaborer un cadre pour la coordination de l'ensemble des entités ayant un lien avec le patrimoine vert et bleu.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
81	<del>Concrétiser le projet de lavage à sec des véhicules de l'administration.</del> --> Nettoyer les véhicules communaux via un système de réutilisation de l'eau pluviale	Protection et amélioration du patrimoine naturel
82	Relayer auprès des ucclois les outils disponibles en matière de sensibilisation aux économies d'eau	Protection et amélioration du patrimoine naturel
87	Réaliser un dépliant sur le lien entre la pollution des eaux de captage en Forêt de Soignes et l'utilisation de pesticides et engrais.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
95	Identifier une entité du Sud avec laquelle un jumelage pourrait être conclu.	Coopération locale et internationale
97	Etablir une charte de solidarité mutuelle entre les deux entités jumelles de coopération.	Coopération locale et internationale
98	Adopter une résolution en faveur du commerce équitable.	Coopération locale et internationale

### ACTIONS EN COURS

4	Faciliter l'identification des actions A21L et inscrire l'ensemble des services communaux dans une dynamique DD.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
5	Intégrer le développement durable dans l'organisation d'événements et d'activités.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
7	Assurer le management durable du site communal "Danse/Beeckman".	Bonne gouvernance & Démocratie participative
9	Accroître la recherche de subsides pour des projets communaux durables.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
10	Introduire le DD dans la formation continue du personnel.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
11	Mettre en place les indicateurs nécessaires à l'évaluation.	Bonne gouvernance & Démocratie participative

12	Réaliser des bilans réguliers de l'A21.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
13	Concevoir des outils urbanistiques indicatifs.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
14	Élaborer des recommandations visant à urbaniser et construire durablement.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
16	Généraliser les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les cahiers des charges.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
17	Mener une réflexion sur la manière de contrôler les infractions.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
18	Sensibiliser l'ensemble des fonctionnaires communaux aux démarches du DD.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
20	Susciter le regroupement des desideratas des 19 communes dans les matières durables pour les soumettre à la Région et/ou au pouvoir fédéral.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
21	Mener un travail proactif d'accroissement de la participation citoyenne.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
22	Apporter une aide aux actions citoyennes durables.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
24	Organiser une table ronde des écoles autour du DD. --> Encourager les écoles à développer des projets autour du développement durable, les soutenir et les conseiller dans leurs démarches et valoriser les projets <i>exemplaires</i>	Bonne gouvernance & Démocratie participative
25	Rénover progressivement les bâtiments communaux.	Logement durable pour tous
26	Rechercher des financements pour les travaux de rénovation des bâtiments de la Commune.	Logement durable pour tous
27	Construire les logements communaux selon les principes de la basse énergie.	Logement durable pour tous
28	Informers sur les "logements exemplaires".	Logement durable pour tous
29	Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.	Logement durable pour tous
31	Communiquer sur le prêt vert social (0%) et le crédit social accompagné.	Logement durable pour tous
33	Encourager les audits énergétiques dans les logements des personnes à bas revenus.	Logement durable pour tous
35	Permettre la mise en œuvre d'une coordination logement.	Logement durable pour tous
37	Mener une politique active de lutte contre les logements vides.	Logement durable pour tous
38	Prévoir dans les grands projets urbanistiques un % de logements conventionnés.	Logement durable pour tous
39	Créer des logements diversifiés et modulables.	Logement durable pour tous
40	Créer des espaces communs dans les immeubles publics de logement.	Logement durable pour tous
41	Veiller à l'existence d'équipements de proximité.	Logement durable pour tous
42	Mener une réflexion sur l'encouragement des commerces de proximité.	Logement durable pour tous
43	Mettre en œuvre les actions du Bilan Carbone.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
44	Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
47	Susciter auprès des commerçants une réflexion sur le gaspillage dans les commerces.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
48	Réfléchir à l'application des 5R dans la gestion de l'administration.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
49	Généraliser l'utilisation de vaisselle durable au sein de la Commune.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
51	Poursuivre et étendre à d'autres écoles le projet pédagogiques: "l'énergie, l'école et moi".	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
53	Poursuivre, augmenter et diffuser l'effort consenti dans les	Réduction des dépenses énergétiques et de

	cantines communales.	l'effet de serre
54	Faire connaître les nouvelles formes d'économie.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
55	Systématiser l'invitation de producteurs, d'artisans et de "valoristes" locaux lors des manifestations publiques.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
56	Encourager l'appel à des entreprises d'économie sociale dans les marchés publics communaux.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
61	Veiller à la cohérence de la mise en œuvre du PCM et des résultats du Bilan Carbone.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
62	Poursuivre la politique de placement des parkings à vélos.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
63	Favoriser la cohabitation des différents modes de déplacements.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
65	Encourager les déplacements piétons.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
68	Renforcer les clauses de conservation et de valorisation de la nature dans les projets d'urbanisme et d'architecture.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
69	Accompagner de manière durable le développement futur de la zone Nord du chemin de fer Moensberg.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
72	Gérer progressivement les espaces verts communaux de manière écologiques.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
73	Choisir des plantes locales, vivaces et peu gourmandes en eau pour le décor floral communal.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
74	Valoriser les critères écologiques dans le concours "Uccle en fleurs".	Protection et amélioration du patrimoine naturel
77	Initier à la culture vivrière partout où c'est possible: terrasses, balcons, murs, ...	Protection et amélioration du patrimoine naturel
78	Mener une action de réhabilitation des jardinets de façade.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
83	Créer une réflexion autour de l'utilisation d'eau dans les centres sportifs.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
84	Aménager de manière spécifique les espaces publics des zones inondables.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
85	Sortir les eaux propres du réseau d'égouttage.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
86	Imposer la dépollution des rejets d'eaux usées dans la nature.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
91	<del>Former des personnes relais spécialisées en jardinage et/ou culture biologique.</del> --> Valoriser les formations de maîtres-maraichers et maitres composteurs proposées par Bruxelles Environnement	Protection et amélioration du patrimoine naturel
93	Assurer la cohérence des actions de solidarité Nord/Sud.	Coopération locale et internationale
94	Faire connaître les événements spécifiques à la coopération locale et internationale.	Coopération locale et internationale
96	Initier un partage d'expériences entre administrations et structures similaires des deux entités jumelles.	Coopération locale et internationale
100	Inclure le commerce équitable dans les achats de la Commune.	Coopération locale et internationale
101	Susciter le commerce équitable comme enjeu pédagogique dans les écoles.	Coopération locale et internationale
102	Communiquer largement et régulièrement sur la campagne CDCE.	Coopération locale et internationale
103	Inciter les fonctionnaires communaux à poursuivre et étendre leur action de "panier bio".	Coopération locale et internationale

## ACTIONS AMORCÉES

23	Réunir les entreprises autour du thème du "management durable".	Bonne gouvernance & Démocratie participative
30	Susciter l'implantation d'une Entité Locale développée par le Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE).	Logement durable pour tous
34	Susciter un échange d'expérience entre la Commune, la SUL, COBRALO et le CPAS sur l'URE et les énergies renouvelables.	Logement durable pour tous
58	Initier une réflexion sur la mise en place d'une formation de valoriste.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
59	Susciter une opération pilote de location de matériel et par un groupe d'habitants.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
75	Editer un dépliant sur la qualité artistique des jardins écologiques et proposer des promenades.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
79	Etudier la possibilité d'agrandir le parc Doyen Cogels et le confirmer comme par public.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
80	Généraliser l'arrosage des plantations communales avec l'eau de pluie.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
90	Créer une nouvelle activité du parascolaire autour d'un potager.	Protection et amélioration du patrimoine naturel

## ACTIONS NON-PLANIFIEES

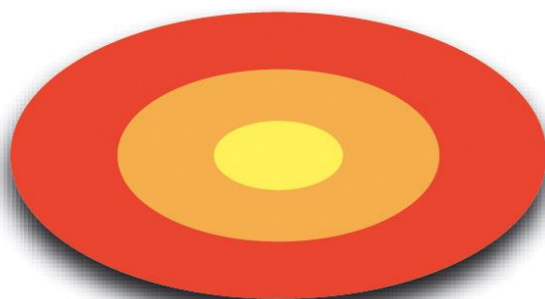
23	Réunir les entreprises autour du thème du "management durable".	Bonne gouvernance & Démocratie participative
30	Susciter l'implantation d'une Entité Locale développée par le Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE).	Logement durable pour tous
34	Susciter un échange d'expérience entre la Commune, la SUL, COBRALO et le CPAS sur l'URE et les énergies renouvelables.	Logement durable pour tous
58	Initier une réflexion sur la mise en place d'une formation de valoriste.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
59	Susciter une opération pilote de location de matériel et par un groupe d'habitants.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
75	Editer un dépliant sur la qualité artistique des jardins écologiques et proposer des promenades.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
79	Etudier la possibilité d'agrandir le parc Doyen Cogels et le confirmer comme par public.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
80	Généraliser l'arrosage des plantations communales avec l'eau de pluie.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
90	Créer une nouvelle activité du parascolaire autour d'un potager.	Protection et amélioration du patrimoine naturel

## ACTIONS A SUPPRIMER

32	Augmenter la performance énergétique des logements gérés par l'AISU.	Logement durable pour tous
46	Organiser des soirées débats pour sensibiliser à la surconsommation et faire connaître l'énergie grise.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
57	Veiller à intégrer la Commune dans le projet de ressourcerie régionale à Forest.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
66	Signer la "Déclaration des maires et élus locaux sur l'eau".	Protection et amélioration du patrimoine naturel
88	Encourager l'assainissement des sols pollués des sites industriels et des stations-services.	Protection et amélioration du patrimoine naturel

# LE BILAN CARBONE

Le Bilan Carbone est une étude qui quantifie l'ensemble du CO<sub>2</sub> émis par les activités et les immobilisations (bâtiments, matériel) de l'administration communale d'une part et du territoire de la commune d'autre part et qui propose une série d'actions pour réduire ces émissions.



BILAN CARBONE<sup>®</sup>

## Etat d'avancement et réalisations concrètes Période 2014-2017

Bilan réalisé en décembre 2017

Une initiative de Marc COOLS, Echevin de l'Environnement  
Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins



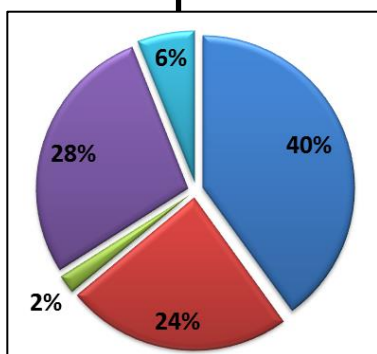
## TABLE DES MATIÈRES

<b>ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL .....</b>	<b>88</b>
<b>DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS » .....</b>	<b>88</b>
<b>RÉALISATIONS DU BILAN CARBONE .....</b>	<b>89</b>
<b>PATRIMOINE ET SERVICES COMMUNAUX.....</b>	<b>89</b>
Energie.....	89
Déplacements de personnes.....	94
Transport de marchandise.....	98
Immobilisation .....	99
Achats .....	101
Gestion des déchets.....	103
<b>TERRITOIRE D'UCCLE .....</b>	<b>106</b>
Déplacements de personnes.....	106
Résidentiel.....	112
Tertiaire.....	115
Transport de marchandise.....	115
Consommation de biens .....	116
<b>RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION .....</b>	<b>119</b>

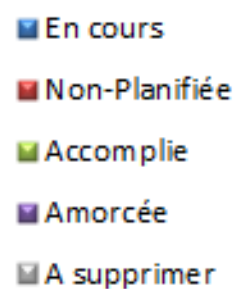
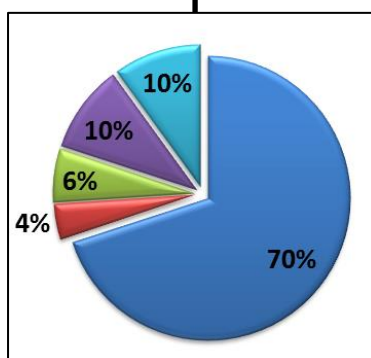


## ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL

Mai 2014



Décembre 2017



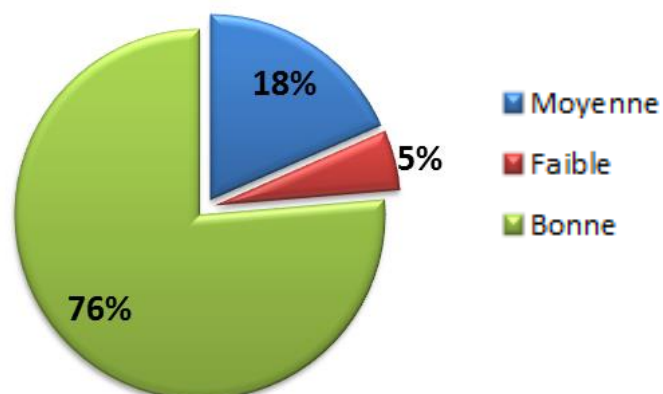
### Remarques

- La majorité des actions du Bilan Carbone s'étalent sur de nombreuses années et très peu sont des actions ponctuelles (« one-shot »), ce qui explique le faible taux d'actions indiquées comme « accomplies ».
- Les actions indiquées comme « à supprimer » le sont soit par choix politique, après étude de la question, soit parce qu'elles ne sont plus pertinentes ou d'actualité.

## DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »


### Remarques

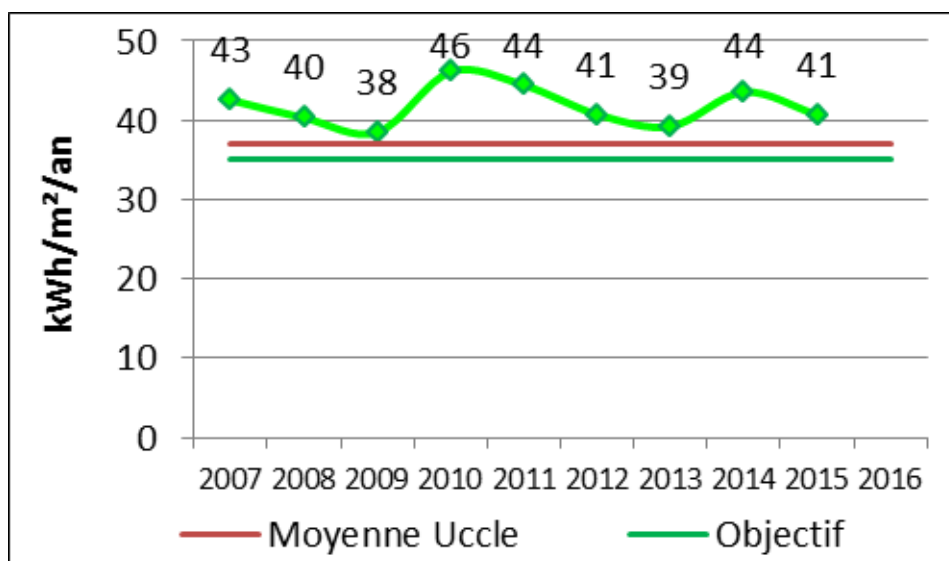
La plupart des actions accomplies ou en cours nécessitent toujours un suivi ainsi que des moyens humains ou budgétaires pour perdurer. Le graphique ci-contre présente la « dynamique » de ces actions




## PATRIMOINE ET SERVICES COMMUNAUX

### Energie

	<b>Réduction des consommations électrique de 15%</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
<b>ACTION P 1.1</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un suivi régulier des bâtiments communaux est effectué via l'application régionale de Sibelga (NRClick Scan) qui permet de détecter via des alarmes les déviations énergétiques dans tous les bâtiments communaux et d'agir immédiatement pour éviter toute surconsommation en gaz, eau ou électricité.</li> <li>- A noter que contrairement au gaz, les économies d'électricité sont par nature moins flagrantes et globalement la consommation est stable.</li> <li>- Le projet NRClick menés en partenariat avec Sibelga a pour objectif d'aider les Communs à diminuer leur consommation d'électricité de 5% en offrant un accompagnement de la gestion énergétique, des outils de comptabilité, une centrale d'achat (audit, dimensionnement), etc.</li> <li>- Des actions sont menées via le guichet de l'énergie pour conscientiser les agents aux économies d'électricité par l'adoption de gestes simples.</li> <li>- A noter également</li> </ul>	En cours	En cours	Bonne



Suivi des consommations via l'application régionale de Sibelga (NRClick Scan)

	<b>Réduction de la température moyenne des bâtiments de 1°C</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
<b>ACTION P 1.2</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une optimisation des régulations de chauffage selon chaque bâtiment est mise en place afin de diminuer les consommations en gaz et répondre aux besoins tout en minimisant les émissions de CO2. Le binôme "Responsable Energie" et "responsable des installations techniques" permet de mener à bien cette mission et d'effectuer de sérieuses économies.</li> </ul>	En cours	En cours	Bonne



## Diminution des consommations de combustibles de 25%

### Etat d'avancement

2009-2014

2014-2017

### Dynamique

En cours

En cours

Bonne

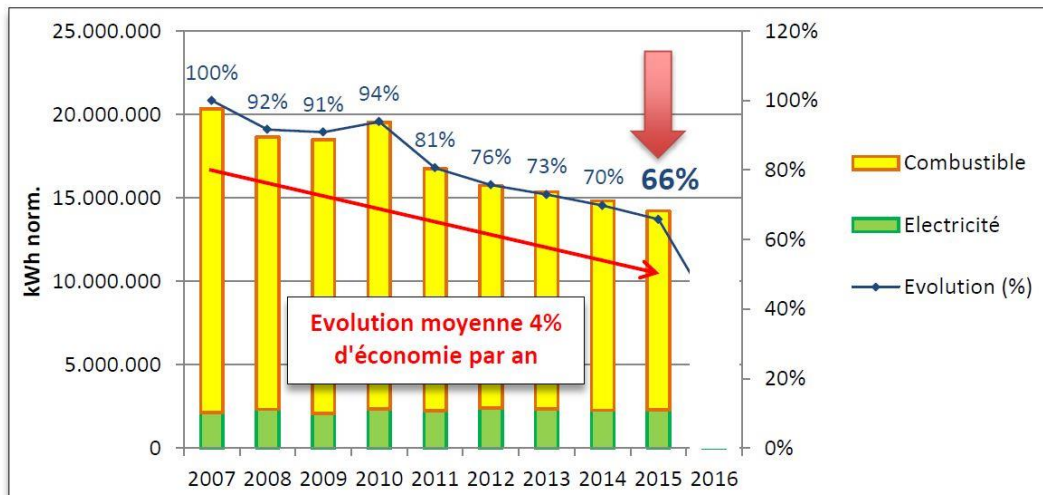
## ACTION P 1.3

### Réalisations :

- Un suivi régulier des bâtiments communaux est effectué via l'application régionale de Sibelga (NRClick Scan) qui permet de détecter via des alarmes les déviations énergétiques dans tous les bâtiments communaux et d'agir immédiatement pour éviter toute surconsommation. Le projet NRClick menés en partenariat avec Sibelga a pour objectif d'aider les Communs à diminuer leur consommation de gaz de 15% en offrant un accompagnement de la gestion énergétique, des outils de comptabilité, une centrale d'achat (audit, dimensionnement), etc.

- Depuis 10 ans, globalement la Commune réalise 4% d'économies par an ce qui représente 2,2 millions d'euros ou 30 Gwh d'économies cumulées, ce qui correspond à la consommation annuelle de 250 ménages bruxellois (en prenant en compte qu'un ménage moyen consomme par an 15 000kWh de gaz et d'électricité, ce qui représente +/- 1 000€/an).

- Des priorités d'actions sont menées sur 15 bâtiments. Les consommations en gaz et électricité de ceux-ci représentent 70% du budget.

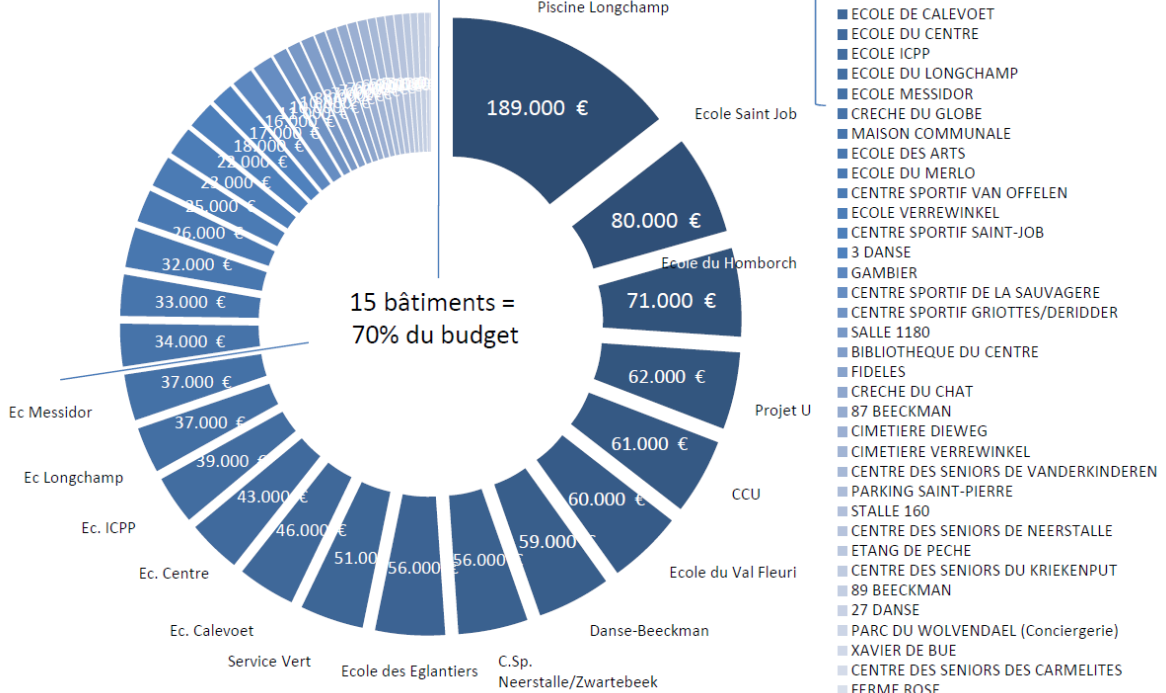



Evolution des consommations énergétiques normalisées<sup>1</sup> des 45 bâtiments (hormis la Piscine et le projet U).


### Priorités d'actions: Coûts énergétiques des 45 bâtiments communaux

Budget +/- 1.300.000 € /an (GAZ et ELEC)

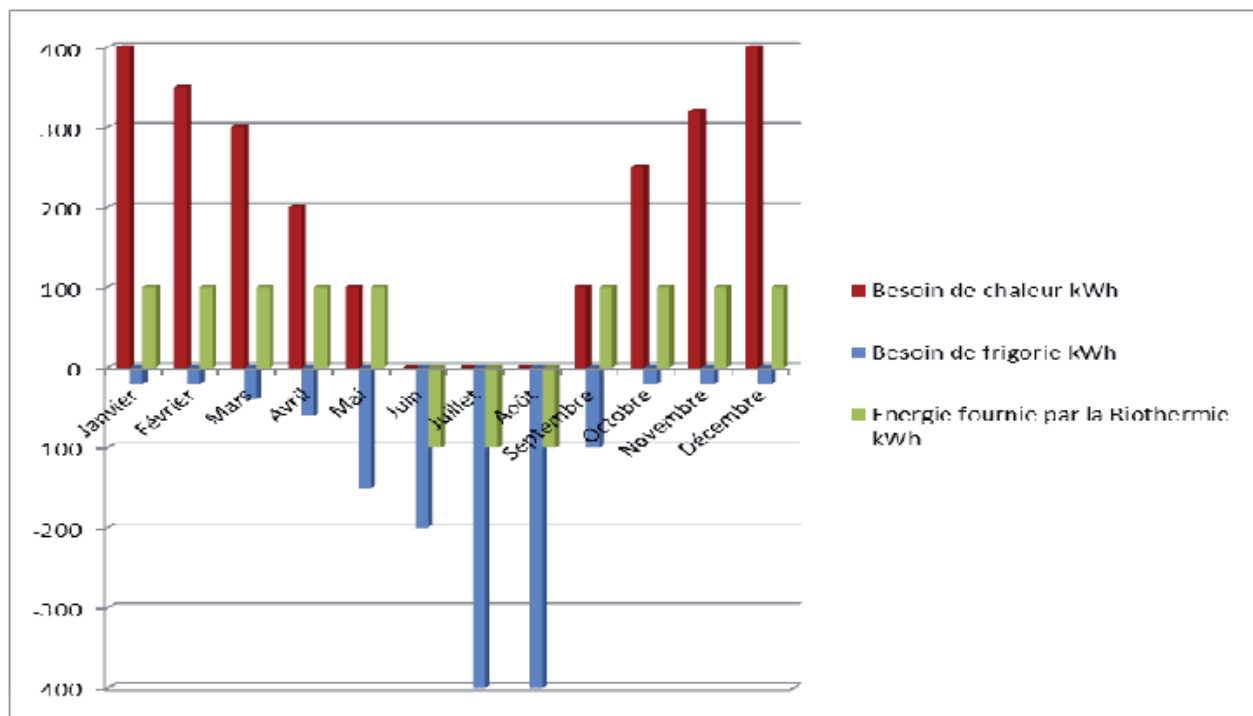
15 bâtiments prioritaires = 70 % du budget soit 950.000 €





	<b>Installation de panneaux solaires photovoltaïques</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION P 1.4</b>	<b>Réalisations :</b> - Outre les sites mentionnés lors du précédent bilan (6 écoles équipées: du Homborch, du Val Fleuri, du Longchamp, de Calevoet, du Centre, de Messidor et le bâtiment des services techniques du 25 rue A. Danse; pour un total de 512 m <sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques); le projet régional Solarclick est en cours avec Sibelga (utilisation des toitures des bâtiments communaux pour placer des grandes installations photovoltaïques) : 4 sites communaux sont sélectionnés : Le nouveau Centre administratif (Projet U), le Centre opérationnel Stalle, l'Ecole du Homborch (à l'étude) et l'Ecole de Messidor (à l'étude)			

	<b>Utilisation de 10% de chaleur thermique renouvelable</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION P 1.5</b>	<b>Réalisations :</b> - 1 site équipé de 6 panneaux solaires thermiques (Homborch). - Pour le nouveau Centre administratif (Projet U) : Projet pilote de riothermie (récupération de chaleur sur le réseau d'égout pour la réintroduire dans les circuits de chauffage et de refroidissement) développé en partenariat avec Vivaqua. La fraction énergétique produite par le système de riothermie (chauffage et cooling) permettra de diviser par 3 à 4 la production de tonnage CO <sub>2</sub> par rapport à un tandem Gaz (pour le chauffage) et Electricité (pour le cooling). La technologie repose sur un échangeur de chaleur situé dans la canalisation des eaux usées couplé à une pompe à chaleur installée dans les immeubles. Constitué d'un circuit de canalisations en boucle fermée, l'échangeur de chaleur transporte une eau qui va tout d'abord être chauffée (hiver) ou refroidie (été) par les eaux usées. Le concept développé par VIVAQUA vise à mettre en place dans l'égout lui-même un échangeur de chaleur à faible coût. Un suivi des débits d'eaux usées dans le collecteur Stalle depuis le mois de juillet 2016 montrent un niveau très constant et très important par rapport aux besoins thermiques du bâtiment. La proportion des besoins énergétiques fournis à partir de la riothermie est de l'ordre du quart des besoins maximums, tant en hiver qu'en été. Projet mis en place dans le cadre du programme Interreg (subsidés de l'Europe).			

**Représentation de la variation des besoins énergétiques du bâtiment sur une année et de la portion de l'énergie fournie par la riothermie**



 BILAN CARBONE	<b>Optimisation de l'espace disponible</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b> Bonne
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 En cours	
<b>ACTION</b> <b>P 1.6</b>	<b>Réalisations :</b> - L'objectif prévu par le Bilan Carbone est une réduction du ratio m <sup>2</sup> /employé de 15%. De ce fait, l'augmentation du nombre d'agent n'aura pas pour conséquence une augmentation des émissions liées aux consommations d'énergie. Une étude participative a été réalisée pour sonder les besoins en espace des différents services et agents dans le cadre du "Projet U". En moyenne, les agents communaux disposent actuellement d'un espace de 9,8 m <sup>2</sup> et les chefs de services/départements de 14,5m <sup>2</sup> . Les aménagements du nouveau centre administratifs aboutiront à des espaces de 8,6 m <sup>2</sup> pour les agents, 11,6 m <sup>2</sup> pour les chefs de service et entre 18 et 25 m <sup>2</sup> pour les directeurs, soit une réduction de 12,25%. Ces calculs ne tiennent cependant pas compte d'une augmentation significative des espaces dédiés au public dans le bâtiment, de la création de "cuisinettes" et intègrent une marge de sécurité de 10% d'employés supplémentaires. Au final, l'objectif est globalement atteint.			


 BILAN CARBONE	<b>Isolation des bâtiments pour atteindre une consommation de 80kwh/m<sup>2</sup></b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b> Bonne
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION</b> <b>P 1.7</b>	<b>Réalisations :</b> - Le chiffre de 80 kwh/m <sup>2</sup> constitue le minimum à atteindre pour la Commune lors de travaux d'isolation des bâtiments communaux. Lors de rénovation ponctuelle, l'objectif est d'atteindre les performances imposées par les primes énergies de Bruxelles Environnement. Ces critères sont plus contraignants que la PEB et permet d'investir en bon père de famille. - Dans le cadre de construction neuve, la PEB impose aujourd'hui d'atteindre des critères très exigeants. Le service Architecture interne met un point d'honneur à répondre à ces critères et même faire mieux. Dans le cadre de l'extension de l'école Calevoet, le critère passif a été un objectif à atteindre dès la conception architecturale et technique. - Concernant la construction du nouveau Centre Opérationnel Stalle, les critères très « basse énergie » seront atteints : soit 60 kWh/m <sup>2</sup> .an.			




Nouvelle extension passive à l'école Calevoet (Le chantier démarre en août 2018)



Nouveau Centre Opérationnel Stalle (COS) (Le chantier démarre en août 2018).

	<b>Achat d'électricité verte – Action déjà mise en place</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Accomplie	Accomplie	Bonne
<b>ACTION</b> <b>P 1.8</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis 2016, la Commune d'Uccle a intégré la Centrale des marchés régionale de gaz et d'électricité de Sibelga (Interfin) pour le compte de pouvoirs publics communaux. En 2017, les entreprises ENGIE Electrabel et Lampiris ont été désignées, pour 2018 ce sont ENI et ENGIE (marché renouvelé chaque année pour favoriser la mise en concurrence des fournisseurs).</li> <li>- L'énergie électrique est 100% verte et cette imposition a été respectée par les fournisseurs désignés.</li> </ul>			

## Déplacements de personnes

	<p><b>Report de 25% des trajets domicile-travail en voiture vers des trajets en transport en commun et à vélo (action ciblée vers les agents communaux)</b></p>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Bonne
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION P 2.1</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) dont la finalisation est prévue pour 2018 : ce plan reprendra toutes les mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à l'activité de cette ou de ces entreprises, dont les transports en commun et le vélo. Il permettra d'accéder à une série d'avantages tels que des subsides. La quantification des agents se rendant au travail en co-voiturage est prévue dans le cadre du PDE.</li> <li>- Le Plan Vélo liste une série d'actions à mettre en place vers les agents communaux : mise à disposition de vélos (dont électriques et vélos cargos pour le transport de matériel) de services avec possibilité de faire le trajet domicile-travail, vélos pour les messagers, développement d'une formation vélo par le Gardiens le Paix, Brevet cycliste dans les écoles, etc.</li> <li>- Organisation en 26 septembre 2017 d'une balade à vélo de 8 km pour les agents communaux (plus de 50 participants) afin de les sensibiliser à l'usage du vélo sur Uccle et de favoriser le Team-building</li> <li>- Avantages pour les agents communaux : Remboursement à 100% des abonnements Stib pour les tous agents en CDI, CDD, contrat de remplacement depuis janvier 2018 (contre 80% précédemment) suite à l'octroi d'un subside régional pour les Communes et CPAS ; Prime vélo de 0,21 €/km pour les trajets domicile-travail (min 1km dans un sens) ; Remboursement de 80% du montant pour une carte-train de 2<sup>ème</sup> classe</li> <li>- Nouveau Centre Administratif (Projet U) : 89 emplacements de vélos à l'intérieur (incluant 16 emplacements pour vélos électriques) sont prévus pour le personnel au niveau -1 avec nouveau vestiaire équipé de douches à proximité de l'emplacement de ces vélos. 26 emplacements vélos seront accessibles au public (pour un total de 115 emplacements vélos). Arrêt Wagon (trams 4 et 97 en face du bâtiment) ; arrêt de la ligne 51 de tram et à 600 mètres au sud-ouest (8 minutes à pied) ; arrêt des lignes de tram 32 et 82 ; arrêt Egide Van Ophem de la ligne 98 de bus se situe dans la rue de Stalle à 400 mètres (5 minutes à pied) du bâtiment. Le parking de transit « Stalle », avec une capacité de 500 emplacements de parking, se situe à 1 km du bâtiment (13 minutes à pied) au terminus de la ligne 4 de tram, à 3 arrêts (6 minutes de trajet) de l'arrêt Wagon. La connexion ferroviaire est assurée par la proximité à la gare Uccle-Calevoet, située à 800 mètres au sud (11 minutes à pied). A 100 mètres (1 minute à pied) du bâtiment il existe la station Villo n°246, avec une capacité de 20 vélos. Au numéro 13 de la Place Emile Danco, à 800 mètres du bâtiment (10 minutes à pied) on peut trouver une Cambio CarSharing-Station avec une capacité pour 2 voitures. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été étudiée en concertation avec la commission consultative de la personne porteuse de handicap (CCCPH) avec notamment 4 emplacements PMR</li> <li>- La commune a déposé sa candidature le 13 mars 2017 au projet « Bike Project » de mise en selle des travailleurs organisé par Pro Vélo et ses partenaires (et compte ainsi inciter les entreprises et organisations uccloises à faire de même. Ce dossier n'a cependant pas été retenu car il nécessite un Plan de Déplacement d'Entreprise approuvé, actuellement en cours d'élaboration.</li> <li>- Les vélos de service n'étant plus entretenus (électriques ou non), ne sont plus utilisés. Le PDE devrait remédier à cette situation</li> </ul>			



une balade à vélo de septembre 2017

Moi, je VEUX l'abonnement STIB gratuit pour TOUS



Compagne d'appel à la participation pour l'octroi du remboursement STIB



Projet pour 2018 : the Bike project




## La prime vélo à assistance électrique (VAE) s'invite chez nous

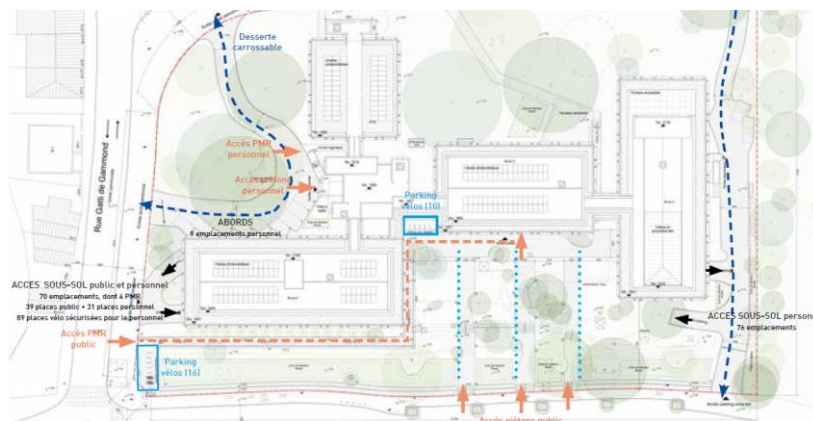
Le Conseil Communal a marqué son accord pour une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'un kit d'adaptation électrique neuf pour vélo.

Les rues de notre commune, et principalement les grands axes, sont surchargés de voitures. Cette situation engendre d'autres problèmes comme le stationnement sauvage, les embouteillages, des difficultés de manœuvre, la pollution de l'air... Afin de lutter contre ce problème et dans le cadre des objectifs de la Région d'augmenter la part des déplacements à vélos dans notre ville de 20%, le Service Mobilité s'est penché sur la mise en place d'une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou

d'un kit d'adaptation électrique adressée aux habitants de la commune. En conséquence, fin décembre 2014, le Conseil Communal donnait son accord pour cette prime. La Région doit encore se prononcer. Nous attendons son feu vert afin qu'au cours de ces mois-ci, le règlement et le formulaire puissent être publiés sur internet. Dès publication, les dossiers pourront être acceptés au service Mobilité. Seconde commune de Bruxelles à mettre à disposition cette prime, Uccle a pour

Article Wolvendael février 2015 sur la prime pour les vélos électriques

	<b>Transfert de 50% des déplacements des visiteurs vers des déplacements en transport en commun et en mode doux et vers l'utilisation de l'E-service</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 <b>Amorcée</b>	2014-2017 <b>En cours</b>	<b>Moyenne</b>
<b>ACTION P 2.2</b>	<b>Réalisations :</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet U : 2 zones extérieures d'une capacité de 10 (devant l'accès principal) et 16 vélos (côté Ouest). Voir action n° P 2.1</li> <li>- Augmentation du nombre de parking vélos devant les bâtiments communaux (administratifs, techniques, à caractères culturels, etc.), repris notamment sur la carte des ressources durables d'Uccle</li> <li>- Utilisation de l'E-service : 3.310 demandes comptabilisées en 2016 (276 demandes par mois) pour Uccle et 3786 (344 par mois) sur les 11 premiers mois de 2017. Le CIRB gérant cette plateforme constate cependant une évolution assez faible des demandes par E-Guichet par rapport aux autres communes où les demandes ont explosées suite au travail sur des nouveaux formulaires.</li> <li>- Valorisation sur la carte des ressources durables des parkings vélos et box sécurisés et des magasins de vélos, possibilité de calculer des distances et de créer des itinéraires, reprises d'éléments favorisant l'intermodalité (gares, Cambio, Collecto, ...)</li> <li>- Le Collège avait octroyé une prime à l'achat des vélos à assistance électrique en 2015 (20 x 250 € max). Cette prime devrait être relancée en 2018 avec un budget 10 fois supérieur (sous réserve de l'accord du Collège des Bourgmestre et Echevins)</li> <li>- Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) dont la finalisation est prévue pour 2018 qui reprendra des actions à mettre en place pour les visiteurs. La mise à jour des cartes d'accessibilité sera prévue. La quantification est prévue dans le cadre du PDE</li> <li>- Le Plan vélo adopté par le Conseil communal du 28 septembre 2017 propose une série d'aménagements afin de garantir la sécurité des cyclistes et d'actions afin d'encourager la pratique du vélo.</li> </ul>			




Projet U : 2 zones de parkings vélo extérieurs


## Uccle lance sa prime aux vélos électriques


**ABONNÉS** PA. D. Publié le lundi 16 février 2015 à 20h41 - Mis à jour le lundi 16 février 2015 à 20h41

Article de presse



 BILAN CARBONE	<b>25% des employés se rendent au travail en co-voiturage</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Amorcée	2014-2017 Amorcée	
<b>ACTION</b> <b>P 2.3</b>	<b>Réalisations :</b> - Possibilité d'utiliser le système Cambio pour les déplacements professionnels mais ce système est encore peu connu et peu utilisé par les agents communaux. - Volonté de promouvoir le co-voiturage, l'utilisation des voitures partagées. A noter que la promotion du co-voiturage opéré il y a une dizaine d'année n'avait pas remporté de succès. - Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) dont la finalisation est prévue pour 2018 : ce plan reprendra toutes les mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à l'activité de cette ou de ces entreprises, dont les transports en commun et le vélo. Il permettra d'accéder à une série d'avantages tels que des subsides. La quantification des agents se rendant au travail en co-voiturage est prévue dans le cadre du PDE. - Il existe de nombreuses plateformes de covoiturage pour trouver « co-voiturer » en région bruxelloise : <a href="http://www.carpool.be">www.carpool.be</a> ; <a href="http://www.commuty.net">www.commuty.net</a> ; <a href="http://www.karzoo.be">www.karzoo.be</a> ; <a href="http://www.vap-vap.be">www.vap-vap.be</a> .			

 BILAN CARBONE	<b>Réduction de 50% des trajets du 3ème âge en avion</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 A supprimer	2014-2017 A supprimer	
<b>ACTION</b> <b>P 2.4</b>	<b>Remarques :</b> Action supprimée par choix politique			

 BILAN CARBONE	<b>Transfert de 20% des déplacements effectués en voiture par les élèves des écoles communales vers des déplacements en mode doux (marche et vélo)</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	
<b>ACTION</b> <b>P 2.5</b>	<b>Réalisations :</b> <b>- Rangs piétons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Régulier</u> : depuis 10 ans : rang Notre Dame de la Consolation vers l'école des devoirs de la Roseraie (3x/sem., aller simple, ± 15 enfants)</li> <li><u>Ponctuels en temps scolaires (bibliothèque, théâtre, plaine de jeux...)</u>, depuis 2015 : Ecole Plein Air (depuis 2015, démarche d'abandon des bus scolaires, 2015 : 5 rangs avec un total de 5 classes, 2016 : 13 rangs avec un total de 15 classes, 2017 : 21 rangs avec un total de 30 classes) ; Ecole de la Pomme (depuis 2016, démarche d'abandon de bus scolaires, 2016 : 7 rangs avec un total de 7 classes, 2017 : 10 avec un total de pour 14 classes) ; La Pomme-Home Floréal (en 2016 et 2017, projet intergénérationnel avec l'ASBL Tilt Come Unity), 2016 : 8 rangs avec un total de ± 8 enfants, 2017) ; Notre Dame de la Consolation (depuis 2016, démarche mobilité dans le cadre d'u PDS), 2016 : 2 rangs avec un total de 20 classes, 2017 : 5 rangs avec un total de 20 classes) ; Notre Dame (depuis 2017, démarche d'augmentation de la mobilité douce), 2017 : 3 rangs avec un total de 3 classes</li> </ul> <b>- Rangs vélos :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Régulier</u> : rang Saint-Paul vers la piscine Longchamp (1mardi/2, 2 classes, 40 élèves)</li> <li><u>Ponctuels en temps scolaires (Forêt de Soignes, Bois de la Cambre,...)</u> : Institut Saint Vincent de Paul (en 2014 et 2016, 1 rang avec un total de 2 classes) ; Ecole du Longchamp (en 2015 : 1 rang pour un total de 2 classes, en 2016 : 2 rangs pour un total de 4 classes, en 2017 : 3 rangs pour un total de 6 classes) ; Saint-Paul (2016 : 1 rang pour un total de 2 classes, 2017 : 1 rang pour un total de 2 classes) ; Ecole Active (2017 : 1 rang pour une classe de secondaire vers Tour &amp; Taxi).</li> </ul> Les autres rangs-vélos organisés par le passé ont dû être abandonnés (manque de personnel, peu d'implication des écoles, ...). - 21 écoles disposent d'un PDS et ont bénéficié d'un accompagnement par l'ASBL Coren chargée par Bruxelles mobilité d'accompagner les écoles pendant une année scolaire, en collaboration avec GoodPlanet Belgium : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2006 : 2 écoles se sont inscrites ☑ Decroly (fondamental), Ecole Longchamp;</li> <li>- 2007 : 1 école ☑ Ecole Européenne</li> <li>- 2008 : pas de nouvelle école inscrite</li> <li>- 2009 : 2 écoles ☑ Lycée Français Jean Monnet, Ecole de Verrewinkel</li> <li>- 2010 : 2 écoles ☑ Ecole Hamaïde, Ecole Plein Air</li> <li>- 2011 -2013 : pas de nouvelle école inscrite</li> <li>- 2014 : 2 écoles : Ecole Regina Pacis, Ecole Notre-Dame de la Consolation</li> <li>- 2015 : 2 écoles : Ecole Active, La Petite Ecole</li> <li>- 2016 : 4 écoles : Institut Saint-Vincent-de-Paul (fondamental), Sint-Paulusschool, BSGO De Iris, Sint-Jozefschool</li> <li>- 2017 : 6 écoles : Institut-Saint-Vincent-de-Paul (secondaire), Decroly (secondaire), Ecole du Homborch, Athénée</li> </ul>			

Royal Uccle 2, Koninklijk Atheneum Ukkel, Sint-Vincentiuschool.

Depuis la création des PDS en 2006 par Bruxelles Mobilité, 26 écoles de la commune d'Uccle se sont inscrites dans la démarche et ont engagées une réflexion sur leur mobilité, voire ont mises en œuvre des actions concrètes.

D'autres écoles en disposent également mais n'ont pas été accompagnées par l'ASBL Coren (Verrewinkel, Saint-Paul, le Lycée français, l'Ecole européenne).

- Enquête de l'ACQU dans la lettre aux habitants de décembre 2017 sur les PDS à Uccle : rencontre avec les directeurs d'établissements scolaires avec différents acteurs qui participent à la mise en œuvre de PDS en octobre 2017 afin de les inciter à élaborer des PDS, sensibiliser les enfants et leurs parents à la mobilité douce, rendre les élèves plus autonomes dans leurs déplacements. Une enquête a été réalisée durant l'année scolaire 2016/2017 sur la pratique du vélo auprès d'élèves de certaines écoles uccloises.



Exemple de rang-vélo piscine Saint-Paul 2014





Enquête de l'ACQU dans la lettre aux habitants de décembre 2017 sur les PDS à Uccle




Exemple de rang à pied 2015

## Transport de marchandise


 BILAN CARBONE	<b>Réduction de la distance de livraison des marchandises de 30%</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Bonne
<b>ACTION P 3.1</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La centralisation des services communaux dans le nouveau centre administratif (Projet U) devrait contribuer à réduire les trajets effectués par les camions de livraisons se rendant à la Commune (idem pour ce qui est de la livraison dans les services)</li> <li>- Bon nombre de marchés publics privilégient des entreprises locales (notamment en ce qui concerne l'alimentation). La réduction globale des kilomètres (et des gaz à effet de serre) est cependant difficilement quantifiable.</li> <li>- Pour l'évacuation des déchets : formules dans les cahiers des charges pour privilégier le recours à des sociétés locales (permettant de diminuer les distances parcourues par les véhicules communaux et permettre ainsi de réduire les émissions de CO2 et les coûts en carburants). Idem pour le marché carburant permettant de « faire le plein » dans des stations à proximités des bâtiments communaux.</li> <li>- Les livraisons « économat » sont à rationaliser pour éviter des livraisons par à-coup dans les services et diminuer les emballages.</li> </ul>			


 BILAN CARBONE	<b>Eco-gestion des véhicules de la Commune, réduction du nombre de véhicules et choix de véhicule consommant moins</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Bonne
<b>ACTION P 3.2</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commune dispose à présent de 3 nouveaux véhicules électriques : 2 au Service Vert « (style Kangoo » et « Goupil » avec benne), 1 au Cimetière de Verrewinkel (camionnette de type « Goupil » avec benne). Volonté de remplacer la flotte par des véhicules électriques/hybrides au fur et à mesure des remplacements et sous réserve du budget disponible (sauf pour les gros camions en regard de la rentabilité)</li> <li>- Projet d'installation de bornes-électriques (voir action n°63 de l'A21L)</li> <li>- Volonté de diminution de la flotte de véhicules de 10 à 15% de manière à rationner leur usage et de pouvoir les garer au Centre Opérationnel de Stalle et dans le Nouveau Centre Administratif (Projet U). Engagement d'un agent pour la gestion de la flotte automobile communale.</li> <li>- Amélioration des critères d'attribution pour l'achat de véhicules avec 50% pour les critères écologiques dont l'écoparc et la consommation. Volonté de modifier les critères afin de ne pas se limiter aux possibilités Diesel pour les véhicules lourds.</li> <li>- Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (en cours – voir action P 2.1) avec une composante liée à la rationalisation de la flotte et les véhicules électriques.</li> </ul>			


## Immobilisation

	<b>Diminution de 10% des émissions des immobilisations des bâtiments grâce à une meilleure gestion</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Moyenne
		Non-planifiée	En cours	
<b>ACTION P 4.1</b>	<b>Réalisations :</b> - Exemples : Isolation des toitures de l'Ecole du centre (toutes les toitures seront isolées avec des matériaux respectueux de l'environnement sur une période de 5 ans).			





	<b>Réduction de 10% des émissions liées à la voirie</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	Bonne
		Non-planifiée	En cours	
<b>ACTION P 4.2</b>	<b>Réalisations :</b> - En accord avec les principes du RCU Eau, la Coordination Eau, identifie les projets et proposent des aménagements afin que les parkings ou voiries devant être réaménagées intègrent une dimension de gestion de l'eau pluviale de ruissellement par des dispositifs apportant une plus-value environnementale (infiltration via des filtres à sables, carrés d'arbres infiltrants, ...). C'est par exemple le cas pour le projet de réaménagement de l'Avenue Paul Stroobant, pour la gestion des eaux de ruissellement de l'Avenue Dolez pour le projet de lotissement Pâturins ou pour le projet de réaménagement des carrefours Engeland/Gazelle.  De très nombreux projets sur la gestion des inondations et la remise à ciel ouvert des ruisseaux, notamment dans la vallée de Saint-Job sont également liés à des aménagements en Voirie et proposent des aménagements innovants et exemplaires (Jardin de Pluie de Saint-Job, Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos, etc.).  - Peu de possibilité d'insertion de clauses environnementales dans les cahiers des charges pour les matériaux liés à la voiries (plaques de rue, matériaux de construction, ...) due à la faible quantité de fournisseurs pouvant répondre à ces critères écologiques dans ce type de marché.  De nombreux projets sur la gestion des eaux sont décrits dans la partie « protection et amélioration du patrimoine naturel de l'Agenda 21 et dans le Plan Nature			


	<b>Amélioration de la gestion du matériel informatique</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Bonne
<b>ACTION P 4.3</b>	<b>Remarque :</b> Etat des lieux lors du bilan carbone de 2009 : 1 imprimante pour 1,5 ordinateur.			
	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Service des nouvelles technologies contacte systématiquement l'ASBL La Poudrière, active dans la revalorisation de matériel informatique déclassé, pour ce type de matériel.</li> <li>- Une liste d'acteurs susceptibles d'être intéressés par du matériel informatique encore fonctionnel a été établie.</li> <li>- Les appareils multifonctions se généralisent dans les plateaux et services communaux.</li> <li>- Etat des lieux d'octobre 2014 pour l'administration et les écoles sur les Imprimantes-Photocopieurs-Fax-Scanners (IPFS) avec pour objectif de fiabiliser la qualité et la vitesse de copie, d'impression, de scan, de fax ; de réduire le nombre d'appareils ; de faire des économies d'échelle en consommables ; de réduire nos consommations électriques. Résultats : nombre d'utilisateurs / appareils : Imprimantes : 2,4 ; Photocopieurs: 8,3 ; Fax : 14,4 ; Scanners : 17,4</li> <li>- Une rationalisation des imprimantes par agents a été étudiée et sera réalisée dans le cadre du projet U.</li> <li>- En 2015 : décision du passage de l'achat d'IPFS à la location d'appareils multifonctions pour l'année suivante avec service après-vente</li> </ul>			

	<b>Amélioration de la gestion des véhicules et des machines afin de réduire les émissions de 15%</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Bonne
<b>ACTION P 4.4</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voir action P 3.2 du Bilan carbone pour la gestion des véhicules communaux.</li> <li>- Les copieurs satisfont aux normes ENERGY STAR en matière de performance énergétique et les pièces de rechange sont disponibles pendant au moins cinq ans à compter de l'arrêt de la production. Pour les appareils électriques : il aura préférentiellement une classe d'efficacité énergétique de type A la plus haute possible, telle que définie dans la directive 94/2/CE modifiée par la directive 2003/66/CE.</li> <li>- Appels à des sociétés de services par exemple pour le nettoyage des vitres et des bâtiments (avec description demandée des produits utilisés pour le nettoyage et des moyens mis en œuvre pour une gestion écologique des procédés de nettoyage.) et pour la gestion des photocopieuses.</li> </ul>			

## Achats

 BILAN CARBONE	<b>Réduction des émissions globales des biens achetés de 20%</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION P 5.1</b>	<b>Remarque :</b> Cette action consiste à insérer des clauses environnementales dans les cahiers des charges pour diminuer l'impact carbone des produits et de privilégier les produits écologiques			
	<b>Réalisations :</b> De nombreux cahiers des charges sont chaque année retravaillés par le Service de l'Environnement en collaboration avec la Centrale des marchés pour les rendre plus durables : Voir actions n°16, n°48 et n°53 de l'Agenda 21.			

 BILAN CARBONE	<b>Réduction des consommations de papier de 40%</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION P 5.2</b>	<b>Réalisations :</b> - Toutes les imprimantes sont par défaut installées en recto-verso pour éviter les consommations de papier inutiles. Les appareils multifonctions privilégient l'impression en noir et blanc à partir de cartouches d'encre noire dédiées. Notons également que les appareils devront permettre l'utilisation de papier recyclé entièrement composé de papier après consommation. - <b>BOS</b> : Mise en place depuis mai 2015 de BOS pour les rapports au Collège (Back Office Secrétariat) est une plateforme web sécurisée qui a pour but la dématérialisation des processus de délibérations des administrations. Utilisation de cette plateforme pour les rapports au Conseil communal en 2017. Cette initiative a permis de réduire considérablement les consommations de papier (les chiffres obtenus par le CIRB pour la Commune de Saint-Gilles font été de 130.000 feuille économisées / an). - Tous les agents communaux incorporent dans leurs signatures email le conseil de ne pas imprimer inutilement les emails.			

 BILAN CARBONE	<b>Plan d'alimentation bas-carbone et bio dans l'enseignement</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION P 5.3</b>	<b>Remarque :</b> voir également action n°53 de l'A21			
	<b>Réalisations :</b> - De nombreuses écoles et crèches développement des actions autour de l'alimentation durable (repas bio, locaux et de saison) ou de projet de type « potager » (et/ou compost). Celles-ci sont valorisées sur la carte des ressources durables. Le travail sur les cahiers des charges a notamment permis aux crèches du Chat et du Homborch d'être labellisées « Good Food » par Bruxelles Environnement (respectivement avec 2 et 3 fourchettes indiquant l'effort consenti). Quelques Exemples : L'école du Homborch a un projet de réduction du gaspillage alimentaire dans leur établissement (Smiley à la rescousse, poules, collation saine, promotion de la soupe... avec une réduction du gaspillage alimentaire de 86 %) ; projet Gourde de l'école Saint-Paul – Regina Pacis pour diminuer les déchets d'emballage de boissons ; école Decroly : Projet Alimentation durable : Un repas bio tous les jeudis et « végété » une fois par mois ; Athénée Uccle 1 "la petite école dans la prairie" : Participation à l'action "fruits et légumes" (découverte des fruits et légumes de saison) ; etc. - Le cahier des charges pour les repas des écoles comprend au niveau des produits BIO les pourcentages suivants : Produits laitiers 40% ; Viande 20% ; Légumes 30% (pleine terre 80%) ; Pomme de terre 30% ; Fruits 80% (pomme poire 95%) (exotique 100% commerce équitable) ; Légumineuses 80% et sans OGM ; Chocolat 60% ; Pain 30% ; Huiles et graisses 35% (60% pour prépas froides) (huile palme interdite) ; Epices 30% ; Œufs 60% (+100% plein air) ; Poissons 100% MSC et également : Tri des déchets ; Conditionnements et emballages (grands et reconditionnables)			

### Ecole Decroly: alimentation durable dans les casseroles!

Niveaux: primaire et secondaire

Thème: cantine durable

De l'alimentation durable dans les casseroles? A l'école Decroly, un sympathique duo de "top chefs" prépare la tambouille. Au menu ? Un repas bio tous les jeudis, et « végé » une fois par mois. L'occasion pour les élèves d'adopter de bonnes habitudes alimentaires, tout au long de l'année !

Projet de l'école Decroly valorisé sur le site de Bruxelles Environnement



Projet anti-gapillage de l'école du Homborch « smiley à la rescousse »

# OUPS

Aujourd'hui, j'avais trop à manger !




Un label Good Food de la Région de Bruxelles-Capitale: 3 fourchettes pour la crèche du Homborch et 2 pour celle du Chat!



Een label Good Food van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest: 3 vorken voor het kinderdagverblijf Homborch en 2 voor Chat!

Article Wolvendael mai 2018 sur la labélisation Good Food de 2 crèches communales

## Gestion des déchets

	<b>Réduction de 40% des déchets de papier</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION P 6.1</b>	<b>Remarque :</b> Cette action est en lien direct avec l'action P 5.2 visant à réduire les consommations de papier.			
	<b>Réalisations (autres que les actions mise en places et décrite dans l'action P 5.2) :</b> - Plus de 10.000 feuilles A4 imprimées en recto sont chaque année récoltées et transformées en carnets brouillon de différents formats par l'imprimerie communale des services techniques (25 rue Auguste Danse). L'imprimerie des services administratifs (3 rue Auguste Danse) en réalise également pour environ 5.000 feuilles A4. - Un article a été rédigé dans la Minute à Dédé (newsletter de conscientisation au développement durable interne à l'administration – intégrée par la suite au journal interne U-Com) visant à conscientiser les agents à la réutilisation des déchets papier pour la confection de carnets brouillon.			

**Avez-vous votre carnet brouillon ?**

Saviez-vous qu'en apportant vos feuilles imprimées sur une face chez les **imprimeurs** communaux ils peuvent vous confectionner un **carnet brouillon** au format souhaité en quelques instants ! Pour récolter ces feuilles vous pouvez réutiliser le **couvre-cle de la boîte** contenant les rames de papier et en faire un **bac récup** à placer prêt de l'imprimante (pensez à mettre les faces des feuilles dans le même sens).

Une belle façon de réduire les déchets quand on sait que, en moyenne dans les administrations, 70 à 85 kg de papier sont consommés par an par employés et le papier représente au total ¼ des déchets de bureau<sup>1</sup> !

PS : les feuilles de brouillon peuvent aussi être réutilisées pour vos impressions non officielles en utilisant le 2<sup>ème</sup> bac de l'imprimante. <sup>1</sup> Eco-consommation, 2013


Contact : [developpementdurable@uccle.be](mailto:developpementdurable@uccle.be) – tél. : 02/348.66.25







Confection de carnets brouillons par l'imprimerie communale

Article sur les carnets brouillons dans la Minute à Dédé

	<b>Réduction de 10% des déchets due à l'amélioration de la gestion de la voirie</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	En cours	Bonne
<b>ACTION P 6.2</b>	<b>Remarque</b> Action en lien avec l'action P 4.2 visant à réduire la quantité de surface 'macadamisée' sur le territoire et en optant pour des matériaux bas-carbones.			
	<b>Réalisations :</b> - Action complémentaire et liée à l'action P 4.2. Voir cette action. De nombreux projets sur la gestion des eaux sont décrits dans la partie « protection et amélioration du patrimoine naturel de l'Agenda 21 et dans le Plan Nature - La conscientisation des services communaux et de leur direction doit continuer via la Coordination Eau afin que cet objectif de gestion des voiries soit généralisé et intégré d'office en amont des projets.			



	<b>Réduction des déchets pris en charge à la déchetterie de 10% - valorisation</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 En cours	Bonne
<b>ACTION P 6.3</b>	<b>Remarque</b> Action liée à la création d'une ressourcerie (T 5.6) qui n'est pas à l'ordre du jour. Il serait dès lors plus pertinent d'encourager la création d'initiatives de type Repair Café, les associations actives dans la valorisation et de promouvoir les magasins de secondes mains. A noter que la déchetterie communale n'existe plus.			
	<b>Réalisations :</b> - Création d'un Repair Café à la Roseraie avec activités plus ou moins mensuelles. - Création et diffusion auprès des services communaux concernés d'une liste d'acteurs susceptibles d'être intéressés par des encombrants issus de la Commune. Le Service des Nouvelles technologies fait appel aux services de l'ASBL La Poudrière, active dans la revalorisation, pour le matériel informatique déclassé. - Promotion des magasins de seconde main sur la carte des ressources durables d'Uccle et de toutes les initiatives citoyennes de valorisation ou de « seconde vie ». - Promotion également des initiatives citoyennes (collecte de bouchons en plastiques et en liège au parc de Wolvendael ; flyers de conscientisation sur le recyclage par l'Epi (épicerie collaborative rue du Doynné) ; donnerie-prêterie virtuelle de l'Epi ; ...			



**Recyclons un maximum !**

À l'ÉPI, nous facilitons la collecte des bouchons de liège, lunettes, bics, stylos, marqueurs, feutres, filtres Brita et des bouchons de bouteilles en plastique. Voici d'autres informations utiles pour le recyclage.

Extrait du flyers de conscientisation au recyclage de l'Epi



Ne plus jeter et réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés. A la Roseraie nous sommes d'accord avec cela. Alors nous nous lançons dans la grande aventure. Plusieurs ateliers avec bénévoles avertis seront disponibles:

**Couture :** Trous, poches trouées, fermeture éclair, coutures défaites, boutons arrachés, ... sur vos vêtements, pulls, jeans, chemises, chaussures, ...

**Informatique / Imprimante :** Ordinateur portable, imprimante jet d'encre / laser / aiguille, ordinateur de bureau, ...

**Repair Café**

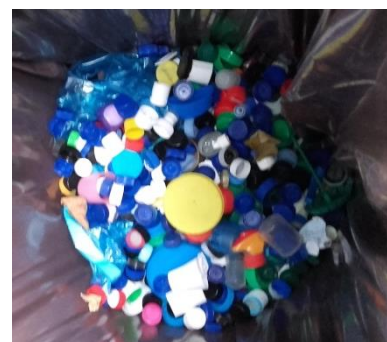
Repair Café de la Roseraie

**Bienvenue sur la Donnerie - Prêterie de l'Epi !**

**Ne jetons plus, donnons !**

**Achetons moins, demandons !**

Site Internet de la donnerie prête-rie de l'Epi



Collecte de bouchons en plastique parc de Wolvendael

### Collecte nationale de vieil électro du 20 au 28 mars à la déchetterie communale

Uccle s'associe à la grande collecte nationale d'appareils électro usagés organisé par Recupel du 20 au 28 mars 2015. Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques contiennent souvent des éléments qui sont très polluants pour l'environnement s'ils ne sont pas traités de façon correcte. De surcroît, ils contiennent des matières premières précieuses qui peuvent être recyclées pour réutilisation. Saviez-vous qu'en 2014, Recupel a collecté et traité plus de 110.000 tonnes. Recupel ne veille pas seulement à ce que les matières polluantes qui sont présentes dans ces déchets soient triées et traitées de façon écologique. Recupel garantit aussi que, par le recours aux techniques de recyclage les plus performantes, un maximum de matières premières réutilisables soit récupéré. Autrement dit: qu'un maximum de richesses naturelles soit préservé pour les générations à venir. Choisir le circuit Recupel, c'est donc choisir en toute simplicité pour une solution durable. Venez déposer vos électro à la déchetterie d'Uccle rue de Stalle 160 du 20 au 28 mars 2015. La commune qui collectera le plus de kilos de DEEE par habitant au cours de cette semaine d'action remportera un pique-nique petit-déjeuner géant, qui sera offert gratuitement cet été aux habitants. On compte sur vous!

### Nationale ophaling van oude huishoudtoestellen van 20 tot 28 maart in het gemeentelijk containerpark

Ukkel zal meewerken aan de grote nationale ophaling van oude huishoudtoestellen die van 20 tot 28 maart 2015 georganiseerd wordt door Recupel. Elektrische en elektronische toestellen bevatten vaak stoffen die erg schadelijk zijn voor het milieu wanneer deze niet correct verwerkt worden. Ze bevatten ook kostbare grondstoffen die hergebruikt kunnen worden. In 2014 heeft Recupel meer dan 110.000 opgehaald en verwerkt. Recupel zorgt er niet enkel voor dat deze vervuilde stoffen op een ecologische manier gesorteerd en verwerkt worden. Recupel garandeert eveneens dat zo veel mogelijk grondstoffen gerecupereerd worden door gebruik te maken van de meest performante recyclagetechnieken. Met andere woorden: om zoveel mogelijk natuurlijke rijkdommen te behouden voor de komende generaties. Kiezen voor Recupel is eenvoudigweg kiezen voor een duurzame oplossing. Kom van 20 tot 28 maart 2015 met uw oude toestellen naar het containerpark



**Action du 20 au 28 mars :**  
surfez sur [www.recyclonsensemble.be](http://www.recyclonsensemble.be)

van Ukkel (Stallestraat 160). De gemeente die de grootste hoeveelheid in kg van dergelijk afval per inwoner inzamelt gedurende deze actieweek, zal deze zomer gratis een reuzegrote picknick voor haar inwoners cadeau krijgen. We rekenen op u!

Article Wolvendael mars 2015 sur la collecte d'électro par recupel (également en octobre 2015)

### Collecte de matériel informatique et de petit électro-ménager

Une collecte de matériel informatique et de petits appareils électro-ménagers (imprimante, ordinateur, téléphone portable, petit matériel électrique...) est organisée par le club Rotary Bruxelles Altitude le samedi 24 octobre, de 10h à 17h, rue Groeselenberg 99. Un garage à l'intérieur du site sera à disposition pour déposer le matériel et un fléchage sera prévu. Cette initiative, soutenue par la Commune et se déroulant durant la semaine du développement durable, vise à soutenir l'action de l'entreprise d'économie sociale CF2D au niveau de la réutilisation de matériel informatique déclassé, leur mise à disposition à des associations, la valorisation des déchets et l'insertion professionnelle. Plutôt que de jeter ce type de matériel, n'hésitez pas à le donner ce jour-là pour en faire profiter d'autres !

Article Wolvendael octobre 2015 sur la collecte de matériel informatique et électro-ménager organisée par le Rotary Club

### Collecte des bouchons en liège et plastique

Suite à la fermeture de notre déchetterie communale, nous invitons les ucclois qui souhaitent déposer leurs bouchons de bouteilles en plastique ou leurs bouchons en liège à les déposer sur le site de compostage au Parc du Wolvendael où des bacs de recyclage seront installés. Infos pratiques: entrée à l'angle de la rue Rouge et de l'avenue Wolvendael. Site accessible pendant les heures d'ouverture du Parc du Wolvendael:

- du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de 7h30 à 22h;
- du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de 7h30 à 20h.

Article Wolvendael janvier 2016 sur la collecte de bouchons en liège et en plastique au Parc de Wolvendael

### Une page Facebook à découvrir: Uccle Donner Prêter Échanger

Une Uccloise gère sur Facebook un groupe qui a pour vocation de créer un espace de don, de prêt, d'échange, d'achat ou de vente d'objets. L'idée est que ces échanges gratuits ou non se fassent localement, à Uccle, afin de soulager l'empreinte carbone. N'hésitez pas à rejoindre ce groupe afin de donner une deuxième vie (ou plus) à vos objets en bon état. Cette plateforme permet également d'entrer concrètement en contact avec des voisins ou d'autres personnes et d'élargir ainsi son cercle d'amis et de connaissances.

Article Wolvendael juin 2016 sur une donnerie-prêterie-échangerie sur Facebook

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017, les sacs plastiques jetables ne seront plus autorisés. Pensez à prendre votre sac réutilisable!




Plus d'infos : [www.amvironnement.brussels](http://www.amvironnement.brussels)

Campagne de sensibilisation de Bruxelles Environnement relayée par la Commune sur l'interdiction des sacs en plastiques et la promotion des sacs recyclables

# TERRITOIRE D'UCCLE

## Déplacements de personnes

	<b>Amélioration de la sécurité et de la fluidité des piétons et vélos à Uccle</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION</b> <b>T 1.1</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <p>- <b>Le Service Prévention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création officielle d'un Pool Vélo reconnu par la Région en 2013 Comprend un Pôle Vélo composé de 6 Gardiens de la paix. Les contacts avec les communes voisines se font ponctuellement, lors de réaménagements ou lorsqu'un souci se manifeste. 6 vélos électriques acquis en 2017 et 10 vélos de ville acquis en 2006 et révisés en 2017, 5 vélos enfants pour prêts aux écoles lors des brevets (subsidés). Patrouille en vélo en été. Les incidents sont depuis récemment, également signalés via Fix My Street. Formation à la mécanique vélo, à la gravure, au code de la route pour les cyclistes, ...</li> <li>Participe à des événements : Homborch en Fête (stand de gravure (<math>\pm 15</math>), piste d'habilité vélo avec la Team Ecole de la Police) ; Foire de Saint-Job (piste d'habilité vélo avec la Team Ecole de la Police) : Journée sans Voiture (stand de gravure (entre 80 et 120) et sensibilisation à la pratique du vélo) ; Olympiades de l'Institut Saint-Vincent de Paul (habilité vélo)</li> <li>Prévention vol : collaboration entre le Service Mobilité et le Service Prévention en 2017 pour le placement d'autocollants sur la bonne manière d'accrocher les vélos aux arceaux (prévention vol) dans le cadre de leur recensement et du diagnostic de leur état ; distribution de brochure ; repérage et labellisation des vélos abandonnés avec la Police.</li> <li>En 2016, les gardiens de la Paix ont encadré les entrées et sorties d'écoles de près de 22 établissements. Il n'y a plus de pédibus (domicile-école) par manque d'effectif et de responsabilisation des écoles</li> </ul> <p>- <b>Brevet cycliste (depuis 2007, par le Service Prévention) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2014 : 6 écoles, 12 classes, 276 enfants ; 2015 : 7 écoles, 14 classes, 328 enfants ; 2016 : 5 écoles, 9 classes, 2017 enfants ; 2017 : 6 écoles, 12 classes, 270. Uccle est la 2<sup>ème</sup> commune (après la Ville de Bruxelles) à former le plus de classes d'élèves au Brevet cycliste. Les agents du service Prévention sont formés par l'ASBL Pro Vélo en tant que formateurs. Toutes les écoles qui participent au brevet le font depuis plus de 3 ans. Depuis 2007, le Service Prévention prépare 11 classes d'élèves au Brevet du Cycliste (6 écoles communales et libres concernées : St-Paul, Verrewinkel, Val Fleuri, Decroly, Ecole du Centre et Institut St-Vincent ; 'école du Longchamp a abandonnée) en collaboration avec Pro Vélo. Plusieurs écoles sur liste d'attente (Homborch, Petite école dans la Prairie. Potentiellement 18 classes pour 2018.</li> <li>Il serait pertinent de mettre ne place les conditions permettant aux écoles de développer une vision à long terme pour leur participation au Brevet cycliste.</li> <li>Le Service Prévention organise également des entraînements cyclistes pré-brevet et post-brevets.</li> </ul> <p>- la Team Ecole de la zone de police donne des cours de sécurité routière dans 9 écoles communales et 8 écoles du libre et du privé, en 3ème maternelle, 2ème et 6ème primaire. Le cours donné en 2ème primaire est essentiellement axé sur la théorie et la pratique du vélo. En Juillet-Aout 2017 : aide à la piste de circulation du Parascolaire en appuie avec la Team Ecole</p> <p>- Le Plan vélo adopté par le Conseil communal du 28 septembre 2017 propose une série d'aménagements afin de garantir la sécurité des cyclistes et d'actions afin d'encourager la pratique du vélo.</p> <p>- Motion votée à l'unanimité par le Conseil communal du 26 octobre 2017 pour la mise en œuvre d'une voie verte cyclo-piétonne le long des voies de chemin de fer n°26 et 124 permettant de relier Moensberg au site Delta en passant par le Bois de la Cambre.</p> <p>- Remise d'avis systématiques sur tous les projets d'aménagement de le STIB également concernant les piétons.</p> <p>- Actions de gravures de vélos et de contrôle technique par le Service de Prévention, notamment à l'occasion d'événements (annuellement lors de la Journée sans voiture (125 vélos gravés en 2016) au Parvis Saint-Pierre, à la Foire de Saint-Job, « Homborch en fête ». En collaboration avec la police, il organise aussi des pistes d'agilité et parcours vélo. Il organise également des campagnes de sensibilisation et notamment en 2016, du 10 au 24 octobre, une opération visibilité avec distribution d'un gadget fluorescent destiné aux écoliers à pied et à vélo.</p>			



Gravure de vélos au Stand du Service Prévention (ici en 2015)



Pose d'autocollant pour la prévention du vol sur les arceaux (2017)



Traversée devant les écoles



Piste d'habilité Saint-Job 2016



Brevet cycliste Val-Fleuri 2016

## Le cycliste est passé au rouge???



Si vous ne prenez garde à ces nouveaux panneaux de signalisation routière que sont, dans le jargon technique, les **B22** et **B23**, il se pourrait que bientôt vous soyez surpris de voir un cycliste "passer au rouge"...

Mais de quoi s'agit-il? D'une autorisation donnée aux cyclistes, dans des circonstances déterminées, de tourner à droite ou de continuer tout droit lorsque le feu est rouge ou jaune-orange. Il ne s'agit rien moins que d'encourager l'utilisation du vélo, par exemple, en n'imposant pas au cycliste de mettre pied à terre lorsqu'il gravit une pente raide. Il perd alors le bénéfice de son effort et l'inertie qu'il avait acquise. Lorsque le feu est vert, sa remise en selle, d'autant plus délicate, pourrait le faire vaciller et le mettre en danger. Beaucoup d'arteres à Uccle sont

pentues ou étroites. Ou les deux. Les B22 ou B23 répondent en cela à un souci de sécurité essentiel. Cette aide qu'apporte au cycliste la nouvelle signalisation doit cependant être réfléchie avec circonspection. Vous n'en trouverez donc pas à tous les carrefours à feux. Et elle ne lui confère pas tous les droits. Le cycliste devra toujours respecter les autres usagers de la voirie et leur céder le passage. Un B23 ne pourra par exemple jamais l'amener à couper un flux de circulation. D'ores et déjà vous trouvez des B22 sur l'avenue De Iré à hauteur des Cliniques de l'Europe. Soyez attentifs dans les semaines et mois qui viennent, à cette nouvelle génération de signaux routiers aux carrefours à feux. Et aux cyclistes sans cesse plus nombreux dans nos rues!

Article Wolvendael janvier 2016 sur les panneaux B22 et B23


## À la découverte d'Uccle verte et bleue


Parcourir les espaces verts et bleus des 19 communes bruxelloises à vélo? C'est possible en 2016! Venez découvrir une nouvelle manière de bouger, poser un autre regard sur la ville en flânant à vélo



et saisir quelques heures de liberté. Histoires et anecdotes d'Uccle à travers les siècles, les bâtiments architecturaux remarquables, mais surtout les espaces verts et lieux insolites.

Article Wolvendael juin 2016 sur la découverte d'Uccle à vélo

	<b>Amélioration des services des transports en commun</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Moyenne
<b>ACTION</b> <b>T 1.2</b>	<b>Réalisations :</b> Les actions de la Commune sont limitées mais un « lobbying » régulier est opéré auprès des opérateurs des transports en communs pour améliorer l'offre de services.			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise d'avis systématiques sur tous les projets d'aménagement de le STIB.</li> <li>- La Commune essaye dans la mesure du possible que les réaménagements liés au transport en commun soient accompagnés de travaux de rénovation du paysage urbain</li> <li>- Tram/Bus :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise d'avis sur le nouveau Plan Bus 2018 par la Commune, l'ACQU et le Comité de quartier « Bois de Verrewinkel » (avec notamment la création d'un site internet concernant la mobilité dans le sud d'Uccle) en 2016 afin d'améliorer les dessertes et/ou d'éviter les modifications/suppression de lignes indésirables.</li> <li>• Obtention en 2017 du réaménagement complet de la Chaussée d'Alseberg entre la gare de Calevoet et Globe (1 an de chantier). De même pour le 2<sup>ème</sup> tronçon entre Globe et Messidor.</li> <li>• Nouveau marché « Abris Bus » : concession pour 10 ans à un opérateur privé pour leur financement (publicité). Réalisation d'un état des lieux en collaboration avec la Stib pour la taille, le nombre de bancs, le doublement du nombre d'abris... selon leur fréquentation et les contraintes topologiques. Volonté d'une prise en compte systématique de l'accès PMR (en général pour tous les réaménagements d'arrêts)</li> <li>• Vérification des marquages « Arrêt moteur » sur les terminus des lignes de bus fin 2014 afin que l'ensemble des terminus en soient équipés (marquage au sol Gare de Stalle – Bus 48 et Observatoire – Bus 43 ; panneau : Kauwberg – Bus 43 ; aucune indication Gare de Calevoet – Bus 60 et Square des Héros – Bus 98, 41, 38). Courrier adressé au Ministre pour que ces instructions soient observées par les conducteurs de bus de la Stib.</li> </ul> </li> <li>- Train : voir action n°T.1.3</li> </ul>			

	<b>Amélioration des services de transport ferroviaire en lien avec le RER</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Bonne
<b>ACTION</b> <b>T 1.3</b>	<b>Réalisations :</b> Les actions de la Commune sont limitées mais un « lobbying » régulier est opéré auprès des opérateurs des transports en communs pour améliorer l'offre de services :			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création en décembre 2015 de l'offre de train suburbaine dite "S" de, vers, dans et autour de la Région de Bruxelles-Capitale. L'offre en trains à Uccle a été étoffée depuis 2016 : 2 trains S1/heure/sens en semaine à Calevoet, train S9 : 1/h/sens en semaine; total de 5 trains/h/sens au Vivier d'Oie et à Saint-Job en semaine; le week-end : 1 train IC/h relie les gares de Saint-Job et Vivier d'Oie à Brussels Airport; dès décembre 2017, le train S5 circulera aussi le week-end (Vivier d'Oie et Saint Job seront desservies par 2 trains/heure et Moensberg par 1 train /heure, etc. 5 lignes sur Uccle : S1, S5, S7, S9, IC27.</li> <li>- Remise d'avis systématiques sur tous les projets d'aménagement des opérateurs de de modifications de lignes.</li> <li>- Pression auprès d'Infrabel pour le développement d'un REB (Réseau Express Bruxellois) afin que le réseau ferroviaire sou mieux exploité en région bruxelloise (notamment l'augmentation de la fréquence des trains).</li> <li>- Pression auprès d'Infrabel pour le développement de la jonction entre les lignes de train 124 et 26 au niveau de la gare de Moensberg et remise d'avis annuel auprès de la SNCB lors de l'annonce des grilles horaires pour augmenter la fréquence des trains sur ces lignes.</li> <li>- Pression par la Commune et les associations de quartiers ucclois pour la création d'une gare du Lycée français.</li> <li>- Pression auprès de la SNCB pour la gratuité des parkings autour des gares (ex : lors du Permis d'Urbanisme de la rue du Wagon)</li> <li>- Négociation aboutie avec Infrabel pour le parking de la gare de Linkebeek (Avenue des Sophoras/avenue des Hospices) non terminé : ce parking a été reçu en concession par la Commune où 80 places de parking vont être aménagées pour les navetteurs (avec réaménagement de la voirie).</li> <li>- Reprise en gestion de la gare de Calevoet avec création d'une salle d'attente et de logements.</li> <li>- Création d'un site Internet par le Comité de quartier « Bois de Verrewinkel » concernant la mobilité dans le sud d'Uccle</li> <li>- Promotion du train : la gare du Vivier d'Oie à Uccle héberge désormais la plus grande fresque street-art du rail belge (1800m<sup>2</sup>) œuvre de 25 artistes chapeautés par le collectif Propaganza.</li> </ul>			

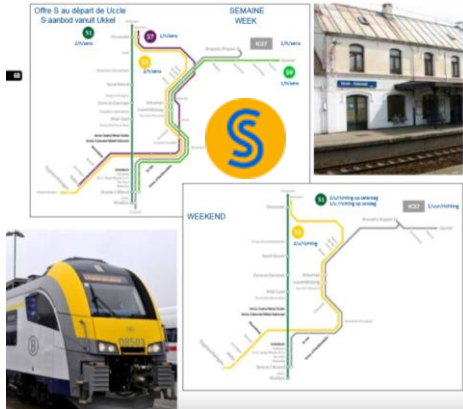


Etude sur la présence de marqueur « Arrêt moteurs » (ici : gare de Stalle)



**Rénovation de la gare de Calevoet**  
La rénovation de la gare de Calevoet est sur les rails. Dans le cadre de la Politique de la Ville, le Gouvernement bruxellois a accordé un subside de 264.000 € pour cette rénovation dont la majorité du coût sera supporté par la Régie foncière communale. Trois logements seront créés à l'étage de la gare et une partie du rez-de-chaussée sera accessible aux personnes qui prennent le train et qui seront ainsi à l'abri des intempéries.


Article dans le Wolvendael de décembre 2017





Article dans le Wolvendael de décembre 2017 pour la promotion des trains S



Street Art à la gare du Vivier d'Oie (Photo: EdA-Julien RENSONNET)

 BILAN CARBONE	<b>Transfert de 20% des déplacements en avion sur des courtes distances vers des déplacements en train</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Non-planifiée	
<b>ACTION T 1.4</b>	<b>Réalisations :</b> Action non-planifiée.			

 BILAN CARBONE	<b>20% des déplacements domicile-travail se font en co-voiturage</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Faible
<b>ACTION T 1.5</b>	<b>Réalisations :</b> - Développement des systèmes de partage ou location de voitures entre voisins ou particuliers : Cozycar, CarAmigp, Wibee, Drivy. La communication doit cependant être renforcée pour faire connaître ces initiatives et leurs fonctionnements. La quantification des pourcentages de déplacement en co-voiturage est impossible à l'échelle du territoire d'Uccle. - La Commune valorise les entreprises éco-dynamiques » sur la carte des ressources durables, dont certaines mettent en place des actions en faveur du co-voiturage. - Il existe de nombreuses plateformes de covoiturage pour trouver « co-voiturer » en région bruxelloise : <a href="http://www.carpool.be">www.carpool.be</a> ; <a href="http://www.commuty.net">www.commuty.net</a> ; <a href="http://www.karzoob.be">www.karzoob.be</a> ; <a href="http://www.vap-vap.be">www.vap-vap.be</a> (plateformes à valoriser)			

 BILAN CARBONE	<b>Réduction des trajets scolaires en voiture</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION T 1.6</b>	<b>Remarques et réalisations :</b> Action similaire à l'action P 2.5. Voir action P 2.5 pour les réalisations			



## Mise en place d'un système d'auto-partage sur la Commune

### Etat d'avancement

2009-2014

2014-2017

### Dynamique

Amorcée

Accomplie

Bonne

ACTION  
T 1.7

### Réalisations :

- Etat en novembre 2017 :

- 1 station Zen Car (voitures électriques) - Station au Vivier d'Oie;
- 4 stations Ubeeqo - Dieweg, Montjoie, Bascule, Montjoie;
- 9 stations Cambio (Vanderkindere, Bascule, Place Vander Elst, Coghen, Danco, Calevoet, Fort-Jaco, Marlow, Vivier d'oie. Selon Cambio, toutes les stations ucloises sont bénéficiaires et donc rentables.

- Les systèmes d'auto partage avec stations fixes sont repris sur la carte des ressources durables d'Uccle.

- Autres systèmes :

- Développement de système sans stations fixes (freefloating) : DriveNow, Zip Car.
- Développement des systèmes de partage ou location de voitures entre voisins ou particuliers : Cozycar, CarAmigo, Wibee, Drivy.

La communication doit cependant être renforcée pour faire connaître ces initiatives et leur fonctionnement.

- Les conseils communaux sont tenus d'élaborer un plan d'action communal car sharing à l'Horizon 2020 conformément à l'objectif régional de croissance des voitures partagés (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale du 21 mars 2013). L'objectif pour Uccle est de 37 places pour 2020. Pour ce faire, Uccle dispose d'un tel plan, validé le 10 septembre 2015 par le Conseil Communal et le 17 novembre 2015 l'Agence de Stationnement qui comprend les actions à mettre en place.

- A noter également pour les vélos partagés : 20 stations Villos! (également reprises sur la carte des ressources durables) et le développement de systèmes de flotte libre (O bike (en cours), Billy Bike (avec assistance électrique prévu prochainement), Gobebe Bike). Projets de scooters partagés (Scooty). La Commune d'Uccle reste cependant vigilante à ce que ces initiatives n'entraînent pas une prolifération massive de vélos/scooters/voitures dans l'espace public au risque de l'envahir et de contrarier la mobilité d'autres usagers (piétons, cyclistes, voitures, transports en communs...); en effet, ces systèmes peuvent avoir tendance à déresponsabiliser les usagers qui abandonnent ces moyens de locomotion n'importe où...

- A noter également la présence de 7 stations taxis à Uccle (20 places de stationnement), avec un bon rendement (sauf pour Vivier d'Oie). Le plan d'action prévoit donc l'implantation d'une station de taxis de 2 places à proximité de la gare de Calevoet.

## Carsharing

Fin mars-début avril, de nouvelles stations de voitures partagées ont été installées en différents lieux uclois.

Cambio a ouvert une station au square Marlow et au Fort-Jaco, et Ubeeqo vient de s'implanter à Uccle, plus précisément au Dieweg et au carrefour de l'Av. Montjoie avec la rue Edith Cavell. Depuis 2013, suite à un arrêté régional, les Communes ont été tenues d'établir un Plan Carsharing fixant des objectifs pour chacune d'entre-elles d'ici 2020. L'objectif pour Uccle est de mettre en service 57 voitures partagées, tous opérateurs confondus. Ce plan permet d'avoir une vision globale de la répartition des stations sur le territoire communal et il est possible de l'adapter tous les ans. Actuellement et sur la base des chiffres fournis par Cambio, ce système




Nouvelle station Cambio au square Marlow - Avril 2017  
Nieuwe Cambio-standplaats op de Marlowsquare - April 2017

de covoiturage fonctionne très bien et la demande est importante. D'autres ouvertures de stations sont prévues d'ici la fin de l'année à Uccle.

Encourager le carsharing est bénéfique pour la collectivité: selon une étude de Timenco, un véhicule partagé remplace entre 4 à 8 voitures individuelles. A terme, plus d'emplacements se libèrent dans la rue. La voiture privée est utilisée en moyenne 4 % de son temps contre 40 % du temps de la voiture partagée. D'autres avantages existent, qu'ils soient sociaux ou environnementaux.

En parallèle à ce service de voitures partagées dit "en boucle", l'arrêté régional en question a été modifié en avril 2016 afin d'accueillir le free-floating à Bruxelles (Zip Car et Drive Now). Cet autre système met à disposition des véhicules en rue, localisables par une application smartphone. Vous n'êtes plus tenus de remettre le véhicule à sa station d'origine mais de le garer dans un certain périmètre. Enfin, il existe aussi des plateformes sur internet permettant de mettre en contact, dans un même quartier, des conducteurs et des propriétaires de véhicules désirant partager leur voiture: Wibee ou Cozycar.

Article Wolvendael mai 2017 sur de nouvelles stations Cambio et des plateformes en free-floating

	<b>Achat de véhicules émettant moins de CO2</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 Amorcée	2014-2017 En cours	Faible
<b>ACTION T 1.8</b>	<b>Réalisations :</b> - Voir action n° P 2.7 pour la gestion des véhicules communaux. - Mise en place de la LEZ (« Low Emission Zone », en français « Zone de basses émissions ») dès le 01/01/2018 à l'initiative de la Région. Il s'agit d'interdire l'accès sur tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ((7j/7), 24h/24) aux véhicules les plus polluants et ainsi améliorer la qualité de l'air et la santé publique. Le Ring n'est pas concerné par la LEZ, tout comme certaines voiries permettant d'accéder à certains parkings de transit. 3 parkings de transits restent donc accessibles dont le parking de Stalle, via la rue de Stalle (uniquement entre la limite régionale et les entrées/sorties du parking, la petite rue du Marechal et la rue de l'étoile (uniquement entre la limite régionale et les entrées /sorties du parking). Une période transitoire de 9 mois est prévue. En 2018, la première année d'application, seuls les véhicules diesel les plus anciens (norme EURO 1, ou sans norme EURO) seront concernés (Plus d'infos : <a href="http://www.lez.brussels">http://www.lez.brussels</a> ) : les critères évolueront avec le temps pour concerner de plus en plus de véhicules. A noter qu'en le détruisant, et en renonçant à toute nouvelle immatriculation pendant un an, vous pouvez bénéficier de la prime bruxell'Air. La Communication pourrait être renforcée à ce sujet. - Autres éléments : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de consulter la qualité de l'air en Région Bruxelloise sur le Site de Bruxelles Environnement, en page d'accueil (pollumètre)</li> <li>• Pic de pollution : Au cours de la période hivernale (1er novembre au 31 mars), la région bruxelloise peut connaître un pic de pollution. Selon le niveau établi, des mesures restrictives de circulation sont mises en place, de la simple demande de lever le pied (niveau 1) à la mesure la plus forte: l'interdiction de circulation (niveau 3). Ces éléments sont expliqués sur le site Internet communal, Service Mobilité.</li> </ul>			

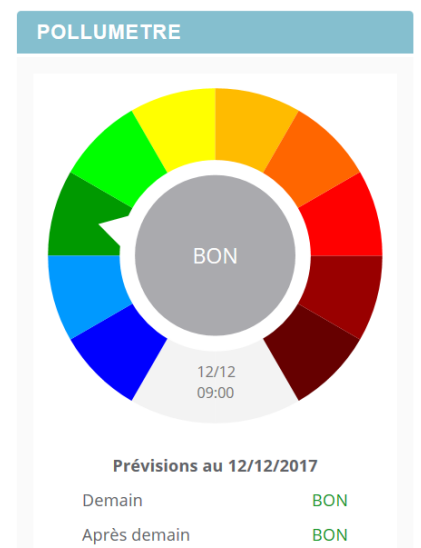


Explications sur les LEZ et les pics de pollution sur le site Internet communal

### Une zone régionale de basse émission

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Région de Bruxelles-Capitale deviendra une LEZ (Low Emission Zone), c'est-à-dire une zone de basse émission. Les véhicules les plus polluants ne pourront plus y accéder. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air et donc la santé publique. Si vous prévoyez d'acheter une nouvelle voiture ou une nouvelle camionnette, c'est l'occasion de choisir un véhicule propre. Pour plus d'informations: [www.lez.brussels](http://www.lez.brussels)


Article sur les zones de basse émission (LEZ) dans le Wolvendael de novembre 2017



Pollumètre sur le site Internet de Bruxelles Environnement



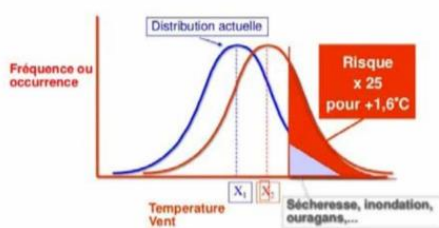
## Résidentiel

	Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Moyenne
<b>ACTION</b> <b>T 2.1</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles en mars 2013, 2014 et 2015 dans le Wolvendael sur l'action Earth Hour et appel à la participation (participation de la Commune en 2014 en éteignant symboliquement l'éclairage de l'extérieur et de l'intérieur de la Maison Communale pendant une heure).</li> <li>- Articles dans le Wolvendael en décembre 2017 sur les conséquences du réchauffement climatique et sur des gestes simples à appliquer pour une consommation responsable.</li> <li>- Réalisation en 2014 d'un grand panneau didactique sur les économies d'énergies pouvant être réalisés à domicile (utilisé notamment lors d'événement comme la Journée sans Voiture ou pour les citoyens se rendant au Guichet de l'énergie), avec notamment, primes et réduction d'impôts, isolation des murs, isolation de la toiture, pose de double vitrage, ventilation, régulation thermique, réflecteur derrière les radiateurs, chaudière à condensation, isolation des tuyaux, appareils électroménagers économiques, ampoules économiques, appareils en veille, panneaux photovoltaïques, chauffe-eau solaire. Ce panneau est présent, sous forme interactive sur le site Internet communal, rubrique Guichet de l'Energie.</li> <li>- Différentes brochures sur les économies d'énergie sont disponibles au service de l'Environnement, envoyées sur demandes et distribuées lors d'événements.</li> <li>- La Commune d'Uccle compte sur son territoire 7 entreprises labélisées "éco-dynamique" et 16 bâtiments labélisés "bâtiments exemplaires" par Bruxelles Environnement (valorisés sur la carte des ressources durables d'Uccle). La promotion de cet outil et de ces labels pourrait néanmoins être renforcée.</li> <li>- La Cellule Energie du CPAS propose des Mini-Audits énergétique pour les personnes à faible revenus.</li> <li>- Des collectifs citoyens, comme le Quartier Durable de Saint Job mène également des actions ponctuelles dans leur quartier pour sensibiliser leur concitoyens à l'Utilisation rationnelle de l'énergie. Depuis 5 ans, les quartiers durables Oxy 15 et Saint-Job, avec les animateurs du « défi énergie ucclois » organisent des visites chez les habitants afin de traquer les déperditions de chaleur dans leurs habitations (action valorisé dans la lettre aux habitants de l'ACQU de décembre 2017)</li> </ul>			

## Des gestes simples pour limiter le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique, cela nous concerne tous. Une augmentation moyenne de 1,6 °C de la température terrestre multiplie par 25 les risques d'inondations, de tempêtes violentes, d'ouragans, de sécheresse... Et pas seulement à l'autre bout du monde, mais aussi chez nous.

### Un problème de risques



S'il est impératif de prendre des mesures strictes de réduction des gaz à effet de serre et d'anticiper leurs conséquences au niveau mondial, chacun peut également, par des gestes simples, contribuer à inverser la tendance chez soi et sur son lieu de travail par une consommation responsable. Quelques exemples d'actions

concrètes quotidiennes: diminuer la température du chauffage de 1°C, éteindre la lumière dans les pièces inoccupées, éteindre les appareils "en veille" et ne pas laisser branché le chargeur de GSM alors qu'il n'est pas utilisé, remplacer le papier "normal" par du papier recyclé, cuisiner toujours

avec un couvercle sur les casseroles et les poêles, limiter le gaspillage alimentaire, diminuer la quantité de déchets ménagers, préférer les fruits et légumes de saison et éviter les fruits et légumes cultivés en serres chauffées, installer une chasse d'eau économique...

Article Wolvendael décembre 2017 sur le réchauffement climatique

## Cellule énergie MAISON ENERGIE HUIS

Le CPAS d'Uccle a créé une Cellule Energie et peut vous informer dans les domaines suivants :

- Aide au choix d'un fournisseur
- Accompagnement lors de l'ouverture/la fermeture d'un compteur
- Aide à la réduction du montant de la facture (via entre autre, de mini audit énergétique)

Les conseillers « Energie » peuvent donc vous aider dans les problématiques suivantes : analyse de votre facture d'énergie, négociation d'un plan de paiement avec votre fournisseur, octroi du statut de client protégé, aide au maintien de la fourniture d'énergie, ...

Notre Cellule, en collaboration avec la Maison de l'Energie « Soignes », a le plaisir de vous inviter à leur cycle d'animations.

Ces animations, d'une durée de 2h porteront sur les thèmes suivants et auront lieu :

- Mardi 18 novembre 2014 à 14h00 « Economies d'hiver : avoir chaud » : Comprendre mon chauffage, la 1ère étape vers des économies d'énergie.
- Mardi 16 décembre 2014 à 14h00 : « Economies d'hiver : avoir chaud » : Maîtriser son chauffage, réaliser facilement mes propres économies.

- Mardi 20 janvier 2015 à 14h00 : « Economie sur les consommations d'électricité » : Sans dépenser d'argent et tout en gardant mon confort, je maîtrise 20% de ma facture Energie.
- Mardi 17 février 2014 à 14h00 : « Changer de fournisseur et comprendre sa facture » : Un choix conscient vers des économies sur ma facture.
- Mardi 17 mars 2014 à 14h00 : « Ventilation, énergie et santé » : Maîtriser la ventilation, c'est réguler l'humidité et éviter les pertes d'énergies. Elles se dérouleront dans les locaux de notre Antenne Sociale au 985 chaussée d'Alsberg.

Inscription obligatoire via le secrétariat de la Cellule Energie.

Cellule Energie du CPAS d'Uccle, Chaussée d'Alsberg 860, accessible du lundi au vendredi sur rendez-vous (prise en rendez-vous tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h), par téléphone au 02/370.76.84 ou par mail : cellule\_energie@cpasuccle.be  
Maison de l'Energie Soignes ASBL  
Place A. Payla-Fosseprez 13  
1170 Watermaal-Boitsfort  
Soignes@maisonenergiehuis.lirisnet.be

Article Wolvendael octobre 2014 sur les actions et animations de conscientisation sur les économies d'énergie de la cellule énergie du CPAS

## DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : UNE ACTION DE SENSIBILISATION DES QUARTIERS DURABLES « OXY 15 / OXY DURABLE » ET « SAINT-JOB »



### AUDITS ÉNERGÉTIQUES AVEC LE CONCOURS DES ANIMATEURS DU « DÉFI ÉNERGIE UCCLOIS »

Depuis cinq ans déjà, les quartiers durables Oxy 15 et St Job, avec l'aide des animateurs du « défi énergie ucclois » que sont Catherine Toussaint, Marie-Gabrielle De Brouwer, et Jean Leseul, organisent des visites chez les habitants ucclois afin de traquer les déperditions de chaleur dans leurs habitations.

Toujours accompagnés des outils du « kit énergie » et d'un questionnaire adapté, ils font le tour des différentes pièces du logement avec le propriétaire et observent, analysent, discutent...

Le matériel utilisé permet un audit rapide :

« KIT ÉNERGIE »  
L'hygro-thermomètre d'ambiance mesure à la fois la température ambiante et le taux d'humidité d'une pièce.

La caméra thermique, d'utilisation simple, visualise les zones plus froides, les toitures, les chassis, les ponts thermiques, ou les zones plus chaudes (passage d'un tuyau de chauffage, ou d'un conduit de cheminée) : une image rapide des déperditions de chaleur qui devront alors être confirmées par un professionnel.

Le thermomètre à infrarouge, facile à manipuler, est son complément. Il mesure à distance et avec une grande précision la température d'une surface visée ; grâce à cet outil, il est possible d'observer les différences de température entre le haut et le bas d'un mur, en changeant de surface également, ou en s'éloignant d'une porte ou d'une fenêtre

Le **protimètre** mesure le taux d'humidité d'une surface solide, il permet de détecter de l'humidité ascensionnelle d'un mur de cave par exemple.

Le **Wattmètre** enfin, donne de bonnes informations sur la consommation des appareils électriques (électroménager, consoles, TV...) et les consommations cachées dont les « veilles ».

À la demande du propriétaire, cet outil peut être laissé sur place après la visite.

Avec l'aide de la « Maison de l'énergie », certaines personnes ont entrepris des travaux d'isolation rapidement après leur passage.  
**Une expérience que les animateurs du défi énergie continuent à mettre bénévolement au service des Ucclois. Les audits reprennent cet hiver.**

Pour en savoir plus, ou fixer un rendez-vous, contactez-les :

Animateurs du défi énergie ucclois :  
Catherine Toussaint  
tél : 02 3740260 - mail : kther@belgacom.net

Marie-Gabrielle De Brouwer  
tél : 02.374.85.54 - mail: mgdb62@gmail.com

Jean Leseul  
tél : 02.3750629 - mail : jean.lesedul@belgacom.net

Pour les quartiers durables  
Susan Wild  
Saint-Job  
Xavier Retailleau  
Oxy 15 / Oxy durable

22


Lettre aux habitants 94 // décembre 2017


## Une heure pour la planète


Le samedi 28 mars 2015, entre 20h30 et 21h30, l'opération EARTH HOUR verra une multitude de logements et bâtiments officiels ou non se plonger dans le noir. C'est à l'initiative du World Wide Fund for Nature (WWF) et du Sydney Morning Herald, un grand quotidien australien, que cette opération a lieu tous les derniers samedi du mois de mars depuis 2008. En ce début de printemps, nous vous demandons de participer et de couper les lumières ainsi que de débrancher les appareils électriques non essentiels, pour une durée d'une heure afin de promouvoir l'économie d'électricité et, par conséquent, la réduction de gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique.


Article Wolvendael mars 2015 sur l'action Earth Hour

Article sur les économies d'énergie (Défi Énergie) dans la lettre aux habitants de l'ACQU (décembre 2017)

	<b>Mise en place d'un Thermo Team</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		A supprimer	A supprimer	
<b>ACTION T 2.2</b>	<b>Remarque :</b> Action abandonnée par choix politique. L'initiative Défi Énergie, ayant mobilisée beaucoup de moyens humains et d'énergie, lancée il y a quelques années s'est essouffée (bien que certains animateurs proposent encore des actions (mini Audit énergétique à l'aide de Kit Énergie avec une caméra thermique, un thermomètre infra-rouge, un hygro-thermomètre ambiant, des wattmètres) notamment via les quartiers durables de Saint Job et Oxy 15. La Commune encourage et soutient ce genre d'initiatives citoyennes.			

	<b>Mise en place d'un ISOL Team</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		A supprimer	A supprimer	
<b>ACTION T 2.3</b>	<b>Remarque :</b> Même remarque que l'action T 2.1			

	<b>50% des futures constructions seront à basse consommation</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	Accomplie	
<b>ACTION T 2.4</b>	<b>Remarque :</b> Depuis 2015, la norme pour les nouvelles constructions est le passif en Région bruxelloise. Voir action n°27 de l'Agenda 21.			

	<b>Remplacement progressif des chaudières au gaz, fioul et charbon par des chaudières à combustibles renouvelables.</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	Moyenne
<b>ACTION T 2.5</b>	<b>Réalisations :</b> - Réalisation d'un document interactif de conscientisation aux économies d'énergie pour les particuliers, reprenant notamment une fiche info sur les chaudières à condensation label HR TOP (pour pellets, gaz ou fuel) qui récupère la chaleur de vaporisation des fumées et fonctionne avec un rendement minimum de 98%. Elle permet une économie sur la consommation de 10% par rapport à une chaudière HR+, de 35% par rapport à une vieille chaudière et de plusieurs centaines d'euros par an. La Communication à ce sujet pourrait être renforcée. - Des liens sont également disponible sur les pages du Guichet de l'Energie vers le guide Bâtiment durable de Bruxelles Environnement permettant d'avoir plus d'informations à ce sujet et vers les primes régionales (placement d'une chaudière gaz à condensation ou biomasse + installation de chauffage : radiateurs,... → 1.500€ pour la chaudière +20€/m2 spécifique. Le Guichet de l'Energie oriente et conseille les demandeurs à ce sujet. - Notons l'instauration d'une prime à l'installation d'un chauffe-eau solaire			



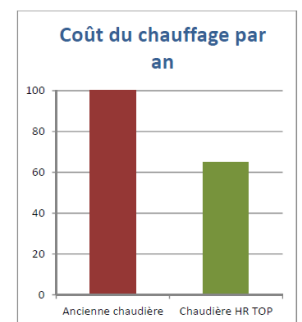
### CHAUDIÈRE À CONDENSATION

*Il est très rentable d'investir dans l'amélioration du rendement de la chaudière car le chauffage peut représenter jusqu'à 56% de la facture énergétique*

➡ La chaudière à condensation label HR TOP (pour pellets, gaz ou fuel) récupère la chaleur de vaporisation des fumées et fonctionne avec un rendement minimum de 98%


#### Économies sur la consommation


- 10% par rapport à une chaudière HR+
- 35% par rapport à une vieille chaudière
- Permettre une économie de plusieurs centaines d'€uros par an




Outils de conscientisation du Guichet de l'Energie


## Tertiaire

 BILAN CARBONE	Action de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'électricité	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	Amorcée	
ACTION <b>T 3.1</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions ciblées vers les entreprises, un "public" difficile à mobiliser. Un grand nombre d'entre elles réalisent des audits énergétiques ou autres études mettant en avant les réductions de consommation envisageables dans le cadre de la réalisation de leur activité.</li> <li>- La Commune d'Uccle compte sur son territoire 7 entreprises labélisées "éco-dynamique" et 16 bâtiments labélisés "bâtiments exemplaires" par Bruxelles Environnement. Ces entreprises sont valorisées sur la carte des ressources durables d'Uccle. La promotion de ces labels et des systèmes de management environnemental de type EMAS ou ISO 140001 pourrait néanmoins être renforcée.</li> <li>- Article en mars 2013, 2014 et 2015 dans le Wolvendael sur l'action Earth Hour et appel à la participation (participation de la Commune en 2014 en éteignant symboliquement l'éclairage de l'extérieur et de l'intérieur de la Maison Communale pendant une heure).</li> </ul>			


 BILAN CARBONE	Action sur la réduction des consommations liées au chauffage.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	Amorcée	
ACTION <b>T 3.2</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions ciblées vers les entreprises, un "public" difficile à mobiliser. Un grand nombre d'entre elles réalisent des audits énergétiques ou autres études mettant en avant les réductions de consommation envisageables dans le cadre de la réalisation de leur activité.</li> <li>- La Commune d'Uccle compte sur son territoire 7 entreprises labélisées "éco-dynamique" et 16 bâtiments labélisés "bâtiments exemplaires" par Bruxelles Environnement. Ces entreprises sont valorisées sur la carte des ressources durables d'Uccle. La promotion de ces labels et des systèmes de management environnemental de type EMAS ou ISO 140001 pourrait néanmoins être renforcée.</li> </ul>			


## Transport de marchandise


 BILAN CARBONE	Transfert de 15% du fret routier entrant et sortant vers du fret ferroviaire	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	A supprimer	
ACTION <b>T 4.1</b>	<p><b>Remarque :</b></p> <p>Action d'une ampleur conséquente à mettre en place à l'échelle régionale.</p>			


 BILAN CARBONE	Mise en place de plate-forme de distribution aux abords de la commune en vue de réduire le fret interne	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	A supprimer	
ACTION <b>T 4.2</b>	<p><b>Remarque :</b></p> <p>Action d'une ampleur conséquente à mettre en place à l'échelle régionale.</p>			

## Consommation de biens

 BILAN CARBONE	<b>Mise sur pied d'un groupement d'achat durable</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Bonne
<b>ACTION T 5.1</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <p>Initiatives recensées en 2017 permettant de réaliser des achats bas-carbone ou qui participent à une consommation durable (ces initiatives sont valorisées sur la carte des ressources durables)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Alimentation bio, locale et de saison</b> : 6 GASAP (groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne) sont recensés et valorisés sur la carte des ressources durables d'Uccle en 2017 : GASAP Vanderkindere ; GAScule ; L'épi - épicerie collaborative ; GASaJob ; GASAP Le Globe - la Roseraie ; GASAP Uccle Sud.</li> <li>- <b>29 Potagers collectifs</b>, dont 4 communaux.</li> <li>- <b>2 Grainothèques</b> : Bibliothèque néerlandophone, grainothèque Semance du potager Hompot (avec un local mis à disposition du groupe de citoyens pour leurs projet).</li> <li>- <b>1 Repair Café</b> à la roseraie.</li> </ul> <p>Plusieurs autres initiatives d'associations, collectifs citoyens, ... dont il n'est pas possible de donner une liste exhaustive sont reprises sur la carte des ressources durables.</p>			

 BILAN CARBONE	<b>Mise en place de centrale de location sur le territoire d'Uccle</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Non-planifiée	
<b>ACTION T 5.2</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <p>Voir action suivante et l'action n°59 de l'Agenda 21.</p>			

 BILAN CARBONE	<b>Promotion de site Internet de location</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Moyenne
<b>ACTION T 5.3</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du co-jardinage un article dans le Wolvendael en avril 2015.</li> <li>- Accord du Collège pour promouvoir cette pratique (et le site <a href="http://www.cojardinage.be">www.cojardinage.be</a>) après des locataires de parcelles potagères appartenant à la Régie Foncière communales et des personnes inscrites sur la liste d'attente pour obtenir une parcelle.</li> <li>- Promotion sur la carte des ressources durables des initiatives de voitures et vélos partagés mis en location et des magasins de vélos qui louent des vélos. Les systèmes en flotte libre et de partage/location de voitures entre voisins et particuliers sont également en plein essor et mériteraient d'être mis en évidence.</li> <li>- Des sites spécialisés de location de matériel n'ont pas encore été identifiés (au niveau "local"). Le SEL (Système d'Echange/d'Entraide Local) identifié en 2013 sur Uccle (fleurdesel) n'est plus en activité.</li> <li>- La Commune met du matériel à disposition des citoyens ou associations dans le cadre de leur activité (création de la compétence scabinale Prêt de matériel) tel que des tables, chaises, tonnelles, drapeaux, verres (en verre).</li> </ul>			

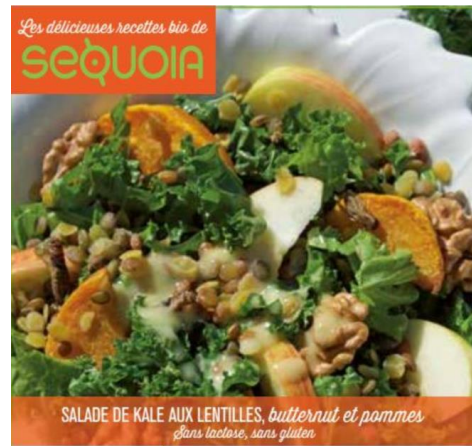
 BILAN CARBONE	<b>Promotion des rayons bas-carbone dans les surfaces commerciales.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Amorcée	
<b>ACTION T 5.4</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation sur la carte des ressources durables : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de 32 commerces alimentaires durables</li> <li>- de 9 autres commerces divers non alimentaires durables</li> <li>- de 10 cordonneries</li> <li>- de 7 magasins de seconde main</li> <li>- de 6 magasins de réparation d'appareils électro</li> </ul> </li> </ul>			

- de 13 magasins de réparation de vêtement/couture

- Un stagiaire travaillera sur l'obtention du titre commune du commerce équitable en février 2015 incluant la participant de magasins proposant des produits équitables.



Article Wolvendael de novembre 2014 : promotion de magasins Bio




Article Wolvendael de novembre 2015 : promotion de magasins Bio





Wolvendael de janvier 2016



Article Wolvendael avril 2017

	<b>Sensibilisation à la consommation d'aliments bas-carbone dans les restaurants et les cantines</b>	<b>Etat d'avancement</b>		<b>Dynamique</b>
		2009-2014 En cours	2014-2017 En cours	Moyenne
<b>ACTION T 5.5</b>	<b>Réalisations :</b>			
	- 7 établissements HORECA sont valorisés sur la carte des ressources durables. Les 10 commerces/restaurants proposant des doggy-bag (action Rest-o-pack de Bruxelles Environnement) le sont également.			
	- la demande des bruxellois d'aliments et menus bas-carbone dans les restaurants et cantines est en nette progression depuis 2009 et se traduit par une augmentation de l'offre de manière générale.			
- Voir également action n°53 de l'Agenda 21 et P. 5.3				

 BILAN CARBONE	<b>Mise en place d'une ressourcerie et promotion des achats de seconde main</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Amorcée	En cours	Bonne
<b>ACTION T 5.6</b>	<b>Remarque :</b> La seule ressourcerie officielle en région bruxelloise se situe à Anderlecht (ASBL la Poudrière). La mise en place d'un tel projet demande des partenaires adéquats, des moyens humains et budgétaires conséquent, ainsi que du temps pour être mise en place (cf. projet Ecopole de la Ville de Bruxelles - Subside du Fonds FEDER ; projet de recyclerie sociale à Saint Gilles par l'ASBL GroupeOne – Subside Économie sociale pour les ASBL en 2016) et cette partie de l'action n'est pas à l'ordre du jour (voir action n°57 de l'Agenda 21). La Commune passe occasionnellement par la ressourcerie La Poudrière pour du matériel informatique dont elle souhaite se défaire.			
	<b>Réalisations :</b> La promotion des magasins de seconde main se fait via sur la carte des ressources durables d'Uccle (6 recensés). Promotion également sur cet outil du Repair Café, des brocantes et des services de réparation d'électro, de cordonnerie, de couture, ...			

 BILAN CARBONE	<b>Promotion de l'utilisation des matériaux de construction recyclés</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		Non-planifiée	Amorcée	
<b>ACTION T 5.7</b>	<b>Réalisations :</b> Le recyclage ou la réutilisation de matériaux se font ponctuellement, via des clauses dans les cahiers des charges communaux (par exemple, dans le cadre de la rénovation du futur centre administratif, réutilisation des matériaux du muret à front de la Rue de Stalle pour la construction du cheminement de l'eau sur la partie avant des abords).			

 BILAN CARBONE	<b>Développement de service d'entretien et de réparation de matériel en vue de l'allongement de la durée de vie.</b>	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne
<b>ACTION T 5.8</b>	<b>Réalisations :</b> - Un Repair Café a vu le jour à la Roseraie en mars 2015. Des ateliers de réparation (Couture, informatique / Imprimante, Electro / Electronique / Electricité, Bois / Divers, Vélo-Mécanique, Soudure) ont lieu environ tous les mois (plus d'infos sur <a href="http://www.roseraie.org">http://www.roseraie.org</a> ). Cette initiative est valorisée sur la carte des ressources durables. - A noter que des Repair café ponctuel sont également organisés par des Collectifs de citoyens lors d'événement (par exemple lors de la Fête des possibles organisée par Uccle en transition en septembre 2017 à l'école du Centre). La Roseraie a obtenu un subside d'encouragement en 2014 pour les inciter à continuer de développer des initiatives en faveur du développement durable. - D'autres initiatives de type Repair Café doivent être encouragées. A noter que les corderies, services de réparation de vêtement et de réparation d'électro/smartphone, sont également repris et valorisés sur la carte des ressources durables.			

#### Un Repair Café à Uccle

Le principe d'un Repair Café est simple: au lieu de jeter des objets qui ne fonctionnent plus ou qui sont en mauvais état, le Repair Café propose de les réparer ensemble en toute convivialité. Des bénévoles ayant un savoir-faire en matière d'électricité, de menuiserie, de couture procèdent à un diagnostic et lorsque c'est possible réparent avec vous l'objet. C'est un lieu de rencontre, de discussion, de découverte où l'on apprend toutes sortes de choses sur le bricolage et la réutilisation. Un Repair Café ouvrira ses portes à Uccle le 21 mars prochain au matin, à la Roseraie (1299 Chaussée d'Alseberg). Profitez-en et si vous avez des talents en réparations, portez-vous volontaire pour étoffer l'équipe de bénévoles de ce Repair Café en envoyant un mail à [emma@roseraie.org](mailto:emma@roseraie.org) ou en téléphonant au 02/376.46.45. Pour plus de renseignements: [www.repaircafe.be](http://www.repaircafe.be)



## RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION

### ACTIONS ACCOMPLIES

P 1.8	Achat d'électricité verte – Action déjà mise en place	Energie
T 1.7	Mise en place d'un système d'auto-partage sur la Commune	Mobilité durable
T 2.4	50% des futures constructions seront à basse consommation	Résidentiel

### ACTIONS EN COURS

P 1.1	Réduction des consommations électrique de 15%	Energie
P 1.2	Réduction de la température moyenne des bâtiments de 1°C	Energie
P 1.3	Diminution des consommations de combustibles de 25%	Energie
P 1.4	Installation de panneaux solaires photovoltaïques	Energie
P 1.5	Utilisation de 10% de chaleur thermique renouvelable	Energie
P 1.6	Optimisation de l'espace disponible	Energie
P 1.7	Isolation des bâtiments pour atteindre une consommation de 80kwh/m <sup>2</sup>	Energie
P 2.1	Report de 25% des trajets domicile-travail en voiture vers des trajets en transport en commun et à vélo	Mobilité durable de l'AC
P 2.2	Transfert de 50% des déplacements des visiteurs vers des déplacements en transport en commun et en mode doux et vers l'utilisation de l'E-service	Mobilité durable de l'AC
P 2.5	Transfert de 20% des déplacements effectués en voiture par les élèves des écoles communales vers des déplacements en mode doux (marche et vélo)	Mobilité durable de l'AC
P 3.1	Réduction de la distance de livraison des marchandises de 30%	Transport de marchandise
P 3.2	Eco-gestion des véhicules de la Commune, réduction du nombre de véhicules et choix de véhicule consommant moins	Transport de marchandise
P 4.1	Diminution de 10% des émissions des immobilisations des bâtiments grâce à une meilleure gestion	Immobilisation
P 4.2	Réduction de 10% des émissions liées à la voirie	Immobilisation
P 4.3	Amélioration de la gestion du matériel informatique	Immobilisation
P 4.4	Amélioration de la gestion des véhicules et des machines afin de réduire les émissions de 15%	Immobilisation
P 5.1	Réduction des émissions globales des biens achetés de 20%	Achats
P 5.2	Réduction des consommations de papier de 40%	Achats
P 5.3	Plan d'alimentation bas-carbone et bio dans l'enseignement	Achats
P 6.1	Réduction de 40% des déchets de papier	Gestion des déchets
P 6.2	Réduction de 10% des déchets due à l'amélioration de la gestion de la voirie	Gestion des déchets
P 6.3	Réduction des déchets pris en charge à la déchetterie de 10% - valorisation	Gestion des déchets
T 1.1	Amélioration de la sécurité et de la fluidité des piétons et vélos à Uccle	Mobilité durable
T 1.2	Amélioration des services des transports en commun	Mobilité durable
T 1.3	Amélioration des services de transport ferroviaire en lien avec le RER	Mobilité durable
T 1.5	20% des déplacements domicile-travail se font en co-voiturage	Mobilité durable
T 1.6	Réduction des trajets scolaires en voiture	Mobilité durable
T 1.8	Achat de véhicules émettant moins de CO2	Mobilité durable
T 2.1	Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie	Résidentiel
T 2.5	Remplacement progressif des chaudières au gaz, fioul et charbon par des chaudières à combustibles renouvelables.	Résidentiel



T 5.1	Mise sur pied d'un groupement d'achat durable	Consommations de biens
T 5.3	Promotion de site Internet de location	Consommations de biens
T 5.5	Sensibilisation à la consommation d'aliments bas-carbone dans les restaurants et les cantines	Consommations de biens
T 5.6	Mise en place d'une ressourcerie et promotion des achats de seconde main	Consommations de biens
T 5.8	Développement de service d'entretien et de réparation de matériel en vue de l'allongement de la durée de vie.	Consommations de biens

### ACTIONS AMORCÉES

P 2.3	25% des employés se rendent au travail en co-voiturage	Mobilité durable de l'AC
T 3.1	Action de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'électricité	Tertiaire
T 3.2	Action sur la réduction des consommations liées au chauffage.	Tertiaire
T 5.4	Promotion des rayons bas-carbone dans les surfaces commerciales.	Consommations de biens
T 5.7	Promotion de l'utilisation des matériaux de construction recyclés	Consommations de biens

### ACTIONS NON-PLANIFIÉES

T 1.4	Transfert de 20% des déplacements en avion sur des courtes distances vers des déplacements en train	Mobilité durable
T 5.2	Mise en place de centrale de location sur le territoire d'Uccle	Consommations de biens

### ACTIONS A SUPPRIMER

P 2.4	Réduction de 50% des trajets du 3ème âge en avion	Mobilité durable de l'AC
T 2.2	Mise en place d'un Thermo Team	Résidentiel
T 2.3	Mise en place d'un ISOL Team	Résidentiel
T 4.1	Transfert de 15% du fret routier entrant et sortant vers du fret ferroviaire	Transport de marchandise
T 4.2	Mise en place de plate-forme de distribution aux abords de la commune en vue de réduire le fret interne	Transport de marchandise

# LE PLAN NATURE

La création d'un Plan Nature d'Uccle est un des objectifs - objectif J1, action n°67 - de l'Agenda 21 local de la Commune. Le Plan Nature a pour but de fixer les objectifs et les actions prioritaires pour garantir la préservation de la biodiversité (faune et flore) de notre Commune. Il reprend largement les concepts de maillages vert et bleu.



## Etat d'avancement et réalisations concrètes Période 2014-2017

Bilan réalisé en décembre 2017

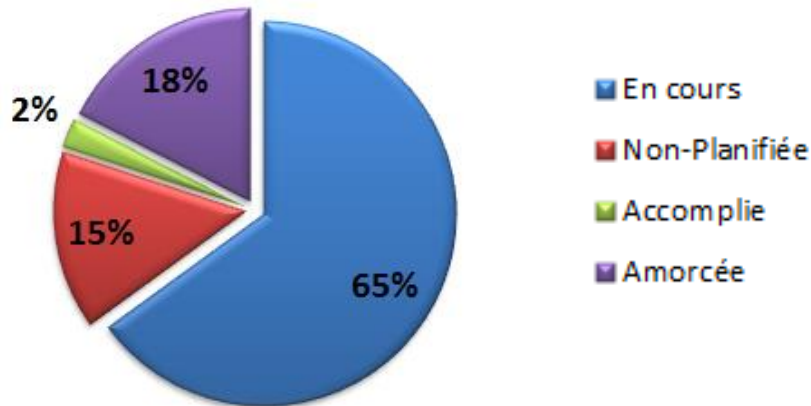
Une initiative de Marc COOLS, Echevin de l'Environnement  
Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins



<b>ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL</b> .....	123
<b>DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »</b> .....	123
<b>RÉALISATIONS DU PLAN NATURE</b> .....	124
<b>AXE 1 : CARTOGRAPHIER ET INVENTORIER POUR MIEUX GÉRER LES RESSOURCES</b> .....	124
<b>AXE 2 : LUTTER CONTRE LES INONDATIONS ET AMÉLIORER LE MAILLAGE BLEU, LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ</b> .....	126
<b>AXE 3 : (RÉ)AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX ET LES GÉRER DURABLEMENT POUR EN GARANTIR LA VIABILITÉ DANS UN CONTEXTE URBAIN</b> .....	136
<b>AXE 4 : DÉFINIR LES FONCTIONS, AMÉNAGER ET GÉRER DURABLEMENT LES AUTRES TYPES D'ESPACES PUBLICS OU PRIVÉS ACCESSIBLES AU PUBLIC SELON LEURS SPÉCIFICITÉS</b> .....	140
<b>AXE 5 : AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS MARAICHÈRES SUR TERRAINS PUBLICS ET PRIVÉS ET RENDRE CES ACTIVITÉS PLUS DURABLES</b> .....	144
<b>AXE 6 : HARMONISER L'ÉQUILIBRE DES RELATIONS ENTRE L'HOMME, LA FAUNE ET LA FLORE</b> .....	146
<b>RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION</b> .....	154

## ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL

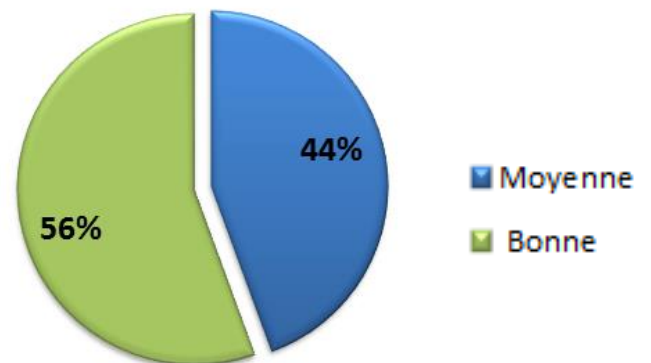
Décembre 2017



## DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »


### Remarques


La plupart des actions accomplies ou en cours nécessitent toujours un suivi ainsi que des moyens humains ou budgétaires pour perdurer. Le graphique ci-contre présente la « dynamique » de ces actions.

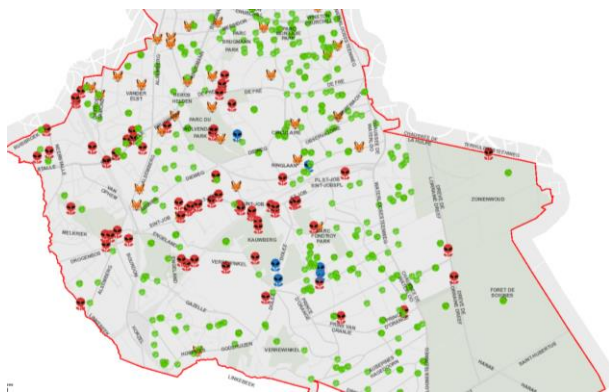


**Note** : certaines réalisations décrites dans cette partie se sont déroulées durant la rédaction du Plan Nature et sont donc également valorisées.

## AXE 1 : CARTOGRAPHIER ET INVENTORIER POUR MIEUX GÉRER LES RESSOURCES

	<b>Inventorier et cartographier SIG les relevés existants de la faune et de la flore</b>	<b>Etat d'avancement</b> 2017 Amorcée	<b>Dynamique</b>
<b>O.S.</b> <b>1.1</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compilation des appels ou plaintes signalant des animaux sauvages (renards), mais les nouvelles données n'ont pas encore été cartographiées.</li> <li>- Cartographie des zones où sont signalées et identifiées des espèces invasives sur le SIG communal (Berce du Caucase, Renouée du japon).</li> <li>- Cartographie des arbres remarquables.</li> <li>- La Commune d'Uccle encourage également les citoyens à participer à l'action "Atlas des mammifères: encodez vos observations!" dirigé par Bruxelles Environnement et mené par Natuurpunt, en collaboration avec Natagora (via un site Internet spécifique ou une application smartphone) en faisant sa promotion sur le site Internet communal, Service Environnement, rubrique Biodiversité. Voir action Agenda 21 n° 92)</li> </ul>		


	<b>Cartographier SIG la ressource eau à l'échelle des trois bassins-versants, y compris les eaux souterraines et les sources, déterminer son potentiel de gestion des eaux et de support à la biodiversité</b>	<b>Etat d'avancement</b> 2017 En cours	<b>Dynamique</b> Bonne
<b>O.S.</b> <b>1.2</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incorporation du relevé du Verrewinkelbeek sur le SIG communal</li> <li>- Incorporation des étangs et mares sur base des informations cartographiques de Bruxelles Environnement (en cours),</li> <li>- incorporation des taques du pertuis Geleytsbeek dans sa partie la plus aval sur le territoire communal et du collecteur du Zwartebeek (en cours).</li> <li>- Les différentes informations reçues grâce aux explorations menées dans les pertuis (notamment de l'Ukkelbeek) par une société spécialisée doivent encore être traitées et incorporées au SIG communal. A noter que la carte des ressources durables, accessible au public, valorise également les ruisseaux ucclois et éléments hydrographiques comme les sources et les moulins.</li> </ul>		

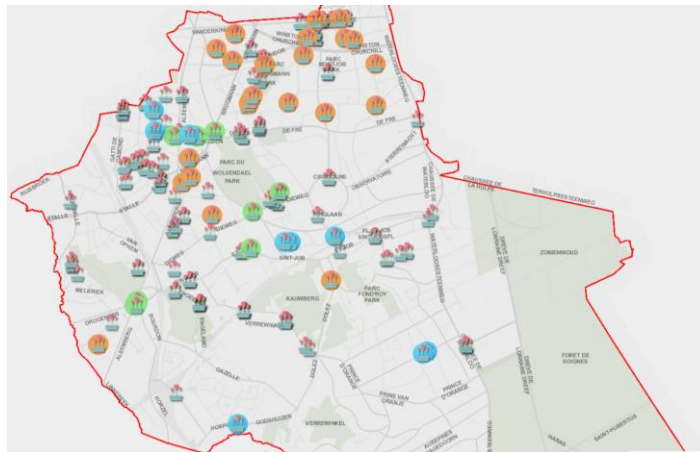


Extrait du SIG Communal : renards, flore invasives, arbres remarquables




Extrait du SIG Communal : hydrographie uccloises (données de Bruxelles Environnement)

	<b>Cartographier SIG tous les espaces verts communaux, les arbres d'alignement et les espaces de voirie en pleine terre et hors sol sur voiries communales en vue de leur gestion durable</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		En cours	Moyenne
<b>O.S. 1.3</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les grands espaces verts sont en grande partie cartographiés. Le Service Vert gère : 12 jardins de quartier, 52 terre-pleins, 34 jardins communaux, 2 piétonniers, 20 ronds-points, et les abords des parcs et parking et ceux-ci doivent encore être cartographiés.</li> <li>- Une grande partie des bacs de plantations sont également cartographiés mais doivent être mis à jour. Ils sont catégorisés selon la responsabilité de gestion (S. vert, S. Voirie, riverains, ...). Les bacs sont placés par le Service de la Voirie et entretenu par le service Vert ou les riverains à leur demande.</li> <li>- La cartographie des arbres d'alignement est en cours (sera terminée en 2018) pour la gestion des tailles annuelles d'environ 3500 arbres d'alignement dans 40 artères (un listing existe déjà mais doit être vérifié sur le terrain). L'objectif est de cartographier toutes les avenues arborées avec les critères des arbres (circonférences, types, ...) et de cartographier et décrire le type de gestion et le contenu des carrés d'arbres</li> <li>- En 2017 : remplacements de 2231 arbustes et 134 arbres de Hautes tiges, sujets d'essence variés en voirie, dans les espaces verts et les parcs. Elagage de grands arbres : 432 arbres dans 22 avenues par le Service Vert.</li> </ul>		



Extrait du SIG Communal : cartographie des bacs de plantations

	<b>Développer un outil de suivi SIG des demandes de permis d'abattage après une phase-test d'évaluation des autorisations passées</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		Non-planifiée	
<b>O.S. 1.4</b>	<b>Réalisations :</b> <p>Aucune avancée pour cette action à ce stade. Action non-planifiée, utilisation du Logiciel Nova.</p> <p>Conscientisation à la l'interdiction d'abattage durant la période de nidification (article Wolvendael)</p>		




**Service Vert**  
**Pas d'abattage ni d'élagage**  
**entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 août!**

Nous tenons à rappeler à tous les Ucclois que l'article 68, §1er de l'ordonnance du 1er mars 2012 relative à la conservation de la nature prévoit que la protection stricte des espèces européennes d'oiseaux implique l'interdiction de "procéder à des travaux d'élagage avec des outils le 1<sup>er</sup> avril et le 15 août" et ce, sur l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Il existe toutefois une dérogation possible en cas d'urgence en raison de santé ou de sécurité publique. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Vert.

Service Vert  
Avenue Paul Stroobant, 41  
1180 Bruxelles  
02/348.65.47 ou 02/348.65.49  
servicevert@uccle.be  
www.uccle.be/servicescommunaux/servicevert

Article Wolvendael mai 2015 sur l'interdiction d'abattage d'arbres en période de nidification

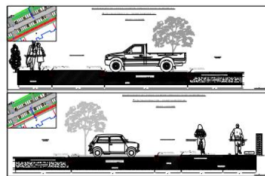
# AXE 2 : LUTTER CONTRE LES INONDATIONS ET AMÉLIORER LE MAILLAGE BLEU, LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

	<b>Garantir l'intégration de l'eau, les interactions entre les sols, l'eau et le vivant des éléments des maillages vert et bleu dans les projets publics et privés et prendre les mesures règlementaires nécessaires</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		En cours	Bonne
<b>O.S. 2.1</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Coordination Eau mène et suit plus d'une centaine de projets qu'il serait trop long de lister (voir les actions n°84, 85, 86 de l'Agenda 21 pour un aperçu des projets "phares"), de plus ou moins grande ampleur, liés à la thématique de l'eau. Elle tente de saisir toutes les opportunités, notamment liées à des projets urbanistiques pour imposer des conditions de gestion de l'eau, notamment lorsque les projets sont soumis à des charges d'urbanisme (une carte SIG des projets envisagées a d'ailleurs été réalisée à cette effet).</li> <li>- La Commune s'applique de manière volontaire, et dans la mesure du possible, les impositions du RCU Eau (ex : Projet U, projet "Griotte" au centre sportif André Derudder (pour les 2 terrains foot (réalisé) et la tribune (en cours), etc.).</li> <li>- La conscientisation des techniciens communaux non investis dans la Coordination Eau prend du temps et se fait généralement en fonction des projets prévus ou en cours.</li> <li>- Bonne prise en compte du RCU eau et de ses grands principes par les services techniques (Voirie, Urbanisme, S. Vert, Bâtiments communaux)</li> <li>- Un deuxième bilan des réalisations de la Coordination Eau devrait être présenté au Collège prochainement.</li> </ul>		

## Une avenue van Bever embellie en surface et en sous-sol

En mars, d'importants travaux ont débuté à l'avenue Van Bever. Exécutés sous le pilotage de Viraqua, ils consistent en la pose de nouvelles conduites d'eau potable, de câbles basse tension, de télécommunication et d'éclairage public. Une nouvelle conduite de gaz est également prévue dans le projet. Ce sont donc toutes les installations en sous-sol qui vont être améliorées. La coordination des concessionnaires permettra de ne plus subir des désagréments d'un chantier dans les prochaines années (à l'exception des chantiers ponctuels). L'ensemble de ces travaux seront achevés pour juillet 2015. Afin

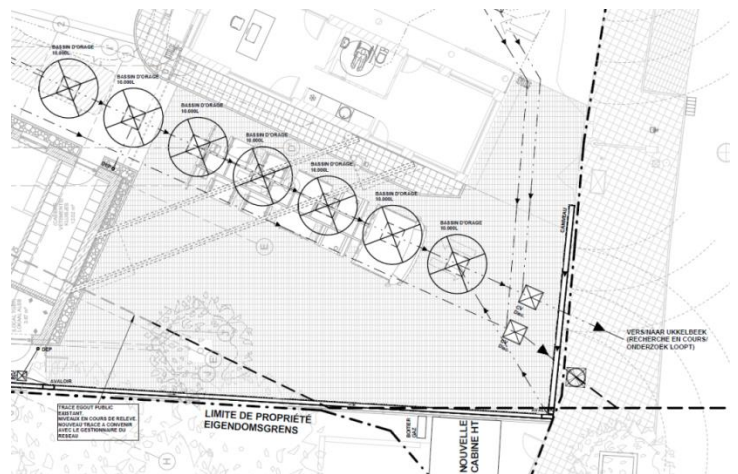
de garantir une offre suffisante en stationnement, la commune a imposé à Viraqua de travailler par tronçon de +/- 150m. Après les congés du bâtiment, la commune poursuivra les travaux par un réaménagement de l'avenue de façades à façades. Ce projet comprendra principalement la construction de trottoirs de 2m de large, la réfection des zones de stationnement en pavés de béton à joints ouverts afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluies, l'aménagement d'une piste cyclable du côté impair ainsi que l'asphaltage complet de l'avenue.



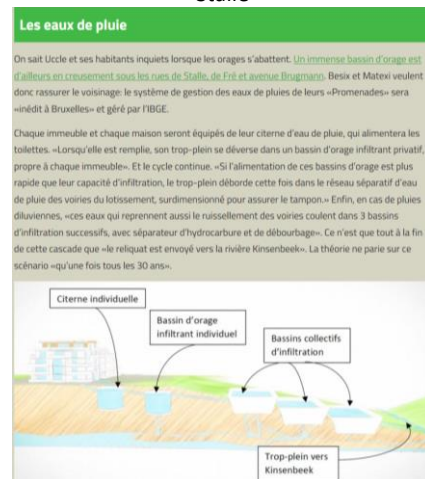
Article Wolvendael avril 2015 sur le réaménagement de l'avenue Van Bever permettant l'infiltration des eaux pluviales




Projet Privé Paturins : gestion des eaux pluviales via des dispositifs paysager à ciel ouvert



Gestion des eaux exemplaires pour le projet du Centre opérationnel Stalle



Gestion des eaux à ciel ouvert pour les projets d'urbanisation du Plateau England (article de Presse l'Avenir avril 2017)

	<b>Réglementer la gestion des eaux claires et usées dans les projets privés via un Règlement Communal d'Urbanisme Eau (RCU Eau), et créer les outils pédagogiques d'information et de sensibilisation nécessaires à sa bonne compréhension, acceptation, mise en œuvre et contrôle</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		Accomplie	Bonne
<b>O.S. 2.2</b>	<b>Réalisations :</b> - Action réalisée. Suite à l'enquête publique, le Conseil Communal a adopté le 25 février 2016, en deuxième lecture, le Règlement Communal d'Urbanisme relatif à la gestion des eaux. Ce règlement a été approuvé par expiration de délais par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 29 octobre 2016 et publié au Moniteur Belge en date du 14.11.2016. Il est d'application depuis le 28 novembre 2016. - Deux guides pratiques, un sur les eaux claires et l'autre sur les eaux pluviales, à vocation pédagogique accompagnent ce RCU Eau afin de l'illustrer, notamment d'un point de vue technique. Ce règlement est disponible sur le site Internet communal, Rubrique règlement communaux et via les pages des services de l'Environnement, de l'Urbanisme et des Travaux. - Il a notamment servi de base à la Région pour la révision, actuellement en cours, des articles du RRU traitant de la gestion de l'eau. - La Commune s'applique de manière volontaire, et dans la mesure du possible, les impositions du RCU Eau et en particulier dans le cadre du "Projet U" : la demande de permis d'urbanisme et le cahier des charges intègre de nombreuses dimensions liées à une gestion exemplaire et innovante des eaux pluviales en région de Bruxelles-Capitale (voir OS 4.2 du Plan Nature)		


### Une gestion réfléchie de l'eau

L'objectif de la Commune est de restaurer son réseau hydrographique et de gérer l'eau autrement que par le passé. Elle a entrepris à cette fin depuis plusieurs années un ensemble d'actions. C'est pourquoi elle a adopté un règlement communal d'urbanisme en matière de gestion des eaux pluviales et eaux usées qui vise autant à protéger la Commune contre les inondations qu'à permettre à l'eau de retrouver sa place en ville. Ce règlement adopté par le Conseil

Communal le 25 février 2016 est le plus complet et le plus ambitieux des règlements existants à Bruxelles. Il vient d'être approuvé par le Gouvernement bruxellois et est maintenant en vigueur. Il promeut les pratiques de réutilisation de l'eau pluviale et leur stockage temporaire. Il met en avant l'infiltration des eaux de pluie lorsque c'est possible. Pour plus d'informations sur ce règlement, consultez le site [www.uccle.be](http://www.uccle.be) à la rubrique environnement/eau.



Article Wolvendael janvier 2017 sur le RCU Eau

	<b>Poursuivre l'aménagement du réseau d'égouttage dans les zones non encore égouttées et assurer un suivi pour une gestion durable des eaux usées si possible séparées des eaux claires</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		En cours	Bonne
<b>O.S. 2.3</b>	<b>Réalisations :</b> - Travaux d'égouttage dans le bassin versant du Verrewinkelbeek : liste des voiries où ont été posés des égouts neufs entre 2014 et novembre 2017 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Voiries réalisées</u> : Avenue de la Petite Espinette ; Avenue des Aubépines (+ déversoir d'orage) ; Avenue Blücher ; Avenue des Sorbiers ; Avenue d'Hougoumont ; Avenue du Gui ; Avenue Dolez (tronçon entre Engeland et Chantemerle)</li> <li>• <u>Voiries au programme</u> : Drève Pittoresque ; Bois de Verrewinkel (Prolongation égout Muses) ; Avenue Dolez (entre Chantemerle et Percke + entre Prince d'Orange et Engeland) ; Avenue Buysdelle ; Avenue Chantemerle ; Avenue des Hospices</li> </ul> De nombreux travaux de rénovation des collecteurs existants ont également eu lieu - Projets dans la vallée du Verrewinkelbeek : identification des conduites en amont de la zone à ciel ouvert du ruisseau (des sources) (entre la forêt de soigne et le carrefour entre la rue de Percke et la Drève Pittoresque), pose complète d'un réseau d'égouttage dans le bassin versant formé par la limite territoriale SUD de la commune d'Uccle et les avenues Prince d'Orange et des Hospices et raccordement des habitations particulières, connexion de ce réseau à la station d'épuration Bruxelles Sud. - Inauguration prévue du collecteur lors de la Journée de l'eau 2018 en mars. Actuellement, certaines zones doivent encore être finalisées. - Réalisation d'un triptyque spécifique à la prime à l'infiltration des eaux pluviales disponible dans les services de l'Environnement, de la Voirie et de l'Urbanisme. Réalisation d'un PowerPoint spécifique à la prime à l'infiltration (notamment via la transformation d'anciens puits perdus en puits d'infiltration lors des travaux de raccordements à l'égout) utilisé par le Service Voirie lors de réunion d'information sur les travaux d'égouttage. Force est néanmoins de constater un faible succès de cette prime. - Identification de tous les tronçons (parfois petits) non égouttés sur base d'une cartographie obtenue de Vivaqua. Réception d'un tableau de Vivaqua reprenant le planning théorique des travaux d'égouttage. A noter que pour des raisons techniques, certaines zones		





### Une étude scientifique de la qualité des eaux du Geleystsbeek

La Commune travaille sur des projets d'aménagement d'ampleur dans la vallée de Saint-Job afin de lutter contre les inondations et de reconstruire la continuité du ruisseau

Geleystsbeek. En parallèle, elle mène des investigations pour identifier les



Article Wolvendael mai 2016 sur le suivi de la qualité des eaux



### rejets d'eaux usées dans le ruisseau en vue de les supprimer progressivement.

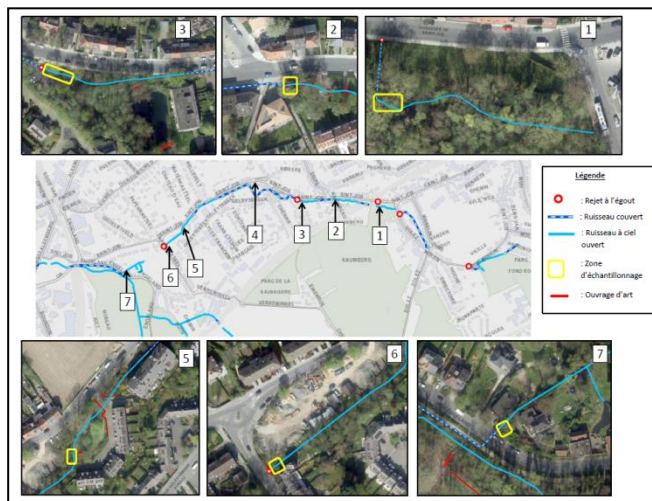
Un marché a été passé avec la VUB pour identifier ces rejets et établir un diagnostic de la qualité des eaux du Geleystsbeek sous gestion communale. Cette étude se déroulant sur plusieurs années permettra aussi de connaître l'impact des projets d'aménagement sur l'évolution de la qualité des eaux. Les résultats de la première campagne ont permis de cibler certains tronçons plus impactés par les rejets d'eaux usées, mais globalement la qualité des eaux du ruisseau n'est pas si mauvaise. La faible teneur en oxygène dans l'eau explique l'absence de vie (invertébrés)



Campagne d'analyse de la qualité des eaux du Geleystsbeek – Novembre 2016 – Etat des lieux


	NO3	NH4	Ntot	PO4	Ptot	BOD	O2
G0	OK	OK	OK	très bon	OK	très bon	limite
G1	OK	OK	OK	très bon	limite	mauvais	limite
G2	OK	mauvais	Limite	très bon	OK	très bon	limite
G3	OK	OK	OK	très bon	OK	très bon	limite
G5	OK	OK	Limite	OK	limite	très bon	limite
G6	OK	OK	Limite	très bon	limite	très bon	limite
G7	OK	OK	OK	très bon	OK	très bon	OK

Résultats de la campagne d'analyse de la qualité des eaux de novembre 2016



Carte des endroits analysés lors de la campagne d'analyse de la qualité des eaux

	<b>Redonner à l'eau sa place en milieu urbain et dans les espaces verts à travers des aménagements communaux (exemplaires) au bénéfice du maillage bleu</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	En cours
<b>o.s. 2.5</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel à projet de Bruxelles Environnement 2017 : 2 dossiers Eau et un dossier Nature lauréats pour le projet Etang de pêche visant à réaménager les berges de l'étang, de la digue et végétaliser les berges (: 420.599 € TVAC (10% d'imprévus compris) dont 195.200 € de subsides).</li> <li>- Appel à projet BE Exemplary pour le projet U (100.000 €) pour lequel une gestion des eaux pluviales exemplaire et innovante sur les abords est acquise.</li> <li>- La Commune propose également des affectations pour différents types de projets pour des charges d'Urbanisme, notamment via la Coordination Eau : Mail Saint-Job (via le projet sur l'ancien "Champs de maïs"), chemisage de l'Ukkelbeek (via Saint-Elisabeth), Vallon du Gaesbeek (via le projet du lotissement Pâturin Eaglestone), les carrefours Gazelle/Engeland, le pertuis Andrimont. Une carte des charges d'urbanisme été réalisé en interne sur le SIG communal permettant d'identifier toutes les opportunités d'affectations de charges lorsqu'un projet urbanistique se présente.</li> <li>- 30 projets en cours, prévus ou potentiels ont été recensés par la Coordination dans le cadre de la réalisation d'un inventaire régional sur le maillage pluie par Bruxelles Environnement (une cartographie régionale est prévue)</li> <li>- Lors de son bilan de février 2016, la Coordination eau a travaillé sur plus d'une centaine de dossiers en 3 ans.</li> <li>- Voir également OS 2.1, 2.6, et les OS 2.9, 2.10, 2.11 pour la liste des projets dans chaque bassin versants</li> </ul>		

	<b>Développer un plan de communication sur le thème de l'eau intégrant des outils de conscientisation, des animations, une signalétique adaptée à différents publics, voire une structure de participation par bassin-versant</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		Amorcée	
<b>O.S.</b> <b>2.6</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une première réflexion visant à lister les besoins a été lancée mais n'a pu être poursuivie faute de temps et d'autres priorités à gérer.</li> <li>- La Communication passe actuellement par des outils disponibles sur le site Internet, des articles dans le Wolvendael ou sur la page Facebook communal et les balades au fil de l'eau avec présentation des projets communaux dans un bassin versant différent chaque année à l'occasion des Journées de l'Eau (2016 : Geleystsbeek, 2017 : Ukkelbeek, 2018 : Verrewinkelbeek).</li> <li>- L'état des connaissances de la commune d'Uccle sur la thématique Eau est décrit dans le Plan Nature et ses Annexes.</li> <li>- Les ruisseaux ucclois et les éléments hydrographiques (moulins, sources) sont valorisés sur la carte des ressources durables d'Uccle.</li> <li>- L'Echevinat de l'Urbanisme et de l'Environnement a réalisé en 2016 la brochure "Uccle et ses ruisseaux" qui décrit notamment les différents projets de la Commune dans les 3 vallées.</li> </ul>		

### L'eau à Uccle

Uccle est connue comme une commune verte avec ses nombreux parcs et espaces verts. C'est aussi une commune bleue avec trois rivières: l'Ukkelbeek (le long de l'avenue de Fré), le Geleystsbeek (le long de la chaussée de Saint-Job) et le Verrewinkelbeek-Linkebeek (à la frontière d'Uccle avec Rhode et Linkebeek). C'est également plusieurs étangs et zones humides comme le Broek (beaucoup moins malheureusement que dans le passé).



Article Wolvendael février 2015 sur l'eau à Uccle


### Sept projets de gestion de l'eau à découvrir dans la vallée du Geleystsbeek

Plusieurs services communaux travaillent conjointement sur différents projets afin de lutter contre les inondations, de favoriser la biodiversité aux bords des ruisseaux, et de sensibiliser les ucclois à une gestion durable de l'eau. Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, l'Echevinat de l'Environnement vous propose une visite guidée le long du ruisseau Geleystsbeek pour découvrir les projets d'aménagements et les réalisations communales dans ce domaine. Cette visite d'environ deux heures aura lieu le dimanche 20 mars. Le rendez-vous est fixé à 14h à l'entrée




Article Wolvendael Mars 2016 sur la Journée de l'eau – Vallée du Geleystsbeek

## Uccle et ses ruisseaux



Quelle place l'eau avait-elle hier à Uccle? Quelle place a-t-elle aujourd'hui? Quelle place devra-t-elle avoir demain? L'Echevinat de l'Urbanisme et de l'Environnement vient de publier une brochure qui vise à répondre à ces trois questions et à mettre en exergue l'élément majeur du patrimoine naturel et historique ucclois que constituent nos différents ruisseaux: l'Ukkelbeek, le Geleystsbeek et le Verrewinkelbeek-Linkebeek. Des ruisseaux qui sont à l'origine du relief vallonné d'Uccle. Cette brochure peut être acquise au prix de 5 € auprès du Secrétariat de l'Echevin de l'Urbanisme (25 rue Auguste Danse) ou dans les bonnes librairies uccloises. Vous y découvrirez une foule d'informations et d'illustrations sur l'histoire de notre Commune et sur le rôle que l'eau y a joué. Vous y découvrirez aussi des endroits que vous ne connaissez peut-être pas à Uccle. Cette brochure présente les projets communaux et régionaux qui, depuis une dizaine d'années, visent patiemment à recréer le lit des ruisseaux, à séparer les eaux claires de celles des égouts pour reconnecter ces ruisseaux à la Senne, à revaloriser les zones humides...

Marc COOLS  
Premier Echevin



**UCCLE ET SES RUISSEAUX**  
Histoire d'une commune et de sa gestion de l'eau au sein du bassin de la Senne

Article wolvendael janvier 2017 sur la brochure Uccle et ses ruisseaux

## Retour sur la Journée Mondiale de l'Eau



La Ministre de l'Environnement Céline Fremault, l'Echevin Marc Cools, les conseillers communaux Marion van Olfendael, Bénédicte Fraiture, Thibaut Wyngaert, Daniel Hublet, Bernard Hoyette ont accompagné la visite guidée le long du Geleystsbeek lors de la Journée Mondiale de l'Eau.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, une visite guidée a été organisée le long du Geleystsbeek le dimanche 20 mars dernier depuis le parc Fond Roy jusqu'à la plaine du Bourdon. Au travers des explications données par les agents communaux des Services de l'Environnement et de la Voirie, les participants ont pu découvrir, au fil de

l'eau, les projets et réalisations de la Commune dans la vallée de Saint-Job en matière de lutte contre les inondations et de reconstitution du maillage bleu. Cette visite a rassemblé près d'une centaine de personnes témoignant de l'intérêt porté par les Ucclois sur ces problématiques et sur les solutions apportées par la Commune pour y répondre! L'ASBL Coordination

Senne a conclu l'activité en présentant les réalisations de la Région au niveau de la Plaine du Bourdon. Une initiative semblable sera prise d'ici l'année prochaine pour présenter les projets et réalisations des pouvoirs publics le long de l'Ukkelbeek et du Verrewinkelbeek-Linkebeek. Les photos de l'activité sont disponibles sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be), rubrique environnement.

Article Wolvendael mai 2016 : retour sur la journée de l'eau (Geleystsbeek)

# La journée mondiale de l'eau


Pour la deuxième année consécutive, notre Commune participera à la journée mondiale de l'eau. Cette journée se déroulera en Région de Bruxelles-Capitale le 26 mars prochain. Un petit déjeuner festif et thématique, ouvert à tous et gratuit, vous sera offert par la Commune à la Ferme Rose, avenue De Fré 44, entre 9h30 et 10h30. Durant ce petit déjeuner, les mouvements de jeunesse et les enfants pourront, à l'initiative de la Minsitro de l'Environnement Madame Fremault et de Bruxelles-Environnement, participer sur place à des animations sur le thème de l'eau, proposées par l'ASBL Coordination Senné. Le petit déjeuner sera suivi à 10h30 d'une visite guidée de la vallée de l'Ukkelbeek, ce ruisseau communal méconnu principalement enterré sous l'avenue De Fré, l'avenue Brugmann et la rue de Stalle. Son parcours, les projets destinés à le restaurer et le chantier du bassin d'orage en cours de construction n'auront plus de secrets pour vous! Au fil de l'eau, vous aurez l'occasion de rencontrer les agents communaux travaillant sur ces projets et de leur poser vos questions. Cette visite d'environ deux heures débutera à l'entrée de la Ferme Rose, pour se terminer rue de Stalle en face du parc Raspail. Une





brochure d'information est disponible sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be). Aucune inscription n'est nécessaire. Vivaqua organise par ailleurs du 20 au 26 mars une exposition sur le chantier du bassin d'orage de

l'Ukkelbeek au Doyenné-Maison des Arts d'Uccle (rue du Doyenné 102). Plus d'informations sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be). Nous espérons vous y voir nombreux!

Article Wolvendael mars 2017 : 2<sup>ème</sup> édition des journées de l'eau (Ukkelbeek)

	<b>Prendre les mesures nécessaires afin de permettre l'arrosage des plantations communales avec de l'eau de pluie</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		Non-planifiée	
<b>O.S. 2.7</b>	<b>Réalisations :</b> Ce projet sera planifié lors de la planification du projet de réaménagement du Service Vert au niveau de l'évacuation de ses eaux et de la gestion des eaux pluviales par des aménagements de surface (voir également l'action n°80 de l'agenda 21)		

	<b>Faire évoluer l'arsenal légal pour une meilleure (définition des responsabilités de) gestion des ruisseaux</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		En cours	Moyenne
<b>O.S. 2.8</b>	<b>Réalisations :</b> - Consultation en 2017 des services techniques uclois (également de la Commune de Forest, de la Ville de Bruxelles et de BUP (Bruxelles Urbanisme et Patrimoine)) sur un avant-projet d'ordonnance relative à la gestion et la protection des cours d'eau non navigables et des étangs afin de clarifier et de coordonner un ensemble disparate de dispositions légales anciennes. Cette ordonnance ainsi que la constitution d'un nouveau Atlas électronique des cours d'eau clarifiera notamment le cas du ruisseau interrégional qu'est le Verrewinkelbeek et permettra de classer les 400 m de U en béton qui intéressent la Commune. - Suivi des projets en cours dans les vallées du Geleytsbeek de l'Ukkelbeek en accord avec les Conventions réalisées avec Bruxelles Environnement.		

	<b>Mieux connaître le cours de l'Ukkelbeek, réaliser les différentes interventions identifiées qui permettent sa remise en état, sa mise en valeur paysagère locale et d'assurer son rôle d'exutoire des eaux claires</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		En cours	Bonne
<b>O.S. 2.9</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recherches</b> historiques dans les plans d'archives sur le parcours de l'Ukkelbeek et le statut des conduites. Les recherches sur la partie aval n'ont jusqu'à présent données que peu de résultats.</li> <li>• <b>U-Tube</b> : suivi de l'état d'avancement des travaux du bassin d'orage manchon de l'Ukkelbeek (1 km de creusé le 5 décembre 2017, soit 300 mètres restant). Transmission des desideratas de la Commune pour la rénovation de l'Ukkelbeek et la prévision de raccordement (ex : chambre de visite pour la conduite du chemin du Crabbegat). Le permis délivrer à Vivaqua lui impose de réaliser des observations sur certaines zones d'ombres (par ex : arrivée d'eaux de sources, trop plein des étangs des parcs du Wolvendael et Raspail...)</li> <li>• <b>Rénovation de l'Ukkelbeek</b> : les plans d'exécution seront remis prochainement à la Commune. Selon les tronçons, différentes solutions sont envisagées : chemisage de la conduite, nouvelle conduite et réaménagement des flux, conduite suspendue dans l'égout. Les travaux sont prévus entre avril et octobre en fonction des interventions dans la cadre du Chantier « U-Tube ». Il s'agit d'un tronçon de 1,5 km à rénover jusqu'à hauteur du Moulin Blanc ? Pour la partie plus en aval, des discussions ultérieures avec la</li> </ul>		

Région doivent encore avoir lieu.

- **Crabbegat** : le marché pour la rénovation du Crabbegat et le placement d'une conduite d'eau claire à connecter à l'Ukkelbeek sera lancé courant juin.
- **Avenue P. Stroobant** : Gestion des eaux de ruissellement au moyen de dispositifs d'infiltration, noues et puits. Prise en compte de la gestion des eaux usées. Demande de permis envoyé à la région
- **Projet U** : Voir OS 4.2
- **Projet Moulin Blanc** : le chantier commence en octobre
- **Projets divers étudiés** : aménagement de zones adjacentes à l'ancien parcours du Zandbeek rue des trois rois, imposition de clauses lors de délivrance de permis (ex : parking de Stalle), étude de la possibilité d'une conduite séparative en attente qui traverse Chaussée de Neerstalle pour que l'Ukkelbeek puisse rejoindre le Zwartebeek
- **Programmation du curage des étangs**

## Le bassin d'orage de la vallée de l'Ukkelbeek est bientôt sur (sous) les rails!


Bonne nouvelle pour les habitants de la vallée de l'Ukkelbeek, le chantier de création d'un bassin d'orage exceptionnel débute en ce début d'année 2016. Il durera 2 ans. La maîtrise du chantier est aux mains de Vivaqua.

L'ouvrage, unique de par sa technique de mise en œuvre et ses dimensions, permettra de retenir entre 20.000 et 25.000 m<sup>3</sup> d'eau lors d'un orage violent, et les redistribuera au réseau de collecte lors de la fin de l'intempérie. Il s'agira d'un tunnel de 4,5m de diamètre et de 1,4 km de longueur, qui sera muni de 5 déversoirs, autrement dit de 5 points de décharge des eaux depuis le réseau d'égouttage vers le bassin.



Projet avenue Paul Stroobant

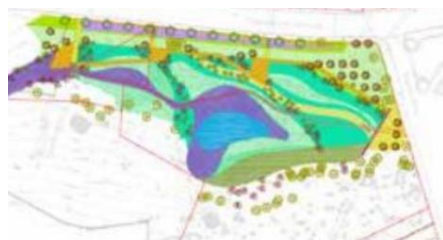
Article Wolvendael février 2016 sur le bassin d'orage de l'Ukkelbeek

	<p><b>Poursuivre les actions communales entreprises pour la réhabilitation du Geleytsbeek et de ses abords</b></p>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		En cours	Bonne
<p>O.S. <b>2.10</b></p>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Andrimont</b> : imposition dans un permis d'urbanisme de curer la conduite aboutissant au parc Fond'Roy pour rétablir l'écoulement via le pertuis et alimenter la zone de temporisation dans le parc. Curage de chambre de visite par la Commune pour accès au pertuis.</li> <li>• <b>Kauwberg (entrepreneur désigné, Permis d'Urbanisme délivré, projet en attente de la fin de travaux du bassin d'orage face au magasin Sequoia (Vivaqua))</b> : bassin d'infiltration naturel sur le tracé historique du ruisseau Geleytsbeek, différentes zones de rétention et remise à ciel ouvert de l'écoulement du cours d'eau, récupération future éventuelle des eaux de voirie au travers de zones de phyto-épuration</li> <li>• <b>Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos (entreprise désignée, Permis d'urbanisme en cours de demande)</b> : création d'un réseau de noues en face des habitations (flanc nord de la chaussée à l'est et flanc sud à l'ouest) pour lutter contre les inondations, dont le trop-plein est relié au ruisseau ; remise à jour du Geleytsbeek ; au sud : espace inondable avec une zone humide et une zone de jeux d'eau pédagogiques ; au nord : jardin de pluie inondable (total projet : 8560 m<sup>2</sup>) ; zone de temporisation dans la partie aval du projet. Le chantier ne pourra voir le jour qu'après obtention du permis et les nombreuses interventions des impétrants</li> <li>• <b>Domaine Papenkasteel (entreprise désignée, Permis d'urbanisme obtenu)</b> : Les travaux de reconstruction du moine à l'aval du Domaine ont été réalisés. Les trois ponts sur le ruisseau ont été entièrement rénovés. Le lit amont du ruisseau dans le domaine a été réhabilité et réaménagé pour accueillir à nouveau le ruisseau. La traversée du ruisseau à hauteur de la rue Papenkasteel, et la suppression concomitante de son rejet à l'égout font l'objet de diverses études en raison de la complexité technique de l'entreprise</li> <li>• <b>Jardin de pluie chaussée de Saint-Job (travaux en cours depuis octobre 2017)</b> : Aménagement d'un jardin de pluie sur les terrains communaux le long de la chaussée de Saint-Job, côté impair avec zone(s) inondable(s) démonstrative(s) (6500 m<sup>2</sup>). Cheminements vélos et piétons, zones « prairies » inondables (noues d'infiltration) avec trop-plein vers le Geleytsbeek rue Engeland, récupération des eaux claires y compris celles des toitures des riverains, jeux d'eau pédagogiques, etc.</li> <li>• <b>Vallon du Gaesbeek (entreprise désignée pour la partie aval (la partie amont fait l'objet d'une imposition dans le PU du Lotisseur Eaglestone - projet TREE), Permis d'urbanisme communal en cours de rédaction)</b> : aménagement de l'amont du vallon de manière à permettre la récupération séparative, la temporisation et la gestion paysagère du trop-plein des eaux du futur lotissement sur l'avenue Dolez, en même temps que les eaux de cette section de l'avenue qui ne dispose pas d'un égout ; de la partie centrale du vallon de manière à garantir un écoulement des eaux vers l'aval, tout en l'adaptant aux futures arrivées d'eau de pluie en provenance du PPAS 67 (Institut Pasteur), de la partie en contre-bas du cimetière de Verrewinkel pour une</li> </ul>		

temporisation supplémentaire, de la partie aval avec création d'un plan d'eau et d'une digue munie d'un moine afin de pouvoir gérer le niveau d'eau du plan d'eau selon les besoins ;

- **Complexe Sportif André Deridder terrain de foot n° 2 à l'arrière (réalisé)** : récupération des eaux des drains du terrain de foot dans une noue qui alimente la zone inondable de stockage (bassin à ciel ouvert) créé à l'aide d'une digue barrant le lit du ruisseau du Groelsbeek, et équipée d'un trop-plein et d'un ajutage pour la vidange à débit régulé de l'eau. Un noyau imperméable permet de laisser un plan d'eau pérenne alimenté par les sources du ruisseau. Ses berges réalisées en matériaux naturels et en pente douce pour favoriser la biodiversité (flore et batraciens).
- **Complexe Sportif André Deridder terrain de foot n° 2 à l'avant (réalisé)** : récupération des eaux des drains du terrain de foot dans deux noues en série.
- **Projet de réaménagement de 2 carrefours entre Engeland et Gazelle** avec gestion des eaux de ruissellement des voiries grâce à l'obtention de charges d'urbanisme et en complément d'un petit bassin d'orage manchon de Vivaqua

**Autres projets publics ou privés avec une dimension de gestion des eaux pluviales** : Terrain de basket parc de la Sauvagère, projet de construction de la SLRB Homborch, projet de construction rue F. Vervloet, suivi des projets de bassin d'orage d'autres pouvoirs publics/intercommunales (bassin d'orage Séquoia) ; Etude pour une possibilité de reconnecter le Verrewinkelbeek au Gelelytsbeek.



### Aménager le bas du Kauwberg

Les Services de l'Environnement et de la Voirie ont étroitement collaboré pour concevoir un nouvel aménagement du bas du Kauwberg, au coin de l'avenue Dolez et de la chaussée de Saint-Job. Cette partie du Kauwberg est une propriété de la Commune. L'objectif est de remettre à ciel ouvert le Gelelytsbeek et de réaliser une zone humide de qualité. Celle-ci servira de tamponnage des eaux en cas d'orage et réduira dès lors les risques d'inondation. Le projet permettra de recréer un lieu riche en biodiversité et s'inscrit dans le cadre du maillage bleu que la Commune s'efforce progressivement de rétablir tout le long de la chaussée de Saint-Job.

Article Wolvendael décembre 2015 sur le projet du bas du Kauwberg

## Restauration du vallon du Gaesbeek



Le vallon du Gaesbeek occupe une position spécifique au sein des maillages vert et bleu de la Commune. Le ruisseau situé au fond du vallon est un affluent du Gelelytsbeek et serpente entre le plateau Engeland et le cimetière du Verrewinkel. Il récolte les eaux claires, alimente l'étang qui s'étend en contrebas de la voie de chemin de fer et, plus en aval encore, il entretient la vie de la réserve marécageuse du Kinsendael. Le vallon du Gaesbeek est aujourd'hui très dégradé. Comblé à certains endroits par des coulées de terres qui dévalaient du cimetière, il est encombré par de nombreux déchets. Étouffé au fil des années par les feuilles des arbres surplombant le vallon, le Gaesbeek est aussi envahi par la renouée du Japon, plante exotique invasive dont l'éradication est très difficile.

L'objectif du projet, fruit d'une étroite collaboration entre les Échevins de l'Environnement et des Travaux et qui a reçu l'appui financier de Bruxelles Environnement, est de **restaurer le Gaesbeek pour qu'il redevienne un ruisseau** ayant un rôle écologique dans la gestion des eaux de pluie et dans la protection de la biodiversité, et de **permettre au vallon de retrouver un aspect paysager harmonieux** qui pourra être contemplé depuis la promenade verte régionale. Les travaux seront effectués dans le respect de l'environnement et des principes du développement durable (berges naturelles, minimisation des surfaces minérales, limitation des abattages et des impacts sur la faune et la flore). Deux connexions piétonnes sont prévues afin de relier la promenade verte régionale et le plateau Engeland au Kauwberg et à la passerelle pour piétons et cyclistes que la Commune va réaliser très prochainement, avec l'appui de Beliris, à hauteur du pont de chemin de fer de la rue de Verrewinkel.

Article Wolvendael décembre 2016 sur le projet de restauration du vallon du Gaesbeek

### Restaurer la continuité du Gelelytsbeek

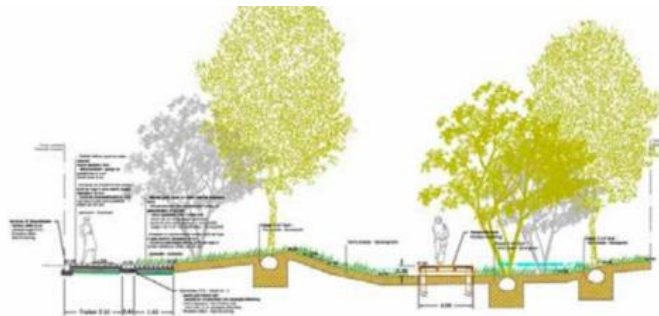
Pour restaurer au moins partiellement la continuité du Gelelytsbeek, les services communaux de l'Environnement et de la Voirie et Bruxelles Environnement ont collaboré pour que des travaux soient réalisés dans le Domaine Papenkasteel (curage, restauration des pontons, ...). Les travaux viennent d'être poursuivis en amont et en aval du Domaine. Au mois d'août, une canalisation sera posée en dessous de la rue Papenkasteel pour garantir la continuité du ruisseau et mettre fin à son rejet à cet endroit à l'égout. La continuité du ruisseau sera alors assurée de l'avenue Hellevelt à la Senne.



Article Wolvendael juin 2017 sur le projet « Domaine papenkasteel »

## Un Jardin de pluie


Les travaux pour concrétiser le Jardin de pluie chaussée de Saint-Job ont débuté le 2 octobre dernier. L'aménagement qui va être réalisé permettra une gestion exemplaire des eaux claires qui évitera leur rejet aux égouts. Le projet, fruit d'une collaboration entre les Services de l'Environnement et de la Voirie, est d'une très grande qualité paysagère. L'espace concerné par celui-ci, situé entre la rue Engeland et la rue Papenkasteel sera transformé

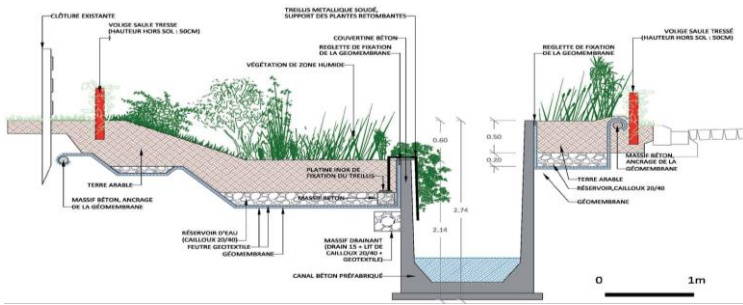


en un mail planté d'arbres et traversé par un ru (petit ruisseau) parallèle à la chaussée. Celui-ci sera valorisé par des plantes aquatiques de marais. Deux éoliennes de pompage, de type agricole, sont prévues pour fournir un appoint d'eau de la nappe phréatique lors des plus fortes sécheresses. Une voie centrale sans circulation de transit favorisera la mobilité douce, notamment en passant sur des caillebotis, et permettra l'accès aux habitations. Certains tronçons du mail seront aménagés en petites prairies

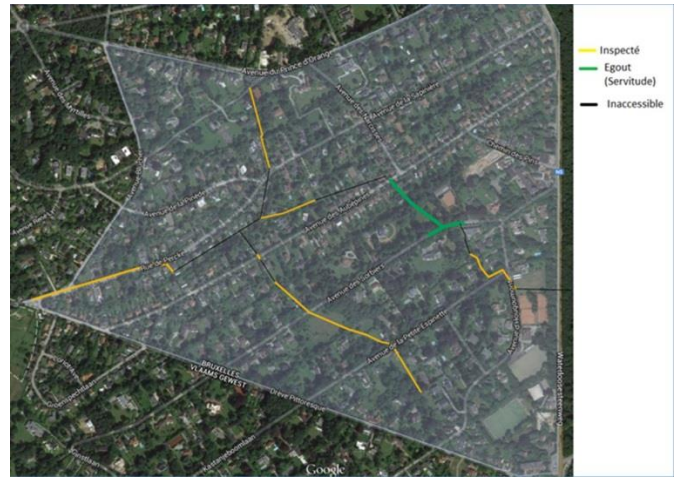
inondables pouvant accueillir les pluies cinquantenaires sans risque d'inondations pour les riverains et tout en garantissant la mobilité des usagers du mail. En outre, des jeux d'eau pédagogiques seront installés dans le bois (côté Engeland). L'espace vert sur le terrain en pente situé à l'angle de la rue Engeland et de la chaussée de Saint-Job sera provisoirement aménagé en parking pour les riverains pendant les travaux pour devenir, à la fin de ceux-ci, un espace vert partiellement inondable.

Article Wolvendael novembre 2017 sur la jardin de pluie chaussée de Saint-Job

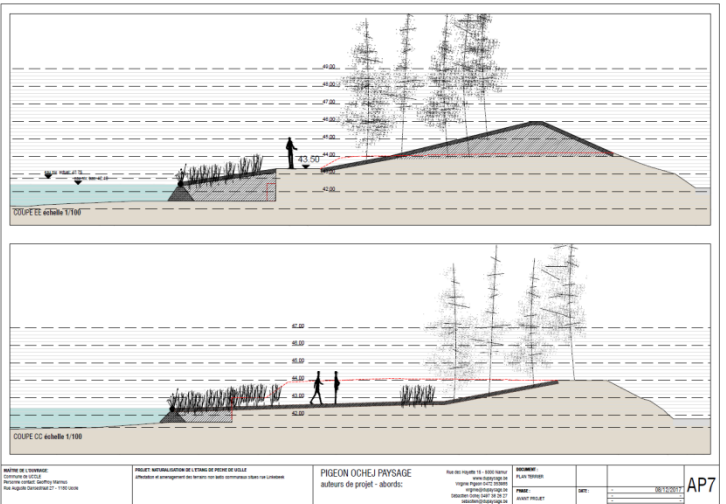
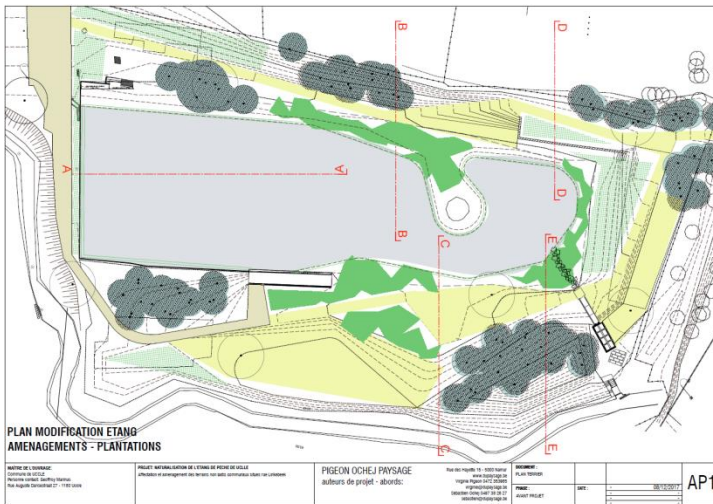
	<p><b>Réaliser les différents projets identifiés, prendre les mesures institutionnelles, légales et techniques afin de gérer durablement le Verrewinkelbeek</b></p>	<p><b>Etat d'avancement</b> 2017</p>	<p><b>Dynamique</b></p>
		<p>En cours</p>	<p>Bonne</p>
<p>O.S. <b>2.11</b></p>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des travaux d'égouttage des rues non égouttées de ce bassin versant et des travaux du collecteur. Une inauguration est prévue lors de la Journée de l'eau du 18 mars 2018. Une balade organisée par la Commune et présentant les projets communaux pour ce ruisseau est également prévue à cette occasion. Une attention particulière devra être accordée pour la déconnexion totale des eaux usées des maisons lors du raccordement à l'égout. Lors de réunions d'information, les habitants sont invités à réutiliser leur ancien puits perdu en puits d'infiltration des eaux pluviales, après curage et nettoyage de celui-ci. Le raccordement au collecteur permettra d'éliminer les déversements d'eaux usées dans les Bois de Verrewinkel et Buysdelle N2000 et classés.</li> <li>- L'état des lieux des pertuis dans la partie amont continue progressivement, selon les opportunités et ces derniers sont cartographiés.</li> <li>- Lobbying après de la SBGE, de Bruxelles Environnement et du Cabinet de la Ministre de l'Environnement pour la concrétisation du projet de végétalisation des U en béton de la SBGE. Un accord devrait être trouvé avant fin février suite à de nombreuses négociations concernant son financement et les responsabilités pour la mise en œuvre du projet. Plusieurs options sont considérées selon la situation : Le rétablissement d'un lit majeur là où c'est possible, jusqu'à des plantes tombantes par manque de place, Et toutes les combinaisons Intermédiaires entre ces situations extrêmes ... donnant un lit mineur / majeur diversifiés</li> <li>- Poursuite du projet de réaménagement de l'étang de pêche suite à l'octroi de subside de Bruxelles Environnement dans la cadre de l'appel à projet 2017 destiné aux Communes. 3 dossiers ont été introduits et sont lauréats : 2 dossiers Eau et un dossier Nature lauréats pour le projet Etang de pêche visant à réaménager les berges de l'étang, de la digue et végétaliser les berges (: 420.599 € TVAC (10% d'imprévus compris) dont 195.200 € de subsides). Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaménager le site progressivement en un espace naturel selon les opportunités</li> <li>• Intégrer le site dans les maillages vert, bleu et à l'échelle d'un quartier</li> <li>• Ouvrir le site au public</li> <li>• Sécuriser les lieux en stabilisant les berges par un réaménagement et leur végétalisation</li> <li>• Favoriser le développement de la biodiversité en lisières des milieux aquatiques</li> <li>• Conscientiser les utilisateurs du site et les riverains au respect de la nature, notamment à l'occasion de promenades</li> <li>• Mettre en place un plan de gestion écologique</li> </ul> </li> </ul> <p>La phase d'étude détaillée sera commandée prochainement au bureau d'étude désigné. la Commune a également conservé une bande suite à la vente de terrains afin de pouvoir concrétiser la gestion des eaux de ruissellement des projets urbanistiques situés en amont via des dispositifs de gestion infiltrant et paysagers.</p>		



projet de végétation des U en béton de la SBGE



Cartographie des pertuis amont du Verrewinkelbeek



Projet de réaménagement du site de l'étang de pêche



### Réfléchir à l'avenir de l'étang de pêche

La commune est propriétaire rue de Linkebeek d'un site en espace vert affecté en partie à un étang de pêche.

Un bureau d'étude a été désigné pour réfléchir à l'avenir de ce site et des terrains avoisinant de celui-ci. Cette réflexion se fera en concertation avec les habitants et les utilisateurs du site.

Après un état des lieux-diagnostic, une analyse sera effectuée des futures


Article Wolvendael juin 2015 sur l'avenir de l'étang de pêche



Sources du Verrewinkelbeek Chaussée de Waterloo



# AXE 3 : (RÉ)AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX ET LES GÉRER DURABLEMENT POUR EN GARANTIR LA VIABILITÉ DANS UN CONTEXTE URBAIN

	<b>Continuer à élaborer un plan de gestion pour chaque espace vert communal selon sa spécificité comprenant des travaux de réaménagement, une exploitation de leur potentiel de conscientisation et une labellisation des bonnes pratiques</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		En cours	Moyenne
<b>O.S. 3.1</b>	<b>Réalisations :</b>		
	<p>- 2 plans de gestion sont actuellement en œuvre : au cimetière de Verrewinkel et au cimetière du Dieweg. Les actions de formation et conscientisation à la gestion différenciée des ouvriers ont porté leur fruit : les interventions du Service de l'Environnement sont de plus en plus sporadiques. Ces deux sites sont labélisés Réseau Nature par Natagora.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cimetière de Verrewinkel</b> : cours d'eau et milieu liés à l'eau, prairie fleuries fauchées, haies mixtes indigènes, bois mort, création de puits d'infiltration pour la gestion de l'eau de pluie à chaque carrefour (milieu sableux et sec), ruches.</li> <li>• <b>Cimetière du Dieweg</b> : fourrés, nombreux arbres morts, plantes grimpantes, prairie fleurie, plus de deux cents espèces de plantes (dont une espèce d'orchidée), présence d'une espèce d'abeille solitaire qui niche dans les allées sableuses qui sont en conséquence laissées en sable.</li> </ul> <p>- Des articles de presse sont parus : sur le Dieweg (l'Avenir en juillet 2014, Nest en novembre 2014, Ma ville notre planète en mars 2016, le moniteur du Développement durable en septembre 2016).</p> <p>- Elaboration d'un Plan de Gestion pour le Plateau Avijl... qui ne sera pas mis en œuvre suite à la décision du Collège en novembre 2015. Toutefois, la Commune dispose avec ce Plan d'un outil des plus pertinent si besoin en était comprenant la demande de Permis d'Urbanisme, des cahiers des charges des travaux, des carnets d'entretien pour la gestion des différents types d'espaces conçus "par compétences", des plans et la signalétique.</p> <p>- Le projet "Plantations au Zwartebeek" subsidié en 2015 par Bruxelles Environnement a connu quelques difficultés en terme de "facilité d'entretien" car les plantations (couvre-sol et massifs arbustifs) doivent encore se développer (et la renouée du japon ne facilite guère la tâche). Il affiche cependant un caractère plus naturel grâce aux initiatives des agents en charge de l'entretien et les nombreux échanges avec eux et les Vert et Environnement dispensent la réalisation d'un plan de gestion pour ce site.</p> <p>- Un Plan de Gestion pour le Parc Montjoie est prévu mais la réflexion a juste été entamée faute de temps.</p> <p>- Lors de projets de réaménagement du Service Vert, des clauses sont insérées dans le cahier des charges pour la fourniture de conseils en vue de l'entretien. Le Service Vert participe à la Coordination eau et sera chargé de gérer les espaces verts liés ou à proximité des zones du maillage bleu réaménagées (Ex : Jardin de Pluie de Saint-Job). De même lorsque le S. vert travail avec des bureaux d'étude (ex : Chemin du Crabbegat, Parc Raspail)</p>		

### Restauration du cimetière du Dieweg

Fruit d'une étroite collaboration entre le service de l'Environnement et le service de l'Etat Civil et en partenariat avec « Les Amis du Cimetière du Dieweg », un plan de gestion de ce cimetière a été élaboré. En application de celui-ci, le Collège a désigné un bureau spécialisé pour réaliser une étude patrimoniale de conservation, d'utilisation et d'entretien de patrimoine funéraire et botanique du cimetière. Des contacts ont été pris avec la Direction régionale des Monuments



Réaménagement du site sportif du Zwartebeek : plantations pour une gestion écologique

Article Wolvendael novembre 2014 sur le plan de gestion du Cimetière du Dieweg

### Le Dieweg, avec fleurs et couronnes mais sans pesticides!





Un cimetière qui respire la vie? Plutôt inattendu! C'est pourtant le spectacle magnifique qu'offre le cimetière du Dieweg à Uccle. Entre art funéraire, végétation sauvage et gestion sans pesticides, découvrez d'un lieu exceptionnel.

### Le cimetière Dieweg à Uccle : un autre exemple réussi de gestion adaptée



Article sur la gestion différenciée du Cimetière du Dieweg dans les newsletters « ma ville notre planète » mars 2016 et « le moniteur du développement durable (2016)

	<b>Conscientiser les décideurs communaux et former le personnel à la gestion différenciée et durable des espaces verts, y compris dans les marchés en sous-traitance</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		Amorcée	
<b>O.S. 3.2</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outre les actions de formation mentionnées dans l'OS 3.1, aucune autre formation à la gestion différenciée n'a été donnée par le Service de l'Environnement.</li> <li>- Le Service Vert accorde également de plus en plus d'importance à trouver un compromis entre la nécessité d'un entretien facilité pour les espaces qu'il gère et la plantation d'espèces locales favorables à la biodiversité.</li> <li>- Une réflexion a été entamée avec le service de la propreté publique sur la gestion de la végétation spontanée sur les trottoirs mais n'a pu être poursuivie pour le moment.</li> <li>- La participation du Service Vert à la Coordination Eau permet de choisir des essences et espèces adaptées pour les milieux humides et proches des berges lors de projets de réaménagement.</li> <li>- Le service Vert et le service de l'Environnement communiquent régulièrement, via le Wolvendael, sur les espaces réaménagés et replantés.</li> <li>- Prise de conscience politique progressive sur la nécessité d'une gestion écologique.</li> <li>- Formation des ouvriers du Service Vert : 10 à 15 ouvriers formés / an à la gestion écologique (1 journée) et visite de salons spécialisés.</li> </ul>		

	<b>Créer un outil d'aide à la décision concernant le choix des essences à favoriser en voirie et celles à proscrire</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		Amorcée	
<b>O.S. 3.3</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bruxelles Environnement a publié une liste d'espèces végétales indigènes ou adaptées à l'environnement local et non envahissantes, susceptibles d'être plantées aux abords des bâtiments en milieu urbain et suburbain (ligneux, couvre-sol, plantes grimpantes, toitures extensives, ...). Cette liste a été transmise au Service Vert. Elle est également utilisée lors de l'élaboration de projets en lien avec le maillage vert par la Coordination Eau. Le Service Vert se réfère également aux recommandations et listes de Natagora, notamment pour les haies, et à l'Atlas de la flore luxembourgeoise.</li> </ul>		


De plus, dans le cadre du développement durable, de plus en plus de vivaces, graminées et petits arbustes sont utilisés dans les massifs. Certaines plantes (Canna, graminées,...) sont réutilisées d'année en année. Des bacs à réserve d'eau ont été achetés de manière à limiter les arrosages...


**Contact**  
**Service Vert**  
**Avenue Paul Stroobant, 41 – 1180 Bruxelles**  
**Tél : 02/348-65-47 ou 02/348-65-49**  
**Courriel : [servicevert@uccle.be](mailto:servicevert@uccle.be)**  
**Web : [www.uccle.be/services communaux/service vert](http://www.uccle.be/services_communaux/service_vert)**


Article Wolvendael septembre 2014 : prise en compte du développement durable dans le choix des plantes

**Favoriser les essences régionales**  
 Les espèces indigènes régionales favorisent les continuités écologiques et sont bien adaptées à la faune (notamment en raison de leur caractère mellifère et de leur capacité à produire des fleurs, des fruits ou des graines susceptibles de s'intégrer dans les chaînes alimentaires, ou de servir de support de pontes). Il est donc souhaitable de renforcer la place des espèces indigènes régionales lorsque les conditions s'y prêtent (dans les parcs, les jardins ou les Bois). En particulier, la plantation d'essences mellifères permet de compenser, au moins partiellement, la diminution des populations d'abeilles en zone rurale.

Article Wolvendael mars 2016 sur la gestion des arbres à Uccle

	<b>Identifier et prioriser les voiries devant faire l'objet de (re)plantations d'alignement en tenant compte de leur spécificité et des possibilités innovantes d'aménagements locaux</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		Non-planifiée	
<b>O.S.</b> <b>3.4</b>	<b>Réalisations :</b> - Pas de systématisation ni de priorisation actuellement. De manière générale, lorsque 60% ou plus d'arbres d'une voirie sont en déclin, morts ou malades, l'ensemble des plantations de la voirie sont renouvelées, sinon, les remplacements se font de manière ponctuelle. Des plantations ont également lieu lors de projets de réaménagement de voiries, ou lorsqu'on l'on craint un risque de chute ou de danger pour le public notamment en présence de grands individus (ex : centre sportif André Derrider en 2017) ou les piétons, lorsque les racines entraînent des problèmes au niveau des canalisations ou des façades des habitations. Le Service Vert dispose d'un marché stock pour faire appel à une expertise phytosanitaire des arbres et en 2017, 6 avenues complètement analysées telles que Belle Œil, Alphons Treize, Houzeau, Coghen (moyenne de 5 avenues / an). Une analyse phytosanitaire des arbres a été réalisée pour le projet U.		

	<b>Initier une approche pluridisciplinaire et interservices dans le développement de projets de réaménagement des espaces publics, leur suivi et leur gestion (plus rationnelle) favorisant la biodiversité et l'infiltration des eaux</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		En cours	Bonne
<b>O.S.</b> <b>3.5</b>	<b>Réalisations :</b> - Le Service Vert est maintenant systématiquement associé à la réflexion concernant les projets de réaménagement, qu'ils soient initiés par la Voirie/Travaux, les Bâtiments communaux, le Service de l'Environnement dans le cadre de projets de gestion des eaux et de restauration du Maillage Eau ou de la création d'un maillage Pluie. - La participation des Service de l'Environnement, de la Voirie, de l'Urbanisme, Vert, et la présence (plus ou moins régulière) de 3 directeurs de départements permet de donner une approche transversale et pluridisciplinaires aux projets de réaménagement dans l'espace public favorisant la biodiversité, l'infiltration des eaux pluviales et redonnant sa place à l'eau en milieu urbain via des aménagement paysager.		

	<b>Développer de manière participative un plan de gestion innovant des plantations de voirie, dont les carrés d'arbres</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		En cours	Bonne
<b>O.S.</b> <b>3.6</b>	<b>Réalisations :</b> - Lancement d'une phase test du projet d'installation de silos locaux pour le stockage des feuilles mortes, validé par le Collège en décembre 2017, afin de minimiser le travail d'entretien (la quantité de feuilles étant presque multiplié par 4 en automne), d'améliorer la circulation des piétons en automne. Collaboration des Services Environnement, Propreté et Vert. ; réalisations par les ferronniers communaux de 7 silos fixés près de la place de Saint-Job et de panneau d'information ; ramassage par le service de la Propreté. Bruxelles Compost n'a néanmoins pas accepté de valoriser ces déchets qui seront envoyés à l'incinérateur. Pour des raisons de délais, la phase test prévue en 2017 dans le quartier de Saint-Job est reportée à l'année suivante. - Valorisation des projets de type « Incroyables comestibles » et « nourriture à partager » de l'école du Centre et du Quartier Durable de Saint Job sur la carte des ressources durables. - La dynamique pour le lancement d'un plan de gestion global des plantations de voirie doit encore être lancée		

## Embellissement des carrés d'arbres

Cet hiver, l'Échevinat des Espaces Verts et de l'Embellissement de l'espace public s'est encore attelé à effectuer des plantations (Vinca et Sédum en mélange) dans les carrés d'arbres de plusieurs rues et avenues (Rue du Merle, Rue Molenveld, Avenue Albert Lancaster) afin d'améliorer l'embellissement de ces quartiers. Nous avons bien entendu veillé à conserver les carrés d'arbres correctement entretenus et fleuris par leur propriétaire. Ce travail a également pour objectif de dissuader les propriétaires de chiens d'inciter leur animal de compagnie à faire leurs besoins dans les carrés d'arbres qui ne sont pas des "crotoirs". À cet effet, nous rappelons aimablement aux maîtres que ces espaces ne sont, en aucune manière dédiés à la déjection. Cette négligence peut être sanctionnée par une amende pouvant s'élever à 350 €. Des inspecteurs assermentés effectuent régulièrement des contrôles. Nous vous invitons dès lors à respecter ce règlement. Ce travail ne s'arrêtera pas là et s'inscrit dans un plan global d'amélioration et de plantation de tous les carrés d'arbres de la commune.

### Développer la végétation dans Uccle:

- Améliorer l'aspect et le confort de l'espace urbain.
- Augmenter la biodiversité.
- Favoriser les continuités vertes.
- Limiter les dépôts clandestins et les salissures.

### Ces espaces sont les vôtres,

- préservez-les!
- Les végétaux sont fragiles: ne les piétinez pas et ne les arrachez pas.
- Un bel espace doit être propre: ne déposez pas de déchets, utilisez les corbeilles.



Article Wolvendael avril 2015 sur l'embellissement des carrés d'arbres



Uccle en fleur 2017, catégorie carrés d'arbres

## Incredibles comestibles

Venez découvrir notre petit potager collaboratif dans le jardin avant de la bibliothèque! Le principe: chacun plante, arrose... et récolte ce qui pousse! Il reste de la place dans les bacs pour vos graines et boutures!

Article Wolvendael septembre 2016 : Incroyables comestibles à la bibliothèque le Phare


### Expérience-pilote de ramassage des feuilles mortes des arbres d'alignement


Le ramassage des feuilles mortes sur les trottoirs est, en vertu du Règlement Général de Police, de la responsabilité des propriétaires ou des locataires des immeubles le long de ceux-ci. Cette obligation est respectée par une partie de la population et est complétée par le passage du Service de la Propreté. Les feuilles ne sont pas toujours mises, comme elles devraient l'être, dans des

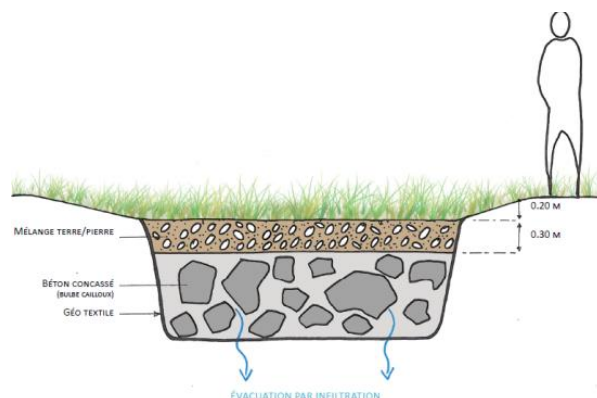
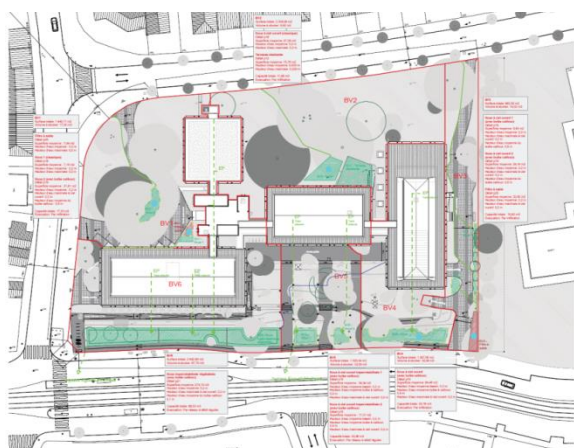


Article sur l'expérience-pilote de ramassage de feuilles mortes (reporté à l'automne 2018)


# AXE 4 : DÉFINIR LES FONCTIONS, AMÉNAGER ET GÉRER DURABLEMENT LES AUTRES TYPES D'ESPACES PUBLICS OU PRIVÉS ACCESSIBLES AU PUBLIC SELON LEURS SPÉCIFICITÉS


	<b>Définir un projet commun et concerté de gestion du bois du Wolvenberg et de l'Institut des Invalides de Guerre entre les différents acteurs concernés</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		Non-planifiée	
<b>O.S. 4.1</b>	<b>Réalisations :</b> Différentes pistes sont à l'étude dans le cadre de la procédure de délivrance du permis d'urbanisme pour la rénovation de l'Institut. Cela concerne notamment la propriété, la gestion et la remise en état de l'étang.		

	<b>Réaliser un projet paysager démonstratif, exemplaire et innovant autour du projet « U », valorisant les bonnes pratiques d'aménagement et de gestion</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		En cours	Bonne
<b>O.S. 4.2</b>	<b>Réalisations :</b> Le projet U est innovant sur bien des aspects et intègre plusieurs dimensions durables notamment au niveau de la gestion exemplaire des eaux pluviales sur les abords sous la forme d'un showroom : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion sur la parcelle en accord avec le RCU Eau appliqué de manière volontaire; dispositifs de gestion dimensionnés selon la norme de 33L/m<sup>2</sup> de surfaces imperméabilisées; type de dispositifs diversifiés à but illustratifs pour les demandeurs de permis d'urbanisme : 1 noue végétalisée avec rétention d'eau permanente, 2 noues végétalisées sans rétention d'eau permanente, 6 noues végétalisées infiltrantes avec bulbe cailloux pour un stockage supplémentaire, 3 filtres à sables pour dépollution et stockage des eaux de ruissèlement des voiries, 1 terrasse stockante, 1 cheminement de didactique de l'eau, toitures végétalisées. Un dispositif de bypass est prévu pour un futur raccordement à l'Ukkelbeek pour les dispositifs imperméabilisés. Un espace didactique illustrant d'autres moyens de gestion sont prévues (Structures alvéolaires ultra Légères (SAUL), différents types de revêtement poreux, les différents types de toitures végétales). Les objectifs étant de lutter contre les inondations, de séparer le eaux grises des eaux usées, de redonner sa place à l'eau en milieu urbain et de la valoriser, de restaurer le maillage bleu et créer un maillage pluie local, de faire connaitre au grand public les différentes techniques de gestion des eaux pluviales apportant une plus-value environnementale et paysagère qui illustrent ainsi le RCU Eau.</li> <li>- Energie : remplacement de tous les châssis, isolation des sous-sols et de la toiture au-delà des exigences PEB, énergie renouvelable via des pompe à chaleur en riothermie (récupération de chaleur dans les égouts) qui divise par 3 à 4 la production de CO2 par rapport à un tandem gaz (chauffage) – électricité (cooling), placement de panneaux photovoltaïques, objectifs de performances sur les consommation et les besoins, ventilation double flux avec récupération de chaleur, chaudière à condensation à rendement de 105%, éclairage LED et détection de présence, etc.</li> <li>- Mobilité : tout le site est accessible aux PMR, 20 vélos, 26 emplacements publics, 74 emplacements personnel, 15 emplacements complémentaires pour vélos électriques, vestiaires et douches prévus pour les cyclistes. Remise d'un dossier de candidature Be exemplary en 2017.</li> </ul>		



projet U : gestion exemplaire et inovante des eaux pluviales sur les abords du site via des dispositifs paysagers favorisant l'infiltration

	<b>Insérer des clauses d'entretien durable pour les espaces (verts) attenants aux biens mis en location par les Propriétés communales et la Régie foncière</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		Non-planifiée	
<b>O.S. 4.3</b>	<b>Réalisations :</b> Pas de réalisations à ce stade.		

	<b>Rechercher tous types de solutions durables (financières, légales, techniques) pour le Kauwberg de nature à garantir la pérennité et la biodiversité des lieux</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		En cours	Moyenne
<b>O.S. 4.4</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'été 2016 la Région de Bruxelles-Capitale avait fait le choix de se pourvoir en cassation par rapport à la décision de la Cour d'appel de Liège donnant raison aux propriétaires. Par arrêt du 29 mai 2017 la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de la Région de Bruxelles-Capitale. L'affaire doit revenir devant la Cour d'appel de Liège pour fixer le montant des indemnités qui reviennent à chaque propriétaire et pour que la Région de Bruxelles-Capitale soit envoyée en possession.</li> <li>- l'ASBL Natagora a remis un dossier d'Etude de faisabilité pour un projet Life concernant le site du Kauwberg. Outre l'attente liée au déblocage de la situation juridique, des choix devront être faits quant à l'étendue géographique du projet. A noter que seuls 15% des dossiers introduits sont sélectionnés dans le cadre de cet appel à projet Life et que le projet pour le Kauwberg, de par sa petite taille et sa situation juridique actuelle n'aurait que peu de chance d'être sélectionné. Les grandes lignes du projet sont reprises dans cette étude.</li> <li>- Le projet de la Commune pour le bas du Kauwberg sera mis en place après la fin des travaux du Bassin d'orage de Vivaqua au niveau du magasin Sequoia.</li> </ul>		

Etude de faisabilité pour un projet Life concernant le site du Kauwberg

DRAFT – Dernière mise à jour : 16/12/2015





Etude de faisabilité pour un projet Life concernant le site du Kauwberg par Natagora

Aménagement d'un bassin d'orage



Projet communal dans le bas du Kauwberg

	<b>Acquérir et aménager le marais du Broek pour garantir son rôle écologique et de gestion des eaux</b>	Etat d'avancement 2017	Dynamique
		En cours	Faible
<b>O.S. 4.5</b>	<b>Réalisations :</b> Poursuite de la campagne de rachat des parcelles cadastrales liées au marais. Une première parcelle a été achetée, un second propriétaire a signifié son souhait de ne pas vendre, et la procédure d'achat d'une parcelle en indivision a été initiée		


	<b>Assurer la préservation d'une partie de l'Institut Pasteur ainsi que la création d'espaces de loisirs</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		Amorcée	
<b>O.S.</b> <b>4.6</b>	<b>Réalisations :</b> La commune a désigné un auteur de projet pour l'élaboration du PPAS. Les premières étapes administratives de l'étude sont entamées.		



## Un PPAS pour les terrains occupés par l'Institut Pasteur

L'aménagement futur des terrains qu'occupe aujourd'hui sur le Plateau Engeland l'Institut Pasteur constitue un réel enjeu pour notre commune. C'est ce qui a conduit notre Conseil Communal en sa séance du 22 octobre 2015 à décider d'entamer l'élaboration d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) sur les parcelles occupées par cet Institut. Les règles d'aménagement du site seront ainsi fixées pour le jour où l'Institut quittera le plateau dans le cadre d'un regroupement programmé des instituts scientifiques.

Article Wolvendael décembre 2015 sur le PPSA de l'Institut Pasteur

	<b>Mettre en place un événement communal annuel et récurrent de parrainage d'arbres à planter en forêt de Soignes pour les familles avec nouveau-né</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		En cours	Bonne
<b>O.S.</b> <b>4.7</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec Bruxelles Environnement (Div. Qualité de l'Environnement et Gestion de la Nature Dpt. Forêt (Cantonement forestier de Bruxelles)) pour étude de faisabilité du projet en novembre 2017 et fonction du nouveau Plan de gestion de la forêt de Soignes en en première lecture au gouvernement. Le projet a été accueilli positivement et devrait être reproduit annuellement.</li> <li>- Le nouveau plan de gestion de la Forêt de Soignes privilégiera un fonctionnement par cellules de régénération éparpillées d'une quarantaine de plants, avec plusieurs essences. Ces cellules seront notamment plantées à la faveur d'éclaircies survenues lors d'épisodes de chutes spontanées d'arbres. Les plantations par cellules de régénération ne permettent pas d'associer un arbre à un enfant (ce mode de fonctionnement posant également des problèmes pratiques : plants qui ne survivent pas, sélection par l'Homme, préservation des zones de protection hors des chemins, ...). Il est préférable d'associer une cellule à une « année de naissance ». Bruxelles Environnement fournit les plantations et le matériel ; et les fosses sont préparées à l'avance. Les participants effectuent eux même les plantations le jour de l'événement.</li> <li>- La première édition du Bois des naissances s'est déroulée le 10 février 2018 sur la demi-lune de l'Hippodrome d'Uccle-Boitsfort. Plus de 110 nouveaux nés ont été inscrits. Les participants ont reçu symboliquement un rondin de bois gravé avec le nom de l'enfant et sa date de naissance.</li> </ul>		



### Un Bois des Naissances

Les familles disposant d'un jardin plantent parfois symboliquement un arbre à la naissance de leur enfant. Celui-ci n'est plus accessible après un éventuel changement de domicile et les familles ne disposant pas de jardin n'ont

pas cette possibilité. Le projet "Bois des Naissances" a pour objectif de permettre la création d'un lieu symbolique et durable entre le nouveau-né et la nature, avec un effet de conscientisation au respect et à la protection de la nature et de l'environnement. Ce projet est une des propositions du Plan Nature d'Uccle adopté par le Conseil communal le 25 février 2016. Il va être mis en œuvre début 2018 par le Service de l'Environnement en collaboration avec Bruxelles Environnement.

Le lieu choisi pour les enfants ucclois nés en 2017 est la "demi-lune" à côté de l'Hippodrome. Bruxelles-Environnement prendra en charge les frais liés à l'achat des plantes et préparera les fosses de plantations à l'avance via son personnel forestier. Les plantations



Emplacement du 1<sup>er</sup> Bois des Naissances d'Uccle

Article Wolvendael janvier 2018 sur la 1<sup>ère</sup> édition du Bois des naissances

Création d'un "Bois des Naissances" pour les enfants uclois



Plantez un arbre pour votre bébé dans le Bois des naissances



Planter un arbre dans le jardin à l'occasion d'une naissance, c'est toute une symbolique. À Uccle, la commune veut devenir active à son tour pour permettre à quiconque de planter un arbre pour fêter une naissance.

Le projet "Bois des Naissances" est né dans le cadre du Plan Nature d'Uccle adopté au Conseil Communal en février 2016. Il a pour objectif de permettre la création d'un lieu symbolique et durable entre le nouveau-né et le milieu, avec un effet de conscientisation au respect et à la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que dans le cadre de la protection de la nature et de l'environnement.

Pour les enfants nés en 2017, le lieu est déjà choisi: le "Bois des Naissances" à côté de l'Hippodrome. L'arbre des parents sera planté en charge par Bruxelles Environnement. Un week-end de février sera réservé pour réaliser cette opération avec différents bénévoles.

Ce projet permet aux parents qui changent de domicile ou qui ne disposent pas d'un jardin d'accéder à un espace symbolique pour fêter les naissances.

Uccle a comptabilisé près de 800 naissances en 2017. Pour allier projet familial et initiative écologique, la commune a décidé de créer un Bois des naissances: les parents d'un bébé né en 2017 seront bientôt invités à venir planter un arbre mis à leur disposition par Bruxelles Environnement. Cette parcelle, située derrière l'hippodrome de Boisfort, verra agrandir la forêt de Soignes.

Articles de presse sur le Bois des Naissances d'Uccle

Commune d'Uccle / Gemeente Ukkel

23 Janvier, 11:34

Première édition du "Bois des Naissances"

À l'occasion de la première édition du "Bois des Naissances" qui se déroulera le samedi 10 février prochain, les parents d'enfants uclois nés en 2017 auront l'occasion de venir planter un arbre au nom de leur enfant. Le "Bois des Naissances" a pour objectif de permettre la création d'un lieu symbolique et durable entre le nouveau-né et la nature, avec un effet de conscientisation au respect et à la protection de la nature et de l'environnement. Le lieu qui a été choisi pour cette première édition est la "demi-lune" à côté de l'Hippodrome d'Uccle-Boisfort.


Pour participer à cette première édition du "Bois des Naissances", vous pouvez vous inscrire jusqu'au jeudi 1er février. Plus d'infos sur <http://www.uccle.be/.../samedi-10-fevrier-premiere-edition-du-...>

Eerste editie van het "geboortebos"

Tijdens de eerste editie van het "geboortebos" op zaterdag 10 februari zullen ouders van Ukkelse kinderen, geboren in 2017, een boom kunnen aanplanten in naam van hun kind. Met het project "Geboortebos" wil de gemeente een symbolische en blijvende plek creëren tussen de pasgeborene en de natuur. Tegelijkertijd maakt het ons bewust van het respect voor en de bescherming van de natuur en het milieu. Voor de eerste editie werd het "halfvond" naast de Renbaan van Ukkel-Bosvoorde gekozen.


Voor de eerste editie van het "geboortebos" kunt u zich inschrijven tot donderdag 1 februari. Meer info op <http://www.ukkel.be/.../zaterdag-10-februari-eerste-editie-va-...>

Promotion de l'événement sur la page facebook communale

	<p><b>Rechercher des solutions légales efficaces pour que le tissu urbain et naturel uclois bénéficie de la législation sur les charges d'urbanisme lors de permis régionaux</b></p>	<b>Etat d'avancement</b>	<b>Dynamique</b>
		2017	
		En cours	Bonne
<p><b>o.s.</b> <b>4.8</b></p>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une Carte des charges d'urbanisme identifiant des projets potentiels sur le SIG communal afin de saisir les opportunités d'aménagement.</li> <li>- Charges d'urbanismes prévues/réceptionnées: Le Jardins de Pluie ("champs de maïs"), le Vallon du Gaesbeek (Lotissement Pâturin), les Carrefours Gazelle et Engeland, l'Ukkelbeek (Saint Elisabeth), Conduite Andrimont (Lotissement Combelli). L'affectation des charges dépend de la direction urbanisme BDU.</li> </ul>		



# AXE 5 : AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS MARAICHÈRES SUR TERRAINS PUBLICS ET PRIVÉS ET RENDRE CES ACTIVITÉS PLUS DURABLES

	<b>Renforcer les actions en faveur du développement de potagers BIO et gérés durablement, individuels ou collectifs</b>	<b>Etat d'avancement</b> 2017 En cours	<b>Dynamique</b> Bonne
<b>O.S. 5.1</b>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 29 sites potagers (ne sont pas repris les jardins privés individuels) et 4 sites « Incroyables comestibles » ont été recensés et valorisés sur la Carte des Ressources durables. Le quartier durable de Saint-Job, qui a bénéficié d'un subside d'encouragement de la Commune en 2017, a pour volonté de développer d'autres zones Incroyables comestibles en bacs et la prochaine étape sera le placement de bacs autour de l'église de la Place Saint Job !</li> <li>- la Commune a bénéficié d'un subside de 15.000 € de Bruxelles Environnement en 2016 pour réaménager le site potager de Stalle (budget du projet : 28.102,25 €) : 2 parcelles en pleine terre et, pour cause de risque de pollution du sol, 4 parcelles avec 3 bacs en béton armé chacune. Une parcelle collective abritant le compost, un hôtel à insecte, un panneau d'information et une citerne de récupération des eaux pluviales a été aménagée. Des démonstrations de compostage par des maitres-composteurs uclois devraient être organisées très prochainement. Les locataires de parcelles potagères reçoivent un kit de sensibilisation à l'agriculture biologique et des graines. Le site a été labélisée Réseau Nature par Natagora.</li> <li>- Les maitres composteurs et maitres maraichers uclois sont également valorisés sur la carte des ressources durables.</li> </ul>		



Nouveau site potager de Stalle



Sites potagers, Incroyables comestibles et d'agriculture urbaine recensés sur la carte des ressources durables



## Nouveaux potagers

De nouveaux potagers ont été créés et inaugurés le 1<sup>er</sup> septembre entre le 1015 et le 1017, chaussée de Neerstalle. Ce terrain était auparavant jonché d'immondices et envahi par des plantes invasives. La commune a racheté et débroussaillé le terrain, y a enlevé les déchets et y a installé 16 bacs potagers. Ces bacs en bacs solides sont sans fond (pour favoriser la percolation et l'aération de l'eau dans le sol, ce qui évite le pourrissement). Ils ont été remplis d'une terre saine et très riche, adaptée à la culture potagère. Après un an de travail, c'est étonnant ce que les cultivateurs récoltent déjà! Des bacs et des produits ont été installés sur le site et une prairie fleurie a été créée qui favorise la biodiversité et la pollinisation. Originalité: un "hôtel à insectes" a été créé qui est un refuge permettant la survie hivernale des insectes et leur reproduction. Les Services de l'Environnement, des Propriétés Communales et le Service Vert ont collaboré à cette belle réalisation.



Article Wolvendael octobre 2015 sur le potager de Neerstalle après sont inauguration

## Les potagers: la campagne à la ville

Uccle, commune verte, est riche de très nombreux potagers. Des potagers communautaires tout d'abord. Ceux-ci sont situés tantôt sur des terrains publics tantôt sur des terrains privés.



Plusieurs d'entre eux sont situés sur des terrains propriétés de la Commune: au plateau Anril (14 parcelles potagères dans plusieurs nouvelles parcelles qui ont été créées récemment), rue de Lankbeek (14 parcelles), rue de Stalle (4 parcelles) et prochainement chaussée de Neerstalle. Des terrains au Kroydtemp, propriétés de la Région et après que Bruxelles Environnement, accueillent également de nombreuses parcelles. Tout comme au Carré Tillous où le CPAS de Forest met son terrain à disposition des habitants du quartier qui y ont plusieurs potagers. Un qui plus est, même une "chaussée d'Albernberg" à la Roseraie. Un potager collectif existe dans le quartier du Métrikok sur un terrain de la SLL.



Des sites privés accueillent aussi des potagers comme au Kasseberg ou rue des Trois Rois ou encore Montigny de Saint-Job où des habitants regroupés dans le cadre de l'initiative "Quartier durable" bénéficient d'un terrain privé pour un potager collectif. Sur le site de la ferme pédagogique d'Uccle, Ville certain projetent même de le faire sur leur site. Il vous souhaitez un conseil ou un renseignement sur les potagers à Uccle, vous pouvez contacter le service de l'Environnement (environnement@uccle.be ou 02.344.66.35).

Article de promotion des potagers à Uccle Wolvendael décembre 2014)




### Des bacs de potagers chaussée de Neerstalle

À l'initiative du Service de l'Environnement, 18 bacs potagers viennent d'être placés avec le concours de l'atelier protégé l'APAM sur un terrain propriété de la commune entre les numéros 395 et 417 Chaussée de Neerstalle. Deux bacs sont réservés au programme de cohésion sociale du Merlo et un pour l'asbl "Le Pas". Quatre autres bacs seront mis à la disposition d'associations afin


## Laissez-vous tenter par le co-jardinage

Dans le cadre de son Agenda 21, la commune d'Uccle soutient les initiatives en faveur du développement durable et vous propose de découvrir et de vous laisser tenter

Article Wolvendael avril 2015 sur l'aménagement du potager de Neerstalle et sur le co-jardinage

	<p><b>Encourager et soutenir le développement de potagers à vocation pédagogique dans les écoles</b></p>	<p><b>Etat d'avancement</b> 2017</p>	<p><b>Dynamique</b></p>
		<p>En cours</p>	<p>Moyenne</p>
<p>O.S. <b>5.2</b></p>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les écoles réalisant des démarches, initiatives et projets durables, dont les potagers et les composts, sont valorisées sur la carte des ressources durables.</li> <li>- Peu de demandes de conseils ou d'aide ont été effectuées par les écoles vers la Commune depuis l'adoption du plan Nature. A noter que le Réseau Bubble de Bruxelles Environnement (réseau des écoles bruxelloises en action pour l'environnement) et le soutien financier et méthodologique proposé par la Région sont des atouts déjà conséquents pour le développement de potager dans les écoles. L'aide que peuvent apporter Région et Commune dans cette thématique doit cependant être plus connue des écoles et de leur direction et la communication doit être renforcée.</li> </ul>		

# AXE 6 : HARMONISER L'ÉQUILIBRE DES RELATIONS ENTRE L'HOMME, LA FAUNE ET LA FLORE

	<b>Structurer la politique communale de gestion des animaux (domestiques) dans les espaces publics</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		En cours	Moyenne
<b>o.s. 6.1</b>	<b>Réalisations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un triptyque sur le Bien-être animal et sur les règles à respecter concernant les chiens et le nourrissage des animaux sauvages (Règlement Général de Police) en collaboration avec l'ASBL "Promène-Toutous".</li> <li>- Nouvelle prime en octobre 2017 pour la stérilisation des chats : 50 € pour un chat mâle et à 75 € pour un chat femelle; max. 3 primes par an et par ménage domicilié à Uccle (plus d'info sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, Rubrique Biodiversité). 11 primes en moins d'un mois.</li> <li>- Projection du film "Bruxelles Sauvage" sur le renard en mars 2015 au CCU et débat avec un spécialiste de la faune sauvage de Bruxelles Environnement (très bonne participation).</li> <li>- Reprise des canisites et distributeurs de sachets pour déjection canines sur la carte des ressources durables.</li> <li>- Nombreuses informations sur la faune sur le site Internet communal, Service Environnement, rubrique Biodiversité (abeilles, guêpes, animal mort, nourrissage, renard, oiseaux et pigeons, chevaux, rats, chats, stérilisation des chats).</li> <li>- Concours photo « Roi Reine de la Maison 2016 » et conférence sur le Bien-être animal (Inspecteur Vétérinaire à Bruxelles Environnement, ASBL Planète Vie, Garde forestier de Bruxelles Environnement) en novembre 2016 en collaboration avec la Région.</li> <li>- Journée de soins du 4 oct. grâce au subsidé : 7 interventions. Convention avec chats libres pour la stérilisation des chats errants.</li> </ul>		



**Animaux de compagnie:** des règles à respecter. Pour le bien-être de tous et notamment celui de nos animaux de compagnie, un certain nombre de règles figurent dans le Règlement Général de Police (RGP). Elles sont utiles pour une cohabitation harmonieuse entre l'homme et l'animal.

- Tenir son animal en laisse: cette mesure garantit la sécurité de tous en ce compris celle de nos amis à quatre pattes qui pourraient être effrayés par

une voiture. Une exception existe (art.89 du RGP). Elle concerne les espaces verts communaux. L'obligation de tenir ses animaux en laisse dans nos parcs ne s'applique que de 10 à 15h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre et de 10 à 16h du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars.

- Ramasser les excréments de son chien: les personnes qui ont la garde ou la maîtrise d'un chien sont tenues de faire disparaître les excréments laissés par l'animal sur l'espace public, en ce

compris les squares, les parcs, les espaces verts des avenues et les jardins publics. Ils doivent être munis à cet effet en permanence d'un sachet approprié. Le respect de cette disposition est essentiel en matière de propreté publique.

- Eviter les situations de danger ou d'inconfort: il est par exemple interdit d'abandonner des animaux à l'intérieur d'un véhicule en stationnement, s'il peut en résulter un danger ou une inconfort pour les personnes ou pour les animaux eux-mêmes.
- Ne pas déposer de la nourriture sur l'espace public: c'est souvent de bon cœur que des personnes veulent déposer de la nourriture sur l'espace public pour les animaux. Les conséquences sont très négatives. Cela peut attirer les rats, conduire des animaux migrateurs comme les pigeons à ne pas continuer leur trajet et à envahir et salir l'espace public dans notre commune...

**Vente de l'immeuble situé au 20 rue Xavier De Bue**  
La Commune vend de gré à gré au plus offrant un immeuble dont elle n'a plus usage: la maison rue Xavier de Bue, 20. Bonne offre de prix au plus tard le mardi 1<sup>er</sup> mars 2016 à 10h. Prix de vente minimum: 445.000 euros. Visite sur place: les mardis à 14h et les jeudis à 10h ou sur rendez-vous.  
Pour tout renseignement: 02/348.67.26 ou [regie@uccle.brussels](mailto:regie@uccle.brussels).



## Bruxelles Sauvage

L'Échevin de l'Environnement Marc Cools et le Collège des Bourgmestre et Échevins vous invitent le **22 mars 2015 à 14h45** au Centre Culturel d'Uccle à la projection du très beau film "Bruxelles Sauvage, Faune Capitale" de Bernard Crutzen. Ce film n'est ni un documentaire ni un film animalier. Ou plutôt, il est les deux: un film hybride et original. On s'intéresse ici à l'animal non pas en tant qu'espèce biologique mais en tant que composante d'une société urbaine. C'est la cohabitation en ville entre l'homme et l'animal sauvage qui est ici étudiée. La projection du film (avec entrée gratuite) sera suivie d'un débat questions-réponses en présence du réalisateur. L'occasion de poser toutes les questions que vous souhaitez sur la présence à Uccle des renards, des crapauds...

Article Wolvendael mars 2015 sur la projection du film Bruxelles sauvage et le débat

Article Wolvendael février 2016 sur les animaux de compagnie et les règles à respecter

modifie les habitudes des animaux et favorise le développement de certaines espèces (pigeons, rats, corneilles, chats errants, perruches, renards...) dont l'augmentation de la population chasse alors d'autres espèces. La nourriture "humaine" ne convient pas aux animaux sauvages et les rend plus sensibles aux maladies. Un exemple de la nocivité des distributions de nourriture aux animaux sauvages est celle du pain offert par des promeneurs aux canards et aux oiseaux. C'est une alimentation qui ne leur convient pas et qui a beaucoup d'effets pernicieux (plus d'infos sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be) rubrique environnement/biodiversité du site). Une exception existe. Elle concerne en hiver, le nourrissage des petits passereaux dans une mangeoire "fermée" empêchant l'accès à la nourriture aux gros individus (attention dans ce cas également de ne pas donner du pain). Pour éviter que les nourritures réservées à vos animaux domestiques ne soit mangées par d'autres animaux, conservez-les à l'intérieur de chez vous. Ne nourrissez jamais les renards et les chats errants.

## Renoncer à nourrir les animaux sauvages

La projection récente du film "Bruxelles Sauvage" a rappelé qu'il était fortement déconseillé dans l'intérêt même des animaux sauvages de les nourrir. C'est même une interdiction édictée par divers règlements. Pourquoi? Parce que cela



## Enlèvement gratuit des essaims d'abeilles

Un essaim est une grappe d'abeilles sans protection. Les abeilles sont bien visibles. De la taille et de la forme d'un ballon de rugby, la grappe s'accroche à une haie, un arbre, une corniche... Un essaim est venu s'installer chez vous? Contactez la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles (02/270.98.86 ou [www.api-bxl.be](http://www.api-bxl.be) ou [lerucherfleuri@yahoo.fr](mailto:lerucherfleuri@yahoo.fr)). Un apiculteur s'occupera de récupérer gratuitement les abeilles.

Article Wolvendael mai 2015 sur le nourrissage des animaux sauvages

Article wolvendael mai 2015 sur les essaims d'abeilles

### Conférence sur le bien-être animal

Les prix du concours photo consacré aux animaux de compagnie organisé par la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune seront remis le **17 novembre 2016 à 19h** à la Maison communale en la présence de la Secrétaire d'État Madame De Baets. Cette remise de prix sera couplée avec une conférence sur le bien-être animal d'environ une heure qui sera donnée par la vétérinaire en chef de Bruxelles-Environnement, le garde forestier régional et par le Président de l'Association Planète Vie. L'occasion pour vous d'en apprendre plus sur le bien-être animal et de poser toutes vos questions concernant aussi bien les animaux domestiques que la faune sauvage (renards, chats errants, écureuils, grenouilles...).




Article Wolvendael novembre 2016 : conférence sur le bien être animal

### Nos chats ont besoin de nous!

Un couple de chats errants peut conduire en cinq ans à une augmentation de la population féline de 15.552 unités! Stériliser les chats errants est dès lors indispensable si on veut éviter une montée exponentielle du nombre de ceux-ci. De plus, si vous constatez la présence de chats errants et non de chats domestiques en liberté, dans votre voisinage, sachez que votre Commune soutient l'asbl "Chats Libres" (02/736.80.58). Cette association, sur simple demande téléphonique, prête des cages permettant la capture de ces chats (et éventuellement une aide pour la capture) et fait procéder ensuite gratuitement par des vétérinaires à leur stérilisation. Des frais administratifs de 10 € sont demandés. Après la période de convalescence, le chat opéré est relâché à l'endroit où il a été capturé.

Article Wolvendael janvier 2017 sur la gestion des chats errants

	<b>Communiquer, règlementer et gérer la présence du renard à Uccle, y compris sur les dispositifs destinés à la protection physique des poubelles</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		En cours	Moyenne
<b>O.S. 6.2</b>	<b>Réalisations :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conscientisation lors d'appels téléphoniques.</li> <li>- Projection du film "Bruxelles Sauvage" sur le renard en mars 2015 au CCU et débat avec un spécialiste de la faune sauvage de Bruxelles Environnement (très bonne participation).</li> <li>- Nombreuses informations sur le renard et conseils pour la protection des poubelles sur le site Internet communal, Service Environnement, rubrique Biodiversité.</li> </ul>		

### Mon bel ennemi le renard

Pas gêné pour un sou, il traverse la rue, gentiment, fièrement et même sur les lignes jaunes! Il est vraiment très beau, roux, fin et élégant. Encore un peu, il se prendrait vraiment pour un piéton ucclois! Tous les dimanches soirs et mercredis soirs, c'est le même scénario: Hé oui, le renard connaît l'horaire de sorties des poubelles! Très affairé mais sûr de son coup, il y va tranquille, cool, déjà gagnant! Rien ne sert de se presser... Les habitants sont tellement généreux! Il y en a même qui l'attendent, comme à un rendez-vous galant. Parfois ces gens ont un petit sac avec eux et le déposent pour le renard! Sans façon et surtout sans aucune peur, celui-ci s'approche et emporte son butin avec lui. Devant tant d'aplomb et d'arrogance, que faire? Alors que chacun essaie de garder son trottoir propre et net, s'efforce de balayer celui-ci lorsque les feuilles s'accumulent, le renard, lui, ne se gêne nullement pour déchirer les sacs, éparpiller les ordures et faire le tri pour sa prochaine dégustation... Quelle catastrophe! Les débris se répandent partout sur les trottoirs: épiluchures, vieux restes de repas, carcasses de poulets, langes etc... Et à chaque fois, c'est le même désastre... Un vrai champ de bataille! Et malheureusement, le vainqueur à cette guerre est toujours le renard, mon si bel ennemi.

*Véronique G.,  
une Uccloise soucieuse  
de la propreté dans la commune.*




Article sur le renard dans le Wolvendael d'octobre 2014



### Le renard et nous: comment mieux vivre ensemble

Article Wolvendael décembre 2015 sur le renard

	<b>Élaborer des outils règlementaires et d'information pour protéger la microfaune des cours et jardins, améliorer la biodiversité, et inciter les citoyens à participer à des actions et manifestations de conscientisation en faveur de l'environnement</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		Amorcée	
<b>O.S. 6.3</b>	<b>Réalisations :</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du label Réseau Nature lors de la semaine sans pesticides et promotion des 20 sites labellisés sur la carte des ressources durables.</li> <li>- Amorce d'une Charte Nature.</li> <li>- Conscientisation des services concernés (notamment le service vert) pour la systématisation des clauses de passage de la petite faune dans les cahiers des charges.</li> </ul>		

**Semaine sans pesticides**  
Amis de la nature, amateurs de belles plantes, férus de récoltes florissantes, la Semaine sans Pesticides est pour vous! En région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie, cette semaine se déroulera **du 20 au 30 mars 2015**. L'objectif est d'informer et de sensibiliser à la non utilisation de

Article Wolvendael mars 2015 sur la semaine sans pesticides (idem en mars 2016)

**DES ABEILLES, DE L'EAU ET DES PESTICIDES**  
CONFÉRENCE - PROJECTION - ATELIER  
Du 23 au 28 mars




**RDV**  
Région de Bruxelles-Capitale - Administration de la Région  
105 Avenue de Woluwe - 1200 Bruxelles  
Téléphone: 02 737 76 11  
M: 02 737 76 11

**Des abeilles, de l'eau et des pesticides**  
Du 23 au 28 mars  
**Exposition** de Natagora sur le jardin au naturel par le dessinateur Servais: récolte d'eau de pluie, alternatives aux pesticides, aménagements naturels: compost, mare, haie, nichoirs...

**De 14h30 à 16h: spectacle/conférence "Graines de Voyous"**: à la croisée de la conférence et du théâtre, une rencontre avec la végétation sauvage par l'asbl Ecoscénique - Spectacle pour adulte avec prise en charge des enfants aux ateliers proposés - Réservation souhaitée via [natureaujardin@natagora.be](mailto:natureaujardin@natagora.be).


- Présence des associations:
- Apis Bruoc Sella (discussion sur la protection des abeilles et de l'usage des pesticides).
  - Worms et les Maîtres Composteurs (conseils sur le compost).
  - Natagora (conseils pour un jardin au naturel et présentation du Réseau Nature) et dégustation de miel avec Bernard Delforge, apiculteur et membre de la SRABE.

Article Wolvendael mars 2015 : Exposition et Conférence par Natagora à la Bibliothèque dans le cadre de la semaine sans pesticides

	<p><b>Mettre en place une action d'implantation de crapauducs rue Engeland et renforcer la communication pour préserver les batraciens</b></p>	<p><b>Etat d'avancement</b> 2017</p>	<p><b>Dynamique</b></p>
<p>O.S. <b>6.4</b></p>	<p><b>Réalisations :</b> Projet de mise en place de crapauducs rue Engeland en cours. La première phase du projet (« tunnel » pour la traversée de la rue) est terminée. Un permis d'urbanisme patrimonial doit être rédigé afin de pouvoir terminer les aménagements dans le Kinsendael et achever le projet, dont l'entreprise a déjà été désignée.</p>		



Projet de crapauducs rue Engeland

	<p><b>Mieux protéger, abriter, nourrir et diffuser les bonnes pratiques concernant la faune (avifaune et la faune des chiroptères en particulier) tout en organisant une lutte sélective contre certaines espèces</b></p>	<p><b>Etat d'avancement</b> 2017 En cours</p>	<p><b>Dynamique</b> Bonne</p>
<p>O.S. <b>6.5</b></p>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution de toute-boite systématique lors de plaintes dans les quartiers sur la prolifération de pigeons ou lors du nourrissage d'animaux sauvage.</li> <li>- Conscientisation contre le nourrissage des canards et autres palmipèdes pour les propriétaires d'étangs afin de limiter les risques d'eutrophisation.</li> <li>- Elaboration d'une page spécifique concernant l'interdiction du nourrissage des animaux sauvage sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, Rubrique Biodiversité. Elle reprend notamment, dans un objectif de conscientisation, les raisons de cette interdiction et les conséquences sur les animaux et les écosystèmes. Elle décrit également des cas spécifiques, comme le nourrissage</li> </ul>		

de petits passereaux en temps de gel et diverses recommandations.

- Elaboration de page spécifique dans la même rubrique sur les demandes d'interventions pour des animaux morts (via le service propreté qui relaye la demande à la Croix Bleue) ou pour des animaux vivants, blessés par exemple (via la Ligue de protection des oiseaux).

- Action liées à la présence du Faucon pèlerin Place de Saint Job : nombreux articles dans le Wolvendael. Installation d'une caméra web en avril 2017 en collaboration avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles permettant d'avoir des images en direct sur le site [www.fauconsperlins.be](http://www.fauconsperlins.be). Des séances d'observations ont également été organisées. 4 œufs pour cette année 2018, renouvellement de la campagne de promotion et d'observation des faucons via une caméra 24h/24 en 2018

- Présence d'un atelier de fabrication d'hôtel à insectes et mangeoires pour oiseaux pour adultes et enfants lors des dimanches sans voitures 2016 et 2016 par l'ASBL « Aromatisez-vous »

**Observation des faucons pèlerins à Saint-Job**

Le couple de faucons pèlerins arrivé en 2014 dans le clocher de l'église de Saint-Job couve 4 œufs depuis début mars de cette année. Si tout se passe bien, les allers et retours des parents pour nourrir les fauconneaux devraient pouvoir être observés depuis la Place de Saint-Job dans le courant du mois de mai. Un véritable spectacle naturel. L'Échevinat de l'Environnement collabore avec les ornithologues de l'Institut Royal des Sciences Naturelles pour organiser, place de Saint-Job, quatre séances gratuites d'observation commentées et de découverte du monde des faucons. Ces séances auront lieu les mercredis 13/5 et 3/6 et les dimanches 10/5 et 24/5. Vous trouverez toutes les informations pratiques ainsi qu'un film du bagage des oisillons sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be). Les tentatives d'envol de ceux-ci sont parfois maladroites. Si vous en trouvez un, merci d'avertir l'Institut via le 02/627.42.15 ou via [didier.vangeluwe@naturalsciences.be](mailto:didier.vangeluwe@naturalsciences.be).



Article Wolvendael mai 2015 sur les faucons pèlerins à Saint-Job



**Venez observer ces Ucclois de haut vol**



C'est le 18 avril dernier que Didier Vangeluwe, du Musée des Sciences naturelles, a pris les photos de ces fauconneaux Pèlerins éclos depuis trois jours, au sommet du clocher de l'église Saint-Job. Un poste d'observation permettra de mieux les voir, en mai.

Les 4 fauconneaux, nés aux environs du 16-17 avril, sont une nouvelle preuve du succès de l'installation de l'église à Uccle, dans le clocher de Saint-Job. Le couple de faucons Pèlerins parents a été vu pour la première fois en 2013 par Hélène de Waert, un naturaliste expérimenté. La première nidée avait pris place en mars 2015. "Un événement totalement inédit de nos jours en Belgique", explique Didier Vangeluwe. "L'espèce avait été extirpée de Belgique entre la fin des années soixante et 1995. En cause: l'empoisonnement des chaînes alimentaires par des pesticides à haut pouvoir de résurgence conduisant à une importante pression de braconnage.

Legislative et mentale ont évolué et, en 1996, les Pèlerins sont revenus. C'est un merveilleux symbole que l'arrivée au milieu des hommes, dans notre cité, dans notre commune, de cette espèce qui a su s'adapter à nous."

Aujourd'hui, on en compte environ 120 couples en Belgique dont 12 à Bruxelles, celui de la cathédrale étant bien connu. Didier, qui est Ucclois, est le responsable du Centre belge de Recupération des Oiseaux. Il a développé "Faucons pour tous", un site internet qui permet de présenter au public la nidification du couple installé au sommet de la cathédrale des Saints-Michel et Gudule, et via un streaming Live HD. Le nombre de visites comptabilisées depuis le lancement 2005

Article sur les faucons dans le Wolvendael de mai 2016

a donné naissance à trois fauconneaux. Vous pouvez les découvrir lors de la dernière séance d'observation de ceux-ci et de leurs parents le **mercredi 3 juin 2015 de 16h30 à 18h**. Les observations effectuées au télescope ont permis de constater que le père faucon est déjà bagné! Et son histoire est étonnante. Il s'agit d'un Pèlerin né sur la cathédrale Saint Rombaut de Malines au printemps 2012. Il a été bagné le 14 mai 2012. Pas de nouvelles de lui, jusqu'au moment où il a été trouvé malade le 15 mai 2014, au milieu de l'avenue Brugmann, un peu plus haut que le square des Héros. C'est un passant qui l'a ramassé et apporté au centre de réhabilitation des oiseaux d'Anderlecht où il a été soigné avec succès. Il a été relâché le 25 juin 2014 depuis le toit du Museum des Sciences naturelles. Et maintenant il niche à Uccle! Quel parcours avant d'aboutir à l'éclosion de ces fauconneaux...



**Naissance de fauconneaux**  
Le couple de faucons qui s'est installé dans le clocher de l'église de Saint-Job

Article juin 2015 sur la naissance de fauconneaux

**Les faucons sont de retour à Saint-Job**

Les faucons pèlerins sont de retour dans le clocher de l'église de Saint-Job. Nous allons à nouveau avoir des fauconneaux cette année vu que notre couple de faucons vient de pondre quatre œufs. Une caméra web va être installée prochainement dans le clocher grâce à la collaboration de l'Institut Royal des Sciences Naturelles. Elle devrait nous permettre d'avoir des images en direct de cette famille de faucons sur le site [www.fauconsperlins.be](http://www.fauconsperlins.be). Des séances d'observation seront organisées place de Saint-Job les dimanche 16/04, mercredi 26/04, mercredi 10/05 et dimanche 21/05 de 16h30 à 18h.



Article sur des séances d'observation du faucon Wolvendael avril 2017



Fabrication de mangeoires et de d'hôtel à insectes lors des dimanches sans voiture 2016 et 2017

## Le nourrissage des animaux sauvages

Rassembler les restes de pain et les porter "aux canards", un réflexe qui nous semble normal. Or, ces kilos de nourritures apportés tous les jours, été comme hiver, ont un **impact** sur les animaux et l'environnement (reanu des étangs par exemple).

### Est-il permis de nourrir les animaux sauvages?

Légalement, il est interdit de nourrir les animaux sauvages dans les espaces et lieux publics.



### Pourquoi est-ce interdit ?

#### Modifier les habitudes des animaux

Les oiseaux de nos jardins passent au printemps beaucoup de temps et d'énergie à délimiter puis défendre un territoire suffisant pour un couple et ses jeunes. Une source de nourriture artificielle fonctionnera pour eux comme un **piège écologique** les faisant tomber dans la facilité et la dépendance vis-à-vis de cette source.

#### Développer certaines espèces au détriment d'autres

Un apport artificiel de nourriture profite d'abord aux espèces opportunistes les plus banales des villes: pigeons des villes, rats, corneille noire, chats errants, perruches, renards, ouettes d'Egypte, etc.

Ces populations, en augmentation, chassent alors les autres espèces et cela a pour conséquence une **déstabilisation de l'équilibre** des populations d'animaux sauvages.

#### Impact sur la santé des animaux

La nourriture « humaine » ne convient pas aux animaux sauvages, ce type d'alimentation les affaiblit donc et les rend plus sensible aux maladies. Le nourrissage peut même mener à des décès en masse.

#### Augmentation des populations

Il y a plus de nourriture ce qui entraîne une diminution de la taille de territoires et donc une augmentation du nombre d'individu pour une même surface.

## Alors nourrir? Quand? Comment?

Selon la réglementation régionale, il est interdit de nourrir les animaux sauvages dans les espaces et lieux publics (y compris les parcs communaux).



Il existe cependant certaines exceptions, notamment pour les oiseaux en temps de gel.

Nous vous conseillons cependant de **limiter ce nourrissage aux petits passereaux**, chez vous (espace privé), dans une mangeoire « fermée » empêchant l'accès à la nourriture aux gros individus (entourez la mangeoire d'un grillage avec des mailles qui ne laissent passer que des espèces de petites tailles).

Le nourrissage peut alors s'effectuer **du 1er novembre au 1er avril** avec une diminution de la quantité de nourriture dès le 1er mars.

Donnez de petites quantités de nourriture, tous les jours au même endroit.

Ce nourrissage doit s'effectuer à l'aide d'un mélange de graines spécialement dédié aux oiseaux sauvages afin d'assurer leur santé (graines ou nourriture spécifiquement prévues pour eux : cacahuètes, graines de tournesol, ...).

Ces aliments, riches en glucides et graisses, les aident à résister au froid des longues nuits d'hiver.

À partir du mois d'avril les oiseaux sont là et leur système digestif n'est pas fait pour les graines, il faut donc laisser les parents les nourrir de façon naturelle, avec des vers, des larves, ...


Finalement, ne donnez **jamais de pain** aux oiseaux.

## Nos recommandations

1. Ne nourrissez pas les animaux sauvages dans les espaces publics.
2. Respecter les recommandations du paragraphe précédent au sujet des oiseaux
3. Gardez la nourriture pour les animaux domestiques (chats, chiens, ...) à l'intérieur.
4. Ne nourrissez **jamais** les renards et les chats errants.
5. Un compost mal géré est aussi une source d'alimentation pour des espèces animales opportunistes. Pour éviter des nuisances, veillez à une bonne gestion de votre compost.




Site Internet – Service de l'Environnement – Conscientisation au nourrissage des animaux sauvages

	<b>Élaborer une liste de recommandations destinées aux architectes communaux pour l'instruction des demandes de permis dans et autour des zones Natura 2000 et renforcer le contrôle lié à l'application de cette réglementation</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		Non-Planifiée	
O.S. <b>6.6</b>	<b>Réalisations :</b> Les zones N2000 et leurs zones tampon de 60 m sont reprises sur le SIG communal.		

### Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un vaste ensemble de sites naturels ou semi-naturels de grande valeur situés un peu partout au sein de l'Union Européenne. L'objectif de ce réseau est de maintenir la diversité des milieux naturels tout en intégrant les préoccupations socio-économiques locales. À Uccle, sont considérées Zone Natura 2000 la Forêt de Soignes, le Bois de Verrewinkel, le Kauwberg, la Ferme de Fond'Roy, une partie du plateau Engeland, le bois de Buysdelle, le Kinsensdael... La Région de Bruxelles-Capitale soumet à enquête publique un projet d'arrêté relatif aux objectifs de conservation proposés pour celles-ci. Cette enquête débutera le 2 mars 2015 et se terminera le 15 avril 2015 (45 jours). Vous trouverez toutes les informations sur le projet d'arrêté sur [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)  
Ces documents peuvent être consultés

Article Wolvendael mars 2015 sur le Réseau Natura 2000

	<b>Renforcer les actions de protection et d'accueil de l'entomofaune et en particulier des espèces rares ou vulnérables</b>	Etat d'avancement	Dynamique
		2017	
		En cours	Bonne
O.S. <b>6.7</b>	<b>Réalisations :</b> - Installation d'hôtels à insectes sur les sites potagers de Stalle et Neerstalle, au Parc du Wolvendael (x2), au Dépôt du service vert, au Cimetière du Verrewinkel et au Jardin du Chat. - Elaboration d'affiches de sensibilisation et de panneaux d'information sur les guêpes de sables (Cerceris sp) placées Chaussée de Saint-Job, Rue Basse, à la Maison des arts du doyenné, rue Colonel Chaltain et au coin Rue Klipveld. - Conseils téléphoniques sur demandes pour les citoyens souhaitant installer des ruchers.		

## Des hôtels à insectes pour favoriser la biodiversité dans notre commune!

Deux hôtels à insectes ont été placés dans le Parc de Wolvendael et dans la zone de potagers de la Chaussée de Neerstalle. D'autres seront encore placés prochainement dans les parcs et les espaces verts communaux.

Le but de ces logements est d'attirer les insectes "utiles" dans nos parcs et espaces verts. En effet, beaucoup d'insectes sont très utiles pour l'homme et pour l'environnement; ils pollinisent les fleurs et ils apportent un équilibre biologique.



Article Wolvendael mai 2016 sur les hôtels à insectes

	<p><b>Commune d'Uccle</b> Service de l'Environnement</p> <p><b>Des dizaines de nids de guêpes, mais pas de danger!</b> Vous le voyez, il y a de nombreux monticules de sable ainsi que des fines guêpes qui volent sur ce parterre.</p> <p><b>Qu'est-ce que c'est?</b> Il s'agit de guêpes de sables. Cette espèce rare est une curiosité zoologique qui doit être protégée. Elles sont totalement inoffensives et les nids apparaissent de façon très éphémère, il n'y a donc pas de souci à se faire. <b>Un agrégat de nids de guêpes de sables: un phénomène peu commun à Bruxelles.</b> Cette guêpe solitaire fouisseuse serait une <i>Cerceris</i> des sables (<i>Cerceris</i> sp., sans doute <i>arenaria</i>). Les femelles de cette espèce creusent un nid dans le sol, souvent en colonie. Chaque nid est constitué d'une galerie plus ou moins verticale mesurant de 10 à 20 cm de long qui se divise en que lques cellules disposées horizontalement. Les femelles chassent et capturent des proies qu'elles déposent dans leur nid et sur lequel elles pondent un œuf. En sortira une larve qui se nourrira de la proie conservée vivante mais paralysée par piqûre. Après avoir grandi en dévorant les insectes stockés dans sa loge, la larve terminera son développement, se métamorphosera et passera l'hiver sous forme de chrysalide pour donner naissance à un nouvel insecte adulte au printemps prochain. Lorsque les adultes auront approvisionné tous les œufs pondus, la zone redeviendra calme jusqu'à l'an prochain où un nouveau cycle pourra à nouveau s'observer.</p>	<p><b>Gemeente Ukkel</b> Milieudienst</p> <p><b>Tientallen wespennesten, maar geen gevaar!</b> Zoals u ziet, zijn er talloze zandhoopjes en wespen die rond dit bloemperk vliegen.</p> <p><b>Wat is dat?</b> Dit zijn zandwespen. Dit is een zeldzame en bijzondere diersoort die beschermd moet worden. Deze kleine bouwwerken zijn hun nesten en mogen dus zeker niet vernield worden. Ze zijn volkomen onschadelijk en de nesten verdrinken snel weer. Het is dus onnodig zich er zorgen om te maken. <b>Een hoop nesten van zandwespen: een fenomeen dat weinig voorkomt in Brussel.</b> Deze solitaire graafwesp is een <i>Cerceris</i> subsoort (<i>Cerceris</i> sp., ongetwijfeld <i>arenaria</i>). De vrouwtjes van deze soort graven hun nest in de bodem, vaak in een kolonie. Elk nest bestaat uit een min of meer verticale tunnel van 10 à 20 cm lang, opgedeeld in horizontale cellen. De vrouwtjes jagen op prooi die ze in hun nest binnen brengen en waarop ze hun eitjes leggen. Daaruit komt een larve die zich voedt met de prooi, die nog leeft maar verlamd is door een beet. De larve groeit door de insecten op te eten die in het nestje bewaard zijn, waarna hij van gedaante verandert en de winter doorkomt in de vorm van een pop, om in de daaropvolgende lente te ontpoppen tot een nieuw volwassen insect. Als de volwassen wespen alle eieren bevoorraad hebben, wordt het gebied opnieuw rustig tot ... het daaropvolgende jaar, wanneer een nieuwe cyclus begint.</p>
	<p><b>Ces insectes sont-ils utiles?</b> Les guêpes des sables sont utiles car elles capturent des insectes, principalement de la famille des coléoptères adultes de familles variées (souvent des charançons, buprestes ou chrysomélides), mais aussi des punaises. Les insectes adultes se nourrissent de nectar, source d'énergie, qu'ils prélèvent sur les fleurs. Ce sont donc aussi des butineurs qui participent au transport du pollen et donc à la fécondation des fleurs des environs.</p>	<p><b>Zijn deze insecten nuttig?</b> Zandwespen zijn nuttig omdat ze insecten vangen, voornamelijk volwassenen schildkruipers (van uiteenlopende soorten) (vaak snuitkevers, practkevers of goudhaantjes) maar ook wandluizen. De volwassen insecten voeden zich met nectar, een energiegeluk, die ze uit bloemen halen. Het zijn dus ook bijen die honing verzamelen en die bijdragen aan het vervoer van pollen en dus aan de bevruchting van bloemen in de omgeving.</p>
	<p><b>Ces insectes sont-ils dangereux?</b> Il n'y a aucun danger. Elles ne témoignent d'aucune agressivité à l'encontre de l'homme. Leur venin est trop précieux pour paralyser les proies qu'elles destinent à leur progéniture pour en perdre la moindre goutte à notre destination. Cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas capables de piquer! Mais il faut pratiquement les y forcer, par exemple en les serrant entre les doigts. <i>Texte rédigé en collaboration avec l'Entente nationale pour la Protection de la Nature.</i></p>	<p><b>Zijn deze insecten gevaarlijk?</b> Ze zijn helemaal niet gevaarlijk. Ze zijn helemaal niet agressief tegenover de mens. Hun gif is veel te nuttig om de prooi voor hun nageslacht te verlammen, zodat ze niet de kleinste druppel willen verspillen voor de mens. Dat betekent niet dat ze niet kunnen steken! Maar ze moeten daar bijna toe gedwongen worden, bijvoorbeeld door ze tussen onze vingers te klemmen. <i>Tekst opgesteld in samenwerking met Nationaal Verbod voor Natuurbescherming Vanwege het College.</i></p>
	<p>Par le Collège,</p> <p>La Secrétaire communale, De wnd. Gemeentesecretaris, Laurence VAINSEL</p>	<p>L'Échevin de l'Environnement, De Schepen van Milieu, Marc COOLS</p> <p>Le Bourgmestre, De Burgemeester, Armand DE DECKER</p>

Affiche d'information sur la guêpe des sables en vue de sa protection

	<p><b>Insuffler une politique volontaire et dynamique de promotion de la biodiversité via des achats groupés de nichoirs et de plants, et la promotion de la grainothèque</b></p>	<p><b>Etat d'avancement</b> 2017</p>	<p><b>Dynamique</b></p>
<p>O.S. <b>6.8</b></p>	<p><b>Réalisations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des grainothèques de la bibliothèque néerlandophone et du Hompot (Semance) sur la carte des ressources durables.</li> <li>- Mise à disposition gratuite d'un local pour la grainothèque du Hompot dans le Centre des seniors Kriekenput.</li> <li>- Promotion des sites labellisés Réseau Nature sur la carte des ressources durables et lors de la Semaine sans Pesticides.</li> <li>- Le Service de l'Environnement et le Service vert installent des nichoirs ou hôtel à insectes de lors de travaux de réaménagement (ex : potagers de stalle et de Neerstalle, Jardin du Chat (prévu), ...)</li> </ul>	<p>En cours</p>	<p>Moyenne</p>







## RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION

### ACTIONS ACCOMPLIES

OS 2.2	Réglementer la gestion des eaux claires et usées dans les projets privés via un Règlement Communal d'Urbanisme Eau (RCU Eau), et créer les outils pédagogiques d'information et de sensibilisation nécessaires à sa bonne compréhension, acceptation, mise en œuvre et contrôle	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
--------	---	--

### ACTIONS EN COURS

OS 1.2	Cartographier SIG la ressource eau à l'échelle des trois bassins-versants, y compris les eaux souterraines et les sources, déterminer son potentiel de gestion des eaux et de support à la biodiversité	Cartographier et inventorier
OS 1.3	Cartographier SIG tous les espaces verts communaux, les arbres d'alignement et les espaces de voirie en pleine terre et hors sol sur voiries communales en vue de leur gestion durable	Cartographier et inventorier
OS 2.1	Garantir l'intégration de l'eau, les interactions entre les sols, l'eau et le vivant des éléments des maillages vert et bleu dans les projets publics et privés et prendre les mesures réglementaires nécessaires	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 2.3	Poursuivre l'aménagement du réseau d'égouttage dans les zones non encore égouttées et assurer un suivi pour une gestion durable des eaux usées si possible séparées des eaux claires	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 2.4	Planter des débitmètres et organiser des mesures de la qualité chimique et biologique des eaux des ruisseaux sous gestion communale	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 2.5	Redonner à l'eau sa place en milieu urbain et dans les espaces verts à travers des aménagements communaux (exemplaires) au bénéfice du maillage bleu	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 2.8	Faire évoluer l'arsenal légal pour une meilleure (définition des responsabilités de) gestion des ruisseaux	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 2.9	Mieux connaître le cours de l'Ukkelbeek, réaliser les différentes interventions identifiées qui permettent sa remise en état, sa mise en valeur paysagère locale et d'assurer son rôle d'exutoire des eaux claires	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 2.10	Poursuivre les actions communales entreprises pour la réhabilitation du Geleytsbeek et de ses abords	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 2.11	Réaliser les différents projets identifiés prendre les mesures institutionnelles, légales et techniques afin de gérer durablement le Verrewinkelbeek	Gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 3.1	Continuer à élaborer un plan de gestion pour chaque espace vert communal selon sa spécificité comprenant des travaux de réaménagement, une exploitation de leur potentiel de conscientisation et une labellisation des bonnes pratiques	Aménager et gérer durablement les espaces verts et publics communaux
OS 3.5	Initier une approche pluridisciplinaire et interservices dans le développement de projets de réaménagement des espaces publics, leur suivi et leur gestion (plus rationnelle) favorisant la biodiversité et l'infiltration des eaux	Aménager et gérer durablement les espaces verts et publics communaux
OS 3.6	Développer de manière participative un plan de gestion innovant des	Aménager et gérer durablement

	plantations de voirie, dont les carrés d'arbres	les espaces verts et publics communaux
OS 4.2	Réaliser un projet paysager démonstratif, exemplaire et innovant autour du projet « U », valorisant les bonnes pratiques d'aménagement et de gestion	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.4	Rechercher tous types de solutions durables (financières, légales, techniques) pour le Kauwberg de nature à garantir la pérennité et la biodiversité des lieux	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.5	Acquérir et aménager le marais du Broek pour garantir son rôle écologique et de gestion des eaux	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.7	Mettre en place un événement communal annuel et récurrent de parrainage d'arbres à planter en forêt de Soignes pour les familles avec nouveau-né	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.8	Rechercher des solutions légales efficaces pour que le tissu urbain et naturel uclois bénéficie de la législation sur les charges d'urbanisme lors de permis régionaux	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 5.1	Renforcer les actions en faveur du développement de potagers BIO et gérés durablement, individuels ou collectifs	Soutenir et améliorer les activités maraîchères
OS 5.2	Encourager et soutenir le développement de potagers à vocation pédagogique dans les écoles	Soutenir et améliorer les activités maraîchères
OS 6.1	Structurer la politique communale de gestion des animaux (domestiques) dans les espaces publics	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.2	Communiquer, règlementer et gérer la présence du renard à Uccle, y compris sur les dispositifs destinés à la protection physique des poubelles	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.4	Mettre en place une action d'implantation de crapauducs rue Engeland et renforcer la communication pour préserver les batraciens	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.5	Mieux protéger, abriter, nourrir et diffuser les bonnes pratiques concernant la faune (avifaune et la faune des chiroptères en particulier) tout en organisant une lutte sélective contre certaines espèces	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.7	Renforcer les actions de protection et d'accueil de l'entomofaune et en particulier des espèces rares ou vulnérables	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.9	Structurer et diversifier les actions communales de lutte contre les espèces végétales invasives	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore

## ACTIONS AMORCÉES

OS 1.1	Inventorier et cartographier SIG les relevés existants de la faune et de la flore	Cartographier et inventorier
OS 2.6	Développer un plan de communication sur le thème de l'eau intégrant des outils de conscientisation, des animations, une signalétique adaptée à différents publics, voire une structure de participation par bassin-versant	gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 3.2	Conscientiser les décideurs communaux et former le personnel à la gestion différenciée et durable des espaces verts, y compris dans les marchés en sous-traitance	Aménager et gérer durablement les espaces verts et publics communaux
OS 3.3	Créer un outil d'aide à la décision concernant le choix des essences à favoriser en voirie et celles à proscrire	Aménager et gérer durablement les espaces verts et publics communaux
OS 4.6	Assurer la préservation d'une partie de l'Institut Pasteur ainsi que la création d'espaces de loisirs	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 6.3	Élaborer des outils règlementaires et d'information pour protéger la microfaune des cours et jardins, améliorer la biodiversité, et inciter les citoyens à participer à des actions et manifestations de conscientisation en	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore

	faveur de l'environnement	
OS 6.8	Insuffler une politique volontaire et dynamique de promotion de la biodiversité via des achats groupés de nichoirs et de plants, et la promotion de la grainothèque	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore

## ACTIONS NON-PLANIFIÉES

OS 1.4	Développer un outil de suivi SIG des demandes de permis d'abattage après une phase-test d'évaluation des autorisations passées	Cartographier et inventorier
OS 2.7	Prendre les mesures nécessaires afin de permettre l'arrosage des plantations communales avec de l'eau de pluie	gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 3.4	Identifier et prioriser les voiries devant faire l'objet de (re)plantations d'alignement en tenant compte de leur spécificité et des possibilités innovantes d'aménagements locaux	Aménager et gérer durablement les espaces verts et publics communaux
OS 4.1	Définir un projet commun et concerté de gestion du bois du Wolvenberg et de l'Institut des Invalides de Guerre entre les différents acteurs concernés	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.3	Insérer des clauses d'entretien durable pour les espaces (verts) attenants aux biens mis en location par les Propriétés communales et la Régie foncière	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 6.6	Élaborer une liste de recommandations destinées aux architectes communaux pour l'instruction des demandes de permis dans et autour des zones Natura 2000 et renforcer le contrôle lié à l'application de cette réglementation	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore



